



**Royaume du Maroc**  
Ministère de l'intérieur  
Région de Béni Mellal Khénifra

---

**ETUDE RELATIVE A L'ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL  
D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA REGION DE  
BENI MELLAL - KHENIFRA**

---

Phase 3



Septembre 2019

**Table des matières :**

Introduction générale.....	3
1. Rappel des principaux résultats du diagnostic territorial stratégique .....	11
2. Enjeux d'aménagement et de développement de la région .....	43
3. Benchmarking international.....	66
4. Analyse prospective : tendances futures à redresser .....	80
5. Orientations stratégiques du SRAT Beni Mellal Khénifra .....	137
6. Espaces projets : les entités de développement d'avenir .....	157
7. Conclusion générale .....	182

## SRAT BMK

## Introduction générale

Le Maroc a subi d'amples et profondes transformations au cours des dernières décennies. Des transformations qui concernent, d'une part, sa place dans un monde en pleine mutation, et d'autre part des transformations internes, modifiant sa configuration socio-économique et territoriale. A contrario des régions de la façade atlantique dont la réussite est globalement modeste, la plupart des régions de l'intérieur du pays affichent des performances insuffisantes, voire problématiques. Les références à la cohésion économique et sociale et au rééquilibrage des asymétries régionales étaient abordées à satiété dans les différents plans et stratégies de développement du Royaume, mais les mesures dites de politique régionale relevaient des compétences nationales et dépendaient directement du degré d'aisance du budget de l'Etat.

Les impératifs de l'amélioration des réalisations des politiques publiques ont progressivement convaincu de l'adoption d'un mode d'Aménagement volontariste du territoire national par le biais d'ensembles régionaux et de blocs territoriaux cohérents et viables. Aujourd'hui, les nécessités en sont de mieux en mieux assimilées au Maroc. En témoigne, la grande réforme territoriale de la régionalisation avancée qui se poursuit avec une grande ampleur. La mise en chantier d'une vaste réforme des collectivités territoriales se concrétise par un ensemble de lois actualisées sur la décentralisation et la déconcentration où le grand problème des fonctions et compétences accordées aux collectivités territoriales et celui de leurs ressources reçoit des solutions viables. En atteste aussi, l'engagement dans un robuste processus basé sur un remodelage de la configuration territoriale dicté par la diversité des situations des grands ensembles régionaux en vue de l'accomplissement ordonné et tangible des grandes visées du développement territorial.

Le modèle territorial marocain subit des changements progressifs, mais radicaux. On est passé d'un Etat foncièrement centralisé à un haut degré de décentralisation ascendant qu'on peut considérer comme ayant constitué, du point de vue fonctionnel, un prélude à plus de souplesse et d'élargissement de l'autonomie locale vers le projet de régionalisation avancée.

Pour l'aménagement de l'espace territorial de chacune des douze nouvelles régions, le législateur a tenu à doter chaque région d'une vision stratégique et prospective. En l'occurrence, la loi organique n°111.14 relative aux régions a tenu à faire du SRAT le document stratégique de référence. Cet accent mis sur l'importance d'élaborer de manière concertée une vision prospective à long terme, de développement et d'aménagement du territoire régional, participe au souci de faire avancer le chantier de la régionalisation avancée de concert entre l'Etat et la région de façon à faire des orientations et des choix de développement régional un véritable canal vers la mise à niveau de nos différentes régions et leur promotion progressive selon les exigences de la compétitivité internationale.

Fruit de la nouvelle configuration régionale du Maroc, la région Béni Mellal-Khénifra (Beni Mellal Khénifra) est née des choix du découpage régional de 2015 à partir des trois anciennes régions : Meknès-Tafilalet, Chaouia-Ouardigha et Tadla-Azilal. Limitrophe des plus riches régions du Maroc, le nouvel ensemble régional

ne tire pas son intérêt stratégique de sa masse démographique assez réduite ou de son poids économique actuel. Il le puise plutôt de son rôle de région charnière dans l'organisation du territoire national. Il réside aussi dans le processus de construction des ressources territoriales qui seront mobilisées dans les dynamiques de développement territorial de la nouvelle région en tant que territoire de projet. De par sa position et en raison de la particularité des espaces qui lui sont voisins, la région Béni Mellal Khénifra assume une fonction centrale d'articulation de vastes espaces agricoles hautement fertiles aux zones atlantiques dynamiques (régions Casa-Settat et Rabat- Salé-Kénitra) d'une part, et aux grandes étendues d'un corridor historique (Trik Essoltane Fès-Marrakech) jalonnant des milieux naturels parmi les plus contrastés du pays, de l'autre.



Après avoir achevé la phase de diagnostic stratégique territorial dans le cadre de l'élaboration du SRAT, la région Béni Mellal Khénifra entame la phase d'approfondissement des enseignements tirés de ce diagnostic dans une optique prospective, de long terme et donc vers de meilleures possibilités pour l'avenir de ce nouvel ensemble territorial. Sur la base d'analyses et de projections muries, l'élaboration du SRAT s'est faite dans une optique de réadaptation et d'articulation des résultats des diagnostics et des stratégies de développement des régions ou portions de région en fusion, traduites en projets régionaux structurants et tenant compte des perspectives que dessine le nouveau contexte territorial et institutionnel.

De tels projets seront inscrits dans un Programme d'Actions régional Intégré (PARI à long terme 2019-2044) qui constitue une plate-forme de la trajectoire de développement à long terme de la région de Béni Mellal Khénifra, une plate-forme dont la consistance en termes de repères exprimés sous formes de choix, d'orientations et d'objectifs stratégiques sont en compatibilité et en complémentarité avec les repères relatifs aux régions voisines au cadre stratégique de développement national à long terme.

L'avenir de la région en tant que territoire physique, économique et humain se dessinera progressivement au niveau des différents espaces projets de la région en conformité consolidée, actualisée et enrichie du cadre général du développement régional durable résultant des différents PARI successifs et intégré couvrant la période 2019-2044. La mise en œuvre réussie de ce processus requiert la dotation de l'institution région de Béni Mellal Khénifra d'outils appropriés d'outils de connaissance et d'aide à la décision (études générales et spécialisées, expertises, bases de données multisectorielles actualisées, observatoires, etc.). Ces outils sont aussi nécessaires pour le suivi, l'évaluation, le réajustement et la reprogrammation éventuelle des

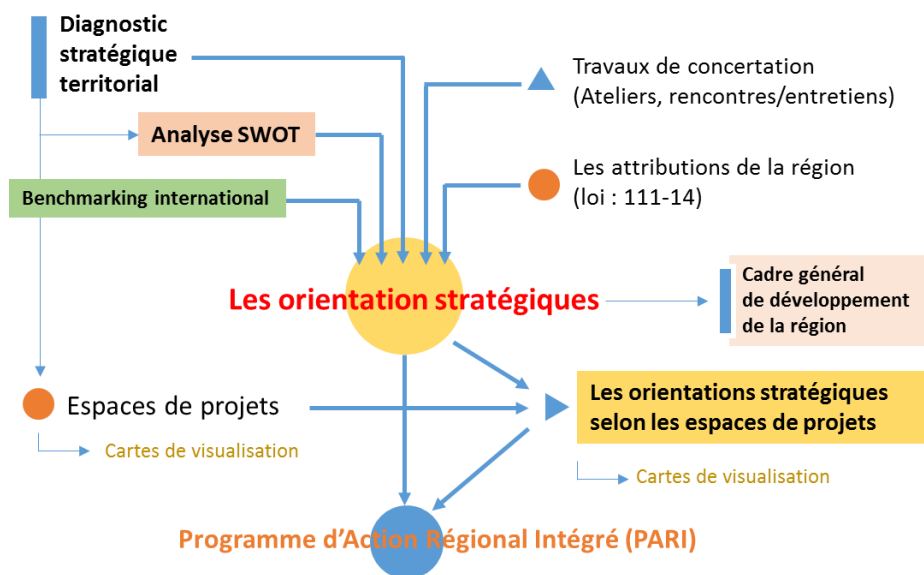
projets et actions de développement prévus, réalisés ou en cours de réalisation dans les différents espaces projets. Cela exige aussi la dotation des structures d'études, de planification et de gestions multiformes au niveau de la région de ressources financières et techniques, et de compétences humaines spécialisées et qualifiées capables de réaliser les meilleures performances attendues des visions et chantiers de la régionalisation avancée. Une autre condition primordiale pour le succès du processus de développement régional envisagé réside dans l'implication forte de l'ensemble des acteurs régionaux, élus, administration territoriale et décideurs/responsables des administrations centrales dans une gouvernance rénovée et modernisée privilégiant les intérêts suprêmes de la région et du pays, et s'exécutant selon des modes de décisions, d'actions et de gestion transparents, dévoués et efficaces.

Les dispositions institutionnelles et juridiques dont dispose le Conseil régional, les projets et programmes qu'il prépare, adopte et programme avec l'élaboration du SRAT et du PARI et la mise en œuvre d'actions spécifiques de réduction des disparités spatiales et sociales, s'inscrivent dans les lignes directrices d'un cheminement vers les perspectives de confirmation de l'édification d'une économie régionale, diversifiée et performante, novatrice et solidaire.

Il est certain, qu'avec une volonté collective ferme et une conviction en l'avenir ainsi escompté de la région de Béni Mellal Khénifra, soutenues par les choix et stratégies riches et diversifiés formulés dans le SRAT, les capacités régionales, appuyées par les instances nationales habilitées, sauraient surmonter toutes contraintes d'émanations de changements au niveau du contexte national ou régional, voire de l'environnement mondial. L'exercice de la démocratie et du partenariat participatif, en cours de perfectionnement, représentera une impulsion forte à la préparation de l'avenir régional et la réussite d'un développement durable et solidaire par les citoyens et les acteurs actifs à travers le territoire de la région.

En somme, toutes ces préoccupations, principes directeurs et finalités stratégiques ont constitué des éléments de base de la démarche qui a présidé à l'élaboration du présent SRAT et à l'architecture du PARI de la région Béni Mellal-Khénifra.

Le schéma ci-après traduit les étapes et les composantes illustrant cette démarche :



## Logique du découpage et philosophie de la régionalisation avancée

Le découpage régional au Maroc s'est opéré pendant trois étapes successives. Dès le début des années 1970, soit en 1972, la région a été conçue en tant qu'"ensemble de provinces susceptibles d'entretenir des relations de nature à stimuler leur développement et justifiant un aménagement d'ensemble". Ainsi, sept régions économiques ont été retenues dans le cadre du plan quinquennal de développement économique et social 1973-1977.

La deuxième étape fut marquée par les deux révisions constitutionnelles (1992 et 1996) dans le cadre desquelles la région s'est vue octroyer le statut de collectivité territoriale et le nombre de régions a été porté à seize régions.

Quant à la troisième étape, elle a consisté en la proclamation de l'ère de la régionalisation avancée, laquelle se trouve annoncée au moyen de (i) la loi 104-14 votée en 2015, qui s'inscrit dans la perspective d'une réorganisation des compétences des collectivités territoriales via les nouvelles attributions des régions, (ii) le décret relatif à la délimitation des 12 régions et (iii) les élections communales régionales de 2016 qui ont ouvert la voie à la mise en place des nouvelles instances régionales élues au scrutin direct. Tout cela a été complété à la fin de l'année 2018 par la promulgation de charte de la décentralisation. On assiste alors à une réforme profonde qui a de véritables implications transformatrices des dimensions et portées de l'action publique au niveau des régions par rapport au contexte national et en ce qui concerne les modalités de mise en œuvre des politiques régionales, l'organisation du territoire régional ou les possibilités de développement et d'aménagement.

### **Vers des régions, entités juridiques distinctes de l'Etat, moins nombreuses et à masse critique**

En partant du découpage territorial de 1972 en 7 grandes régions, le processus de réforme d'un tel découpage s'est poursuivi par l'éclatement de ces régions initiales en s'acheminant vers la fusion totale ou partielle de deux ou trois régions préexistantes, mais sans que les contours et la consistance des régions restent identiques. La carte régionale est sensée répondre à trois buts. D'une part, former des régions plus homogènes, mais qui soient plus grandes et assez peuplées afin d'avoir un poids ou une masse critique lui conférant viabilité et capacité de compétitivité au regard des impératifs de la création des richesses et des emplois. D'autre part, le but cherché est de réduire le nombre de collectivités afin de réaliser des économies d'échelle dans les services généraux, et enfin abandonner un découpage à aspect arbitraire en privilégiant la clarification du rôle des collectivités afin de les rendre plus lisibles et plus efficaces. Enfin, la démarche de découpage se veut assurer les bases régionales de la croissance nationale, inciter à l'optimisation des investissements et dépenses publiques et au redressement de la compétitivité du Maroc.

La réforme ainsi esquissée entend positionner institutionnellement et stratégiquement la région dans le cadre des impératifs du développement local et régional au Maroc. Il s'ensuit la mise en place d'un niveau élevé de décentralisation, la prise de décisions sous formes horizontales, l'intégration d'objectifs sociétaux dans la stratégie économique régionale, l'optimisation du rythme de croissance par la mobilisation des ressources locales, l'intensification des partenariats interinstitutionnels, un accompagnement plus adapté et novateur de l'initiative économique... Il s'ensuit aussi la nécessité de

créer et de promouvoir un cadre favorable de climat des affaires avec des conditions meilleures d'organisation et de professionnalisation des structures d'accueil et l'enlèvement des contraintes

### Des régions plus grandes et aux prérogatives étendues

A l'instar des sept premières régions de 1972, le découpage régional le plus récent au Maroc a donné lieu à la création de nouvelles régions plus étendues dont la superficie moyenne s'élève à près de 59.237 Km<sup>2</sup> contre 44.428 km<sup>2</sup> auparavant. On obtient alors une superficie régionale moyenne qui dépasse la superficie du territoire de la Suisse et équivalente à la taille d'un pays comme le Togo ou le Costa-Rica, la Croatie ou la Bosnie-Herzégovine.

La région de Béni Mellal Khénifra, issue de ce découpage, est d'une superficie de 28.374 km<sup>2</sup>, soit près de 4% du territoire national. Elle correspond à une union du territoire entier de l'ancienne région de Tadla-Azilal et des portions des ex-régions Meknès-Tafilalet et Chaouia-Ouardigha. C'est une région dont la superficie est de la taille de pays comme l'Albanie, le Burundi, le Rwanda ou la Guinée Equatoriale, voire d'une étendue territoriale proche de celle de la Belgique et de l'Arménie. C'est une superficie qui fait plus de 4 fois la moyenne des régions européennes.

En moyenne et depuis 2015<sup>1</sup>, chaque région est formée par plus de 7 provinces et préfectures. La nouvelle région Béni Mellal Khénifra est composée de 5 provinces et 135 communes, dont 16 Municipalités et 119 Communes Rurales.



Sur le plan démographique, les nouvelles 12 régions résultant de ce découpage ont en moyenne 2,8 millions d'habitants contre 2,1 millions dans l'ancien découpage. On compte 70,2% de la population marocaine concentrée au niveau de cinq régions dont la population dépasse les trois millions d'habitants chacune. La répartition régionale de la population totale du Maroc fait apparaître, au premier rang, la région de Casablanca-Settat avec 6.9 millions d'habitants, soit 20% de la population totale du pays. Il lui succède, par

<sup>1</sup> Décret n°2.15.10 du 20 Février 2015, fixant le nombre des Régions, leurs noms, leurs Chefs lieux et les Préfectures et Provinces les composant, publié au Bulletin Officiel n° 6340 du 05 Mars 2015.

ordre décroissant d'importance La région de Rabat-Salé-Kénitra avec une population de 4.6 millions d'habitants (13,5%), la région de Marrakech-Safi avec 4.5 millions d'habitants (13,4%), celle de Fès-Meknès avec une population de 4,3 millions d'habitants (12,5%) et enfin la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima avec une population de 3,6 millions d'habitants (10,5 %). Au niveau des autres régions les parts régionales dans la population totale marocaine varient entre 0,4% pour la région de Dakhla-Oued Eddahab et 7,9% pour la région de Souss-Massa. La présente région de Béni Mellal Khénifra est peuplée de 2,5 millions d'habitants et une densité de 88,9 habitants au Km<sup>2</sup> (6ème rang). Elle se caractérise par une concentration de la population sur une portion modeste du territoire régional dont 65% de zones montagneuses.

Etant donné sa position géostratégique et son rôle de charnière territoriale, cette région se présente en tant que "zone tampon" remplissant le rôle d'interaction entre la partie centrale du Maroc et les régions atlantiques qui constituent les vecteurs véhiculaires de la dynamique globale du Maroc du troisième millénaire. Malgré une situation d'invisibilité de cette nouvelle région sur les plans de la dynamique des grands aménagements structurants et de la promotion des capacités de maîtrise des territoires, elle est pourtant sollicitée à remplir des fonctions cruciales répondant aux besoins de stabilisation des populations et de localisation judicieuse et adaptée des activités agricoles et de leur développement.

### **Des régions moins disproportionnées entre elles et en passe de devenir économiquement fiables**

Le débat entrepris depuis les années 1970, dont celui qui prévalu au cours des travaux de la Commission Consultative de la régionalisation avancée, au sujet de la question du découpage régional au Maroc, de ses fondements et de sa consistance, n'a pas échappé aux tendances centralisatrices traditionnelles. L'attachement à la répartition administratives des provinces à travers le territoire régional a occasionné des discussions et des itérations en direction de la formulation du projet de régionalisation. L'élément force qui a aidé à l'aboutissement du projet retenu résidait dans les piliers de la philosophie de la régionalisation avancée, lesquels tenaient au regroupement des régions en vue de faciliter l'édification d'espaces régionaux aidant à réussir les efforts d'atténuation et de correction des inégalités territoriales, à faire adopter un mode de gouvernance régionale à la hauteur des finalités de la philosophie de la régionalisation avancée. C'est ce qui a marqué les idées, les orientations et les missions forces qui ressortent des dispositions générales et des stipulations du projet de la loi 111-14 promulguée le 7 juillet 2015.

Au fond, la réduction des régions de 16 à 12 offre une nouvelle configuration régionale du territoire national, laquelle présente de nouvelles compositions régionales avec des niveaux de consistance et des degrés d'inégalités interrégionales qui se prêtent à une perception favorisant leur atténuation. En effet, par le nouveau découpage régional à une augmentation de la taille des régions et une restriction statistique des différences entre les nouvelles régions aussi bien en ce qui concerne les grandeurs démographiques qu'économiques. Cela apparaît au niveau de diminution des écarts à la moyenne qui représentera le paramètre de référence. Cependant, il n'est pas généralement écarté que les régions qui n'ont pas connu de modifications profondes par le découpage de 2015, seraient toujours marquées par de grands écarts de richesse interrégionaux. Sur un autre plan, le caractère hétérogène interne de certaines nouvelles régions créées par des assemblages hétéroclites revêtirait une forme plus accrue. A titre d'exemple, la région de Béni Mellal Khénifra qui a résulté d'un assemblage et d'une articulation de l'ancienne région (Tadla-Azilal) aux portions de deux anciennes régions administratives et économiques, a subi la même approche en vue d'en faire un projet d'édification d'un grand espace économique d'avenir.

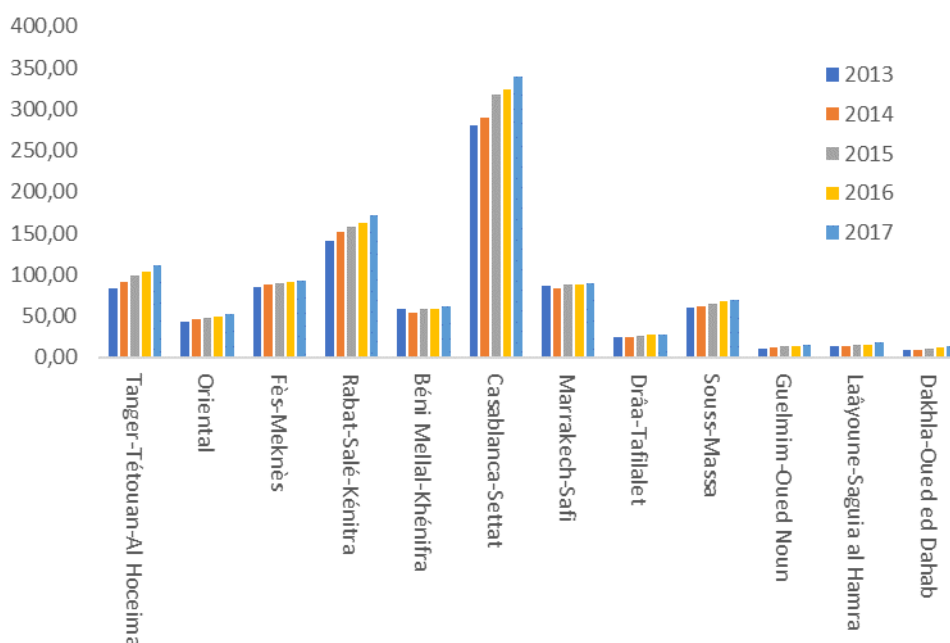


Derrière le choix de construire une région autour du grand périmètre de Tadla, avec des milieux naturels parmi les plus contrastés du pays (montagne/ plaine/ Dir et hauts plateaux), il y a certes des raisons liées aux ressorts historiques du fonctionnement de cette partie centrale du Maroc d'un côté, et des arguments tirés des fonctions que devrait remplir cette région dont la base ou économie productive reste limitée et très peu diversifiée, de l'autre.

Les déterminants à la base des nombreuses dynamiques productives et résidentielles qui sont à l'œuvre dans le cœur de ce Maroc agricole et rural central montrent que les leviers d'action dont disposent ses très disparates composantes territoriales pour favoriser le développement économique et social demeurent modestes, aussi bien pour créer des emplois, garantir les revenus, assurer une dynamique de peuplement des zones décentrées, et améliorer visiblement et immédiatement les conditions de vie des populations des centres urbains en pleine expansion... Les dynamiques en œuvre sur ce territoire (articulation au monde moderne et compétitivité, attractivité, capacité à entreprendre et innover, niveau d'éducation de la population, qualification de la main d'œuvre, maintien de la qualité de l'environnement et du cadre de vie, sécurité) ... s'avèrent modestes. Elles ont besoin d'une grande impulsion.

### Région Beni Mellal Khénifra : région en construction du Maroc Central

En tant que projet d'ensemble territorial, la région Béni Mellal Khénifra est certes porteuse d'une communauté d'intérêts divers localement circonscrits, mais elle couvre aussi les ambitions de retrouver ou de mettre en marche des complémentarités et des solidarités salutaires. C'est là tout l'espoir nourri par la mise en œuvre effective de cette région dont l'édification doit être entourée par une attention soutenue et des soins- interventions de longue haleine.



Graphe : Contribution des régions au PIB entre 2013 et 2017 (en milliards de DH)

Source : HCP

La région de Béni Mellal Khénifra occupe le huitième rang selon l'indicateur PIB régional par habitant en 2017, alors qu'elle était au 6 rang en 2013. En termes de dynamique, c'est-à-dire en termes de rattrapage des régions au niveau du PIB par habitant, sur la période 2013-2017, il ressort du graphique ci-dessus, que le PIB de la région est passé de 59.1 Milliards de DH en 2013 à 61.75 MDH en 2017, soit une évolution de 3% ou un gain de 0.8 Milliards de DH sur une période de 5 ans. En somme, du point de vue création de richesse, la région de Béni Mellal Khénifra a besoin d'efforts supplémentaires devant être déployés par les pouvoirs publics et les acteurs et opérateurs économiques en matière d'intensification des investissements productifs, de valorisation des diverses potentialités de la région et la mise en œuvre et l'accompagnement de projets et d'activités permettant réellement la création d'emplois et de ressources additionnelles à travers les territoires de la région.

En termes de création du PIB en valeur en 2017, la part de la région de Béni Mellal-Khénifra est estimée à 5,8%. Dans le secteur primaire, la part de la région Béni Mellal Khénifra (8.8%) reste en dessous des parts des régions de Rabat-Salé-Kénitra, Casablanca-Settat, Souss-Massa et Marrakech-Safi. Cependant, sa part dans les activités secondaires est en dessous de la moyenne des régions. D'une manière générale, la région de Béni Mellal-Khénifra présente, au cours de la période considérée, des structures économiques dominées d'une manière presque égalitaire par les activités du secteur secondaire (33%) et celles du secteur tertiaire (36%) dans la formation du PIB régional.

Les études comparatives des tendances d'évolution économique des grandes zones et des régions au Maroc, laissent apparaître l'absence d'un processus graduel de convergence économique entraîné par une croissance relativement rapide dans les régions moins développées. On assiste, au contraire, au fait que ce sont les espaces les plus ouverts et les plus intensifs en échanges avec l'étranger qui profitent le plus de l'ouverture progressive de l'économie marocaine.

Pour la région Béni Mellal Khénifra qui se situe au sixième position depuis 2013 en termes de création des valeurs ajoutées, en revanche son classement en terme de PIB/tête s'est dégringoler à la huitième place en 2017 contre la 6e place en 2013. C'est dire ici que le poids démographique de la région (7,5% de l'ensemble de la population du Maroc en 2014) surpasse légèrement son poids économique (moins de 7% du PIB national). La raison tient ici à la position géographique de cette région carrefour qui en fait une région réceptacle momentané pour une bonne proportion des mouvements migratoires de l'est et du sud-est du pays, entre autres zones.

# Chapitre 1

## Rappel des principaux résultats du diagnostic territorial stratégique

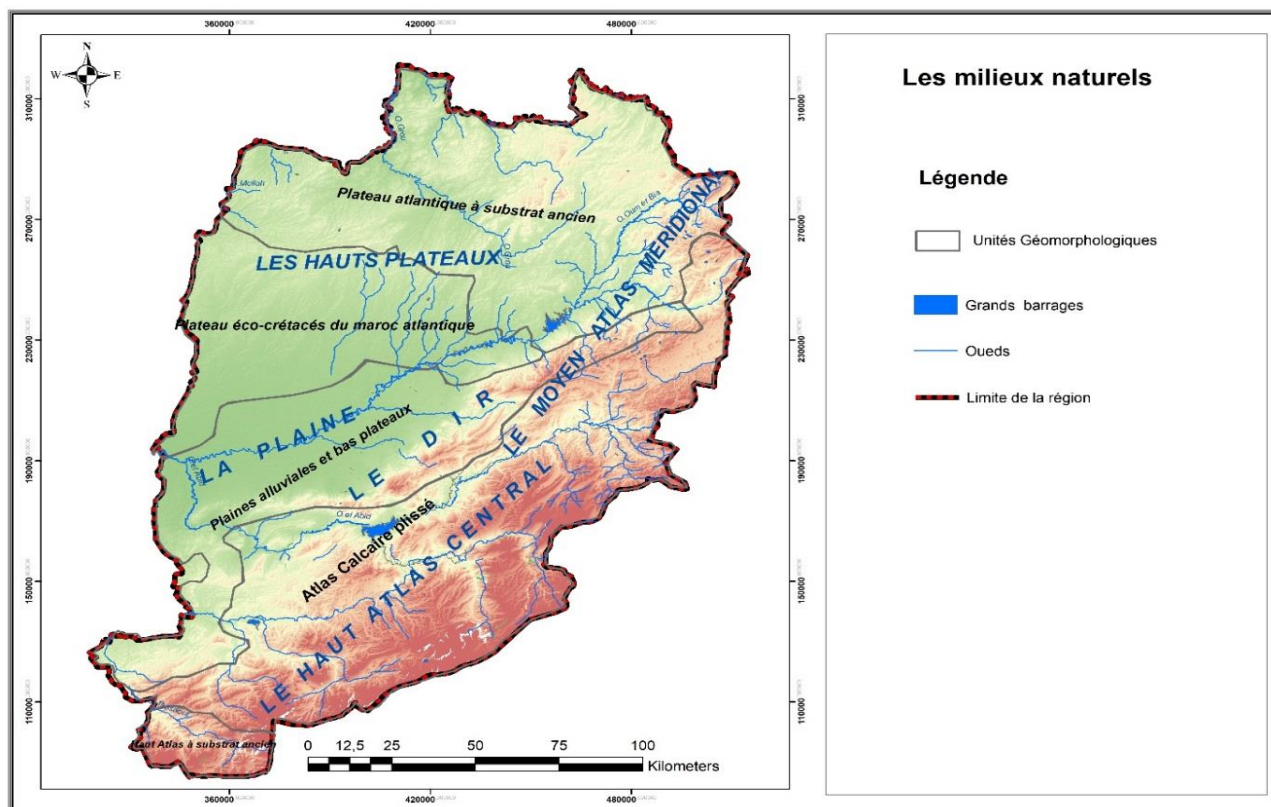
Le diagnostic territorial stratégique est une analyse de la réalité régionale destinée à éclairer la vision et orienter l'action. Il est censé aider ainsi à identifier les enjeux majeurs de la promotion du territoire régional en fournissant des explications sur l'évolution du passé et des appréciations sur l'évolution future, sur la base du recueil ordonné et systématique de données quantitatives et objectives, mais aussi de données qualitatives. Le diagnostic territorial stratégique est un véritable outil d'aide à la décision. Pour être enrichi et approfondi, le travail de recueil et d'analyse de données objectives (statistiques, approches prospectives et cartographiques...) doit être confronté aux visions et aspirations multiples et non uniformes des différents acteurs de la région. Une telle démarche permettrait de dresser le portrait le plus actuel possible de l'économie de la région BMK, en scrutant les transformations majeures engagées depuis deux décennies tout en prenant en compte les spécificités locales majeures pour esquisser les projets d'aménagement.

### Une région d'avenir par sa centralité, ses potentialités et son riche environnement naturel

Du diagnostic territorial de la Région de BMK ressort un fait de taille pour cet ensemble régional en formation, voire en phase préliminaire de construction : son positionnement géographique lui confère une centralité susceptible de l'enrichir en termes d'intensification des flux économiques et de développement de couloirs d'échanges. BMK s'affirme ainsi comme une région d'avenir, dotée de grands potentiels en attente de valorisation afin de faire jouer à plein les fonctions de zone charnière, jonction entre les espaces dynamiques du littoral et les vastes territoires de l'intérieur du royaume. Sur le plan naturel et physique, cette position centrale traduit une bifurcation entre la vaste plaine du Tadla, les chaînes de l'Atlas, ses piedmonts ou Dir et le haut plateau dit Meseta marocaine. Sur un plan communicationnel, une position stratégiquement centrale dans le Maroc de l'intérieur entre les deux grandes villes impériales : Fès et Marrakech et les capitales administratives et économiques du royaume : Rabat et Casablanca.

Le potentiel de développement et de rayonnement de la région est tangible. Il interroge l'avenir : Comment inscrire BMK dans son environnement national et favoriser son fonctionnement avec les régions voisines ?

L'analyse des composantes territoriales des quatre grands ensembles naturels fait ressortir de grands contrastes géographiques, que ce soit au plan du relief ou de la diversification des sols ou encore de la variabilité spatiale des précipitations et des températures. Mais les différenciations spatiales de cette région résultent aussi de facteurs très divers : héritages historiques, administratifs (maillages territoriaux), différences de capacités de développement, dotation en ressources de tout type.



Carte 1 : Les milieux naturels de la région Beni Mellal Khénifra

Jonction entre les espaces du littoral et les chaînes de l'Atlas, c'est aussi le lieu de naissance des principaux cours d'eau qui alimentent les plaines côtières. Disposant d'un couvert végétal naturel riche et varié, BMK est une zone complexe d'une grande diversité de point de vue physico- géologique. Il en résulte plusieurs atouts économiques importants sur fond de conditions naturelles avantageuses : **i)** espace de grande richesse géologique et biologique ; **ii)** réserve importante de ressources en eau et de contribution à la production d'énergie ; **iii)** très larges potentialités d'extraction des phosphates et minerais commercialisables ; **iv)** premier périmètre irrigué du Maroc en étendue (fertile Tadla) ; **v)** territoire à fortes potentialités touristiques latentes... Toutefois, pour cette région jouissant d'un environnement naturel parmi les plus riches du Maroc, il y a un pendant porteur d'enjeux environnementaux problématiques.

La région de Béni Mellal Khénifra se caractérise par une centralité géographique qu'il convient de valoriser et de conforter vu sa situation d'entrée et de jalon vers les profondeurs du pays, et vu qu'elle détient un potentiel de restructuration et de développement territorial prometteur. C'est un potentiel constitué d'un cadre naturel et paysager notable et distinctif grâce à un environnement riche en composants tels que les sources et les plans d'eau et les massifs à couvert végétal et forestier diversifiés. Ces composants représentent des repères identitaires d'un grand territoire, presque vierge, non encore marqué profondément par les phénomènes de la métropolisation et de l'urbanisation excessive. Autrement dit, le territoire régional de caractère fort paysager possède des opportunités intrinsèques valorisables et permettant de développer des produits du terroir et occuper une place importante dans le domaine des cultures bio qui sont de plus en plus en vogue. Autant d'atouts servant de leviers pour le développement d'activités touristiques qui ne seraient que grandement rentables par l'association étroite et l'intégration des richesses patrimoniales et culturelles qui illustre les traits identitaires du territoire régional.

Ainsi plusieurs éléments, témoins du caractère naturel profondément préservé des composantes territoriales, pourraient être mis en valeur. Mais comme zones d'activité en mutation, les différentes

composantes territoriales de la région BMK auraient intérêt à veiller sur le renforcement de leur "vocation d'éco – agriculture" face aux formes de vulnérabilité des milieux naturels et aux risques de dégradation, d'impact paysager et de pollution des espaces extérieurs. Dès lors, les atouts agricoles de la région doivent être promus dans le cadre d'une agriculture renouvelée, à la fois intensive et non polluante, et des concepts et programmes d'éco-agriculture, d'agriculture raisonnée, d'agroécologie... La valorisation du capital naturel régional doit s'effectuer en veillant sur la préservation des ressources naturelles composant ce capital et ce en prévenant tous actes ou risques de dégradations environnementales portant atteintes aux opportunités de croissance et de bien-être pour le moyen et le long terme. Il s'agit de se munir de capacités fortes et effectives d'un contrôle raisonnable du développement régional axé sur l'intensification de l'agriculture et l'exploitation extensive des ressources naturelles.



Il y a tout un risque à ce que la position et l'attractivité de la région BMK restent « en décalage » par rapport à ses potentialités et ses atouts stratégiques, particulièrement l'étendue et la très consistante diversité de son espace géographique, à proximité de l'axe stratégique Rabat-Casablanca. De création récente, l'activité industrielle contribue à hauteur de 0,01% des exportations industrielles, 1% de l'effectif total employé, 1% de la production industrielle et 1% des investissements. La région ne dispose pas d'un tissu consistant d'industries de transformation et les effets d'entraînement liés à la transformation de la très riche et diverse production agricole, qui constitue son principal atout, profitent pour une large part aux régions avoisinantes, notamment le grand Casablanca. Pourtant, l'identification de potentialités valorisables et porteuses d'avenir concerne les divers secteurs d'activité économiques, conventionnels ou émergents. BMK possède un climat et une diversité de milieux naturels spécifiques qui ont contribué à l'épanouissement d'une biodiversité

exceptionnelle et bien souvent typique de la région. Elle se caractérise en outre par une forte identité rurale avec 11% de la superficie agricole utile nationale, 15% de l'espace irrigué au Maroc, 13 % de la production céréalière, entre 10 % ( bovins) et 15% (ovins et caprins) des effectifs globaux du cheptel, 18 % de la production laitière nationale une contribution de taille à la production de semences sélectionnées (30%), des contributions prépondérantes à des cultures à haute valeur (production oléicole, betterave sucrière, niara, légumineuses,...., agrumes, rosacées,.....). Bref, la région dispose d'un secteur agricole doué de grandes potentialités dont des ressources en eau de surface (10% du potentiel national mobilisé) et souterraines (13% du potentiel national) mobilisées par une infrastructure hydraulique régionale consistante (15 grands barrages sur 140 au niveau national), et un système de transfert d'eau bien rôdé. Globalement, la région détient la capacité de 3,5 milliards de mètres cubes, permettant l'irrigation de près de 500.000 ha. Aux largesses du climat et aux grandes possibilités d'irrigation, s'ajoutent des traditions paysannes et leurs retombées en termes de dextérités et savoir-faire agricoles.

BMK s'avère ainsi d'une très grande richesse écologique et paysagère attachée à des espaces naturels (forêts, landes, zones humides) et/ou agricoles diversifiés et spécifiques à la région et à son chevelu hydrographique relativement dense. L'objectif de développement équilibré du territoire se heurterait à l'intensité des pressions croissantes sur les paysages et la biodiversité, et plus généralement sur les ressources naturelles. Une bonne part de ce qui constitue l'identité régionale étant inscrite dans les paysages.

La mosaïque de sous- espaces, banals ou exceptionnels, participerait, avec sa culture, à forger l'identité BMK en offrant une richesse écologique exceptionnelle et une grande diversité de paysages. De par ses nouvelles prérogatives, la nouvelle entité régionale assume donc une responsabilité particulière, quant à la préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité. D'un autre côté, si la zone de plaine paraît plus « ordinaire » du point de vue écologique, la grande nouvelle région renferme aussi des milieux naturels et une biodiversité tout aussi importante dans ses forêts couvrant près d'un million d'hectares, ses zones humides et enfin son réseau de cours d'eau si précieux pour l'irrigation, la reconstitution des nappes et l'approvisionnement des centres urbains. Sur cette partie intérieure du territoire, les problématiques de dégradation seraient plutôt associées à l'intensification de l'agriculture et aux poussées de l'urbanisation. Le diagnostic territorial a bien attiré l'attention sur trois principales pressions et contraintes environnementales dans la région (héritage minier de cette région, mode d'exploitation « moderne » extensive et anarchique des ressources et étalement intempestif des tissus urbains).

À moyen terme, l'avenir du territoire régional resterait hypothéqué par l'effort qui serait déployé pour prévenir et contrecarrer tout phénomène de destruction et de dégradation du patrimoine naturel. En dépendent aussi bien les acquis en ressources naturelles que les aspirations à l'amélioration de la qualité de vie et plus largement l'adaptation au changement climatique ou encore la rénovation et la modernisation de la gouvernance, incluant des raisons éthiques et esthétiques de protection de la nature. En plus des risques de destructions et modifications dégradant les fonctions du substrat naturel et provenant progressivement de l'intensification des activités productives et résidentielles, spontanées et souvent inconscientes, se profile une source majeure de l'érosion de la biodiversité avec l'arrivée et la prolifération d'espèces invasives pouvant gravement nuire aux écosystèmes autochtones. Il importe d'avoir conscience des limites écologiques de la région non dans l'absolu, mais des limites qu'impose l'état actuel de l'usage des techniques et de l'organisation sociale d'une part, ainsi que de la capacité de la biosphère de supporter les effets de l'activité humaine, productive et résidentielle, de l'autre.

La base économique régionale étant agricole, les enjeux environnementaux majeurs de la région se résument en la prise en compte des grandes pressions sur les ressources hydriques et les espaces agricoles. S'y ajoutent aussi, au titre des priorités de la bonne gouvernance régionale, le renforcement des dispositifs

pour combler le retard par rapport aux objectifs de référence (normes nationales...), et la mobilisation de l'administration régionale pour renforcer et appliquer les protections réglementaires (classement, inscription) de sites emblématiques naturels ou liés à un patrimoine bâti historique. De nombreuses actions concertées et cofinancées entre collectivités locales concernées peuvent contribuer aussi à la mise en valeur ou la reconquête des paysages et sites naturels : préservation d'espaces publics liés à l'eau, sauvegarde des flancs des forêts victimes de l'érosion. La préservation et la valorisation des atouts paysagers régionaux doit également s'inscrire fortement dans tous les démarches et outils de planification et d'aménagement du territoire, à toutes les échelles, de la prise en compte des grands paysages à la qualité du bâti et de l'extension des tissus urbains.

### **Une région au croit démographique modeste et au bilan migratoire tendanciellement déficitaire**

La population de la région représente près de 7,5% de l'effectif global de la population marocaine sur 4% de la superficie totale du pays. C'est une région de taille moyenne en comparaison avec les 11 autres régions du pays. Somme toute, elle occupe le 6ème rang au niveau national dans le classement des régions selon leur poids démographique. Les faibles taux d'accroissement annuels intercensitaires des périodes 1994-2004 et 2004-2014 sont dus principalement à l'exode rural et à la migration vers l'extérieur de la région. C'est que la région et ses composantes provinciales connaissent des soldes migratoires négatifs : les effectifs des départs des habitants de la région sont supérieurs à ceux des populations qui y atterrissent.

D'assez nettes disparités interprovinciales des densités de population sont à relever au profit des provinces de Fquih Ben Salah, Khouribga et Béni Mellal. Les communes les plus étoffées en termes de population relèvent pour leur majorité des zones de plaine, du plateau des phosphates et du DIR. Toutes choses égales par ailleurs, le poids démographique de la province de Béni Mellal, qui la classe au premier rang régional concernant les effectifs de population, enregistrerait une poursuite d'augmentation (de 21,8% en 2014 à 23,9% en 2044). Le taux d'urbanisation de la région resterait relativement modéré puisqu'il passerait vraisemblablement de 49,1% en 2014 à 57,3% en 2044. Néanmoins trois provinces sur cinq affichent des taux d'urbanisation dépassant celui observé au niveau de la région, la ruralité caractérise surtout la province d'Azilal (près de 82%) et dans une moindre mesure celle de F. Ben Salah (59%). Trois provinces dont la population totale représente 58% de la population de la région, concentrent les trois quarts de la population urbaine. Cependant, l'évolution des effectifs urbains s'accompagne d'un exode rural consistant dont la région ne retient qu'une partie. La région éprouve une migration intense des communes rurales vers les villes de la région et des flux migratoires non négligeables à destination des autres régions du Royaume et de l'étranger. Durant la période intercensitaire 2004-2014 et par rapport à l'intervalle 1994-2004, les taux d'accroissement annuels moyens des effectifs de la population rurale ont connu une dégradation pour la région et pour trois de ses composantes provinciales de montagne, avec Khénifra en tête où l'ampleur de la baisse se fait de plus en plus inquiétante...

La région connaîtrait un taux d'accroissement annuel moyen au cours de la période 2014-2044 de l'ordre de 0,4%. La pyramide des âges est large à la base sous l'effet conjugué d'une natalité élevée et d'une mortalité infantile apparemment faible. Bref, la synthèse des enjeux démographiques impose de conclure que le profil démographique s'avérerait problématique pour cette région en plein centre du pays. Les résultats des tendances avérées de peuplement, de croit ou de dépérissement résidentiel, accompagneraient et refléteraient l'accentuation des disparités de développement qui vont aiguïser la poursuite de dépopulation de certaines zones et l'accentuation de la tendance à la concentration notoire sur d'autres. Bref, un bilan

démographique mu par une tendance à la décélération progressive et un bilan migratoire négatif pour l'ensemble de la nouvelle région BMK.

Le principal signe de dynamisme résiderait dans la forte proportion de personnes potentiellement actives (15 à 59ans) qui est de l'ordre de près de 61% de la population régionale totale. D'où une série de conséquences pour les préoccupations de l'emploi et des actions de régulation du marché de travail au niveau régional. De même, la tendance au renforcement de la proportion des ménages urbains se solderait par une pression grandissante en matière de charges d'équipement de gestion des villes et centres urbains, et plus globalement sur la politique du logement au niveau de la région. A l'horizon 2044, près de 58% de la population résiderait dans des localités urbaines de la région. A ce genre de charges sociales, s'ajoutent celles inhérentes au vieillissement de la population, avec toutes les actions et les infrastructures de prise en charge, principalement dans les provinces où l'urbanisation irait croissante et incontrôlable.

### **Une région manifestement sous-équipée en infrastructures et équipements structurants**

Vu les conditions géomorphologiques et climatiques de la région Béni Mellal- Khénifra (zones de montagne, enneigement, pluie, etc.), elle n'a pas encore pu bénéficier d'infrastructures de transport suffisantes et performantes, et donc n'a pas pu être dotée d'une structuration des territoires et des grands équipements qui contribuent au soutien d'un développement territorial. Par conséquent, de telles conditions ne favorisent pas aisément les communications inter et extra région, mais les rendent pénibles.

Par ailleurs, le réseau ferré reste limité à une liaison traversante et sans maillage, le transport aérien via l'aéroport existant ne connaît pas une évolution significative. En plus, n'ayant pas de façade maritime, les échanges de la région s'effectuent par la route qui demeure le premier, voire l'ultime, support.

Le réseau routier d'intérêt national et international traversant la région (autoroute, réseau national structurant et nouvelles voies express...) n'y assure pas significativement des liaisons internes et ne contribue pas à promouvoir son rayonnement et sa capacité de compétition.

Le territoire régional est desservi par un réseau routier constitué juste par les RN8 et RN11 ainsi que des routes desservant les grands centres dans la province de Fquih Ben Saleh (Souk Sebt, Oulad Ayad...) et ceux de la province de Khouribga (Bejaâd, Oued Zem, ...), alors que l'étendue des vastes communes rurales et zones de montagne, notamment dans les provinces d'Azilal et Khénifra souffre d'enclavement parfois sévère.

Pour mieux articuler BMK aux régions voisines et assurer de meilleures relations avec le reste du pays, de vigoureuses interventions ont certes été menées à l'instar de la construction de l'autoroute Casablanca-Béni Mellal, l'aménagement de la portion de la RN8 entre Khénifra et El Kalaâ des Sraghna... Bref d'importantes réalisations dont le rôle effectif demeure tributaire de la création et du renforcement des liaisons destinées à améliorer l'intégration régionale en perspective d'un degré de connexion plus profond à l'autoroute actuelle (centre atlantique dynamique) et plus rapide avec les régions voisines de Marrakech-Safi et Fès-Meknès.

L'accessibilité étant un marqueur du rayonnement des territoires, l'accessibilité régionale pour BMK demeure inférieure au niveau national, même si les interventions menées par le Programme National des Routes Rurales ont permis de l'accroître par des opérations de construction et d'aménagement de tout un réseau routier capillaire. Avec 7,5% du réseau routier au niveau national et 85,8% du réseau régional de routes revêtues, les problématiques de desserte et de désenclavement se posent avec acuité au sein de cette région. Si le réseau routier de la région se caractérise par une densité spatiale (130 km/1000km<sup>2</sup>) supérieure à la moyenne nationale (80km/1000km<sup>2</sup>), sa disponibilité appréciée par la densité sociale



(1,45km/1000habitants) demeure inférieure à la moyenne nationale (1,9 km/1000hts).

Lors de ces dernières années, et bien que consistant, l'effort d'amélioration de l'état du réseau routier en général et du réseau de routes rurales dans certaines zones éloignées ou situées dans les zones de montagne, primordiale pour améliorer les conditions de vie des populations de la région en leur assurant un meilleur accès aux services et équipements de base (administrations territoriales, souk, écoles, centres de santé,...), n'arrive pas à combler les déficits et à rompre l'isolement géographique dans lequel se trouve une bonne portion de l'espace régional du fait des conditions naturelles et/ou de l'organisation des voies de communication. Hormis les zones à relief difficile et à faible densité sur près/ plus de 60% du nouveau territoire régional, seule une portion réduite de ce territoire est traversée par des routes structurantes qui participent au bon aménagement et assurent sa bonne desserte.

Pour que la région BMK réussisse le processus de recomposition territoriale à l'œuvre depuis sa constitution en tant que nouvel ensemble territorial, il importe de compléter et prolonger les effets bénéfiques de l'autoroute reliant Béni Mellal à Casablanca et des deux axes principaux composés de la RN8 et de la RN11 et autres bretelles expressives. Cela impose de repenser le maillage routier pour l'adapter aux finalités de la nouvelle conception du développement et de la promotion des différentes composantes territoriales (qui sont de nature hétérogènes et anisotropes) ainsi que leur desserte par une offre de transport diversifiée et régulière. Et cela exige également l'ouverture du cadre de la décision publique en matière d'infrastructure routière et de communication aux nouveaux acteurs territoriaux, et donc la recherche de formules de financement conséquentes.

BMK constitue un terrain de réflexion et de recherche tout à fait exemplaire pour apprécier ce rôle que continuent de jouer les anciennes infrastructures de transport. Il s'agit en effet d'un territoire ambivalent, unifié par la volonté du nouveau découpage, mais fracturé par la discontinuité physique majeure qu'il représente, mettant à distance ses quatre sous-régions radicalement différentes par les modes d'occupation et d'aménagement, relevant en outre de trois anciennes régions.

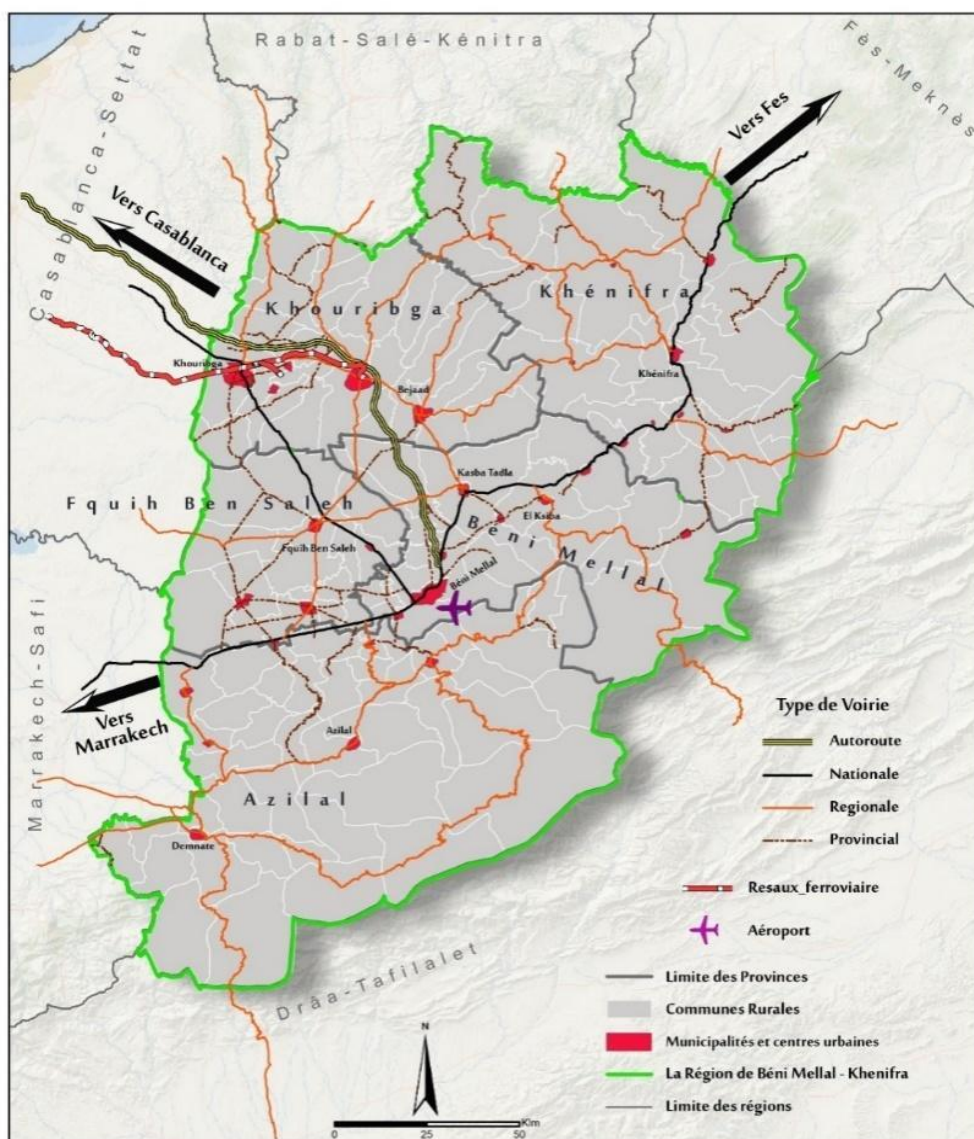
En compatibilité avec les principes de la régionalisation avancée, la promotion territoriale régionale doit être mise en œuvre et soutenue dans un cadre adéquat d'une politique des transports et de l'aménagement du territoire revêtant une forme généralisée au niveau national au moyen du processus d'actualisation du Schéma national d'aménagement et de développement du territoire et l'élaboration des SRAT des douze nouvelles régions. Au même titre, il y a lieu de satisfaire la pression sociale revendiquant la liaison des zones et communes rurales enclavées afin qu'elles puissent bénéficier des apports socio-économiques de l'infrastructure. C'est dire que la région de Béni Mellal Khénifra doit inscrire parmi ses priorités l'ancrage de l'évolution à moyen et long termes du réseau routier en tant levier principal aussi bien en amont qu'en aval des activités socioéconomiques régionales.

Le développement du réseau routier classique (et du réseau ferré) puis du réseau autoroutier était essentiellement le fait direct de l'Etat et rarement des collectivités locales. Le maillage routier de la région s'est organisé en fonction des contraintes du relief, mais aussi de contraintes techniques désormais désuètes. Le modèle de départ du développement du réseau routier se trouve ainsi remis en cause dans sa morphologie, ses fonctions et modalités de réalisation. Les valeurs de référence du développement régional escompté sont un élément clé de la nouvelle conception de l'espace régional BMK qu'ont les Pouvoirs publics et par conséquent de la façon dont ils vont l'utiliser, l'organiser en mettant au point des mesures conséquentes de politiques de transport et de mobilité au sein du SRAT et PDR.

Ces mesures doivent parer à l'état de la chaussée et à sa largeur, programmer la généralisation du revêtement des routes, rattraper ou remplacer les ouvrages dégradés, fluidifier et améliorer la circulation

routière partout sur le territoire régional, élaborer un agenda précis pour s'attaquer au problème de l'enclavement en zone de montagne, renforcer les capacités et les fréquences de trafic aérien vers l'aéroport régional, faire progresser les conditions du transport rural en luttant contre la prédominance du transport informel...

L'isolement des zones rurales est une ligne directe vers la pauvreté. L'accès aux services de santé, à l'éducation, à l'emploi, à l'eau et aux services énergétiques tout comme aux marchés et aux activités civiques et culturelles, peut s'avérer très difficile du fait des distances à parcourir, de l'état des chemins ou des routes et des modes de transport qui prévalent dans la région. Le manque d'accès des populations rurales aux services essentiels est alors bien souvent un verrou enfermant les ménages dans l'extrême pauvreté. L'amélioration des conditions d'accès des populations rurales aux services essentiels est un catalyseur qui faciliterait la réalisation des objectifs de l'intégration régionale. Les centres urbains connaissent aussi quelques problèmes liés au besoin d'extension du réseau d'eau et d'électricité et de transport aux périphéries et au milieu rural avoisinant. Ces difficultés d'extension du réseau sont liées soit à la dispersion de l'habitat, soit aux contraintes du relief accidenté et autres causes de l'enclavement spatial.



Source : ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau - Elaboration : Groupement SUD – Anzar

Carte 2 : Réseau routier de la région Beni Mellal Khénifra

La situation actuelle de la région, telle qu'elle ressort du diagnostic territorial stratégique, fait ressortir l'urgence de s'attaquer aux causes de l'enclavement pour certaines zones et le besoin d'élargir le degré d'accessibilité pour l'ensemble de la région. L'approche économique du développement régional de BMK doit parer à toute déficience des infrastructures pouvant retarder les chantiers du progrès régional. Du point de vue de la décision politique, l'entité régionale est appelée à se doter des moyens d'intervention en faveur de la modernisation et gestion du réseau de transport, dans la recherche de cohésion territoriale des zones enclavées au sein de la région et du raffermissement de l'intégration de l'ensemble de la région dans son environnement national.

Le rattrapage du déficit ou lacunes en équipements et infrastructures est appelé aussi dans les domaines de la formation- éducation. Au sein de cette région, le diagnostic relève une insuffisance des établissements et/ou une surcharge des salles sur fond de disparités notoires entre provinces. Celles de Béni Mellal et Khouribga étant relativement les mieux équipées et reçoivent le plus grand nombre d'élèves. Parmi les indicateurs critiques dans la région, il y a lieu de parer en toute urgence : **i)** au taux d'analphabétisme supérieur à celui des moyennes régionales et nationales pour les provinces d'Azilal, Fquih Ben Salah et Khénifra, **ii)** au phénomène de décrochage scolaire dont le taux est supérieur à la moyenne nationale pour les provinces d'Azilal, Béni Mellal et Fquih Ben Salah, **iii)** au taux de décrochage largement inférieur à la moyenne nationale pour les provinces de Khénifra et Khouribga.

Le sous-équipement est également manifeste, voire criant en matière d'équipements sanitaires. La région BMK doit élaborer une politique de rattrapage visant à combler les disparités interprovinciales en infrastructures sanitaires pour parer à l'apparente concentration des équipements dans les provinces de Béni Mellal et Khouribga. Dans le domaine de l'encadrement sanitaire, un grand effort s'avère indépensable. Le diagnostic territorial a du reste récapitulé la situation régionale de sous-encadrement fort critique en relevant le ratio de 1 médecin pour 5055 habitants et 1 infirmier pour 1694 habitants dans le secteur public, bien loin de la moyenne nationale (1 médecin pour 4040 habitants et 1 infirmier pour 1339 habitants).

**Une région à base économique régionale modérément diversifiée mais à composantes non articulées et dépourvues d'effets engendrant une valeur ajoutée croissante.**

De par ses atouts, consistants et diversifiés, la région de Béni Mellal Khénifra est appelée à gagner le défi du développement régional durable.

D'un point de vue strictement économique, ce sont les capacités de production agricole adossées à de grands atouts naturels et humains qui font la richesse de la région et constituent son premier potentiel d'avenir : près d'un million d'hectares dont plus de 20 % en irrigué. La superficie régionale exploitée est allouée certes à différentes spéculations, toutefois celle que se réservent les cultures de céréales atteint une proportion envahissante (plus de 60%) pour des raisons de tradition culturelle fondée sur le besoin vital de sécurité alimentaire et vivrière. En effet, BMK assure aux environs de 13% de la production annuelle nationale de céréales. Sur toute cette ample superficie, une bonne part de la production des céréales est réalisée en Bour favorable, mais demeure tributaire de la pluviométrie. Le recours à l'irrigation épisodique, voire partielle, mobilise une bonne part du dispositif de l'infrastructure hydraulique régionale pour une spéculation à plus faible valeur commerciale, comparativement aux usages en arboriculture ou en maraichages.

En sus de sa grande part dans la production de céréales et de légumineuses, la région BMK se distingue par

des parts non négligeables dans les productions sucrière (26%), oléicole (34%), agrumicole (14%), de semences sélectionnées (30%) et de lait (18 %) et de nombre de spéculations fruitières... Sa part en matière d'élevage est également consistante (entre 10 et 15%). Il importe donc de **repenser les choix de l'allocation de l'eau agricole et donc d'engager la rationalisation des usages, les pratiques vertueuses, une meilleure gestion quantitative de l'eau, dans une organisation volontariste, et multi-partenaire.** Il importe de définir un moyen toujours utile de régulation des prélèvements et des affectations, à partir d'un constat partagé sur les solutions alternatives.

Dans toute stratégie régionale visant la promotion de l'agriculture et de l'élevage, la protection des ressources hydrauliques et forestières doit primer et leurs modes d'affectation doivent être sans cesse réajustés. De nouvelles perspectives de répartition de la ressource en eau entre les besoins d'irrigation doivent être arbitrées, en fonction des réalités des volumes disponibles et des options en matière de volumes prélevables. Dans une démarche responsable permettant la satisfaction des principaux usages de l'eau dans la région, une réponse globale, intégrant le changement climatique, précédée d'une étude fiable sur les prochaines évolutions de la déclinaison régionale du Plan Maroc Vert est la voie indiquée pour garantir les conditions d'un développement pérenne de la région. C'est le souci de préservation de l'équilibre écologique qui soutiendrait la valorisation des atouts agricoles à travers l'élargissement des périmètres irrigués, l'introduction et l'utilisation efficace de nouvelles techniques de production et de nouvelles stratégies de mise en valeur de la SAU et des mesures d'encouragement des investissements dans les différentes filières agricoles à forte valeur ajoutée.

La nouvelle stratégie régionale dans le domaine de l'agriculture, tout en restant en concordance avec les options actualisées du Plan Maroc Vert, est appelée à préparer et à proposer des marchés alternatifs réels. Trois orientations essentielles ont été privilégiées par le Plan Agricole Régional, à savoir l'irrigation, la valorisation du produit agricole et celle des zones montagneuses. Sur un panier de 110 projets initiés à l'horizon 2020, au profit d'environ 100.000 agriculteurs, 34 concernent le Pilier I du PMV (développement d'une agriculture moderne à haute productivité ou à forte valeur ajoutée : lait, viandes rouges et blanches et céréales en Bour favorable) et 76 le Pilier II (développement des projets agricoles économiquement viables, soutenus par l'Etat au niveau des zones marginales) et ce, pour un montant global de près de 10 milliards de Dh.

Il est du devoir de tous les acteurs concernés et impliqués au niveau de la région de Béni Mellal Khénifra (région, chambres d'agriculture, établissements publics territoriaux de bassins, des associations et fédérations du monde agricole, etc.) de veiller sur l'évaluation des résultats obtenus au niveau de chacun des piliers et de leur impact sur les agriculteurs et les populations de la région. Ce processus doit conduire naturellement à un réajustement des piliers conçus pour la valorisation/ modernisation de l'agriculture marocaine et donc régionale, voire une réadaptation en fonction des besoins du marché, mais aussi en suivant l'évolution des capacités à mobiliser les réalités régionales (géo-hydrauliques, économiques et institutionnelles) et des contraintes et attentes exprimées aux niveaux local et régional. Les modes de gouvernance en la matière doivent être le résultat d'une symbiose des perceptions, conceptions et visions assimilées et d'émanations des niveaux locaux, régionaux et centraux.

L'augmentation raisonnée et durable de la production agricole au niveau de la région ne dépend pas de la seule extension des superficies cultivées et de l'adaptation- reconversion tirant bénéfice des recommandations du Programme National d'Economie d'Eau en Irrigation (PNEEI), pour plus de reconversion vers l'irrigation localisée et le bannissement des gaspillages du mode d'irrigation gravitaire. Elle devient certes redevable à la capacité à mener à terme des projets d'aménagements hydro-agricoles visant la reconversion collective vers l'adoption de l'irrigation localisée, mais elle resterait principalement tributaire

du réajustement opéré en matière de choix de spéculations porteuses sur les marchés national et international, sur la base d'une promotion habile des produits du terroir de la région.

L'évolution de l'agriculture dans la région n'est pas allée dans le sens de faire du Tadla un foyer de l'industrie agroalimentaire.

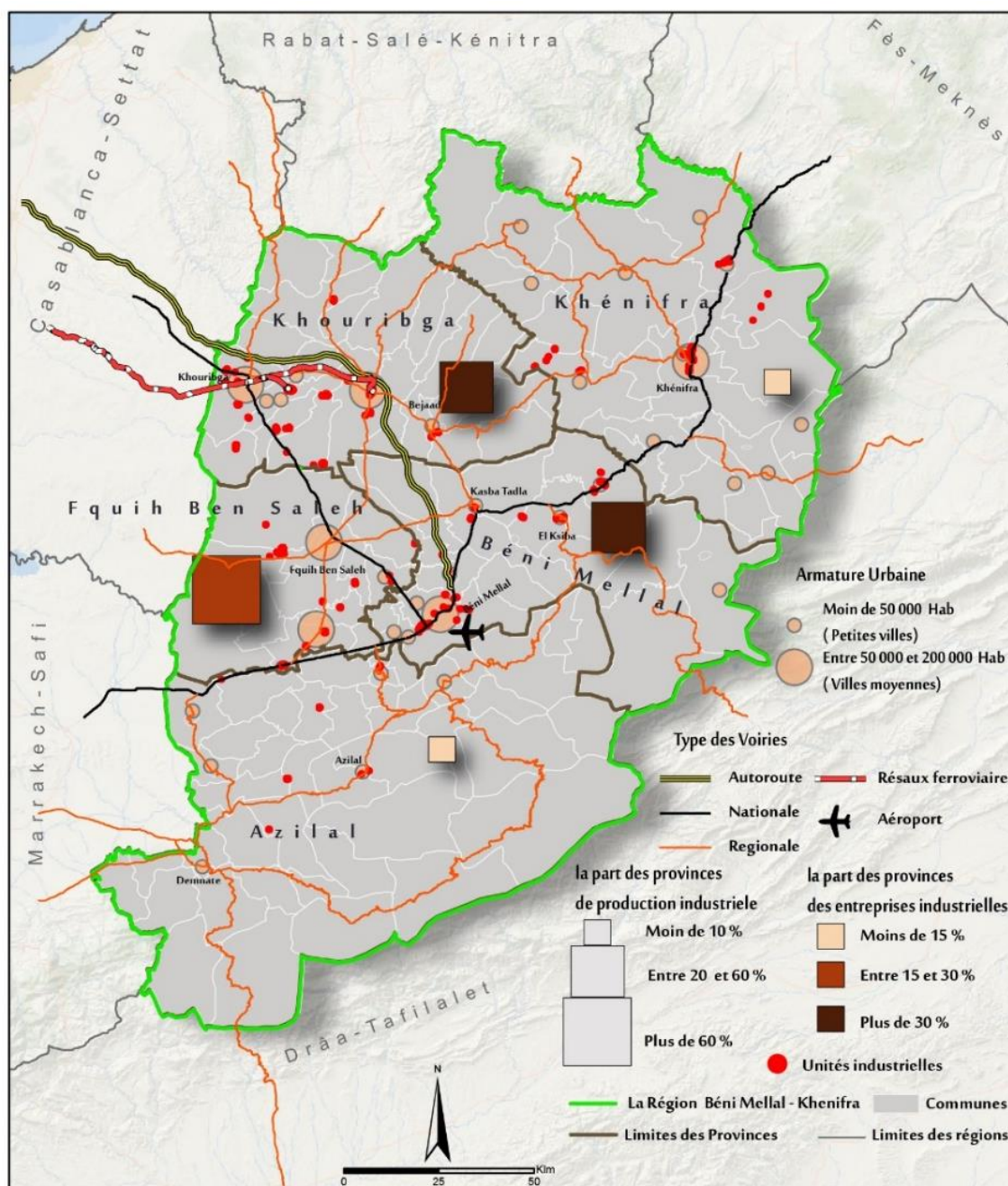
Principal débouché du secteur agricole, l'industrie agroalimentaire représente, près du tiers de l'industrie nationale. Ce secteur mobilise quelques 150.000 emplois directs et une valeur ajoutée de 30 milliards de dirhams et nourrit une bonne proportion des exportations. Mais l'implantation des unités du secteur agroalimentaire est l'apanage des grandes villes et de quelques régions. Dans la région BMK, l'intégration entre l'amont productif agricole et l'aval de la transformation agroalimentaire demeure modeste, voire dérisoire au regard des quantités de matières premières générées. Le degré de transformation des produits agricoles dans la région s'avère insignifiant en dehors de la production de sucre et du lait. De création assez récente, le tissu industriel est marqué par une nette concentration à l'ancienne province de Béni Mellal (plus de 56% des entreprises industrielles) suivie de la province de Khouribga (31%), avec une timide délocalisation perceptible à travers la présence de certaines unités ici ou là dans la région.

Malgré la forte dépendance de l'industrie régionale de la transformation des produits agricoles, la relation agriculture/industrie s'avère très lâche. Si les performances de l'agriculture régionale dépendent pour une bonne part des aléas climatiques, sa capacité de production agricole dégage un surplus substantiel dont la valorisation est étroitement liée à la mise en œuvre des différents stades et degrés de la transformation industrielle. Que ce soit en irrigué et Bour favorable, la vaste SAU de la région est forte d'une richesse en systèmes agro-climatiques. Ce qui permet à la région BMK de produire une très large gamme de produits agricoles et de disposer d'un potentiel impressionnant de reconversion et d'une base ou plateforme de transformation et d'industrialisation. Toutefois, parmi les secteurs de première transformation des produits agricoles (meunerie et dérivés, corps gras, conserveries de fruits et légumes...), ce sont trois unités de transformation du lait (province F. Ben Saleh) et une raffinerie de sucre (plus de 20% de la production sucrière nationale- usine SUTA au site d'Oulad Ayad) qui y sont bien présentes. La nature des unités industrielles implantées dans la région en a fait que le produit final (produits de la parachimie, matériaux de construction, produits laitiers, activité mécanique...) est destiné presque exclusivement au marché local.

Des facteurs d'amélioration de l'attractivité de la région pour les entreprises industrielles (autoroute, aéroport, université et écoles professionnelles...) promettent une meilleure impulsion à l'implantation des entreprises industrielles. Pour la filière agro-industrielle (Sucre, Produits laitiers, Oléagineux, etc.) au de grands projets structurants sont prévus ou en cours de réalisation tels que l'Agropole, la Plateforme industrielle intégrée (P2I), la zone industrielle de Fquih Ben Saleh. Il importe que cela soit épaulé et prolongé par différentes formes de zones d'activités industrielles, des infrastructures de base de l'offshoring et de la logistique pour combler le retard manifeste de cette région sur ce plan.

Le faible impact du développement industriel de la région est également perceptible en égard à l'importance des ressources minières constituées principalement et non exclusivement des gisements des phosphates. La prévalence d'une mise en valeur foncièrement de nature extractive, n'ouvre pas la voie à une meilleure rentabilisation de cette composante du système productif régional. Au-delà d'un certain nombre de contraintes techniques, l'entité régionale gagnerait à adopter "un régionalisme des ressources" dans le sens d'inciter vers un certain degré de valorisation locale en appelant à la participation bienséante des acteurs du secteur minier en faveur de leur contribution au financement et à l'aide au développement régional des infrastructures.

En somme, les voies visant à étoffer progressivement mais sûrement le secteur industriel régional s'avèrent diverses, mais complémentaires. Compte tenu de la structure de la base économique de la région, il serait édifiant à moyen terme de se focaliser sur les choix et alternatives fructifiant les vocations agricoles de la région et les possibilités de développement de filières agro-industrielles hautement prometteuses. Tout en veillant à maximiser les complémentarités possibles entre activités régionales, à faciliter les effets d'intégration intersectorielle, tout en s'appropriant toute éventuelle opportunité en matière de recours aux énergies renouvelables et d'usage de nouvelles technologies de modernisation et de rentabilisation de l'ensemble du système productif régional.



Carte n° 3 : Armature urbaine, Maillage routier et Répartition des unités industrielles dans la région Beni Mellal Khénifra.

Avec 3,5% du nombre d'établissements touristiques classés et 2% de la capacité d'accueil en chambres recensés au niveau national, la région BMK n'affiche que très peu de prédispositions à épauler la floraison des activités touristiques au sein de la région. Apparemment, le tourisme fait figure de secteur oublié et d'activité négligée. La faiblesse de l'activité touristique régionale revêt un caractère paradoxal eu égard à l'importance des atouts touristiques dont dispose la région et particulièrement son patrimoine historique, naturel et culturel exceptionnel (dont moussems, festivals, etc.), et des sites touristiques fort captivants. Les perspectives de développement du tourisme dans la région de Béni Mellal Khénifra, dans le cadre du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire, doivent être entièrement redéfinies. D'abord en veillant aux conditions liées aux infrastructures et équipements d'hébergement et d'animation. Ensuite en favorisant la connectivité de la région et le déplacement de flux touristiques focalisés sur Marrakech et Fès vers les différents territoires à vocation touristique au sein de la région de Béni Mellal Khénifra qui est elle-même le fief de ressources naturelles et culturelles d'une étonnante diversité pouvant impulser une activité touristique durable. Des solutions créatives et innovantes doivent être mises en place pour lier enjeux patrimoniaux et enjeux touristiques. Le substrat culturel et patrimonial doit être mobilisé au service du projet touristique culturel.

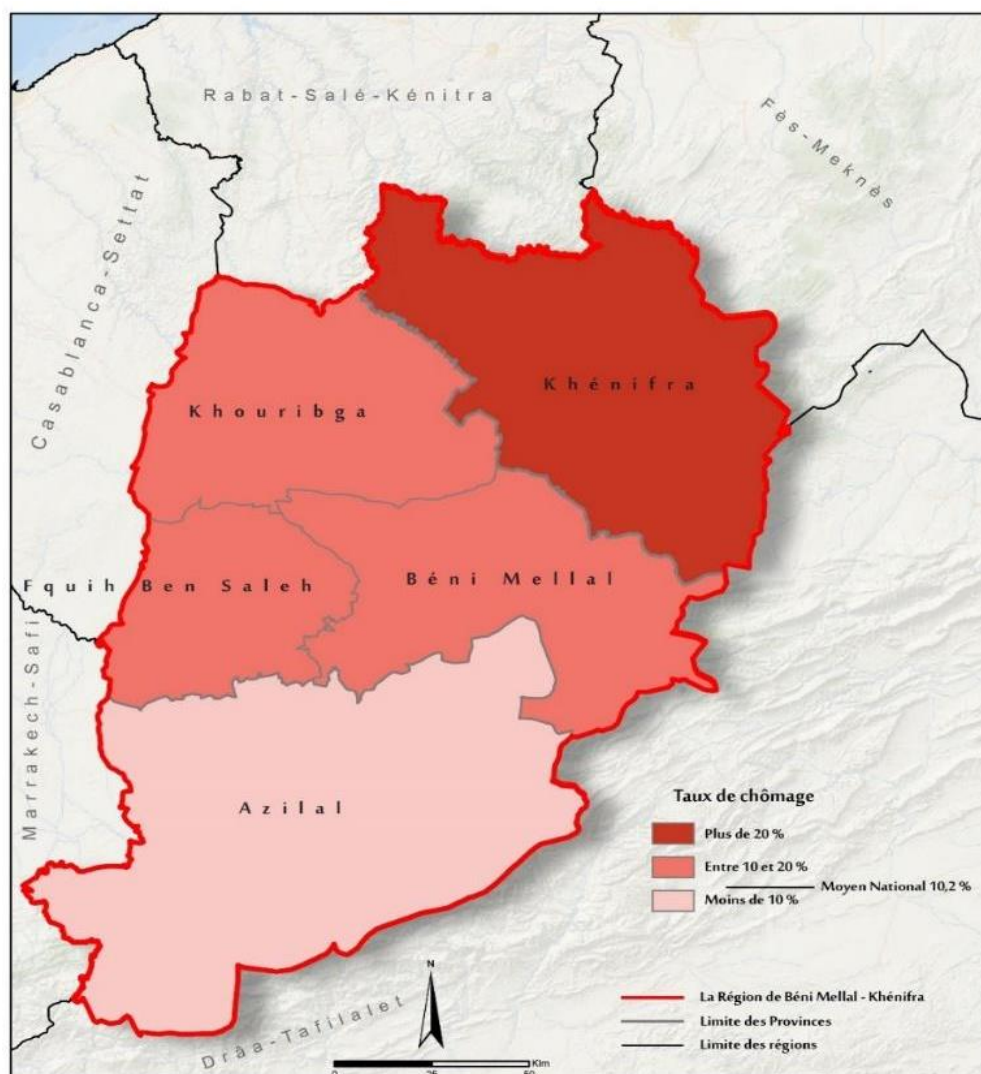


Le diagnostic stratégique a bel et bien démontré que cette région n'est pas dénuée de ressorts d'affirmation culturelle et de notoriété paysagère confortant la perspective d'un développement touristique incluant la nature, l'art artisanal et le patrimoine historique, matériel et immatériel. Par son authenticité et sa richesse, l'artisanat régional constitue véritablement un pôle consistant de production d'articles artisanaux à forte teneur culturelle pour une demande intérieure et extérieure inépuisable. La région BMK regorge de

composantes d'un art de savoir-faire séculaire (Tissage Bzioui et traditionnel, armurerie classique locale et poterie...) faisant de l'artisanat un pôle et un levier authentique et spécifique de développement de la région.

Le potentiel dans le domaine de l'artisanat à fort contenu culturel demeure important, mais il a besoin de soutien et de promotion. La connaissance précise des métiers de l'artisanat et de leurs activités marchandes dans la région a permis de dresser un répertoire et un guide pour l'action. Grâce à l'analyse des sites et lieux d'exercice des activités artisanales mais aussi au recensement des actions de formation, il a été possible d'établir un état des lieux de l'expérience régionale et des perspectives de soutien et de promotion. La réflexion sur le secteur a permis dans un premier temps de faire ressortir les spécificités des activités et de leur mode d'organisation, d'établir la typologie des produits artisanaux les plus en vogue et susceptibles de constituer les fers de lance du secteur. La diversité de la nature des produits à forte charge historique et culturelle, implique une diversité des pistes de promotion qui devraient être mises en place par le porteur du projet de développement régional. Les difficultés rencontrées définissent les facteurs de réussites des programmes de mobilisation des composantes historico-patrimoniales en faveur de la diversification du tissu productif régional, par le truchement des activités du tourisme et de l'artisanat. Dans le cadre de l'élaboration du SRAT et du PDR, les objectifs retenus par le plan régional de développement de l'artisanat (PDRA) sont à actualiser, à affiner et à renforcer. De tels objectifs doivent être assortis d'axes stratégiques visant l'ancrage du secteur de l'artisanat avec toutes ses composantes (chambres professionnelles de l'artisanat, coopératives et associations, artisans, etc.) en tant que véritable levier de promotion de l'économie sociale et solidaire, et de tourisme, de contribution à la création d'emplois et de répartition des revenus sur le territoire régional. C'est donc un secteur au rôle capital dans le développement durable de la région qui mérite des actions continues et adaptées de formation de base et continue, de revalorisation des métiers artisanaux et de soutien à la commercialisation des produits de l'artisanat régional.





Source : HCP - Elaboration : Groupement SUD – Anzar

Carte n° 4 : l'imposant problème du chômage dans la région

Les structures économiques de la région de Béni Mellal Khénifra se caractérisent par une participation presque égalitaire en 2017 dans la formation du PIB régional des activités du secteur secondaire (35%) et celles du secteur tertiaire (36%). En plus, il a été révélé par l'analyse diagnostique l'existence de deux facteurs concomitants, d'une part un manque d'articulation et d'effets d'entraînement du secteur primaire sur le secteur secondaire, et d'autre part une absence de croissance positive simultanée des parts de ces secteurs dans la formation du PIB régional.

Dans l'ensemble, l'évolution des parts des trois secteurs primaire, secondaire et tertiaire dans la contribution régionale à la création de la valeur ajoutée nationale s'avère problématique au regard de l'état de développement de la région dans son ensemble et par rapport aux disparités intrarégionales. Ce profil économique régional étant, il importe que les recommandations du SRAT aillent dans le sens d'un effort de diversification soutenue et génératrice de valeurs ajoutées durables.

L'analyse du potentiel économique de la région en ce qui concerne les diverses activités, a montré que des contraintes majeures persistent et paralysent le déclenchement d'une vraie dynamique économique régionale. Ces contraintes sont liées notamment :

- À la prévalence et au poids de la structure foncière quasi-microfundiaire, à la dominance de l'irrigation

gravitaire traditionnelle, à la faible valorisation des produits agricoles et du terroir, à l'insuffisance des investissements en zones de montagne, à une urbanisation du périmètre irrigué, à une faiblesse de l'investissement dans l'agro-alimentaire, à une carence de la commercialisation de la logistique et au faible degré de mécanisation de l'agriculture... ;

- Au retard dans la réalisation et l'aménagement des plates-formes industrielles intégrées et des zones industrielles, à la concurrence déloyale du secteur informel qui entrave la compétitivité des entreprises et exerce, par conséquent, une influence néfaste sur l'environnement des affaires ainsi qu'à la difficulté de trouver des locaux à un prix accessible en raison de la cherté du foncier et au taux d'imposition, plus élevé au Maroc ;
- À l'inadaptation des mesures en faveur du développement industriel, touristique et artisanal par rapport au contexte particulier de la région ;
- Aux problèmes et lourdeurs d'accès au financement pour les exploitations et les entreprises, tous secteurs confondus, notamment les très petites et moyennes entreprises ;
- Au poids du secteur informel et à la prépondérance des unités de production informelles dans toutes les provinces de la région, non seulement pour les secteurs du commerce et des services, mais aussi en matière d'activités de transformation industrielle ;
- À la difficulté éprouvée, y compris dans les grands centres urbains de la région, d'attirer des compétences humaines de haut niveau nécessaires au développement et à l'implantation des industries de moyennes et de hautes technologies...

La réunion des conditions de contribution réelle de l'appareil productif au développement durable de toute la région, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, implique l'élaboration d'une stratégie de restructuration adéquate et de renouvellement des structures et moyens de production et de commercialisation. Elle a aussi besoin d'une stratégie marketing de promotion et de valorisation des inputs et outputs artisanaux régionaux et une méthode très fine d'intégration dans le développement touristique et culturel régional et dans la consolidation des objectifs de l'économie sociale et solidaire au niveau de l'ensemble des sous-territoires de la région BMK.

Pour cette région, la voie du développement régional passe aussi par l'amélioration progressive et soutenue des principaux indicateurs sociaux-économiques. Tout en ayant bénéficié d'investissements publics consistants sur la période 2004-2015 (9%), l'évolution de son PIB demeure modeste, et en tout cas en deçà des conditions autorisant le rattrapage des régions marocaines plus évoluées mais sans disposer du potentiel de la région BMK. Le diagnostic territorial stratégique a mis l'accent sur les manifestations de la diversité du déficit social régional (taux de pauvreté, de pauvreté multidimensionnelle, de chômage, d'analphabétisme, de branchement à l'eau potable, à l'électricité et au réseau d'assainissement, et de bidonvilisation d'une partie de la population urbaine de la région).

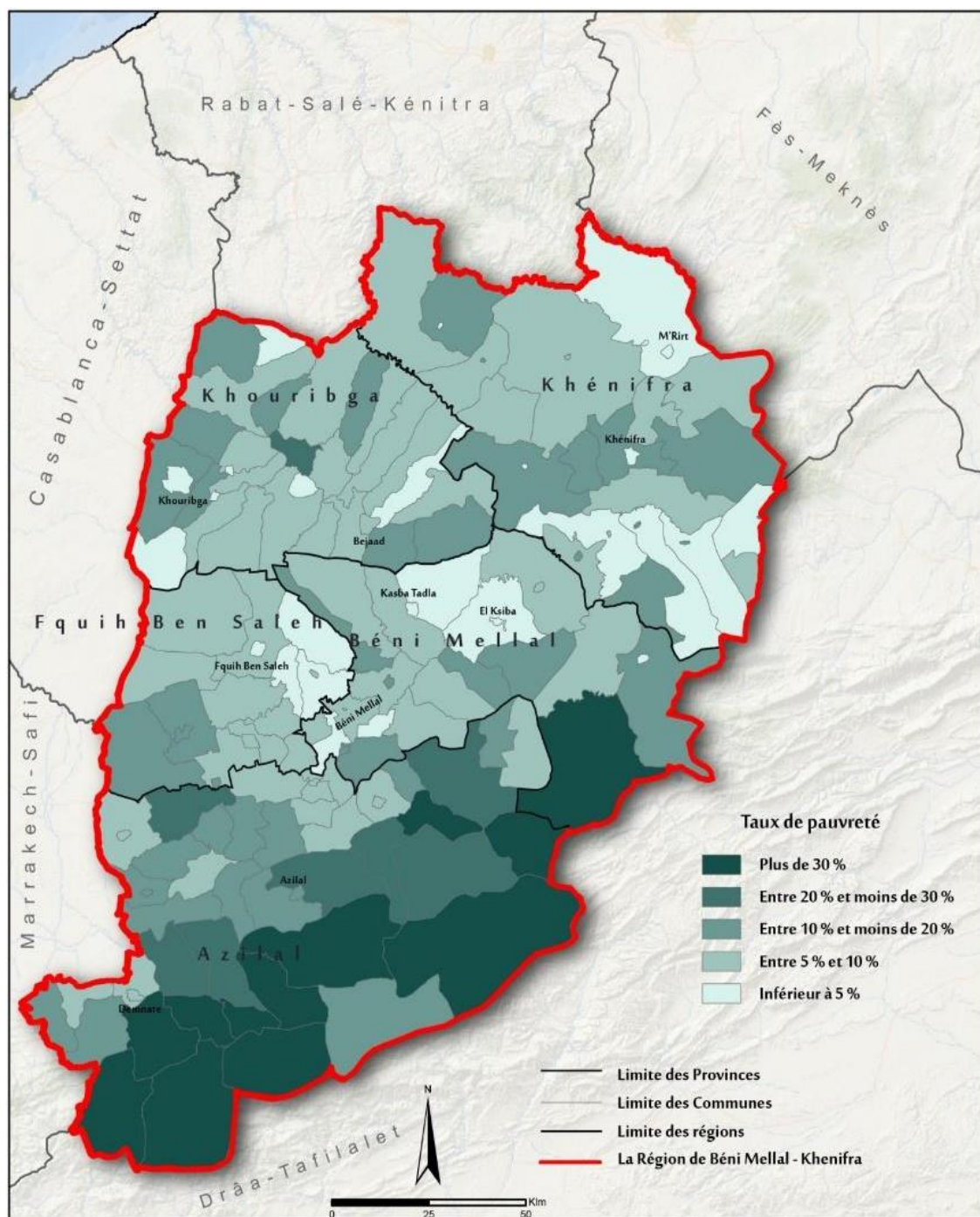
### **Une région où les progrès du Développement humain resteraient tributaires d'une stratégie soutenue de promotion des espaces ruraux**

Avec un taux de pauvreté de 9,3% en 2014, BMK est classée en deuxième position des régions les plus pauvres et aussi au deuxième rang sous l'angle de la vulnérabilité à la pauvreté. Elle détient aussi la première place en matière de la pauvreté multidimensionnelle avec 13,4%. Le taux de chômage est l'un des plus élevés (15,6% en 2014) des taux régionaux du Maroc, enregistrant même une détérioration en grim pant de 9,7% en 2004 à 15,6% en 2014, soit une aggravation de près de 6 points. A cela s'ajoutent d'autres signes de retard

par rapport aux moyennes du "bien être" et de vie décente au niveau national : le taux de population dépourvue des services du réseau d'assainissement dépasse les 50%, celui de la population ne bénéficiant pas de l'électricité tourne encore autour de 15% et de l'eau potable approche les 30%. Si le taux formel de scolarisation est de 94%, celui de l'analphabétisme dans la région touche encore 40 % de la population régionale.

Cela signifie que les disparités régionales et interprovinciales en dotations de ressources se traduisent par des différenciations sociales localisées de niveau de vie et se répercutent sur le tissu social régional. Les différentes actions menées par les pouvoirs publics dans le cadre des objectifs du millénaire de développement, de l'INDH et des programmes de développement sectoriels - ont eu comme retombées positives : la réduction de la pauvreté monétaire (16,6% en 2001 à 13,8% en 2007 et 5,2% en 2014). Malgré ces résultats encourageants, le taux de pauvreté demeure encore élevé en milieu rural qui est de l'ordre de 10,5% en raison de la faiblesse des bases économiques de la création de l'emploi et des niveaux d'aménagement et d'équipement des territoires de la région. L'amélioration des niveaux de vie de la population enregistrée durant la même période corroborée par l'élévation du niveau de l'espérance de vie à la naissance, le léger recul du taux d'analphabétisme, l'accès à l'eau et à l'électricité et aux services sociaux de base..., s'est faite à un rythme lent et inférieur à celui observé dans d'autres régions du pays.





Source : HCP: RGPH 2014 - Elaboration : Groupement SUD – Anzar

Carte n° 5 : Ampleur de la Pauvreté monétaire communale dans  
la région de Béni Mellal Khénifra en 2014

En effet, pour les zones fragiles, dont en premier lieu les communes des montagnes et des hauts plateaux, où l'activité économique génératrice de revenus pérennes est assez limitée, la pauvreté monétaire résiste et n'est que difficilement et lentement vaincue. En outre, la situation du développement humain dans les territoires de BMK est fortement corrélée au niveau d'activité de la population des territoires spécialisés en activités agricoles ou minières. On gardera à l'esprit pour l'élaboration du SRAT, une implication fondamentale quant aux nouvelles orientations à donner aux mesures de politique sociale au niveau des

provinces et de la région pour trouver des solutions adaptées aux spécificités des territoires fragiles. Cela regorge aussi de conséquences pour les pouvoirs publics et les acteurs et opérateurs économiques en matière d'intensification d'investissements productifs, de valorisation des diverses potentialités de la région et de mise en œuvre et d'accompagnement de projets et d'activités aptes à créer suffisamment d'emplois et de valeurs ajoutées à effets d'entraînement économique et social à travers les territoires de la région BMK.

Les communs composants de la nouvelle région BMK ont certes bénéficié des programmes nationaux de desserte en électricité, en eau potable et en routes et pistes rurales, conçus pour atténuer la pauvreté et la vulnérabilité et d'élargir l'accès des populations rurales aux services sociaux de base (éducation de base et alphabétisation, santé de base, etc.). Les apports de l'INDH ont eux aussi contribué à impulser de nombreuses initiatives pour réduire les disparités socio-spatiales (transport scolaire, unités médicales mobiles, ...). Mais dans l'ensemble, la mise en œuvre de la Stratégie 2020 de développement rural semble ne pas avoir mis suffisamment le paquet sur le soutien technique et financier adapté à la promotion et à la durabilité des activités productives des zones fragiles.

Si la pauvreté rurale régionale s'est amplifiée (10,4% en 2007 à 11,4% en 2014) et la vulnérabilité rurale régionale s'est accrue (15,5% à 21,75% entre 2007 et 2014), c'est à cause des faiblesses de l'environnement général de l'activité économique régionale des zones agricoles et pastorales d'accès difficile. Le développement intégré et durable du milieu rural régional étant largement à vocation agricole ne peut s'accomplir qu'en optimisant les potentialités et les ressources naturelles et humaines qu'il recèle. Pour cette nouvelle région où qu'on se situe (zones de plaine, de piémont ou de montagne), on s'aperçoit que les effets des stratégies agricoles et du PMV ne peuvent immédiatement pas faire sortir ces zones des conditions singulièrement défavorisées dans lesquelles elles se trouvent. Les progrès entraînés par les réalisations des programmes du PMV méritent une évaluation approfondie pour mesurer les impacts produits ou attendus sur les populations rurales de la région. L'objectif étant de s'assurer que ce qui se réalise contribuerait à l'accélération du développement durable du monde rural régional, sinon il faudra introduire les réajustements nécessaires pour y arriver. Il est certain, que les agriculteurs en milieu rural requièrent l'accompagnement, l'encadrement, la formation sur le tas et l'assistance adéquate devant leur être assurés par L'Office National du Conseil Agricole (ONCA) créé en 2013 en remplacement des centres des travaux agricoles. L'agriculture en milieu rural difficile manque de tels conseils et soutiens et ne saurait se développer et se moderniser sans une implication forte de l'Etat et de la région pour qu'elle soit un vecteur porteur d'activités complémentaires touristiques, artisanales, etc. formant le cadre intégré d'un développement rural durable et éradicateur des phénomènes de pauvreté et de vulnérabilité.

Le développement de la région BMK a bien besoin d'une stratégie de mise à niveau et de « renaissance » des territoires ruraux. Les zones rurales de la région ne constituent pas un tout homogène. Il importe donc de penser cette renaissance aussi bien pour juguler les manifestations de leur tendance au déclin démographique que pour insuffler une nouvelle dynamique l'effort de rattrapage du faible niveau de développement économique des communes rurales. Les dynamiques propres à chaque zone en termes de degré d'enclavement, de potentiel de production, de capacité d'investissement, de disparités internes, etc..., doivent bénéficier en retour de politiques territorialisées ad hoc.

Autrement dit, l'œuvre d'édification de cette nouvelle région, appelée à se mettre en place dans le cadre du renouvellement de la politique d'aménagement du territoire, initiée par la philosophie de la régionalisation avancée, doit d'abord chercher à concentrer les efforts sur les impératifs du développement rural régional, notamment sur les zones de relief et de montagnes à prédominance « naturelle » pour lesquels il importe de soutenir des projets spécifiques de développement local. Mais via le SRAT et le PDR, elle est aussi appelée à synthétiser les approches d'affermissement de la croissance quantitative adoptées par les plans sectoriels en

faveur de la région, insuffler plus de dynamique au système urbain régional en le rendant plus inclusif et plus juste, imprimer aux relations villes-communes rurales plus de liens d'intégration enrichissante et d'équité, par le biais de mesures de désenclavement et de modernisation des transports et de l'accessibilité.

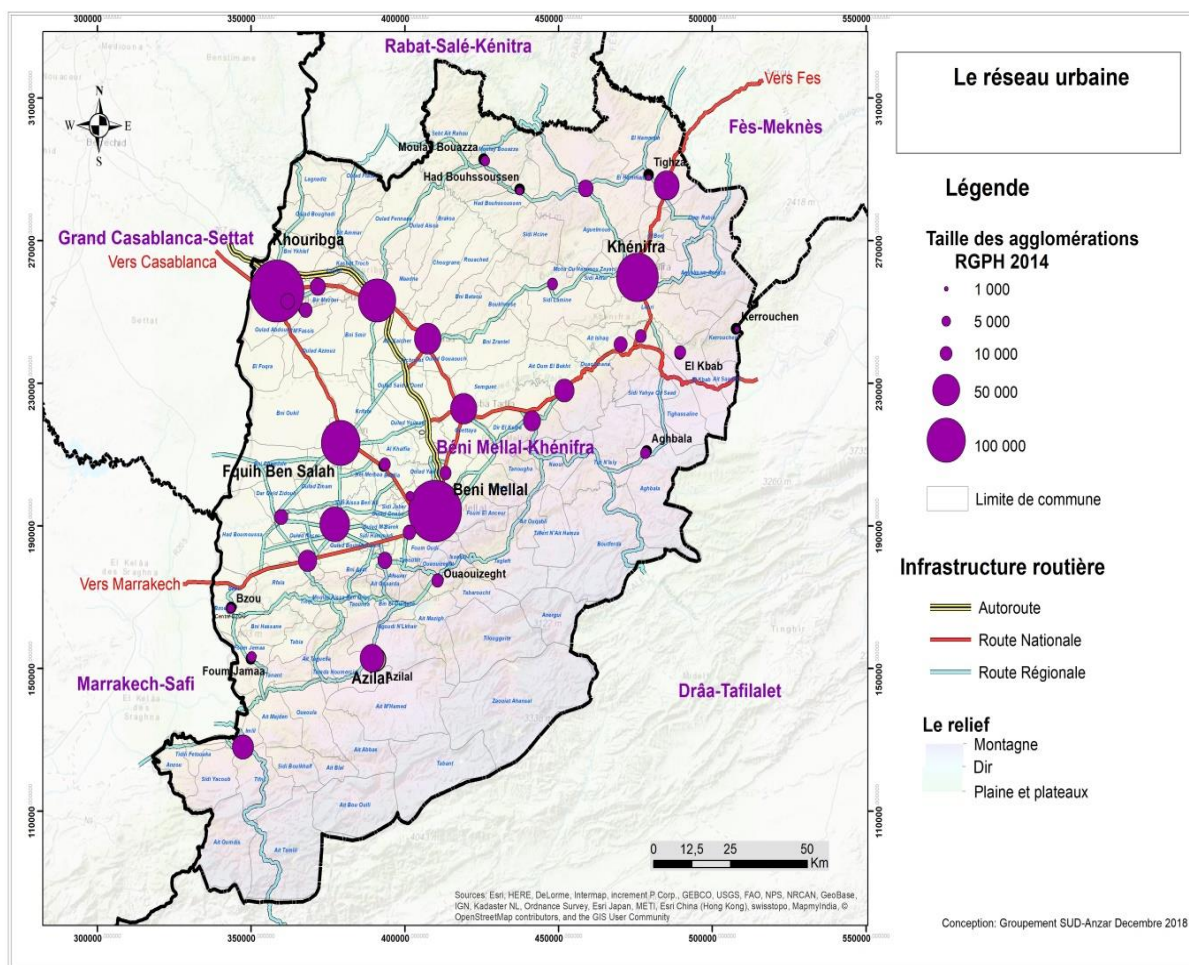
Afin d'améliorer la cohérence et la coordination, en matière d'aménagement du territoire, entre les fondements de la politique économique nationale dans ses différentes variantes sectorielles et les interventions des collectivités territoriales dont celles de la région, aujourd'hui investie de larges compétences de développement, l'élaboration du SRAT doit tenir compte des adversités du présent dont le diagnostic territorial a fait ressortir la nature multidimensionnelle.

### Une région dont l'armature urbaine a besoin de refonte et de rénovation

Le paysage urbain de la région BMK traduit et reflète les possibilités du relief. Le Dir et la plaine du Tadla sont fortement urbanisés. L'urbanisation est soutenue sur les Plateaux grâce aux activités minières et à l'infrastructure de communication (Autoroute, routes et voie ferrée). En revanche, les zones de montagne demeurent des espaces relativement peu urbanisés et structurés soit par des agglomérations anciennes en crise (Demnate, Azilal, Ouaouizght) ou par de petits centres à faible assise économique. Composée d'une quarantaine d'agglomérations sur un territoire de plus de 28 000 Km<sup>2</sup>, l'armature urbaine de la région est en cours de formation. Sa répartition spatiale sur le territoire est fortement déséquilibrée puisque quatre grandes agglomérations concentrent 50% de la population urbaine (Khouribga, Béni-Mellal, Khénifra et Fquih Ben Salah).

Si toutes les projections s'accordent pour confirmer la tendance à l'accélération forcée de l'urbanisation sur toutes les provinces, y compris celles qui sont essentiellement rurales, le taux d'urbanisation de la région ne dépasserait pas, toutes choses étant égales par ailleurs, 56 % à l'horizon 2030. Le plus fort taux d'urbanisation resterait l'apanage de la province de Khouribga et avoisinerait les 78%. Idem pour la province de Khénifra (73%), riche en centres urbains éparpillés. Azilal conserverait son caractère rural avec moins de 23%. Béni Mellal resterait dans une situation intermédiaire et connaîtrait une augmentation modeste en passant de 60% en 2018 à près de 63 % en 2030.





Carte n° 6 : Les déséquilibres de l'armature urbaine de la région Beni Mellal Khénifra

Le diagnostic territorial a mis l'accent sur le fait que certains des principaux enjeux d'aménagement durable de la région se trouvent nécessairement liés à la façon dont serait réorientée l'urbanisation de cette région à forte teneur rurale. La majeure partie du tissu urbain de la région correspond à une urbanisation récente et désordonnée. La répartition spatiale de la population urbaine sur le territoire de la région est extrêmement irrégulière, ce qui a rendu l'armature urbaine régionale fortement déséquilibrée. Les répercussions du raffermissement des taux d'urbanisation dans la région sur l'armature urbaine se sont traduites par une multiplication des centres urbains issus de la promotion ou la transformation des gros bourgs ruraux et enfin des extensions importantes des tissus urbains existants.

L'offre d'infrastructures et de services de transport affecte lourdement les potentialités du développement des différentes composantes de la nouvelle région. L'état des systèmes de transport exerce de fait une influence objective sur ce qui peut être considéré comme « proche » ou « éloigné ». Pour une région en phase d'édification et de réorganisation, l'analyse des dynamiques territoriales devrait tenir compte de la matrice des proximités organisationnelles, institutionnelles et géographiques : les recompositions à l'œuvre dans l'organisation des activités se répercuteront sur l'évolution des territoires ; les liens sociaux contribueront au développement régional à travers la mobilisation de différentes formes de proximités ; les progrès de l'organisation de la région comme nouvelle forme territoriale devient une forme spécifique de dynamique institutionnelle et économique.. ; la capacité qu'offre l'organisation concertée et la division du

travail entre les centres urbains de la région faciliterait leurs interactions et les rendrait à priori plus intenses qu'avec d'autres entités urbaines plus éloignées et situées à l'extérieur de la région...

Dans sa dimension fonctionnelle, le réseau urbain de la région n'est pas doué d'un fonctionnement comme système alimentant un processus de large polarisation interne à la région. Le rayonnement de Casablanca se fait sentir, par la force des choses et à des degrés sensibles, sur l'ensemble des principaux centres urbains. Cela ne signifie pas qu'une certaine hiérarchie urbaine n'opère pas au sein de la nouvelle région au profit des principaux et anciens centres urbains et notamment Béni Mellal et Khouribga. En tête des caractéristiques des centres urbains et fonctions des villes de la région, il y a lieu de relever des spécificités notoires selon les zones (plaine, Dir, plateau et montagne) :

- a) En zone de plaine, le chef-lieu de région, véritable ville éponge des flux migratoires, est la deuxième agglomération et son emplacement lui confère une puissante fonction de polarisation de par le maillage routier et autoroutier, mais aussi de par sa centralité dans la riche plaine du Tadla. Il en résulte une capitale régionale faiblement dynamisée par son activité économique, mue essentiellement par l'agriculture et quelques filières agro-industrielles. Néanmoins, **Béni Mellal** a accumulé d'énormes carences au niveau de l'organisation spatiale de la ville elle-même. Une foultitude de dysfonctionnements a jonché le développement du tissu urbain : prolifération de l'habitat irrégulier et anarchique, défaillance en équipements et infrastructures modernes, déséquilibre criant entre matière d'habitat social et économique, logique spéculative des superficies ouvertes à l'urbanisation... De surcroît, l'évolution de la ville s'accompagne d'empiètements incontrôlés sur le périmètre irrigué amplifiant l'habitat sous-intégré. Béni-Mellal serait maintenant une ville éclatée aux contours indéfinis et où cohabitent des dynamiques d'urbanisation partiellement contradictoires : formes urbaines, périurbaines et rurales, caractérisées par des déficits plus ou moins importants en termes d'équipements et de services de base. Par son statut administratif, Béni-Mellal concentre des équipements à large rayonnement pour presque tout le territoire de la région.

Seconde ville du Tadla, **Fquih Ben Salah** est tout aussi bien située à la croisée des grandes voies de communication. Carrefour des flux migratoires, internes et vers l'étranger, cette ville absorbe d'importants investissements immobiliers et enregistre une croissance démographique fulgurante qui se traduit spatialement par un étirement de la ville, cavalcadant dans tous les sens négativement sur le périmètre irrigué. D'où là encore, un espace urbain éclaté et désorganisé où cohabitent des tissus hétérogènes, sans structure ni hiérarchie.

Les facilités d'extension de l'urbanisation de plaine se trouvent également illustrées par la mutation, fort éclatante du reste, de petits centres ruraux en grands noyaux, puis en véritables villes, comme l'est devenu **Souk Sebt** au sein du périmètre irrigué du Tadla. Ce cas, réputé typique, puise son expansion dans la situation géographique propice, au cœur d'une riche zone agricole et au carrefour de plusieurs axes routiers. L'extension de la ville se trouve renforcée par l'implantation d'une série de programmes liés aux activités du périmètre irrigué (quartier administratif, cité usine SUTA, quartiers PAM et urbanisme d'Etat... )

- b) Pour la partie Dir, **Khénifra** qui en est la capitale et le relais sur l'axe historique Fès-Tadla-Marrakech, se trouve assez éloignée des grands pôles régionaux (Meknès, Fès et Béni-Mellal) pour intégrer leurs zones d'influence. La configuration du site oriente le développement d'un tissu urbain et son éclatement le long des axes routiers donnant naissance à des quartiers sous-équipés et sous intégrés, souffrant de déficit en équipements et services de base. La ville a besoin d'une restructuration profonde pour remplir les fonctions d'un véritable pôle de développement du Dir



et d'un réaménagement des quartiers où prédominent les pratiques de l'habitat anarchique. Son réseau de voiries s'avère inadapté à son développement en n'assurant pas une jonction utile et rapide entre ses composantes urbaines.

Pôle structurant de l'armature urbaine du Dir, **Zaouiat Echeikh** dispose d'un arrière-pays agricole assez riche avec d'importants sites naturels et touristiques et de plans et cours. Jouissant d'une bonne accessibilité à travers la Route Nationale 8 qui relie Fès à Marrakech. Toutefois, l'évolution urbaine demeure handicapée par la contrainte du foncier de statut « Habouss ».

Sur l'axe nord-sud (Khénifra-Béni-Mellal- Kalaâ-Sraghna), foisonnent des agglomérations à croissance rapide (telles que Bzou, OuladAyad, Bradia, El Ksiba, Mrirt...) dont il va falloir définir les futurs rôles pour retenir ou en vue d'attirer une partie de l'émigration rurale vers les grandes villes de la région.

Sur l'axe est-ouest (Béni-Mellal-Khouribga), tout un corridor fortement urbanisé (Boulanouare-Hattane, Boujniba, ...) englobant Oued Zem et Bejaad.

c) En zone de montagne, l'urbanisation se fait modeste. La fonction d'**Azilal** se cantonne au simple rôle de centre d'encadrement administratif érigé en niveau provincial. Malgré l'animation par de l'administration, cette ville de montagne reste modeste par rapport aux autres chefs-lieux provinciaux dans la région. Le fait qu'elle soit desservie uniquement par l'ex route régionale R 304, devenue depuis route nationale, obère l'extension de son urbanisation. Conditionnée du reste par la topographie du site, cette expansion génère un tissu urbain désarticulé. La faiblesse des équipements ne favorise pas le développement de l'activité touristique et ralentit la croissance démographique.

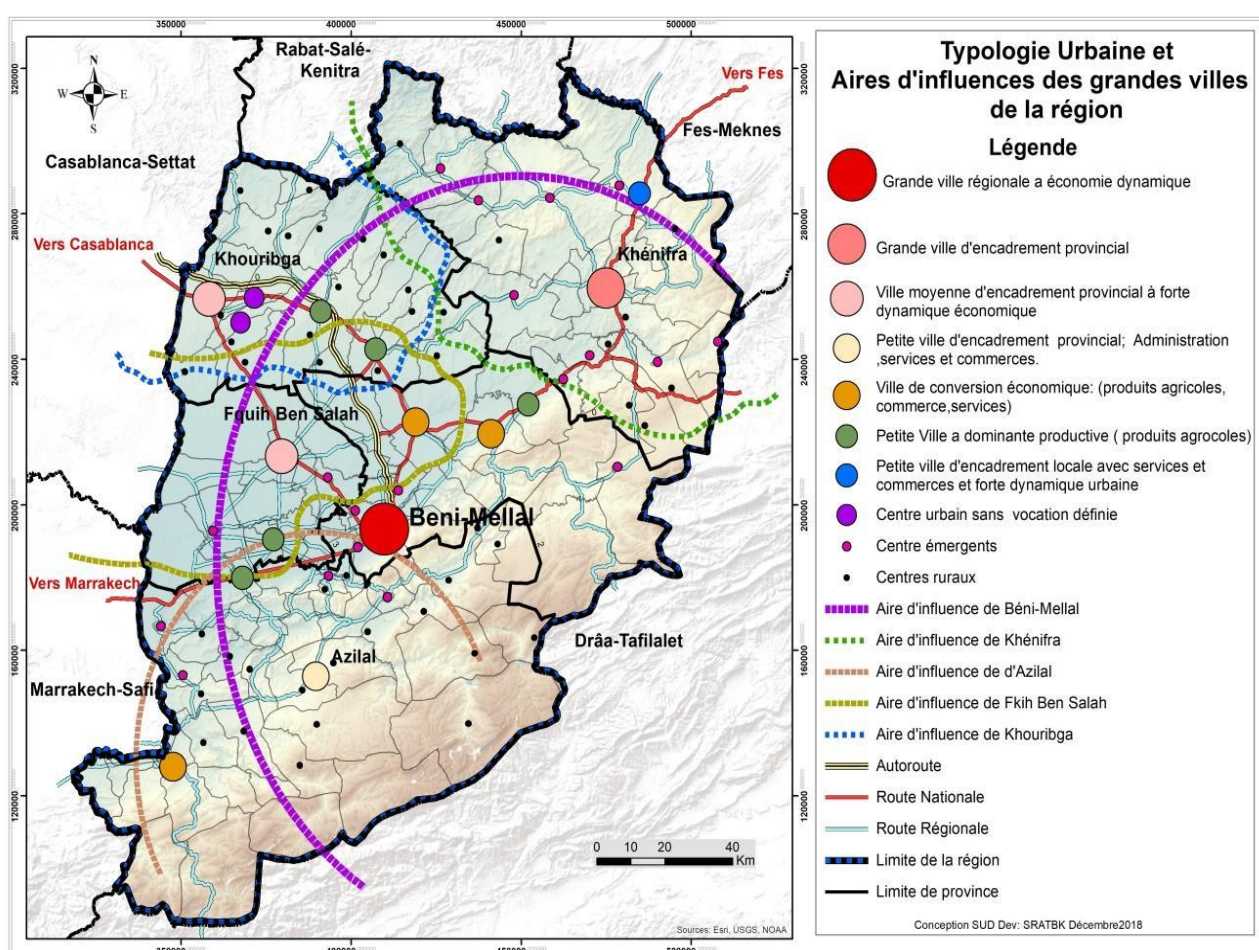
Le reste des agglomérations, composant l'armature urbaine des zones de relief accidenté dans la région, est constitué de centres en crise. Ces agglomérations de montagne (Demnate, Ouaouzeght, Aghbala, Aguelmous Tighza ...) et de hauts plateaux, restent mal desservies et déficitaires en équipements de base et de services.

d) Dans la zone des hauts plateaux, **Khouribga** figure comme première ville de la région, en termes de masse de population. En dépit de sa courte histoire urbaine, sa fonction de « ville minière » lui a conféré un rythme de croissance urbaine assez fulgurant. Khouribga a développé une zone d'influence couvrant au-delà de son aire de commandement administratif. Mais le fait de subir la domination de la mono-activité hypothèque toute opportunité pour renforcer et diversifier l'économie de la ville et sa zone de polarisation. Par position stratégique dans l'armature urbaine de la province de Khouribga, **Oued Zem** accroit et double en moins d'une décennie sa superficie urbanisée et son attractivité grâce à l'amélioration de son accessibilité par route et par autoroute au sein du plateau des phosphates. Autre cité historique et futur pôle de développement émergent sur l'axe Kasbah Tadla- Khouribga, la ville de **Bejaâd** subit de fortes pressions urbaines qui s'est traduit par la profusion de quartiers d'habitat sous-équipés nécessitant d'importants efforts de mise à niveau et de restructuration.

L'état de l'armature urbaine, ci-dessus récapitulé, montre que pour la région BMK, les réalités de l'urbanisation n'apparaissent pas immédiatement comme une forme d'évolution et de promotion des conditions de vie. Mesurée essentiellement par une densité d'habitat ou de population distinguant la continuité du bâti urbain de la campagne par l'agglomération de constructions diverses et en tout premier lieu de logements, c'est la fonction de « loger » qui paraît relativement assurée dans des conditions de confort, de densité, d'équipement ou d'environnement divers, mais généralement précaires dans la majorité

des quartiers densément peuplés de toutes les agglomérations, y compris Béni Mellal.

Ce dont a besoin l'armature urbaine de la région se résume dans l'aptitude à remplir d'autres fonctions qui, au contraire, individualisent et différencient les villes les unes par rapport aux autres. Il s'agit en particulier du renforcement des fonctions de production de biens ou de prestations de services. Quelle que soit sa taille, aucune ville ne peut satisfaire la totalité des besoins qui s'y expriment ou y naissent par les seules productions qui y sont assurées. La région a intérêt de ce fait à cultiver une spécialisation fonctionnelle des villes. Une spécialisation concertée qui ne se définit pas par les contraintes économiques du court terme, mais qui se projetterait vers les productions de biens ou de services qui y sont réalisées et mises à la disposition d'ensembles sociaux ou économiques extérieurs à la ville considérée, dans une perspective de meilleure promotion régionale.



Carte n° 7 : Les aires d'influence des principales agglomérations de la région

L'émergence de la région BMK en région moderne resterait tributaire de l'évolution de son réseau de villes et des progrès dans l'articulation des composantes de son armature urbaine. Dans une grande région où la ruralité prédomine, l'optimisation des effets du développement urbain nécessite une certaine répartition des rôles entre les villes, tenant compte des zones de polarisation urbaine en cours de formation. Il y a donc lieu de repenser documents d'urbanisme, notamment les PA (Plan d'Aménagement) et les PDAR (Plans de Développement d'Agglomération Rurale) pour redéfinir l'agencement des composantes de l'armature

urbaine de la région de Béni-Mellal-Khénifra en phase de développement et de structuration.

Parce que récentes et livrées à une évolution peu contrôlée et subissant d'énormes pressions, les villes de la région s'avèrent immensément déficitaires en équipements et services de base nécessaires à la citoyenneté des temps modernes. L'urbanité ou citoyenneté constituerait l'un des ferments de l'œuvre du développement régional et sa construction dépend des interactions entre pratiques institutionnelles des acteurs des politiques de la ville et d'édification régionale d'une part, et pratiques habitantes générant les « dysfonctionnements » urbains (urbanisation anarchique, sous-intégrée, spontanée, bidonvilisation, ruralisation de la ville, économie informelle ou souterraine...), de l'autre. La brutalité des évolutions des centres urbains et de l'étalement du bâti, en lien avec l'incapacité des autorités à faire face aux besoins nouveaux en logements, et consécutivement à pourvoir des équipements et des infrastructures qui collent à la densification des tissus urbains.

En restituant le bilan de l'évolution du parc régional de logements (**6,7 % du total national**), selon une ventilation spatiale très fine et exhaustive, le diagnostic territorial a cerné les déficits et les lenteurs dans la satisfaction des besoins pour les principaux types de logements, d'un côté, et dans les rattrapages des lacunes en équipements de base et de confort, de l'autre.

L'impact des réalisations des programmes publics déployés dans la région, toutes catégories confondues, paraît mince et pêche par sa lenteur. Bien plus, les retombées de ces programmes, très budgétivores du reste, semblent peu perceptibles sur la vie des populations comme sur le paysage urbain. Seule la progression enregistrée en matière d'électrification (+98%) et d'adduction d'eau y est réelle. L'équipement urbain reste sommaire et tronqué dans les programmes publics et privés d'habitat. L'offre privée de logement est dominée par l'auto construction. Mais face aux nombreuses défaillances (bidonvilles, forte densité dans les logements résultant de cohabitation de plusieurs ménages, logements vétustes, mise à niveau urbaine ...) l'évaluation des besoins potentiels des nouveaux ménages, montre que la réponse aux besoins en logement nécessiterait une plus grande mobilisation en milieu urbain et de nouvelles mesures plus adaptées à la promotion de l'habitat en milieu rural caractérisé par la vétusté des logements.

Une politique d'un développement territorial intégré et équitable doit se traduire en matière d'habitat et de la politique de la ville dans la région par des choix qui tiennent compte des impératifs du développement durable en matière des technologies de construction, d'optimisation des équipements de proximité et d'infrastructure et de rationalisation de la mobilisation du foncier.

Bref, Les principales composantes du déficit actuel dans la région sont les ménages abrités dans les bidonvilles (2,3%), la densification des logements (3%) et le rythme de production du logement social pour répondre aux nouveaux besoins. Mais la situation du paysage urbain implique aussi des mesures visant à parer aux origines de la rareté du foncier (multiplicité des statuts fonciers) et aux difficultés de sa mobilisation ( problème du retard de l'immatriculation) et des interventions limitant la tendance aux étalements urbains consommateurs de foncier, les empiètements anarchiques et non contrôlés sur les terrains agricoles productifs de cette région, les facteurs de poursuite d'une urbanisation anarchique dont les conséquences ne sont pas méconnues dans la quasi-totalité des centres urbains de la région.

### **Une région à grandes potentialités de capital immatériel, de culture et de patrimoine**

L'édification du nouvel ensemble régional doit puiser dans l'objet patrimonial qui est tout simplement l'objet grâce auquel la communauté régionale va bien exister et se promouvoir. La valorisation des patrimoines (naturel, culturel ...) matériels et immatériels, de caractère esthétique ou symbolique, répond au souci d'établissement d'un lien entre les générations tant passées que futures qu'une mise en valeur de biens

ayant valeur de legs qu'il convient de préserver et de transmettre.

L'analyse de l'état des lieux du patrimoine dans la région BMK montre une grande diversité des composantes du patrimoine (paysages, monuments, œuvres, traditions vestimentaires et culinaires, savoirs de production de valeurs marchandes et d'objets utilitaires...). Dans une région qui appartient à une nation millénaire, le « patrimoine culturel » peut aujourd'hui s'étendre dans des domaines non encore revendiqués. L'absence de grandes médinas ne réduit en rien la richesse du patrimoine bâti historique dans des territoires en difficulté dont la ressource principale résiderait à l'avenir dans leur capacité à valoriser des patrimoines naturels et savoir faire générateurs d'attractivité et de revenus.

En effet, en l'état actuel des rapports terre, modes de faire valoir et techniques utilisées, l'activité productive ne peut constituer le seul support du développement du monde rural et de la satisfaction des besoins de la population locale. La recherche d'un appui par des activités non agricoles peut emprunter la voie prometteuse de la valorisation du patrimoine. Les expériences engagées dans des territoires à faibles ressources de montagne ou semi-arides a confirmé les retombées positives multiples (sociales, économiques, culturelles...), que la valorisation des patrimoines naturels et savoir-faire peut engendrer. A titre d'exemple, en matière de rayonnement et marketing territorial, la zone d'Azilal est connue désormais au niveau international beaucoup plus par les cascades d'Ouzoud, la vallée "heureuse" des Ait Bouguemaz, et le géoparc Mgoun... que par sa proximité ou son appartenance au périmètre irrigué du Tadla.

Parce que le patrimoine immatériel est capable d'ouvrir et de promouvoir des perspectives prometteuses de confortement du marketing et de la compétitivité des terroirs, le diagnostic territorial a tenu à faire ressortir sa portée multiple et sa diverse teneur symbolique, culturelle, voire spirituelle, dans leurs aptitudes à devenir génératrices d'un rayonnement qui peut dépasser le cadre local (Zaouïas, moussems, Ahidous du Moyen atlas, Ahouach du Haut atlas, Abidat Erma...). C'est une voie encourageante que de prôner l'approfondissement de l'engagement de secteurs dynamiques tels que le tourisme à se doter de plus de teneur culturelle et d'intégrer habilement le patrimoine pour bien particulariser l'offre régionale. Les diverses composantes du patrimoine naturel et culturel constituent des piliers pour le développement et la dynamisation de ce secteur et comme un objectif de sa pérennisation et préservation dans une optique de développement durable. De même dans la quête de retombées tangibles et pérennes sur les territoires, il serait édifiant de mobiliser des professionnels tout autant que des associations de la société civile dans le domaine de la promotion de la culture locale et de l'identité régionale, malgré les moyens humains et matériels limités.

La région de Béni Mellal Khénifra est reconnue, comme en témoigne la conception retenue par la Charte Nationale de l'aménagement du territoire, en tant qu'espace territorial d'une richesse patrimoniale et culturelle très diversifiée aussi bien sur le plan de la dimension matérielle que sur le plan de la dimension immatérielle (fêtes, festivals, moussems, dialectes musiques, arts populaires, etc.) C'est dire que la région détient un potentiel patrimonial et culturel à même de constituer un levier intégrateur des activités touristiques et artisanales et générateurs d'effets favorables pour un développement régional et local intégré et durable.

Disposant d'un potentiel riche et varié constitué d'un héritage fort varié de la nature et de l'histoire des communautés humaines, la région regorge de ressources patrimoniales valorisables. A la foisonnante diversité du substrat naturel (vallées verdoyantes, couvert forestier et herbacé, formes géomorphologiques, lacs naturels et de retenue des barrages, gorges- sources et cascades, ...) se joint le très riche et important patrimoine géologique (pont d'Imi nlfri, gorges de Sidi Mesri, cathédrale naturelle de Mastfrane gorges de Jbel Jiber, gravures rupestres et l'Azourki et d'Ait Bou Oulli, site préhistorique d'Iroutane etc. ...).

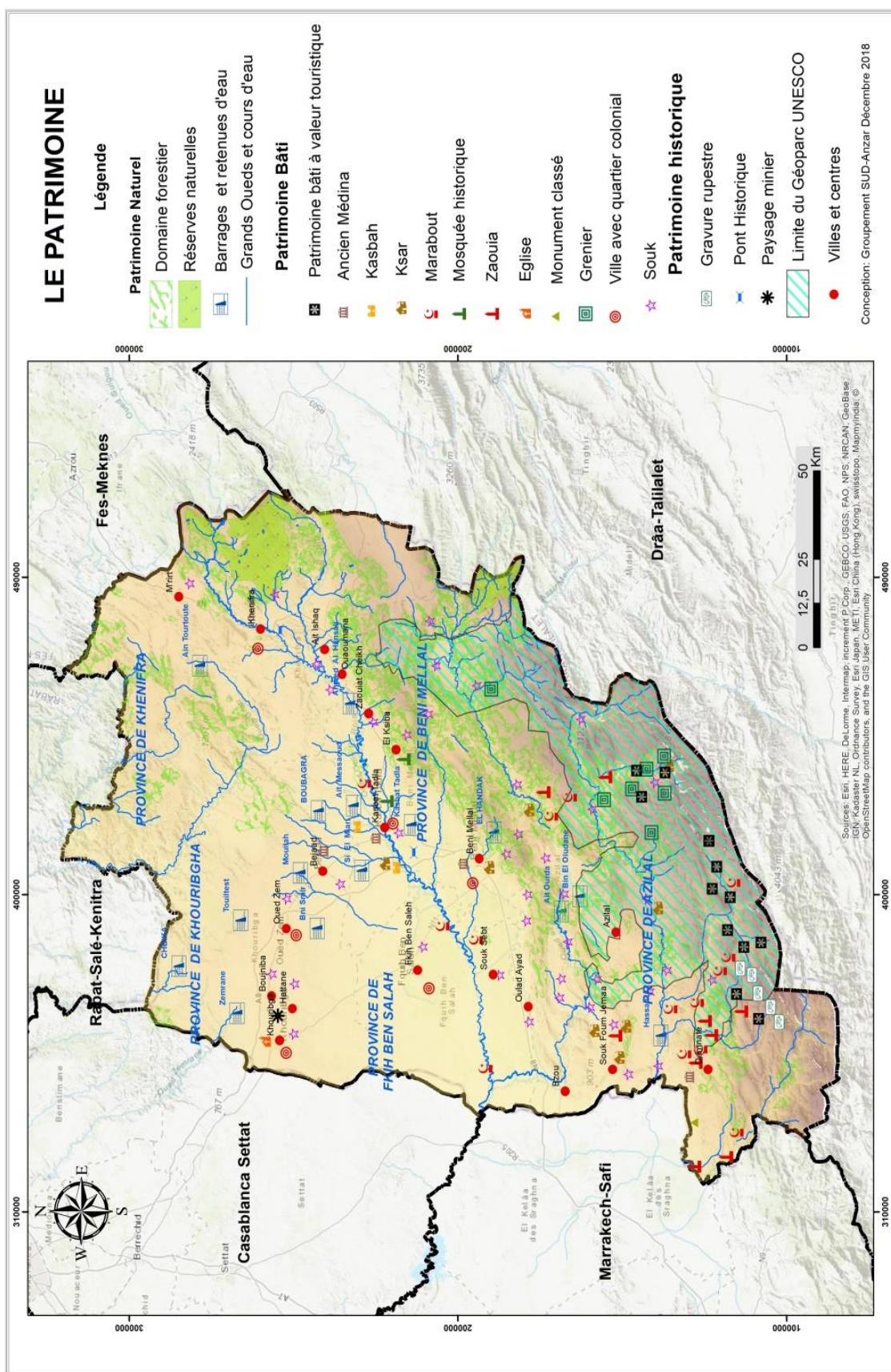
Tableau : Récapitulatif de quelques éléments du patrimoine

Mausolées et Zaouias	Kasbas et Ksours	Grottes	Cascades	Ponts	Parcs touristiques
Mausolée commémoratif de Moulay Hassan Ier	Ksar des Ait Tebbaa	Grotte Aït Mhammed	Cascade Ouzoud	Pont Oum Er-Rebia (Kasbah Tadla)	Parc touristique Aïn Aserdoune
Zaouia Tijania (Demnate)	Kasba Zidania	Grotte Jebel Tafraout	Cascades Source Oum Errabia	Pont naturel Imi N Ifri (Demnate)	Parc Aghbalou Nouhlma (Ksiba)
Zaouia naçiria (Demnate)	Kasba Zaouia Ech-Cheikh	Grotte Imi n' Ifri			
Zaouia kadiria (Demnate)	Kasba Tadla ( Aït Rba )	Grotte Ifri Assaffarad			
Zaouia derkaouia (Demnate)	Kasba Ksar Ali Ou Mouha				
Zaouia aissaouia (Demnate)	Kasba Béni Mellal				
Zaouia Ahançal	Ksar Ahanssal				
Zaouia Cherkaouia (Bejaad)	Kasba fechtala				
Zaouiate Saoumaa					
Zaouiat Mly Bou Azza					

Aux opportunités de mise en valeur des savoirs en matière de plantes aromatiques et médicinales pour l'apiculture et la production artisanale d'huiles essentielles, s'ajoutent différentes perspectives d'enrichissement du pôle d'économie du patrimoine pour l'artisanat et le tourisme. Enfin grâce à la mobilisation des repères patrimoniaux naturels historiques et spirituels (médiinas- Kssours et Kasbahs, vestiges du bâti historique, replâtrage/ reconstitution des trésors des tissus anciens et historiques...), des plateformes d'animation de l'activité touristique se trouvent disponibles en faveur de la création des emplois et des revenus. La richesse culturelle, historique et architecturale de ce patrimoine bâti vernaculaire traduit une commodité de mobilisation de savoir-faire ancestraux à partir de la renaissance de traditions artisanales ancestrales aussi riches que variées, à la fois en milieu rural et urbain. Il y a là un véritable système où s'imbriquent divers niveaux de mobilisation du potentiel régional aux différents plans de la production, de l'emploi, de la formation, etc...

Les richesses patrimoniales matérielles et immatérielles et celles culturelles et artistiques représentent véritablement des paramètres forts de la stratégie de développement et des clés d'impulsion de la dynamique de création d'emplois et de revenus au niveau des différents espaces projets régionaux. Les stratégies d'avenir doivent comporter des politiques et des moyens appropriés pour protéger et préserver ces richesses, propriétés de la Nation Marocaine, et assurer leur valorisation et leur promotion pour optimiser leurs impacts sur le développement économique, social et humain durable à l'échelle de la région d'une manière particulière et au niveau national d'une manière générale. La région aura à élaborer une stratégie marketing du patrimoine naturel culturel intégrant l'ensemble de ces finalités dont la mise en

œuvre devra être assortie d'un système efficace de suivi, d'évaluation et de communication.



Carte n° 8 : Carte de synthèse des éléments de patrimoine dans la région Beni Mellal Khénifra

Une telle stratégie doit, non seulement s'inspirer mais, être construite sur les bases offertes par l'ensemble des études économiques, sociales, architecturales et techniques sur le patrimoine historique et sur les atouts de l'environnement naturel régional, par les résultats du diagnostic territorial stratégique et les propositions formulées dans le SRAT de la région. Les projets et les actions d'aboutissement de cette stratégie doivent prendre en considération les leçons tirées d'autres projets ou actions entrepris par ailleurs (réhabilitation des médinas et restauration du bâti historique et tissus anciens, actions de protection et valorisation de la flore et la faune, mise en valeur des ressources territoriales pour dynamiser le tourisme, actions de classement des sites patrimoniaux, projets d'écotourisme et de géo-routes, mobilisation des canaux de l'économie sociale et solidaire en faveur de l'affirmation des produits du terroir, labellisation des produits phare de l'artisanat, promotion des moussem annuels...). Il y a lieu aussi de tirer les leçons des modes de financement de l'exécution de projets similaires (montage financier et planning d'exécution, types de partenariats et de conventions, contexte de respect des engagements pris, modes de gouvernance et de gestion technique, etc.).



### Perspectives de construction de la nouvelle région

La perspective d'édification de la nouvelle région BMK s'inscrit aujourd'hui dans le cadre d'une volonté d'accélération de la dynamique de croissance alliée à un changement institutionnel appuyé par l'actualisation du substrat juridique de la décentralisation et de la déconcentration. L'œuvre de fédération des portions de trois anciennes régions : Meknès-Tafilalet, Chaouia-Ouardigha et Tadla-Azilal est une véritable œuvre de construction territoriale. Elle doit viser la transformation de cette

nouvelle région actuellement en état de zone jonction insérée sous les influences des régions centrales voisines, en une région à potentiel croissant, capable d'un développement solidaire et durable. De zone mue, elle est appelée à devenir une région motrice.

Pour un ensemble territorial qui jouxte intimement les régions les plus dynamiques du Maroc et s'articule aux flux démographiques et commerciaux comme à leurs principales influences, l'objectif d'intégration intra régionale consiste à épauler la nouvelle entité régionale pour améliorer sa compétitivité, diversifier sa base économique et créer suffisamment d'emplois pour sa population jeune dans les zones rurales et urbaines. Cela dépendra des degrés de l'intégration régionale assurée et du niveau d'adhésion des différents acteurs locaux et régionaux à l'œuvre d'édification de la nouvelle région dans ses dimensions futures souhaitées, ainsi que des nouvelles complémentarités et des intensités d'échanges avec les régions avoisinantes.

Bref, ce sont les pratiques qui font la région et permettent d'en lire les contours. L'histoire montre que la formation de régions fonctionnelles dépend à la fois des pratiques sociales que des efforts des institutions publiques. C'est de leur conjugaison qu'une portion d'espace, peu importe sa taille, est progressivement garnie par assez de substance sociale, économique, institutionnelle politique, culturelle, identitaire, ... pour devenir un système distinct des autres et être finalement perçue comme tel. C'est dire ici l'importance du volet institutionnel dans l'édification et le fonctionnement de la région BMK.

Il est attendu, dans le cadre de la régionalisation avancée, que toutes les douze régions du Maroc connaissent un processus d'édification conformément aux finalités de la philosophie de la régionalisation avancée et aux dispositions des lois promulguées en la matière. Le devenir du nouvel espace régional de Béni Mellal Khénifra s'insère dans cette trajectoire. Cet espace évoluera selon les amples missions qui lui sont dévolues notamment par la loi 114-11, tout en se dotant de structures administratives ad hoc, moyens humains et compétences spécialisées et qualifiées propres. Cette œuvre est à entreprendre et à réussir dans un cadre de concertation et de travail en commun entre l'institution de la Wilaya et le Conseil régional dans la perspective de mobiliser les provinces, les communes ainsi que les autres acteurs régionaux en faveur de la stratégie de développement régional.

Le diagnostic régional a bien montré que la région a dépassé la phase dite de « première installation ». Conformément aux dispositions de la loi 111-14, la région s'est dotée d'un règlement intérieur, élaboré son organigramme et organisé un certain nombre de sessions au cours desquelles ont été traitées des questions d'organisation et de stratégie de développement. Sous l'égide du bureau du conseil, sept commissions permanentes s'attèlent à leurs domaines d'activités. Le noyau de l'administration de la région s'étoffe progressivement et conforte les missions des divisions constituées de services selon les domaines d'activités régionales. L'ossature de l'agence régionale d'exécution des projets a été mise en place, non sans quelques difficultés. L'AREP est en mesure de répondre rentablement des orientations d'aménagement et de développement de l'espace régional telles que définies par le conseil de la région. A l'instar des autres régions du Royaume, BMK s'est dotée d'outils d'une nouvelle génération destinés à épauler l'administration régionale, dorénavant appelée à travailler selon des modes de gestion par objectifs, des normes inédites de performances et des règles de reddition des comptes et de recours aux techniques de contrôle à posteriori et de l'audit. Toutefois et pour cette phase de lancement de l'institution régionale aux compétences élargies et pour, il importe de ne pas oublier que l'efficacité de ces structures dépendrait des performances et de l'interactivité positive de l'ensemble des facteurs humains et organisationnels sur lesquels repose le nouveau et complexe montage SUD & ANZAR – 2019, version provisoire



territorial.

Dans le cadre de ses nouvelles dimensions, la région de Béni Mellal Khénifra confronte de nombreux défis qu'elle doit surmonter. Parmi ces défis on peut mentionner les conditions spécifiques aux différents espaces territoriaux constituant la région (enclavement aigu au sein de larges zones montagneuses au sein d'Azilal et Khénifra, insuffisance de la desserte en eau et en électricité en zones à relief accidenté, acuité des niveaux de vulnérabilité et de pauvreté avec des écarts substantiels et alarmants entre provinces, risques de dégradation progressive des ressources forestières et environnementales), les retards accusés en matière de réduction des inégalités régionales et sociales et l'importance des efforts et des ressources à mobiliser pour éradiquer ces disparités et principalement dans le vaste espace rural et montagneux qui caractérise cette région.

Sur le plan de la contribution régionale à la création du PIB en valeur, la région de Béni Mellal-Khénifra créée en 2017 près de 5,8% de la richesse nationale (PIB) et s'en trouve classée à la 5<sup>ème</sup> position contre le 8<sup>ème</sup> rang en termes de PIB par habitant. Il en résulte un défi majeur de création davantage de richesse pour augmenter le PIB/habitant. Autrement dit une nécessité de reconstruction et de promotion de la base économique régionale selon une dynamique de développement global impulsée par des modes de gouvernance efficaces et innovants. C'est dans ce sens que les recommandations du diagnostic stratégique territorial ont insisté sur l'instauration d'une culture managériale de la part de l'ensemble des acteurs, des opérateurs et responsables régionaux (élus et agents d'autorité, personnel administratif et experts...), la mobilisation de nouvelles compétences régionales spécialisées et qualifiées dans l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et le réajustement éventuel du projet de développement global, intégré et durable de la région et en faveur de tous les espaces projets identifiés. Tout cela doit être finalisé et formalisé dans le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT), le Programme d'Action Régional Intégré (PARI) et les Programmes de Développement Régional (PDR) successifs couvrant la période de long terme. Cela doit être approprié par l'ensemble des forces régionales qui sont appelées à se mobiliser et participer à toutes les étapes de conception, d'adoption, de mise en œuvre et d'évaluation du projet de développement régional durable et de ses actualisations.

Pour qu'il soit ainsi, la région, toutes structures considérées, doit être à la hauteur de tels engagements et responsabilités en tant à la fois que maître d'ouvrage, maître d'œuvre, principal coordinateur/facilitateur des programmes de promotion régionale. Dans tous les cas la région est désormais responsable du devenir du territoire dont elle a la charge conformément aux dispositions juridiques et réglementaires en vigueur. Elle est par conséquent responsable de la mobilisation des moyens et ressources suffisants pour reconstruire, diversifier, moderniser et promouvoir la base économique régionale, et de l'encadrement de l'œuvre entreprise par une stratégie appropriée de marketing territorial au service de l'attractivité de la région et de l'amélioration continue des conditions de vie de ses populations.

La concrétisation du processus conduisant à surmonter les différents défis mis en relief ci-dessus ne peut se réaliser pratiquement que sur les espaces projets définis et délimités dans l'ensemble du territoire régional et suivant les moyens et les modes de gouvernance rappelés en haut. Ce processus aura la chance d'être soutenu par la mise en œuvre de la charte de déconcentration venant compléter la consistance et les portées des dispositions de décentralisation et de régionalisation en vigueur.

La finalité essentielle est que, par ces modes de gouvernance, la région arrive à surmonter les différents défis et enjeux en présence ou naissants et accumuler des progrès de développement couvrant toutes ses dimensions (développement rural, d'aménagement du territoire, de

développement agricole, de développement social, de tourisme, de culture, de protection et valorisation du patrimoine régional, de transport, de formation et d'emploi, d'environnement ou de sport, etc.), et contribuant à répondre équitablement aux besoins des différents groupes de la population régionale.



# Chapitre 2

## Enjeux d'aménagement et de développement de la région

La régionalisation avancée instaure les fondements d'une réforme territoriale régionale qui se veut l'ébauche de l'édification de grandes régions dotées progressivement de pouvoirs stratégiques tangibles. L'enjeu national de cette œuvre est certes prééminent en cette phase de lancement du projet de régionalisation avancée. Il se nourrirait de l'ampleur des problèmes locaux pour mieux se faire entendre et infléchir le mode de gouvernance territoriale jusqu'ici centralisé.

L'échelon régional, avec l'augmentation de la taille des régions et le renforcement de leurs compétences, se trouve promu pour endosser le costume du maestro du développement territorial. Mais il ne doit se proclamer et agir que comme le garant le plus seyant à sa stricte fonction et à ses véritables capacités d'animation. Bien que réaménagée et reprécisée par les trois lois (111-14/112-14/113-14...), la partition des tâches entre collectivités territoriales au sein de la nouvelle région reste délicate, et par certains aspects périlleuse et conflictuelle.

Il est devenu indispensable pour que la région prend sa place dans les grandes transitions de son cheflieu comme métropole, d'appuyer le rayonnement des autres grands centres urbains, à propulser les petits centres urbains et à les réveiller de leur léthargie, à revivifier les campagnes et à consolider leur potentiel productif.

Après les mutations subies suite à la très forte poussée de l'urbanisation, le territoire marocain est sur le point de subir un nouveau grand big-bang. Celui-ci est provoqué par la montée en puissance des grandes villes intermédiaires en situation de métropolisation d'une part, et les conséquences de l'élargissement des régions, de l'autre. Compte tenu de la forte hétérogénéité des territoires, cette nouvelle mutation aurait des retombées expressément différenciées selon les nouvelles régions. La nouvelle région a de nouvelles responsabilités et pour les accomplir, elle aura besoin de toute une pédagogie des priorités territoriales ... En toute vraisemblance, la supervision de la région pourrait servir à mieux arbitrer entre les revendications et doléances provinciales et à éviter une concurrence maladroite entre territoires. Elle pourrait aussi dissuader chaque petit territoire de développer les mêmes équipements que ses voisins, complémentaires et interdépendants. Mais elle serait puissamment sollicitée pour remédier aux grandes disparités intra-régionales.

L'élaboration de la stratégie de développement régional doit donc tenir compte de la nouvelle donne territoriale. Celle-ci engendre de nombreuses conséquences, à la fois pour les élus, pour leurs structures publiques mais aussi pour les entreprises et les habitants. Elle regorge également de nombreuses implications pour les régions limitrophes. C'est la raison pour laquelle il ne suffit pas de

proclamer que la région Béni Mellal Khénifra regorge d'atouts ou qu'elle doit aussi faire face à des défis multiples, notamment en matière de transports, de complémentarités entre territoires, de réajustement du tissu productif, de développement économique partagé, de rattrapage des inégalités... etc. L'instance régionale ne deviendrait opérationnelle qu'une fois que les intervenants s'attacheront à définir, sereinement et consensuellement les grandes priorités territorialisées pour les années à venir afin d'impulser une nouvelle dynamique et favoriser les synergies entre communes à l'intérieur de chaque province et entre acteurs des provinces en faveur de la région.

La volonté de constituer des régions plus fortes et à même d'engager des ententes et coopérations intra régionales, est explicitement exprimée dans le cadre de la loi La loi 111-14, promulguée le 7 juillet 2015, traduisait. Elle entend, par ailleurs, offrir des opportunités en matière d'efficacité opérationnelle et d'amélioration de la qualité de l'intervention publique territoriale. Cette nouvelle carte, qui fait passer le nombre de régions de 16 à 12 s'inscrit dans le contexte plus large du lent processus de la décentralisation, initié depuis la loi du 27 janvier 1976 et qui comprend également les différentes étapes qui sont à la base de l'éclosion du processus de régionalisation avancée. Aux termes de la loi sur la nouvelle organisation territoriale du royaume adoptée en juillet 2015, la fusion des régions intervient donc dans un contexte législatif qui ne manquerait pas de nourrir des imprécisions en matière de compétences transférées et transférables, de prise en charge de politiques publiques, de modalités de mise en œuvre et d'organisation. Outre la négation de la compétence générale, qui s'applique aux régions comme aux provinces et préfectures, la loi 111-14 entend apporter plus de clarification aux rôles, missions et compétences des différentes collectivités territoriales (leur champ d'attributions/compétences de la préfecture ou de la province Article 78). A ce titre, les régions deviennent responsables de la stratégie d'aménagement du territoire et du développement économique. Elles détiendront seules la compétence pour définir les régimes d'aides aux entreprises. Enfin, elles seront chargées des politiques de mobilité, les compétences en matière de transports interurbains et de transports scolaires leur étant transférées.

Depuis la mise en œuvre du chantier de la régionalisation avancée, le rôle des régions devient prééminent ne serait-ce que par le fait que la loi réserve les services de proximité à la commune, rurale ou urbaine, comme compétences propres (Art. 77 de la loi 113-14) d'une part, et que le programme d'action de la commune doit être élaboré et exécuté en symbiose avec les orientations des programmes de développement régional et selon une approche participative et en coordination avec le gouverneur ou wali (Art. 79), de l'autre.

Le passage de 16 à 12 régions constitue, pour les collectivités qui se rapprochent et fusionnent, un défi non seulement sur le plan des nouvelles modalités d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques, mais également dans le domaine organisationnel et humain. Au-delà de la mise à niveau des administrations régionales, ce défi s'imposerait à l'ensemble des acteurs des territoires. Il y a des autres catégories de collectivités territoriales d'abord, qui sont, elles aussi, concernées par ce nouvel acte de réforme, et ce à tous les niveaux (provinces, municipalités, centres urbains, communes rurales... etc.). Se trouveront également impliqués les divers autres acteurs publics : administrations déconcentrées, opérateurs et agences qui pour la plupart vont se rapprocher sur le modèle des 12 régions. Mais cela concerne également l'ensemble des acteurs de tout territoire spécifié : usagers particuliers et entreprises, acteurs économiques, sociaux, culturels, acteurs de l'enseignement, de la santé, de la sûreté ... C'est tout l'écosystème institutionnel local qui va être profondément remodelé. En ce sens, la réflexion sur le rapprochement des régions va bien au-delà d'un projet de transformation

centré uniquement sur la fusion organisationnelle de plusieurs structures, et entraîne, de fait, la transformation d'un écosystème territorial dans son ensemble. À coup sûr, c'est pour cette raison que l'ensemble des régions marocaines vont se trouver concernées, qu'elles fassent ou non l'objet d'un mouvement de rapprochement prononcé.

Tableau n° 2 : Récapitulatif des compétences propres, partagées et transférées  
de la région Beni Mellal Khénifra

Domaines	Compétences propres	Compétences partagées	Compétences transférées
Le développement économique	- le soutien aux entreprises ;	- L'amélioration de l'attractivité des espaces territoriaux et le renforcement de la compétitivité ;	
	- la domiciliation et l'organisation des zones d'activités économiques dans la région ;	- Le développement durable ;	- Les équipements et les infrastructures à dimension régionale ;
	- l'aménagement des routes et des circuits touristiques dans le monde rural ;	- L'emploi ;	
	- la promotion des marchés de gros régionaux ;	- La recherche scientifique appliquée	- L'industrie ;
	- La création de zones d'activités artisanales et des métiers ;		
	- l'attraction des investissements ;		
	- la promotion de l'économie sociale et des produits régionaux.		- Le commerce ;
La formation professionnelle, la formation continue et l'emploi :	- la création de centres régionaux de formation ainsi que de centres régionaux d'emploi et de développement des compétences pour l'insertion dans le marché de l'emploi ;		
	- la supervision de la formation continue des membres des conseils et du personnel des collectivités territoriales.		

Le développement rural	- la promotion des activités non agricoles dans le milieu rural ;	- La mise à niveau du monde rural ;	
	- la construction, l'amélioration et l'entretien des routes non classées	- Le développement des zones montagneuses ;	
		- Le développement des zones oasiennes ;	
		- La création d'agropoles ;	
		- La généralisation de l'alimentation en eau potable et en électricité et le désenclavement.	
Le transport	- l'élaboration du plan de transport à l'intérieur de la circonscription territoriale de la région ;		
	- l'organisation des services du transport routier non-urbain des personnes entre les collectivités territoriales situées dans la région		
La culture	- la contribution à la préservation des sites archéologiques et leur promotion ;	- la valorisation du patrimoine culturel de la région et de la culture locale ;	La culture
	- l'organisation de festivals culturels et de divertissement	- l'entretien des monuments et la mise en valeur des spécificités régionales ;	
		- la création et la gestion des établissements culturels.	
L'environnement	- l'aménagement et la gestion des parcs régionaux ;	- la prévention des inondations ;	- L'énergie, l'eau et l'environnement
	- l'élaboration d'une stratégie régionale d'économie de l'énergie et de l'eau ;	- la préservation des ressources naturelles, de la diversité biologique et la lutte contre la pollution et la désertification ;	
	- la promotion des initiatives relatives aux énergies renouvelables	- la préservation des zones protégées ;	
		- la préservation des écosystèmes forestiers ;	

		- La préservation des ressources en eau.	
La coopération internationale :	Etablissement de conventions avec des acteurs en dehors du Royaume et obtention de financements dans le même cadre après l'accord des autorités publiques conformément aux lois et règlements en vigueur.		
		-	-
le développement social		- La mise à niveau sociale ;	
		- L'assistance sociale ;	- L'enseignement
	-	- La réhabilitation des médinas et des tissus traditionnels ;	- La santé ;
		La promotion de l'habitat social	- Le sport ;
		- La promotion du sport et des loisirs	
Le tourisme	-	- la promotion du tourisme	

Source : Loi organique n°111-14 relative aux régions.

Il y a lieu de rappeler que si la perspective à moyen et à long terme est bien d'inventer et de construire les régions et espaces projets de demain, il s'agit dans l'immédiat de faire de la carte d'un Maroc en pleine transition démographique et économique à douze régions une réalité, et ce dès 2020. Les décideurs régionaux se trouvent confrontés à deux perspectives de travail distinctes mais complémentaires : la première séquence se rapporte au projet de mise en harmonie des composantes fusionnées par la force du découpage et de ses espoirs, la seconde se trouverait centrée sur la volonté de féconder une projection à plus long terme des orientations régionales. Afin de ne pas confiner le projet régional au seul chantier de fusion- réaménagement territorial, il importe de ne guère considérer ces deux séquences comme distinctes et sans attaches. Pour créer des conditions favorables à la mise en œuvre des nouvelles modalités de conduite des politiques publiques régionales, il importe de bien veiller sur l'articulation de ces deux séquences. Un projet de fusion de deux ou trois anciennes entités régionales ou de parties de ces entités ne dépend pas de la seule décision de les fusionner. Il reste tributaire de la manière de le conduire et du doigté pour convaincre les intéressés d'y adhérer.

La chantier de régionalisation avancé a eu comme première séquence qui a déjà démarré au sein de la plupart des futures régions, a porté sur la préparation et l'ingénierie globale de la fusion. Elle est centrée sur des problématiques institutionnelles et organisationnelles, mais pose naturellement des questions sur les modalités d'exercice des politiques publiques. La dimension humaine est au cœur de ces travaux et sera une des principales clefs du succès des fusions. Pour répondre aux enjeux liés à la mise en œuvre opérationnelle de la fusion, plusieurs questions se posent aux régions :

- Comment faire de l'année 2019 et du premier semestre 2020 une phase de transition utile dans la préparation du rapprochement des portions des régions fusionnées et de la mise en place des nouvelles entités ?
- Comment sécuriser la communication et la conduite du changement, facteurs de succès des projets de rapprochement et d'édification ?
- Sur quels principes s'appuyer pour harmoniser, relancer et améliorer le fonctionnement et l'organisation des services ?

En parallèle de ces premiers travaux sur la mise en œuvre opérationnelle de la fusion, les nouvelles régions vont devoir s'impliquer dans une logique plus « prospective » sur les orientations quant aux politiques publiques, mais aussi sur le sens, le positionnement et l'identité de la nouvelle région. Cette réflexion est centrale à la fois dans la relation aux usagers (administration régionale), dans la relation aux agents (région en tant que coordinateur et centre d'impulsion) et dans la relation à l'environnement de la région (autres régions, partenaires institutionnels, Etat, etc....).

Il importe d'identifier, dans cette perspective, puis de se préoccuper et de traiter plusieurs questions structurantes autour de cette problématique :

- Comment installer et promouvoir une identité territoriale commune, partagée et porteuse de valeur pour chaque nouvelle région ?
- Comment faire de la fusion des régions une opportunité d'insuffler une dynamique territoriale ambitieuse, porteuse d'un ancrage effectif de la conscience régionale ?
- Comment s'appuyer sur la fusion pour enclencher la transformation de la gouvernance territoriale et rénover la relation aux usagers ?

Il est indispensable de poser la question du pilotage, et donc du lancement du chantier de la fusion-intégration réussie des composantes territoriales des régions, doit s'envisager au regard des incertitudes qui existent à ce stade de la réflexion :

- incertitudes relatives aux équipes qui devront faire aboutir ce projet d'abord, tant du côté des élus que des départements administratifs, dans la mesure où les prochaines élections régionales auront lieu en

2021 ;

- inconstances liées au contexte législatif et réglementaire (les décrets d'application promulgués en 2016 et la charte de la déconcentration de décembre 2018) ensuite, lequel aura des incidences sur les modalités d'exercice effectif des compétences des nouvelles régions puisque des amendements et des réajustements s'avèreront nécessaires ;
- ambiguïtés sur l'évolution de l'ossature de l'exercice pratique du pouvoir au sein de chaque nouvelle région quant à l'institution du Wali de région et de ses aptitudes à maîtriser l'organisation territoriale des services de l'Etat, d'une part, et des modalités de coordination/ symbiose avec le Président de région en particulier, d'autre part ;
- incertitudes sur le plan de la déclinaison et les modalités d'exercice des compétences enfin. Le rapprochement de 2 ou 3 régions entre elles constitue un projet d'envergure qui doit se préparer en amont, pour faciliter la transition en cours depuis fin 2015. Au-delà d'un enjeu majeur de conduite du



changement, il s'agit de se prémunir contre le risque d'une fusion génératrice de coûts induits par le nivellement par le haut des politiques et des organisations.

Duips leur arrivée à la tête de ces nouvelles entités, les équipes formant les conseils de région et leurs présidents respectifs depuis septembre 2015 sont confrontées à plusieurs enjeux :

- Comment utiliser les premières années de façon à faciliter le mouvement de rapprochement des organisations (région/ Wilaya- provinces/communes/ société civile...), et d'harmoniser leurs modes de fonctionnement en faveur du développement régional ?
- Comment conduire l'action régionale après pour à la fois prendre le devenir de la collectivité en main et formuler des propositions objectives, tout en tenant compte des orientations stratégiques de l'Etat?
- Comment, dans un contexte de forte incertitude sur les modalités opérationnelles de financement, entreprendre des travaux qui, dès fin 2017, étaient censées voir s'affirmer la volonté de coordination entre acteurs régionaux en perspective de plus de convergence vers les impératifs du développement régional ?
- De quelle manière, selon quelles modalités et pour quels objectifs s'impliquer dans les programmes et les projets en chantier dans la région de manière à assurer la continuité du service pendant une période transitoire avant l'atteinte d'une cible sur le plan des modes de fonctionnement et de l'organisation régionale ?

### **Les nouvelles normes de gouvernance territoriale**

En principe, la régionalisation avancée est appelé à faire passer les conseils régionaux d'une situation de prérogatives modestes et des pouvoirs limités vers une nouvelle phase appelée à faire germer plus d'aptitudes à réaliser progressivement mais concrètement le développement régional. Encore faut-il que les ressources financières suivent et que le renouvellement et l'élargissement des élites aident à éclore une réelle volonté et capacité d'une telle élite à s'identifier à la région et assimiler la nature des problèmes que vivent les différentes régions du Royaume. Mais pour que le poids politique plus affirmé des élus de la région devienne constructif, il importe de voir se réaliser sur le terrain une véritable coordination entre la filière élue et la filière politico-administrative de la gouvernance territoriale.

Le chantier de la régionalisation avancée, dans le contexte de la phase de transition multidimensionnelle que vit le Maroc, participe à la résolution de la problématique de modernisation des institutions de l'Etat. Dans la perspective de trouver et de réussir une nouvelle répartition des pouvoirs fondée sur la transparence, la rationalité, la responsabilisation des acteurs et la reddition des comptes. Cette nouvelle phase de la régionalisation est perçue et conduite selon une nouvelle logique susceptible de favoriser le pluralisme effectif garantissant l'exercice de la démocratie dans la perspective de permettre l'émergence d'une nouvelle élite en mesure de rétablir la confiance et la crédibilité dans les institutions représentatives de l'Etat.

La consécration de l'essence démocratique de la région, comme stipulée clairement pour la première fois par la Constitution de 2011, est devenue palpable de par l'admission solennelle de l'impératif de traitement des problèmes de la société marocaine selon les procédés du partenariat et les mécanismes de la démarche participative durant le mandat des Conseils décentralisés.

Les nouvelles compétences attribuées aux régions peuvent être lues doublement. D'un point de vue vertical, un nouveau schéma de répartition des compétences entre l'Etat central et les régions est

préconisé. Appuyant cette entreprise sur le principe de subsidiarité, les interventions de l'Etat ne peuvent plus prétendre à la priorité, ni à l'exclusivité. Une éminence et non une prépotence est alors reconnue aux régions qui sont désormais appelées à prendre en charge la lourde mission de développement des territoires. La région devient alors le niveau de droit commun appelé à mettre en œuvre les politiques publiques territoriales et assurer leurs adaptations aux espaces. Cette idée est conforme à l'essence de la régionalisation perçue, même au niveau universel, comme un processus de transfert des compétences aux régions de la part de l'Etat.

L'introduction de la contractualisation pour l'aménagement de l'exercice des compétences propres et des compétences partagées traduit une vision égalitaire fondée sur le respect de l'autonomie des régions. Les contrats Etat-région donnant lieu à négociations entre pouvoir central et élus régionaux et fixant les modalités techniques et financières de l'exercice des compétences, mettent en avant une mutation des relations entre le centre et les régions. Elles traduisent également la volonté de permettre des transferts progressifs en fonction de la disposition des régions à exercer des compétences nouvelles conformément au nouveau principe législatif de progressivité. La règle de la différenciation est d'une utilité fondamentale tant qu'elle permet des transferts à une seule ou plusieurs régions, sans obligation de généraliser les transferts de compétences en question à l'ensemble des régions. Une sorte de compétition positive est susceptible de découler d'une telle manière de procéder.

### **La région est l'échelle de la territorialisation des politiques publiques**

En principe, la région est désormais une solution pour faire face à une demande sociale nouvelle exprimée face à des problèmes de plus en plus complexes et interdépendants (chômage de masse, pauvreté, services sociaux, effritement des liens traditionnels...). La question du changement social, qui couvre les évolutions sociales que connaît un pays, infligée par la période de transition que vit le Maroc, à divers niveaux à la fois économique, démographique que des valeurs sociétales, implique des actions pensées et conçues mais surtout appliquées au niveau territorial adéquat. Une meilleure efficacité est censée résider du côté du niveau méso-économique que permettrait le chantier de la régionalisation avancée. L'objectif est d'éviter les ruptures éventuelles entre les institutions et les réalités sociales. La question de la cohésion sociale est étroitement dépendante d'un redéploiement de l'action publique fondé sur un cadre ni trop grand, ni trop étroit : la région.

La région est une entité qui puise son potentiel de développement dans ses ressources locales, entendues au sens large, c'est-à-dire avec une structure d'activités, des catégories d'acteurs, des types de réseaux... Cette entité devient active dès lors que la conscience régionale enclenche chez les acteurs régionaux un minimum de réflexes de concertation et de coordination. La coordination d'acteurs à l'échelle territoriale entraîne une mutation : les choix du devenir sont assumés et la décision s'autonomise en partie par rapport au pouvoir central. On assiste alors à une certaine polycentralité des formes de régulation, qui s'élargissent au social, au culturel et à l'économique. L'espace territorial de la région en tant que construit social, économique et spatial en appelle à une organisation particulière.

Il ya lieu de noter que la région se construit sur la mise en œuvre d'effets sociaux et économiques non seulement de production et d'échange marchands mais également de relations, d'histoire commune, de vie quotidienne. Il ne s'agit plus de juxtaposition d'unités administratives provinciales et communales, mais de gouvernance coordonnée des acteurs d'un territoire à destinée commune,

définie par les impératifs d'un projet de développement régional. C'est dorénavant à l'échelle de la région qu'il faut chercher de nouvelles logiques de développement. Le développement régional est ainsi une démarche de mobilisation des acteurs locaux pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet commun à l'ensemble des composantes d'un territoire donné en vue de le viabiliser et de le construire durablement.

Le rapport de la puissance publique aux composantes de l'espace territorial national a profondément évolué, au Maroc. Après l'ère où l'on procédait par juxtaposition de territoires spécifiques et divers, on s'est acheminé vers la reconnaissance de l'individualité des territoires qui sont désormais pensés et surtout utilisés comme des outils de développement et non plus comme des produits socio-spatiaux, sources de soucis et foyers de tensions. La réforme territoriale engagée depuis le milieu des années 1990 envisage le territoire à une autre échelle et selon des modalités différentes de celle de l'espace centralisé. La territorialisation des politiques publiques passe par une réorganisation profonde de l'appareil d'Etat à travers une politique de décentralisation qui confère aux collectivités locales des compétences plus étendues et leur permet de participer à l'élaboration des politiques publiques. Cependant, le processus de décentralisation est encore récent et les structures déconcentrées encore trop limitées dans leur autonomie décisionnelle n'ont ni les prérogatives, ni les moyens, pour impulser suffisamment les politiques publiques territorialisées à devenir des politiques ouvertement territoriales. En attendant les modalités de mise en application de la charte de déconcentration.

#### **La région : Vers des rôles économique plus avancé en adéquation avec les enjeux régionaux et nationaux**

En principe, la promotion de la région économique au Maroc répond au souci de l'essoufflement du modèle de croissance d'une part, et son corollaire la dynamisation du mode de gouvernance territoriale, de l'autre. Pour ce qui de la région Beni Mellal Khénifra, cette nécessité se trouve accentuée de par le caractère de région charnière qu'elle revêt.

Le profil de la région Béni Mellal- Khénifra est bien celui d'une vaste région charnière, un espace tampon entre zones intérieures et zones côtières. Le nouvel ensemble régional couvre un vaste territoire du centre du Maroc. Cette nouvelle entité est appelée à s'organiser autour de la ville chef lieu dont l'extension des tissus urbains préfigure la formation d'une aire métropolitaine d'une part, et d'un ensemble de petites villes et bourgs ruraux, de l'autre. Avec des espaces urbains plus ou moins denses, de vastes zones rurales, des forêts et des massifs montagneux, une vaste plaine fertile et une large étendue steppique, la nouvelle région rassemble des territoires porteurs de dynamiques prometteuses, d'atouts et d'enjeux très divers. L'hétérogénéité de ces territoires implique de porter une attention particulière à la réduction des déséquilibres et à la mise en cohérence des différents espaces, en s'appuyant sur la diversité, la richesse économique, sociale, culturelle et environnementale de la future grande région.

La fusion de pans d'anciennes régions rend perplexe avant de conduire à l'identification des complémentarités à encourager et indiquer les modalités pour concrétiser l'émergence de nouvelles dynamiques et solidarités territoriales. Les transformations à venir sont certes porteuses de potentialités, dès lors qu'elles s'appuient sur un projet partagé promouvant un développement durable et équilibré, qui réponde aux besoins sociaux, économiques et environnementaux des habitants sur l'ensemble du territoire et qui permette l'amélioration de leur qualité de vie. Pour que ce projet soit porteur, il faut qu'il puise ses fondements dans le passé de cette zone centrale du Maroc

comme zone d'articulation entre les parties est-ouest et nord –sud.

La fonction charnière de cette région doit être redynamisée pour une meilleure articulation avec le Maroc atlantique et de meilleures attaches avec les régions limitrophes à l'est et au sud. La région Béni Mellal Khénifra demeure une vaste zone d'interface entre plusieurs territoires. Le diagnostic territorial a montré qu'elle est suffisamment spécifique et en cours de structuration pour infléchir durablement les dynamiques de développement des territoires qui la jouxtent et qui s'y ressource. Cette situation spécifique de charnière doit conduire non seulement à remobiliser les approches sectorielles du développement interne, mais doit les repenser afin de tirer pleinement profit des interactions entre la région et les territoires environnants. Ce diagnostic du positionnement passé et actuel de la région Béni Mellal Khénifra implique la préparation d'un meilleur positionnement dans un futur proche : préparer l'avenir avec une vision dynamique, fondée sur les rôles de la région dans l'évolution de l'inter-territorialité d'une part et les valeurs (culturelles, historiques...) qu'attribuent les acteurs régionaux à leur territoire. Il s'agit là d'une redéfinition des fonctions de la nouvelle région et des effets attendus de son fonctionnement au centre du pays.

La région Béni Mellal Khénifra apparaît comme faisant partie de cet entre-deux territorial : celui de la zone atlantique hautement urbanisée et multipolarisée, d'une part et celui où opère un processus de lente et difforme mutation vers l'urbain, c'est-à-dire sur fond de ruralité ancrée et



d'urbanisation tronquée. Parce que l'espace de la grande région Béni Mellal Khénifra est suffisamment chargé d'histoire qu'il restera perçu au regard de la symbolique territoriale qu'il véhicule : une zone à la fois proche et éloignée du centre des pouvoirs politique et économique ; une zone qui articule le Maroc profond et peu valorisé au Maroc dynamique et fortement articulé aux grands courants de la vie moderne et de la mondialisation.

Le plateau des phosphates et du Tadla a toujours fait partie des zones antennes. Pourvues de deux activités différentes (minière et agricole), ces deux composantes territoriales ont été fortement polarisées par la métropole économique pour l'exportation de leurs produits (phosphates, agrumes et autres productions agricoles) pour l'approvisionnement en intrants industriels et produits manufacturés et pour la migration de leurs populations. L'influence de Casablanca étant très directe et prégnante, cette polarisation perdure. Les composantes de cette zone du plateau des phosphates et du Tadla ont subi et bénéficié de plusieurs politiques de développement régional en tant que sous-espaces et non en tant qu'ensemble régional intégré. Une nouvelle fonction pour cette nouvelle région est à expliciter, non sans rupture avec les anciennes orientations : les priorités à retenir et les objectifs à poursuivre doivent être actualisés.

La notoriété de Béni Mellal Khénifra ne suffit guère pour renvoyer à un espace à part, tant que ses composantes sont diverses et leurs paysages variés. Quatre sous ensembles naturels groupant la plaine

aux hauts plateaux, au Dir et montagnes constituent les repères de la grande hétérogénéité de la nouvelle région. Les noms des principales villes de cette région ne font pas partie de la profondeur urbaine du Royaume. Mais la région a ses petites médinas et ses propres marques de rayonnement qui lui balisent la reconnaissance de son patrimoine spécifique et ses variantes de richesse culturelle. Ce nouvel ensemble régional reflète évidemment la réalité contemporaine du Maroc en matière de problèmes et de défis réels. De ce fait, cette région questionnera davantage qu'elle ne laisserait indifférent au regard de l'évolution probable qu'elle connaîtrait.

Il y a lieu de rapeler que le panorama des caractéristiques de la région en termes de configuration physique, de ressources naturelles mises en valeur ou susceptibles de l'être, de potentiel démographique ainsi que des prévisions de formation et d'évolution du capital humain, de différenciations de modes de vie et d'inégalités sociales et territoriales a permis de dégager un profil régional économiquement encourageant mais surtout problématique du point de vue social. Aux défis de l'enclavement aigu, très manifeste sur la majeure partie de certaines provinces de la région en raison de l'indigence des infrastructures routières, s'ajoutent des insuffisances de desserte en eau et en électricité et d'accessibilité aux services sociaux de base traduisant ainsi l'acuité des niveaux de vulnérabilité et de pauvreté avec des écarts importants, voire criants entre provinces. Le niveau d'équipement général paraît indigent et souvent en deçà des moyennes nationales et souffre de disparités territoriales en infrastructures scolaires et sanitaires. Un enseignement supérieur en phase de démarrage, une formation professionnelle et formation des cadres en état embryonnaire, un encadrement limité et concentré pour des Infrastructures sanitaires très élémentaires, etc... constituent autant d'exemples de sous-encadrement et de sous équipement.

Coté économie, le bilan affiche un potentiel tangible mais encore peu valorisé. Les dotations naturelles en ressources jouent un rôle premier dans la constitution et le fonctionnement de la base économique régionale : une agriculture hautement productive mais peu profitable à l'industrialisation de l'économie régionale et à l'éclosion d'un secteur agroalimentaire rayonnant ; un secteur minier exportateur et faiblement intégré à l'économie de la région ; une industrie récente et sans diversification axée sur une transformation peu poussée des produits agricoles ; une activité touristique marginale et un artisanat en berne. La contribution des activités primaires dans le PIB régional se situe à près de 20%. Celle des activités secondaires tourne autour de 34% et les activités tertiaires représentent 36% du PIB régional.

Une des caractéristiques du nouvel ensemble régional que constitue Béni Mellal Khénifra est la modicité de son armature urbaine en termes de grandes villes et sa concentration dans l'espace et dans quatre principaux centres. La majeure partie du tissu urbain de la région correspond à une urbanisation récente et désordonnée. L'armature urbaine régionale fortement déséquilibrée constitue un autre handicap devant l'aménagement : Béni Mellal comme chef lieu de région, n'est pas encore habilité à organiser la vie économique et sociale de la région, soit directement par le biais de la diversité des services qu'il assure, soit indirectement parce qu'il est en mesure de constituer le niveau de commandement de services hiérarchisés dont les relais se trouvent répartis dans d'autres villes plus modestes situées à l'intérieur de la région. L'édification de la région nécessite le renforcement de son chef lieu.

Le niveau de développement économique de la région Béni Mellal Khénifra paraît en deçà de ses potentialités. Une lecture plus fine de l'état du développement à l'intérieur de cette région peut se fonder sur l'indice de développement local multidimensionnel. Par rapport à celui-ci, la région Béni

Mellal Khénifra est parmi les régions 9 dont le niveau de développement est significativement inférieur à la moyenne nationale. Trait d'union entre différentes zones du Maroc, Béni Mellal Khénifra doit se positionner comme zone charnière développant l'agriculture moderne et l'agrobusiness pour mieux récolter les fruits de l'ouverture sur la globalisation. Mais le développement régional ne se limite pas à la seule promotion de la base économique, aussi forte soit-elle. Un meilleur positionnement pourrait être atteint par le biais de la promotion des ressorts historico-culturels de la région. La promotion durable de l'ensemble régional ne dépend pas exclusivement de facteurs matériels, mais des modalités de leur valorisation.

Evidemment, c'est l'ensemble du Maroc, mû par son aspiration au progrès global et épris de son legs civilisationnel, qui gagnerait à voir ses différentes régions activer l'articulation de leur patrimoine aux besoins de rénovation de leur tissu économique et social. La région Béni Mellal Khénifra paraît dotée de suffisamment de ressources territoriales pour échafauder sereinement les bases de son développement et asseoir son rayonnement progressif en tant que région d'avenir sur un processus d'innovation progressive et originale touchant l'ensemble des activités engendrant des valeurs ajoutées, rémunératrices et mobilisables en faveur du développement régional durable.

### 1) Les effets bénéfiques de la promotion de Beni Mellal Khénifra

En préparant les conditions d'élaboration de sa stratégie de développement sur des bases de connaissance et de réflexion robustes et en se dotant des outils de gestion du territoire et donc de conduite de politiques territorialisées, la région Béni Mellal Khénifra se donne les moyens pour contribuer à la mise en place du chantier de la régionalisation avancée.

Pareil chantier a pour horizon la dynamisation solidaire de l'ensemble des régions. Le but général de l'élaboration du SRAT de chaque région étant la traduction des aspirations de mieux être collectif. Celui de la région Béni Mellal Khénifra entend contribuer au développement harmonieux, concerté et durable de cette vaste zone du Maroc central. La voie idoine serait celle fondée sur une croissance économique soutenable, respectueuse de l'environnement et créatrice d'emplois. Les choix de principe et programmatiques s'orientent à œuvrer pour favoriser l'approfondissement de la coopération intra et interrégionale et le renforcement de la cohésion territoriale en améliorant la compétitivité, l'attractivité, l'intégration et la valorisation des atouts et ressources du nouvel espace régional. La région Béni Mellal Khénifra est appelée à faire face une triple nécessité :

- Initier les composantes territoriales nouvellement fusionnées (communes, provinces...) au travail territorial collectif au niveau de l'entité régionale et à partir de ses délibérations, recommandations et décisions, déclencher le processus de mobilisation en faveur d'une édification win-win pour l'ensemble des forces vives de la région ;
- Conforter le processus d'intégration des composantes du nouvel ensemble régional sur le plan des choix stratégiques du long terme comme des interventions et programmes du moyen et long terme ;
- Tenir compte de la donne interne quant au positionnement de la région dans le contexte national et des défis qui en découlent, d'un côté, et de la nouvelle donne internationale que représente l'émergence d'un véritable marché extérieur/ régional ouvert à travers la mise en œuvre des accords de partenariat et de coopération du Maroc (UE/ Afrique) porteurs de réelles opportunités de développement, mais aussi de perturbations et de menaces potentielles.

Dans cette perspective, les choix ou orientations stratégiques du futur SRAT comme les projets et programmes du PARI (infrastructures et équipements structurants notamment) sont appelés à garantir ou du moins à assurer les conditions élémentaires d'ouverture et de renforcement de l'articulation des composantes de l'espace régional avec les régions environnantes. Celles-ci constituent sans conteste un outil essentiel, non seulement pour poursuivre la construction d'un espace régional viable et cohérent, suffisamment équilibré et au dynamisme durable, mais aussi pour aider à animer une dynamique intra-régionale vertueuse. La réussite d'une mutation horizontale de tous les indicateurs socioéconomiques au niveau de la région Béni Mellal Khénifra est tributaire d'un développement harmonieux de ces derniers au niveau des régions voisines et surtout des espaces territoriaux qui nourrissent les flux de drainage des ressources et d'émigration. Les problèmes sociaux des villes de Béni Mellal Khouribga, Fquih Ben Salah, Khénifra, voire Azilal Kasbah Tadla ou encore Souk esSebt et autres nombreux centres émergents, proviennent certes de leur espace rural immédiat, mais leur acuité dépend de l'intensité des flux migratoires qu'occasionnent les conditions de vie et de survie à l'intérieur de contrées plus ou moins lointaines, celles des espaces ruraux de la très vaste zone du Maroc du Centre-nord et du centre-est.

Il est certain qu'une stratégie régionale de développement serait vaine tant qu'elle ne prête pas attention aux origines spatiales des problèmes qu'elle supporte et endure de manière régulière. Surtout si ceux-ci découlent des zones voisines et limitrophes.

Dans cette perspective, le développement régional de Beni Mellal Khénifra, qui devrait s'inscrire dans une politique de régionalisation volontariste renforcée par le transfert de nouvelles compétences aux régions, est appelé à contribuer à la réduction des inégalités entre les territoires internes et limitrophes au moyen d'une recherche de voies et de formules de péréquation efficace des ressources. La région Béni Mellal Khénifra ne pouvant ériger des frontières, la finalité fondamentale de la stratégie de coopération consiste à soutenir les projets bénéfiques aux régions voisines et surtout impulser leurs efforts et leurs programmes de développement durable et inclusif.

## **2) Le SRAT doit donner une réponse satisfaisante pour répondre à l'ampleur des ilots de pauvreté et de précarité de la région**

Les données montrent que les différentes localités et zones du Maroc se trouvent soumises depuis quelques décennies à des chocs de plus en plus violents. Ces chocs sont le résultat des évolutions démographiques, du tarissement des ressources naturelles ou de leur découverte, des mutations de l'économie, des modes de gouvernance, etc... Dans la mise en perspective du territoire régional de Béni Mellal- Khénifra, et sans prétendre à l'exhaustivité, trois ou quatre phénomènes sont à prendre en considération : les pesanteurs du monde rural (interne et externe à la région) et les transformations nécessaires de l'intrant agricole, l'ouverture des marchés et les conditions de préparation du tissu régional face à l'émergence de l'économie de la connaissance.

Dans la région Beni Mellal Khénifra, le monde rural est très hétérogène. Il est pluriel et son poids restera consistant et à portées négatives ou problématiques multiples. Selon la nature des territoires et leurs potentialités, certaines campagnes de la région seraient confrontées à un déclin irréversible. D'autres par contre feraient l'objet d'une « renaissance rurale » qui va certainement se manifester avec l'intensification des cultures au point que la différenciation entre les milieux ruraux de la région

irait en s'approfondissant. Le caractère rural prédomine différemment les provinces et les communes de la région. En gros, la ruralité se décline selon plusieurs typologies sur différents plans géographique, économique, sociologique...etc. Trois grandes catégories d'espaces ruraux ont été relevés par le diagnostic : i) "rural isolé" constitué de contrées à accès difficile et complètement hors des axes de communication conventionnels, ii) espaces hors influence urbaine, mais s'organisant en espaces de vie cohérents autour de petites agglomérations et se distinguant par la spécificité des processus d'agglomération qui s'y déroulent, et iii) espaces ruraux avec des pôles propres et/ou sous influence urbaine plus ou moins grande et plus ou moins nette. Par ailleurs, il s'avère édifiant de construire des typologies plus fines des « systèmes ruraux » typiques de la ruralité au stade où se trouve le pays et la région ; on pourra alors mieux comprendre ce qui est commun à des ruralités aussi différentes que la ruralité forestière, la ruralité de l'agriculture vivrière ou exportatrice, la ruralité "récréotouristique" ou encore la ruralité couplée à l'activité agro-industrielle...Le diagnostic de la région a signalé que les problèmes des zones rurales sont si criants en termes de taux et de degré de pauvreté. Aux effets de diffusion du développement et de la modernisation agricole, on a plutôt assisté à des effets de concentration de la croissance économique en certains lieux ou îlots laissant la majorité des milieux ruraux plus mal en point.

Par leur caractère compartimenté et déséquilibré, leurs difficultés et lacunes d'accès, la pauvreté de leurs populations, le manque d'activités et de potentiel économique, les faibles niveaux de développement humain ..., les zones rurales pèseront voire hypothèqueront les possibilités de promotion et de développement de la région. Manifestement, le niveau de développement humain dans la région de Béni Mellal Khénifra a connu des améliorations, mais selon un rythme assez long comparativement aux tendances observées pour les autres régions du pays. Globalement, les effets des stratégies agricoles et du Plan Maroc Vert n'ont pas encore contribué à faire sortir la majorité des zones des conditions singulièrement défavorisées dans lesquelles elles se trouvent. La proportion des populations les plus jeunes et les plus dynamiques à quitter ces zones pour gagner les centres urbains proches avant de quitter la région s'avérerait forte et régulière. Tout le risque réside dans la persistance de la tendance à ce que les poches de pauvreté urbaine restent constamment nourries par l'extrême dénuement des zones rurales du Prérif, du Moyen et haut Atlas, voire de la zone est. Les premières et urgentes attentes des populations vivant dans cet espace concernent les infrastructures de base telles que l'électricité, l'eau potable, les routes, les établissements de soins de santé de base, etc. Dans ce cadre, le premier défi réside dans le désenclavement des zones montagneuses constituant une grande partie de ce nouvel espace régional. Il y va de la valorisation réelle des territoires ruraux, compte tenu de leurs diversités, de leurs spécificités et de leurs potentialités. Cette valorisation ne peut être effective que si elle se réalise au moyen d'activités différentes, avec des fonctions et des objectifs diversifiés, qui sont tous intégrés et coordonnés dans une optique de développement cohérent, durable et solidaire.

Il y a lieu de noter que les profondes transformations à l'œuvre dans les espaces ruraux de la région vont certes imprégner leur composition sociologique. Plus ou moins profonde selon les catégories d'espaces ruraux et de terroirs, la recomposition sociale de l'espace rural régional induirait un changement dans le mode de produire et d'habiter les territoires ruraux. Intégrés aux courants d'échange de la vie moderne, les paysans deviennent des acteurs sinon des moteurs de l'adaptation des micro-sociétés à la globalisation et au nouvel impératif du développement durable. D'où l'utilité de l'œuvre cherchant à conforter le développement régional escompté par la construction des bases d'une nouvelle formule d'intégration du milieu rural dynamisé, garantissant ou assurant les conditions



d'évolution des sociétés locales rurales vers une ruralité plus évoluée et enrichissante, moderne et durable. Cela implique, au niveau des programmes des espaces projets portant sur les différentes catégories d'espaces ruraux, des mesures et des interventions pour reconstruire le lien social local nécessaire pour vivre ensemble et organiser un nouvel usage social des lieux à forte dominante rurale.

La base exportatrice régionale est essentiellement agricole et minière. Si certaines limites/ obstacles se dressent face à plus d'intégration de l'activité minière dans l'appareil productif régional, phosphates compris, le niveau de transformation du produit agricole dans la région laisse perplexe. Depuis les années 1990, celui-ci a certes progressé mais pas encore dans le sens de la constitution d'une grande industrie agroalimentaire. Le développement de la région résiderait dans les progrès accomplis dans la chaîne de valeurs des activités agricoles.

L'évidence montre que tant que les piliers de la production agricole régionale, constitués généralement de petits producteurs, restent dispersés, ils seront incapables de faire contrepoids et de tirer profit pour la promotion de leurs activités et leur juste rémunération. Il importe donc de miser avec force sur la transformation agricole à l'intérieur de la région comme un excellent moyen de réduire les pertes post-récolte et d'améliorer la chaîne de valeur de certains produits, en encourageant les activités de transformation proprement dite et remonter vers tous les aspects liés au conditionnement... à la vente et au marketing. C'est par l'intermédiaire d'une stratégie d'incitation à la maîtrise des chaînes de valeur que la région contribuerait à mettre en place les conditions de modernisation, réorganisation et autonomisation des filières agricoles inclusives.

En somme, il s'agit d'approfondir les orientations du Plan Maroc Vert, d'actualiser et territorialiser les options les plus bénéfiques pour la région en soutenant les investissements indispensables à l'amélioration des performances et de la compétitivité des industries agro-alimentaires. L'encouragement doit répondre à un ou plusieurs des objectifs (réduire les coûts de production ; améliorer les conditions de travail ; améliorer et réorienter l'activité ; améliorer la qualité ; préserver et améliorer l'environnement naturel et les conditions d'hygiène). Il peut être orienté de façon à favoriser les formules de coopération et de collaboration en vue de mettre au point des produits, procédés et technologies innovants. Il peut aussi aller dans le sens d'accompagner des projets structurants, innovants, susceptibles de développer de nouveaux marchés plus rémunérateurs, en prenant en compte les différentes composantes nécessaires à leur réalisation.

De même, et dans le sens de conforter l'industrialisation des activités agricoles, il importe de tenir compte de l'avènement du numérique par l'intégration de solutions digitales permettant au secteur de se mettre au niveau des nouvelles exigences de la performance et de la durabilité. L'approche agricole régionale gagnerait à se mettre au diapason de la digitalisation et de la numérisation des outils et des techniques dans le sens de l'adoption de meilleures pratiques agricoles, garantir l'autonomisation grâce à la transparence des transactions, élargir les bénéfices de l'inclusion financière aux différentes catégories d'acteurs et exploitants agricoles...

### **L'impératif de se préparer pour se confronter aux conséquences à plus d'ouverture pour la nouvelle région**

Avec le découpage de 2015, la mise en place de la nouvelle région dessine l'orientation de nouveaux flux et présage un changement dans la reconfiguration du fonctionnement des relations territoriales de cette zone centrale du Maroc et par rapport aux mutations de ses fonctions dans la division spatiale

du travail. Avec des conséquences certaines sur l'évolution, à moyen terme, de l'appareil productif régional et sur ses débouchés.

Il est certain que l'ouverture des marchés induit une mise en concurrence croissante des territoires tant au niveau de la création de richesse à travers la recomposition du tissu économique qu'au niveau du positionnement dans l'espace. région d'essence rurale et agricole, Béni Mellal Khénifra serait bien confrontée à une mise en concurrence croissante des territoires productifs agricoles. C'est là une tendance de fond des évolutions déclenchées par l'ouverture et la mondialisation. Une des perceptions courantes de cette mise en concurrence est illustrée actuellement par l'existence de flux d'investissement en général vers la région Béni Mellal Khénifra et les IDE vers les industries agricoles et alimentaires en particulier. L'accélération de ce phénomène est d'autant plus importante que les territoires en compétition sont toujours plus nombreux depuis le déclenchement de la nouvelle vague de globalisation et de mondialisation. On constate même une certaine exacerbation de la compétition interne avec l'engouement pour déclinaisons régionales du Plan Maroc Vert. Les opportunités de gain de productivité à travers la mise en concurrence des territoires sont sans limites de par l'absence relative d'obstacles institutionnels et du fait du développement technologique.



Il a été aussi constaté que l'ouverture des marchés a également conduit à des effets de seuil qui interagissent sur les territoires. La perception classique de ces effets de seuil se résume dans un mode de développement spatial selon une logique de métropolisation. En dessous d'un seuil sur le plan démographique ou plus simplement d'un seuil d'activité économique concentrée sur un espace limité, l'attractivité du territoire diminue au profit de l'attracteur le plus proche. Dans un deuxième temps, les territoires se retrouvent confrontés à une concurrence en termes de pôles de compétence. L'attractivité repose sur la capacité du territoire à se déterminer par rapport aux autres territoires en développement. De ce point de vue, la région de Béni Mellal Khénifra est dans une réelle situation de faiblesse. La stratégie d'édification de la nouvelle région doit en tenir compte.

Sans conteste, le facteur essentiel à la mise en perspective des territoires est l'émergence de l'économie de la connaissance. L'évolution économique actuelle des territoires devient tributaire autant du résultat de la mutation du mode de création de richesse et de la maîtrise des chaînes de valeur que de la libéralisation des échanges en elle-même. Le moteur du développement a longtemps

reposé sur la capacité de certains territoires à mettre en place des processus de production générateurs de valeur ajoutée. Aujourd'hui, le moteur du développement s'oriente vers la capacité des territoires à intérioriser la dynamique de l'offre technologique dans sa phase dite d'avènement du numérique. Progressivement, la création de richesse change de dimension : la valeur ajoutée inhérente à l'activité de production primaire (minière et agricole) devient dérisoire compte moins que la valeur ajoutée découlant de la maîtrise de l'évolution du produit.

Bien que bénéfique, la libéralisation et la généralisation de l'économie de marché n'opère que comme un des instruments du redéploiement spatial des futures zones de développement. Parmi les conséquences de ces facteurs d'évolution des territoires, la perspective d'une tension sociale croissante et souvent insoluble est probable à travers la complexification de l'environnement de la société et l'ampleur des problèmes sociaux qu'elle génère. Dans le cas de la région Beni Mellal Khénifra, le diagnostic territorial stratégique a mis en garde contre la persistance des manifestations de la pauvreté, la multiplication des mécanismes de la précarité et leur concentration dans des îlots perturbant constamment la paix et la sérénité nécessaires à l'évolution des principales composantes territoriales de la région.

La région doit se positionner en phase avec ces évolutions. La nouvelle échelle régionale de gouvernance territoriale est une opportunité pour les territoires composant cette région à condition que celle-ci sache mobiliser ses marges de manœuvre (infrastructures, formation, ressources humaines) et innover dans ses interventions et possibilités d'action (politique de recherche et développement, de filières de compétences, ...) dans un élan privilégiant la solidarité territoriale face à toute éventuelle tension sur la répartition des ressources (eau, énergie, matières premières,...) et/ou l'exacerbation des déséquilibres intra-régionaux.

Le principal risque pour la région Béni Mellal Khénifra réside dans les difficultés de gagner le pari d'une remontée des activités primaires vers les activités de transformation industrielle. Cette transition économique s'avère difficile d'autant que certaines franges du territoire régional n'enregistrent pas une réussite incontestable dans une filière d'économie de production primaire. C'est donc l'ensemble de la région qui doit se mobiliser pour consolider son potentiel d'action en termes de politique territorialisée de développement durable. Pour éviter au tissu économique régional de rester figé et de n'enregistrer qu'une évolution quantitative, l'option pour réussir l'implantation de l'industrie agro-alimentaire doit constituer la pierre angulaire de la stratégie de renforcement de l'économie régionale, tout en empruntant la voie de l'ouverture et de la cohésion territoriale. Face à la violence des mutations de l'économie, le tissu régional doit évoluer et suivre un processus d'adaptation constructif. Il est appelé à cultiver aujourd'hui et de manière intense les possibilités en termes de synergie entre les activités dominantes.

La région Béni Mellal Khénifra est certainement un nouvel ensemble territorial dont l'édification doit viser l'élargissement de l'appareil productif régional, l'amélioration de l'efficacité productive et le développement de l'innovation. Il s'agit d'accroître la compétitivité par une amélioration-différenciation de l'offre régionale en se basant sur le développement de spécificités territoriales. Aujourd'hui, la concurrence territoriale est largement fonction de cette orientation. En effet, le phénomène d'ouverture et de globalisation fait tomber les protections nationales, ce qui met chaque région en compétition directe avec les autres régions du monde. Sur le plan interne aussi, l'avantage compétitif d'une région ne tarde pas à s'éroder du fait des possibilités qu'offre le progrès technique. Dans ce contexte, une mise en valeur subtile et intelligente de spécificités territoriales s'avère

nécessaire et requiert une adaptation continuelle du système territorial de production. La stratégie régionale doit viser l'édification d'un ensemble territorial intégralement actif et dynamique en permettant à la région de disposer d'un système territorial de production, capable de renouveler ses ressources, d'innover, de se singulariser et surtout d'apprendre à développer ses potentialités.

Afin de structurer les composantes territoriales de cette région reconnue par le nouveau découpage et leur permettre de rester compétitives et attractives face à la concurrence des horizons nouveaux, ce changement d'optique implique d'une part que l'on tienne compte des impératifs du ressourcement dans l'histoire et la culture de cette zone centrale et que, d'autre part, l'on prenne en considération les articulations réelles du territoire régional avec les autres zones et régions et aussi ses connexions vers l'extérieur.

La région Béni Mellal Khénifra est ainsi capable de déclencher une dynamique enrichissante. La dynamique spatiale exprime l'ajustement incessant de l'espace pour répondre aux besoins sans cesse revisités de la société et de l'économie, aux sollicitations des acteurs sociaux et des forces en présence et aux modifications qui affectent les terroirs et les espaces ruraux, bousculent l'armature urbaine et les zones d'influence correspondantes.

Cela consiste à définir une stratégie articulée sur les logiques globales de nivellement des conditions de vie pour l'ensemble de l'espace régional selon un ensemble d'objectifs à réaliser à moyen et long terme dans les différents espaces projets. Cette stratégie se décline donc en des actions et projets concrets qui en constituent l'inscription spatiale sur le territoire. Les projets fédérateurs doivent être les premiers lancés. Tous les projets ne seront pas aussi importants, mais il importe qu'ils soient pensés, portés et réalisés par le territoire dans sa totalité et qu'ils soient mis en cohérence. Le moteur de ces réalisations doit être recherché dans la culture de la solidarité qui doit animer l'action pour la région.

## Conclusion :

Il est certain que la mise en œuvre de la stratégie de développement régional n'acquiert sa pleine faisabilité qu'en prenant conscience de l'ensemble des enjeux ci-dessus évoqués. Sur un plan pratique, l'élaboration de cette stratégie est appelée à relever un certain nombre de défis. Pour se frayer le chemin de l'effectivité, une action régionale porteuse reposerait sur trois préalables :

- Prévoir des outils d'aide à la décision (expertises, observatoires, etc.) qui permettent d'évaluer les chantiers du développement régional et de procéder à des ajustements le cas échéant ;
- Disposer des ressources humaines qui soient en mesure de penser le territoire et son devenir et de mettre en œuvre les politiques décidées. Ces ressources doivent correspondre aux compétences stratégiques évoquées ;
- Inventer une forme de gouvernance qui permette de se faire entendre, de faire poids et/ou pression lors des enjeux d'avenir ce qui nécessite une coordination et une concertation entre tous les acteurs du territoire (filiale élue et filiale administrative) et un rattachement des compétences stratégiques (transport, développement économique, environnement, aménagement, etc.) à une institution identifiable (Conseil régional/Agence) ;

Le processus de développement régional est une œuvre de longue haleine. Les effets ne seront pas ressentis à court terme, ce qui nécessite une cohérence et une continuité dans les actions entreprises. Le temps est une dimension essentielle à prendre en compte. Des enseignements sont à tirer des expériences de grands ensembles territoriaux européens. La régionalisation réussie est aussi un signe de développement.

### 1. Résultats de l'analyse SWOT<sup>2</sup>

Suite aux résultats du diagnostic territorial stratégique, le tableau suivant reprend de manière synthétique les grandes tendances, les atouts et les faiblesses spécifiques de la région Béni Mellal Khénifra dans son contexte national et mondial.

Tendances, Promesses & Alertes	Atouts et Adversités actuelles	Défis pour l'action, orientations pour demain
<b>Mondialisation et articulation<sup>1</sup>- intégration de l'économie régionale</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nouveau Souffle de protectionnisme : un risque latent ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dépendance vis'- à'- vis de centres de décision externes (menaces de délocalisations/ fluctuations des commandes) ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Effort de diversification et de différenciation de l'offre ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Low'- cost, libéralisation en dents de scie,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Périphéricité accentuée en dehors du centre de la région ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Montée en valeur offerte et captation de cette valeur ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ fragmentation des chaînes de valeur...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des bases et relais de croissance identifiés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ancrage des activités porteuses par innovation excellence locale et respect des normes standard ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nouveaux et puissants entrants agressifs (pays émergents) ;</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Amélioration du climat des affaires ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Limites des marchés d'Europe et nouvelles possibilités vers l'Asie et l'Afrique ;</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ - Préservation de l'environnement naturel</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fluctuations des flux des échanges suite aux remous et conflits ;</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Connexion 'globale' par effort d'excellence locale du tourisme et de l'artisanat</li> </ul>
<b>Nouveaux piliers de la compétition et de la Concurrence territoriale</b>		

<sup>2</sup> Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces.

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ intelligence embarquée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Valeur régionale créée/captée encore faible (PIB/emploi)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Garantir la Transition des secteurs socles traditionnels vers la performance en activant les innovations techno'-organisationnelles ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des produits aux produits services : la "Servicialisation"</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faible intégration entre composantes du tissu productif régional intra et inter'- secteurs ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Promouvoir une relance conséquente des IAA vers les filières du Bio'- produits du Terroir'- nutrition'- santé,</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence de terroirs fameux et de vocations agricoles exceptionnelles ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maintenir les industries basées sur le savoir'- faire régional par des remontées vers l'amont et par une politique de l'innovation ;</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ offshoring embryonnaire : un atout prometteur mais mutations de la filière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Saisir les opportunités de l'économie verte et de la nécessaire conquête d'une plus grande autonomie et efficacité, en particulier énergétique</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un potentiel insuffisant de R&amp;D, public et privé ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bâtir les conditions de l'essor des nouvelles activités porteuses d'avenir et basées sur les ressources disponibles (biotechs, éco'- activités..)</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Absence d'un système de soutien à l'innovation technologique, et à l'accompagnement des entreprises en croissance ou en difficultés ;</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faible insertion dans les réseaux/projets Internationaux</li> </ul>	

<p><b>Transformation en profondeur des activités et des métiers</b></p>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Montée des Inégalités sociales'</li> <li>▪ Disparités territoriales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assez bonne qualification de base (diplômés Formation Prof, bac, Licence) dans un contexte de marché de travail morose et de persistance des inégalités, notamment femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Adopter un modèle régional de Croissance inclusive et de cohésion sociale par l'emploi :</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>hommes et d'un processus de déclassement des jeunes ;</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Déclenchement d'une grande vague de Transformation rapide des activités et des métiers / compétences requises ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poids de l'économie sociale et solidaire dans la région ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transformer la relation Formation'- Emploi, initiale et tout au long de la vie active par un plan régional spécifique ;</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Persistance des inadéquations latentes emploi'- formation pour les secteurs porteurs ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dynamiser l'entrepreneuriat sous toutes ses formes, la culture d'innovation et la pédagogie scientifique</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Montée du chômage, de la pauvreté et de la précarité ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Désaffection des filières scientifiques et techniques et faible mise à profit du potentiel universitaire de R&amp;D au tissu productif régional.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer les Capacités d'industrialisation flexible et de " lean production" dans les activités de transformation ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Cohésion sociale affaiblie, inégalités croissantes, peur des lendemains et explosion des confrontations et du malaise social.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dynamiser et rénover l'économie productive pour élargir le champ de l'économie résidentielle</li> </ul>

Traiter les disparités sociales flagrantes et paralysantes	
POTENTIALITES ET ATOUS INTERNES	CONTRAINTES INTERNES
1. Une région qui bénéficie des infrastructures de niveau national et international combinant rail, route, autoroute et aéroport.	1. Une région d'intérieur sans accès direct ni à la mer, ni à une frontière internationale terrestre.
2. Des territoires d'intérêt national qui traversent la région et s'étendent sur les régions voisines : bassins hydrauliques, massifs montagneux, ressources en eau, nappe alfatière, forêts, plaine du Sais.	2. Une métropole "inachevée" en déficit de nombreux attributs de la métropolisation.
3. Une forte diversité territoriale riche de ressources naturelles.	3. Des axes de communication de niveau national limités à l'aire métropolitaine.

4. Un patrimoine matériel et immatériel de grande importance.	4. L'axe Guercif- Midelt qui traverse la région par le Sud n'aboutit pas directement aux pôles de développements régionaux et nationaux.
5. Un couloir de métropolisation au croisement des deux axes majeurs est'- ouest (couloir de Taza) et nord'- sud (Tanger Marrakech).	5. Une faible participation de la région à la création de la valeur ajoutée au niveau national.
6. Une couverture généralisée du milieu rural en services et équipements de base.	6. De faibles relations fonctionnelles avec les régions voisines.
7. Troisième grande ville du pays par la taille et unique grande métropole de l'intérieur des terres dans les régions du nord, Fès étale une aire d'influence qui va au'- delà des frontières de la région.	7. Menaces sur des ressources naturelles (eaux et forêts).
8. Une économie à fort ancrage historique, un bipôle engagé dans un processus de métropolisation et une économie urbaine en cours de modernisation.	8. Un tissu économique à structure traditionnelle. Ce tissu est concentré entre Fès et Meknès (80% des activités économique)
	9. Une armature urbaine macrocéphale.
	10. Un monde rural en cours de dépeuplement dans la majorité du territoire régional.
	11. Déficits urbains nombreux (habitat insalubre, quartiers sous équipé, équipement collectifs, ...)
	12. Un territoire fortement compartimenté (effet historique, démographie, géographie,... )
	13. Lenteur dans le processus d'intégration entre Fès et Meknès pour la construction d'un ensemble métropolitain

OPPORTUNITES PROVENANT DE L'EXTERIUR

MENACES PROVENANT DE L'EXTERIEUR

1. Des régions voisines qui développent des stratégies ambitieuses et particulièrement les régions de Casablanca Settat et Rabat Salé Kénitra.	2. Avance de la désertification.
--	----------------------------------



3. La nouvelle dynamique vers l'Afrique qui dispose d'un potentiel de croissance important.	4. Accidents écologiques majeurs pouvant toucher la forêt ou la nappe alfatière.
5. Des outils de planification transrégionaux qui couvrent les espaces d'intérêt national.	6. Ralentissement des efforts de l'Etat en termes de rattrapage des retards.
7. Des programmes nationaux de rattrapage efficaces pour équiper les zones rurales.	8. Les effets négatifs des aléas de la mondialisation sur les zones et activités sensibles.
9. Une régionalisation avancée et une décentralisation engagée.	10. Des outils de planification stratégique aux échelles suprarégionales.
10. Perspectives de liaisons rapides Nord'- Sud	



# Chapitre 3

## Benchmarking international

Le benchmarking international entre grandes régions, entrepris ici, met en comparaison les régions de Centre-Val de Loire en France, Lombardie grande région d'Italie et d'Europe et Castille-La Manche en Espagne face à la région de Béni Mellal-Khénifra.

Ce benchmarking est d'une grande utilité dans ce sens qu'il :

- Permet, après l'établissement d'un diagnostic territorial de la région de Béni Mellal-Khénifra, de déceler et de confirmer les principaux traits de ressemblance en l'état actuel des situations des régions mises en comparaison ;
- Aide, compte tenu de ce constat, et des possibilités d'évolutions similaires et comparables à offrir à la région de Béni Mellal-Khénifra des alternatives de choix et de stratégies de développement économique, social et culturel durable à moyen et long termes ;
- Sert de références de renforcement des options stratégiques du SRAT de la région de Béni Mellal-Khénifra.

Le choix de ces trois régions se fait sur la base de critères généraux partagés entre elles et la région de Béni Mellal-Khénifra dont notamment :

- Elles n'ont pas d'ouverture sur la mer ;
- L'importance de l'agriculture sur le plan de la valeur ajoutée procurée et de l'agroalimentaire ;
- Le potentiel industriel existant et prévisible ;
- Les potentialités d'ouverture sur l'international par la mise en place de nouvelles spécialisations économiques, etc.

Les comparaisons effectuées et les leçons tirées permettent d'apprécier les écarts de poids sectoriels par rapport au niveau national et de d'exploiter les possibilités d'élever les poids de la région de Béni Mellal-Khénifra aux niveaux similaires selon des échéances possibles et dans des conditions comparables. Elles permettent aussi de s'en inspirer pour tracer des itinéraires possibles de mises en place à travers le territoire de la région de Béni Mellal-Khénifra d'approches efficaces de :

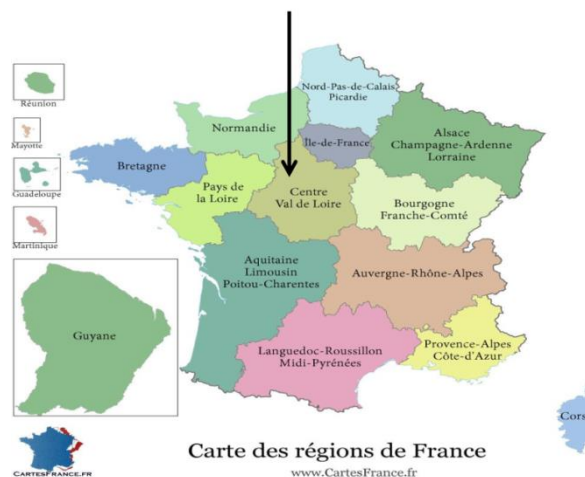
- Mises à niveau économiques, sociales et culturelles des différents sous-territoires régionaux ;
- Maîtrise de mutations démographiques et sociales et d'expansions urbanistiques ;
- Implantations de nouveaux pôles de compétitivité et d'attractivité économiques (industries, technologies, tourisme, artisanat, production et investissement de la connaissance et de la recherche développement, etc.) ;

- Modes de gouvernance requis à tous les échelons de la région et efficaces pour assurer le succès à un processus de développement régional, intégré, global et durable ; un modèle de développement où s'effacent toutes les disparités spatiales, économiques et sociales.

La démarche de présentation des trois régions échantillon se conforme aux objectifs attendus du benchmarking en question en se limitant aux éléments de grandes utilités comparatives et à ceux de grands intérêts pour la construction de la trajectoire du développement régional souhaité.

## 1. France : région Centre-Val de Loire

Le Centre-Val de Loire (dénommée Centre avant le 17 janvier 2015) est une région administrative française qui regroupe trois régions historiques : le Berry, l'Orléanais et la Touraine. L'extrémité sud-est du territoire faisait partie d'une quatrième province : le Bourbonnais. Une partie de la région se situe dans la région naturelle du Val de Loire.



Le Centre-Val de Loire est la 7<sup>ème</sup> région de France par sa superficie (39 151 km<sup>2</sup>). Avec 2,58 millions d'habitants, soit près de 4 % de la population métropolitaine, la région Centre-Val de Loire se situe au 12<sup>ème</sup> rang national, ce qui fait d'elle une des régions les moins peuplées de France métropolitaine.

### La région a toujours eu une vocation agricole et industrielle forte

Avec une contribution de 3 % au PIB national, l'économie de la région<sup>3</sup> présente deux caractéristiques. La première est l'importance de la valeur ajoutée provenant de l'agriculture. La région est en effet la première région céréalière de France et d'Europe. Elle est aussi caractérisée par l'importance du secteur agroalimentaire par rapport à la moyenne nationale. La seconde caractéristique est la valeur ajoutée dégagée par l'industrie (19,3%), nettement supérieure à la moyenne métropolitaine (16,3% en France hors Paris). L'industrie contribue à 17% du PIB régional. La région bénéficie de la dynamique d'industries exportatrices - pharmacie, chimie et cosmétiques (3<sup>ème</sup> région exportatrice de France). En contrepartie, le secteur tertiaire marchand est nettement moins développé. Toutefois, la région dispose d'un fort potentiel touristique.

### 1.1. Les grandes orientations stratégiques de développement économique et d'aménagement des territoires

#### Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation 2017-2021 :

- Porter la transition énergétique par une 3<sup>ème</sup> révolution industrielle et agricole. Elle est structurée autour des 5 piliers thématiques :
  - ✓ Développer la production d'énergies renouvelables ;
  - ✓ Transformer le parc immobilier et amplifier l'efficacité énergétique des entreprises ;

<sup>3</sup> Portrait Régional 2018, Centre-Val de Loire.

- ✓ Devenir la première région de France en matière de mobilité électrique et plus globalement sur les transports décarbonés ;
- ✓ Stocker l'énergie et développer les usages innovants ;
- ✓ Construire les réseaux d'énergie intelligents.
- Accompagner la numérisation de l'économie à travers :
  - ✓ La sensibilisation des entreprises ;
  - ✓ Le conseil ;
  - ✓ L'investissement.
- Accompagner l'émergence de l'entreprise de demain par :
  - ✓ L'adaptation de l'offre des entreprises aux nouveaux modes de consommation ;
  - ✓ La responsabilité sociétale des entreprises ;
  - ✓ Le placement des hommes et des femmes au cœur de l'entreprise.
- Conforter la région comme leader de la nouvelle économie industrielle via :
  - ✓ La prise d'une longueur d'avance sur les technologies clés de l'avenir : robotique, cobotique et fabrication additive ;
  - ✓ L'appui de la dynamique des pôles d'excellence experts dans l'innovation et la R&D autour du « Manufacturing » ;
  - ✓ Le conseil et l'aide aux entreprises pour adapter leurs compétences-métiers ;
  - ✓ La facilitation du financement des investissements nécessaires pour les entreprises ;
  - ✓ L'aide à l'innovation et au développement de solutions innovantes pour le manufacturing.
- Accompagner les filières en mutation : agriculture, tourisme et artisanat :
  - ✓ Le Centre-Val de Loire, une grande région agricole. La priorité est de :
    - Assurer la transition alimentaire en lien avec la transition énergétique ;
    - Promouvoir une agriculture durable ancrée sur le territoire ;
    - Encourager l'innovation, la formation, l'accompagnement au changement ;
    - Soutenir le développement et l'aménagement durable des territoires ruraux.
  - ✓ Le tourisme, force d'attractivité régionale. Le Schéma régional du tourisme et des loisirs s'articule sur :
    - Plus d'attractivité : reconquérir l'international ;
    - Plus d'équilibre : accompagner tous les territoires ;
    - Plus de compétitivité : soutenir les professionnels dans le développement de leurs offres ;
    - Plus de proximité : mieux connecter le Comité régional de tourisme aux acteurs du tourisme.
  - ✓ Remettre au cœur de la politique économique régionale les artisans et commerçants. Les enjeux identifiés sont :
    - Le renouvellement démographique des chefs d'entreprise ;
    - La modernisation et le renforcement de la compétitivité des entreprises artisanales ;
    - L'adaptation des métiers de l'artisanat aux évolutions contextuelles et aux nouveaux modèles économiques ;
    - La prise en compte de la spécificité de la très petite entreprise dans l'accompagnement financier des entreprises ;

- L'adéquation entre l'offre de formation, l'emploi et les besoins des entreprises.
- Accompagner l'émergence de filières à fort potentiel comme :
  - ✓ Les filières numérique et électronique ;
  - ✓ Les industries culturelles et créatives et le design : leviers de l'économie de demain ;
  - ✓ Répondre aux évolutions démographiques : l'importance croissante des services à la personne.
- Simplifier l'accès aux financements pour les entreprises. Il s'agit de :
  - ✓ Réviser la palette des outils financiers existants ;
  - ✓ Conforter l'accompagnement à l'entrepreneuriat ;
  - ✓ Une participation plus ciblée de la région aux outils d'ingénierie financière ;
  - ✓ Maximiser l'effet de levier des fonds de garantie et mieux les faire connaître ;
  - ✓ Développer de nouvelles formes de soutien au travers de l'innovation financière ;
  - ✓ Un soutien régional aux projets d'immobilier d'entreprise structurants.
- Favoriser l'innovation dans les entreprises. Il s'agit de :
  - ✓ Diffuser l'innovation : une région fédératrice et facilitatrice ;
  - ✓ Simplifier l'environnement de l'innovation.
- Cibler l'action internationale de la région sur les marchés porteurs :
  - ✓ Informer et sensibiliser les entreprises à l'international ;
  - ✓ Aider les entreprises à la formalisation de leur stratégie à l'international ;
  - ✓ Organiser la prospection et la recherche de partenaires.
- Développer l'attractivité de la région à l'international :
  - ✓ Organiser une prospection ciblée ;
  - ✓ Faciliter l'implantation d'entreprises étrangères ;
  - ✓ Mettre en place une communication offensive et différenciante.
- Adapter l'offre de formation pour répondre aux besoins en compétences des entreprises et préparer l'avenir.
- Investir dans les infrastructures régionales qui feront le développement économique de demain.
- Faire de l'économie résidentielle un levier de développement pour les territoires.

### **Orientations du Schéma régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires de la région Centre-Val de Loire à l'horizon 2030 :**

**Orientation 1 :** Des femmes et des hommes acteurs du changement, des villes et des campagnes en mouvement permanent pour une démocratie renouvelée.

Les objectifs :

- La citoyenneté et l'égalité, priorité à la démocratie permanente en région Centre-Val de Loire ;
- Des territoires en dialogues où villes et campagnes coopèrent ;
- Des réseaux thématiques innovants au service de développement ;
- Une région coopérante avec les régions qui l'entourent.

**Orientation 2 :** Affirmer l'unité et le rayonnement de la région Centre-Val de Loire par la synergie de tous ses territoires et la qualité de vie qui la caractérise.

Les objectifs :

- Un nouvel urbanisme plus durable pour endiguer la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers ;
- Un habitat toujours plus accessible et à la hauteur des changements sociaux, climatiques et économiques ;
- Des services publics modernisés partout combinés à une offre de mobilités multimodale qui prend appui sur les innovations offertes par le numérique ;
- Des soins plus accessibles pour tous en tout point du territoire régional ;
- L'orientation des jeunes et la formation tout au long de la vie, piliers de l'emploi.

**Orientation 3 :** Booster la vitalité de l'économie régionale en mettant les atouts de la région au service d'une attractivité renforcée. La région propose notamment d'appuyer le développement des filières de l'économie verte, circulaire, sociale et solidaire, en valorisant les ressources spécifiques des territoires, dans une logique de gestion durable. Elle propose une dynamique de recomposition économique autour de l'innovation et des transitions numériques, écologiques et énergétiques.

Les objectifs :

- Une qualité d'accueil et une attractivité renforcées pour booster le développement économique et touristique ;
- Un patrimoine naturel exceptionnel et une vitalité culturelle et sportive à conforter pour proposer une offre de loisirs toujours plus attractive ;
- Des jeunes épanouis et qui disposent des clés de la réussite pour préparer l'avenir ;
- Une économie à la pointe qui relève les défis climatiques et environnementaux ;
- Des ressources locales valorisées pour mieux développer les territoires ;
- La région Centre-Val de Loire, cœur battant de l'Europe.

**Orientation 4 :** Intégrer l'urgence climatique et environnementale et atteindre l'excellence éco-responsable.

Les objectifs :

- Une modification en profondeur des modes de production et de consommation d'énergies ;
- L'eau : une richesse de l'humanité à préserver ;
- La région Centre-Val de Loire, première région à biodiversité positive ;
- Des déchets sensiblement diminués et valorisés pour une planète préservée ;
- L'économie circulaire, un gisement de développement économique durable à conforter.

## 2. La Lombardie : une grande région d'Italie et d'Europe

A l'extrême nord de l'Italie mais au cœur de l'Europe, la Lombardie représente un pont vers la Méditerranée. Avec sa superficie d'environ 24000 kilomètres carrés (densité : 419 h/km<sup>2</sup>) et près de 10 millions d'habitants en 2011 (16% de la population de l'Italie dont 24% de moins de 25 ans), elle s'affirme comme 3ème région la plus peuplée d'Europe après l'Île-de-France et le land du Bade-Wurtemberg (Allemagne).

La Lombardie, qui a Milan comme capitale, est la 5ème grande région métropolitaine d'Europe en termes de population (4,36 millions d'habitants) et la 4ème en matière d'urbanisation. Milan est d'abord le symbole d'un espace chargé d'histoire. C'est une ville dynamique et compétitive qui draine intensément des flux extraordinaires et fort rétributeurs de tourisme d'affaire et d'accueil de grands événements qui dépassent le cadre régional tout au long de l'année : économie, mode, sports (football, automobile). Cette ville fondée au VIIe et qui renferme de superbes monuments et tableaux de maîtres, s'affiche désormais sur tous les tableaux qui font la notoriété des zones métropolitaines.

### i. Une région à poids économique-stratégique et au rayonnement grandissant

La Lombardie produit 20,6% de la richesse italienne. Les origines de celle-ci dépendent d'abord des services commerciaux et financiers à concurrence de 47,6%, de l'industrie (26,7%), de la construction (22,4%) et de l'agriculture (10,4%). Le PIB par habitant dépasse de loin la moyenne nationale (près de 30%), voire la moyenne européenne (+ 37%). Grâce à son cadre géographique stratégique et au dynamisme de son système d'affaires, elle est aussi la première région italienne en matière d'échanges commerciaux (en volume et en valeur) avec les marchés étrangers.

Siège indéboulonnable de la Bourse italienne, la Lombardie demeure l'un des centres financiers européens les plus importants et accueille le plus grand parc des expositions du sud de l'Europe, d'une superficie de plus de 2 millions de mètres carrés. C'est bien la position géographique privilégiée et l'esprit entrepreneurial de sa population qui ont permis à "la regione Lombardia" de se positionner sur la scène nationale et internationale en tant que région dynamique, dotée d'un appareil productif créateur et innovant parmi les régions les plus industrialisées d'Europe.

La notoriété de cette région qui gagne dans le processus en cours de mondialisation est tributaire d'un système économique axé principalement sur les PME, et accessoirement renforcé par la présence de grands groupes industriels. Sur cette base, Lombardia a abordé les défis de la modernisation et constitue l'un des quatre moteurs de l'Europe parmi le club des régions européennes réputées les plus avancées, qui comprend le Bade-Wurtemberg (Allemagne), la région Rhône-Alpes (France) et la Catalogne (Espagne).

L'appareil productif de la Lombardie est constitué de tout un amas d'entreprises dont le nombre dépasse les 800.000 établissements et sociétés, soit 18,6% de l'ensemble des entreprises de l'Italie. Mais il s'agit, faut-il le rappeler, d'entreprises regroupées et travaillant dans le cadre très stimulant de



Italie

districts industriels, tels qu'ils ont été promu dans la tradition industrielle du nord de l'Italie. En Lombardie, 16 districts industriels ont été strictement répertoriés au sens d'une forte concentration de petites unités productives PME/ PMI \* couplés à 5 « Meta-districts » (zones de production d'excellence ayant des liens solides avec les domaines de la recherche et de l'innovation).

En Lombardie, les districts industriels ne sont pas spécialisés dans tous les domaines traditionnels « Made in Italy » tels que la mode et le mobilier-décoration, mais embrassent les nouveaux domaines à forte teneur technologique, tels que l'électronique, l'automatisation industrielle et la robotique. Dans ce contexte industriel très dynamique, les entreprises artisanales, fortement modernisées, représentent un tiers du secteur de la production et emploient 17% de la main-d'œuvre lombarde. Elles bénéficient toutes, des effets d'intégration et d'agglomération inhérents au fonctionnement de l'ensemble régional lombard.

En dépit du fait que la **contribution des services à l'économie régionale** représente près de 72% (contre 74,3% au niveau national), la part de l'industrie reste déterminante 27% (23,5% au niveau national) et celle du secteur agricole non négligeable (1,1%). Le commerce et la finance sont les principaux moteurs de l'activité du secteur tertiaire.

Le tourisme a également un poids significatif, notamment le tourisme d'affaires. Auréolée de son vaste patrimoine naturel (montagnes, lacs, parcs et réserves naturelles), la Lombardie s'enorgueille de son patrimoine culturel de plus de 300 musées, œuvres d'art et monuments dispersés sur tout son territoire. Elle attire plus de 26 millions de touristes et de visiteurs chaque année et dispose d'environ 3000 structures d'hébergement, soit 8,5% de l'ensemble des structures nationales.

L'industrie est dominée par des PME, souvent sous-traitantes de l'industrie allemande, et par la présence de plusieurs grandes entreprises. Elle est florissante dans de nombreux secteurs, en particulier ceux de la mécanique, l'électronique, la métallurgie, le textile, la chimie, la pétrochimie, la pharmacie, l'agroalimentaire, le mobilier et le textile et les chaussures. Milan et sa province concentrent près de 40 % des entreprises industrielles lombardes.

Malgré sa part modeste dans l'économie de la Lombardie, l'agriculture contribue à la valeur ajoutée nationale avec 10,4% et occupe le deuxième rang après la région Emilia Romagna (10,7%). De même, les activités agricoles lombardes représentent une part de 20% au niveau national (Agriculture et industrie agroalimentaire). Tout un processus de mécanisation et de restructuration s'est produit et concentré principalement sur la production de céréales (maïs, soja, froment), légumes, fruits (poires et melons), riz, lait et de vin. La production de fourrage est très développée et utilisée dans le cadre de l'élevage bovin et porcin. Le secteur agricole joue un rôle important dans la région aussi du côté de la protection, la valorisation et l'amélioration du territoire. On recense 900 pâturages où pâturent 30.000 bovins et 80000 moutons, 20 forêts régionales, avec 40000 km de canaux d'irrigation et de drainage.

Le taux d'emploi de la population en âge de travailler (15-64 ans) est de 66 % contre 57% pour l'Italie. Le taux d'emploi des hommes est de 74% et celui des femmes est de 58%. Près de 18,4% de la population active totale italienne travaille en Lombardie et le taux de chômage en 2016 (population d'âge supérieur ou égal à 23 ans) est de 6,9 % (10,6% en Italie), soit un total de 322 000 chômeurs. Sommes toutes, le secteur le plus attractif en termes d'emploi est celui des services avec une part de 65%. La proportion des travailleurs en activité dans les industries à contenu technologique élevé et moyen est de 9,1% de l'emploi total (3,4% en Ile-de-France) contre 5,9% en Italie. Cette part est de 3,2% dans les services à intensité de connaissance élevée et moyenne contre 2,4% au niveau national.



**La région lombarde est très tournée vers l'international.** C'est là un fait d'histoire économique majeur dont l'impact demeure vivace et fait que la Lombardie assure aujourd'hui près du tiers des échanges de l'Italie. Elle exporte à hauteur de 50% en Europe et la France est le deuxième client de la région (environ 11% du total des exportations), après l'Allemagne (près de 14 %). Elle représente 31% dans les importations de l'Italie et 27,5% dans les exportations.

Pour ce qui est des Investissements directs étrangers, la Lombardie s'avère une destination privilégiée en Italie.<sup>4</sup> La contribution des IDE à l'emploi (400.000) et au chiffre d'affaires des activités industrielles (46% du total italien) est colossale.

Mais c'est aussi grâce à une intense stratégie de Recherche et développement que la Lombardie fonde son attractivité. Le secteur de R&D est étroitement lié au monde universitaire (13 universités en Lombardie, dont sept à Milan, 5468 institutions scolaires de tous les niveaux et 20 fondations pour la formation technique supérieure) l'un des principaux atouts de la région. Avec l'excellence dans les disciplines médico-scientifiques, la région est l'un des meilleurs centres de recherche internationaux en biomédical et biotechnologie existant, notamment dans le domaine de la génomique et des nanotechnologies. La Lombardie héberge 24% des formations consacrées aux biotechnologies et 25% des parcs scientifiques italiens.

## ii. Les grandes orientations stratégiques de développement économique et d'aménagement des territoires

C'est la vision stratégique 2030 qui résume ces orientations. Les choix se sont focalisés entre autres sur :

- Le développement et le renforcement des clusters en Lombardie par l'instauration d'un environnement propice aux affaires ;
- La diffusion d'un nouveau modèle de culture d'entreprise, projetée dans l'avenir et qui prête une grande attention au respect et à la promotion des ressources, en particulier humaines, à la créativité et à l'innovation ;
- Le renforcement des stratégies commerciales à l'international et la réorganisation des initiatives régionales et des fonds dédiés à l'internationalisation ;
- Le développement du capital humain et de la formation professionnelle ;
- La mise en œuvre de la Stratégie d'aménagement des territoires « 2013-2018 » vouée au Développement durable et à la protection des terres et de l'environnement ;
- L'amélioration de la gouvernance territoriale régionale qui doit prendre en compte également les villes métropolitaines, dans le cadre de la consolidation du principe de la subsidiarité avec les autorités locales et en relation étroite avec la planification européenne ;
- Le Développement des infrastructures au service de ces grands corridors avec une liaison de l'ensemble du territoire au réseau d'infrastructures ;
- L'élaboration d'une stratégie de promotion de la « ville intelligente », qui repose également sur les nouveaux outils de programmation communautaire ;
- La sécurité, la prévision et la prévention des risques dans les zones densément peuplées.

---

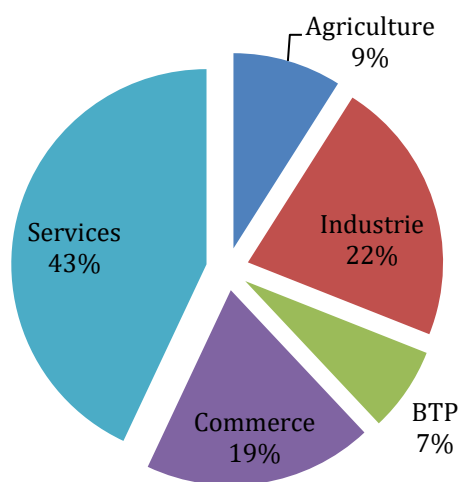
<sup>4</sup> Annual Report - Edizione 2016 "Invest in Lombardy".

### 3. Espagne : Castille-La Manche

La région contribue de 3,4% au PIB de l'Espagne. Le secteur des services représente 43% du PIB de la région suivi par le secteur industriel qui représente 22%. Le commerce contribue à 19% du PIB, l'agriculture à 9% et la construction à 7% du PIB régional.



Répartition du PIB régional par branche d'activité



Source : Site internet de la région : <http://www.castillalamancha.es/>

#### Une région caractérisée par l'influence du secteur de l'agroalimentaire

Les secteurs stratégiques de la région sont l'agroalimentaire (Première région mondiale avec la plus grande extension consacrée aux vignobles, deuxième région dans la production d'huile d'olive vierge, lait, viande, produits bio...), culture et tourisme, secteur aéronautique (3<sup>ème</sup> région d'Espagne en chiffre d'affaires dans l'industrie aéronautique), secteurs traditionnels (céramique, bois et meuble, métal-mécanique, manufacture, textiles et chaussures), énergie et environnement (photovoltaïque, thermo-solaire, éolien, hydrogène), logistique et technologies de l'information et de la communication.

#### 3.1. Les grandes orientations stratégiques de développement économique et d'aménagement des territoires

**Stratégie d'impulsion économique et de compétitivité : Le plan d'action a été programmé sur la période 2015-2020 autour de trois axes stratégiques suivants :**

Axe 1 : Promotion économique et commerciale. Le but visé est de promouvoir la consolidation des entreprises existantes et de l'industrie. Cet axe est articulé autour de trois objectifs stratégiques :

- ✓ Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises ;
- ✓ Encourager la création d'un écosystème d'entreprise ;

- ✓ Améliorer la compétitivité des entreprises.

Axe 2 : Connaissance, recherche, développement et innovation. Pour être concurrentielles sur les marchés, les entreprises doivent être orientées vers l'innovation, la productivité, l'utilisation efficace des ressources et proposer des biens et services à forte valeur ajoutée. Cet axe est basé sur la réalisation des objectifs stratégiques suivants :

- ✓ Renforcer les relations entre le secteur universitaire et le secteur privé ;
- ✓ Promouvoir un tissu d'entreprise innovant et compétitif ;
- ✓ Tirer parti de l'économie circulaire pour la diversification économique, la croissance durable et la modification du profil de la consommation d'énergie ;
- ✓ Renforcer la formation et la rétention des talents ;
- ✓ Consolider les institutions de recherche et développement et de la connaissance.

Axe 3 : Infrastructures, transports, eau et télécommunications. Les infrastructures sont configurées comme des éléments déterminants constituant le développement socio-économique des territoires. En ce sens, les actions nécessaires à développer ont été articulées autour de quatre objectifs stratégiques :

- ✓ Amélioration des infrastructures de transport ;
- ✓ Amélioration des infrastructures urbaines et environnementales ;
- ✓ Amélioration des infrastructures de télécommunications et d'énergie ;
- ✓ Promotion de terrains industriels.

**Stratégie de développement territoriale et urbain à l'horizon 2033. Elle s'articule autour des axes stratégiques suivants :**

- Axes portant sur les unités territoriales. Le modèle territorial de Castille-La Manche se reflète dans la division du territoire en 3 grandes zones, selon les dynamiques territoriales qui s'y développent :
- ✓ Zones rurales : Afin d'améliorer leur structure, leur intégration dans la région dans son ensemble, il est nécessaire :
  - D'appuyer le tissu économique pour sa modernisation et sa diversification et de l'orienter vers des activités innovantes liées au milieu rural ;
  - De valoriser les ressources territoriales (naturelles, culturelles et paysagères), dans le but de consolider le potentiel d'attraction touristique et d'investissement dans ces zones ;
  - De promouvoir un plus grand dynamisme économique dans la région en renforçant le secteur agricole et en améliorant la qualité de l'offre touristique ;
  - De soutenir économiquement la diversification et le développement d'un tissu productif et commercial adapté aux caractéristiques du territoire ;
  - D'identifier de nouvelles sources d'emploi dans les zones rurales et soutenir la création d'emplois féminins.
- ✓ Zones semi-rurales : La région propose un ensemble d'actions similaires à celles des zones rurales, qui prendront des intensités différentes en fonction de la dynamique territoriale spécifique de ces zones.

- Soutenir économiquement, orienter et conseiller les entreprises pour leur modernisation et la diversification de leurs activités à travers l'investissement dans la formation ;
  - Garantir des ressources suffisantes pour les secteurs socioculturelles (santé, éducation, culture... ) et améliorer les ressources existantes à travers la coordination des efforts des différentes administrations publiques et ce, pour éviter les carences ou les chevauchements, en particulier dans les zones où la population devrait vieillir ;
  - Améliorer l'accessibilité et la connectivité du territoire en terme d'infrastructures de transport et de technologies de l'information et de la communication ;
  - Valoriser les ressources territoriales (naturelles, culturelles et paysagères) dans le but de consolider le potentiel d'attraction touristique et d'investissement dans ces zones ;
  - Soutenir la modernisation, la diversification et l'internationalisation du secteur agroalimentaire (améliorer l'accès au financement, promotion de la gestion de la qualité et de la production, orientation et soutien de la recherche de nouveaux marchés...).
- ✓ Zones urbaines : A partir d'une vision globale des potentialités et des défis de ces zones, le rôle des villes de la région Castille-La Manche est le développement industriel et la consolidation des prestataires de services, chacune dans sa spécialisation.
- Promouvoir l'intégration sociale et professionnelle dans les espaces urbains (garantie de la protection sociale, revitalisation de l'activité économique, promotion de l'emploi, attention portée aux besoins en matière de logement, etc) ;
  - Améliorer les infrastructures routières entre ces villes et le reste de l'Espagne pour renforcer leur intégration économique sur le marché national, d'une part, et avec les municipalités environnantes d'autre part, et ce pour stimuler le développement local de chaque région ;
  - Garantir un accès rapide et pratique aux villes et une planification urbaine de qualité pour renforcer leur rôle de fournisseurs de services privés (commerce, logistique, etc.).
- Axes stratégiques transversaux :
- ✓ Développement d'un territoire compétitif. L'objectif est de promouvoir la création et l'accumulation de la richesse économique de manière équilibrée sur le plan territorial, afin d'améliorer le niveau de compétitivité, d'innovation, d'ouverture, de formation et de cohésion sociale de la région ;
  - ✓ Cohésion sociale et qualité de vie. L'objectif est de développer la capacité de coordination dans la gestion des installations et infrastructures publiques avec les municipalités pour améliorer la qualité de la vie et le niveau de cohésion sociale et d'intégration de la région ;
  - ✓ Valeur, gestion et utilisation durable des ressources environnementales, culturelles et paysagères. L'objectif est de promouvoir la reconnaissance, la préservation active et la gestion économique durable du patrimoine et des valeurs naturelles de la région, afin d'améliorer le niveau culturel et la durabilité environnementale de Castille-La Manche ;
  - ✓ Coordination et coopération dans les actions ayant un impact sur le territoire. L'objectif est de créer un cadre de connaissance, de participation et de débat pour les administrations publiques, les organisations privées et les citoyens sur les actions ayant un impact sur le territoire, pour améliorer le niveau de gouvernance et de participation citoyenne de la région.

### Conclusion :

Sur un plan général, et toutes proportions gardées, la contribution des économies des régions objet du benchmarking international présenté ci-dessus, dans le PIB national du pays d'appartenance s'élèvent à 3% pour la région de Centre-Val de Loire, 20,6% pour la région de la Lombardie, 3,4% pour la région de Castille-La Manche et 5,8% pour la région de Béni-Mellal-Khénifra du Maroc. La part plus notable de la Lombardie est due en grande partie à l'importance des services commerciaux et financiers à concurrence de 47,6% suivis de l'industrie à hauteur de 26,7%. La présence de Milan en tant que capitale régionale et le fait que la région lombarde est très tournée vers l'international y jouent un rôle important. Dans les trois régions Centre-Val de Loire, Lombardie et Castille-La Manche, la contribution du secteur industriel dans le PIB national se chiffre respectivement à 17%, 23,5% et 22% contre une contribution insignifiante pour la région de Béni-Mellal-Khénifra.

On relève, sur d'autres plans, que l'économie de chaque région est principalement supportée par des secteurs d'importance dominante. Pour la région Centre-Val de Loire, c'est le secteur de l'agriculture (première région céréalière de France et d'Europe) secondé par le secteur de l'industrie avec un secteur tertiaire marchand nettement moins développé tout en disposant d'un fort potentiel touristique.

Concernant la Lombardie, ce sont les secteurs de services commerciaux et financiers (première région italienne en matière d'échanges commerciaux, en volume et en valeur, avec les marchés étrangers), une industrie dynamique axée sur les PME/PMI, en plus du secteur touristique d'un poids très significatif basé sur les richesses patrimoniales naturelles et culturelles. Les activités de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire sont aussi importantes dans l'économie lombarde.

Mais il y a lieu de noter que l'attractivité forte de cette région est fondée sur une intense stratégie de Recherche et développement.

Pour ce qui est de la région de Castille-La Manche, l'agroalimentaire représente le secteur le plus stratégique (première région mondiale avec la plus grande extension consacrée aux vignobles, deuxième région dans la production d'huile d'olive vierge, lait, viande, produits bio...). Il s'y ajoute les secteurs de la culture et du tourisme, de l'aéronautique (3<sup>ème</sup> région d'Espagne en chiffre d'affaires dans l'industrie aéronautique), l'énergie et l'environnement (photovoltaïque, thermo-solaire, éolien, hydrogène,), la logistique et les technologies de l'information et de la communication. Cela en plus des secteurs traditionnels (artisanat, manufacture, textiles et chaussures).

Dans le cas de la région de Béni-Mellal-Khénifra, son économie est portée d'une manière presque égalitaire par les deux secteurs secondaire et tertiaire dont les parts respectives dans la contribution au PIB régional atteignent presque la même valeur moyenne de 36% entre 2013 et 2015 contre environ 20% pour le secteur primaire. Les parts moyennes au cours de cette période des trois secteurs dans la contribution à la création de la valeur ajoutée nationale sont respectivement de 8,3%, 4,3% et 9,3%.

Structurellement, cette région a une base économique diversifiée. L'agriculture y représente la colonne vertébrale, l'industrie y est encore limitée, mais elle dispose d'importantes réserves minières principalement phosphatées. Comme les trois régions étudiées, la région de Béni-Mellal-Khénifra dispose d'un potentiel touristique à mettre en valeur, en plus de l'artisanat et des activités culturelles et celles de services.

Ainsi, on peut remarquer que les économies régionales sont fondées sur des secteurs stratégiques résultant des potentialités naturelles en présence et des volontés et capacités de les mettre en valeur et d'en générer des ressources nouvelles et complémentaires. Elles sont fondées aussi sur les activités

générées par la mise en application des innovations et des créativité dans les domaines de la recherche et développement, les nouvelles technologies, la mondialisation, etc. Un caractère commun se manifeste constamment dans la capitalisation et l'optimisation de la valorisation des activités économiques traditionnelles telles que l'artisanat, le tourisme, le commerce, les services, etc. L'essentiel du cadre économique général de la région de Béni-Mellal-Khénifra se recoupe avec les cadres économiques des trois régions de comparaison et peut être conduit à évoluer vers le meilleur d'entre eux.

Sur le plan des grandes orientations d'actions régionales en vue, à moyen et long terme (horizon 2030 et plus), il y a une tendance commune à consolider et à renforcer les acquis sectoriels avec la ferme volonté d'accompagner davantage les entreprises à se moderniser, à se diversifier et à s'acquérir des capacités compétitives. Cette tendance comporte aussi des axes stratégiques tels que :

- Le développement de l'attractivité des régions à l'international par notamment le renforcement des stratégies commerciales à l'international et la réorganisation des initiatives régionales et des fonds dédiés à l'internationalisation ;
- La promotion de la connaissance, de la recherche-développement et de l'innovation par principalement la consolidation des institutions de recherche et développement et de la connaissance, le développement du capital humain et de la formation professionnelle, la rétention des talents et l'adaptation de l'offre de formation pour répondre aux besoins en compétences des entreprises et préparer l'avenir ;
- Le développement durable et la protection des terres et de l'environnement et notamment la préservation active et la gestion économique durable du patrimoine et des valeurs naturelles de la région ;
- L'amélioration de la gouvernance territoriale régionale tout en assurant un mouvement permanent pour une démocratie renouvelée et tout en en créant et en maintenant un cadre de participation et de débat pour les administrations publiques, les organisations privées et les citoyens sur les actions ayant un impact sur le territoire régional.

Le contexte territorial économique et social de la région de Béni-Mellal-Khénifra et les perspectives souhaitables de son développement durable et équilibré, peuvent intégrer au niveau de son SRAT l'essentiel de ses orientations stratégiques dont la qualité d'adaptation et d'application conduirait à des résultats régionaux bénéfiques d'impacts nationaux positifs. Ce SRAT, qui compte définir des actions stratégiques par unités territoriales appelées espaces projets, peut s'inspirer du cas de la région de Castille-La Manche dont les axes stratégiques sont définis par unités territoriales (Zones rurales, Zones semi-rurales et Zones urbaines), et notamment en ce qui concerne les zones rurales et les zones semi-rurales. Pour celles-ci des axes stratégiques sont de grandes utilités en particulier la nécessité de :

- Valoriser les ressources territoriales (naturelles, culturelles et paysagères), dans le but de consolider le potentiel d'attraction touristique et d'investissement dans les zones rurales ;
- Identifier de nouvelles sources d'emploi dans les zones rurales et soutenir la création d'emplois pour les jeunes et en faveur des femmes ;
- Garantir des ressources, financières et humaines, suffisantes pour les secteurs socioculturelles (gestion territoriale, santé, éducation, culture... ) et améliorer les ressources existantes à travers la coordination des efforts des différentes administrations publiques et ce, pour éviter les carences ou les chevauchements, en particulier dans les zones où les déficits à combler

sont énormes et les défis d'avenir sont très importants ;

- Améliorer l'accessibilité et la connectivité du territoire en terme d'infrastructures de transport et de technologies de l'information et de la communication ;
- Veiller su la durabilité de la cohésion sociale et de la qualité de vie en développant la capacité de coordination dans la gestion des équipements et infrastructures publiques avec toutes les collectivités territoriales devant concourir toutes pour améliorer la qualité de la vie et le niveau de cohésion sociale et d'intégration de la région.

L'approfondissement de l'étude des différents éléments ainsi mis en relief en vue d'une intégration adaptée dans les perspectives d'évolutions économiques, sociales, culturelles et spatiales de de la région de Béni-Mellal-Khénifra, comportera certainement l'analyse des tendances d'évolution telles qu'elles ont été observées dans le passé ajustées suivant les données résultant de l'analyse prospective du devenir régional compte tenu des choix et orientations stratégiques adoptés.



# Chapitre 4

## Analyse prospective : tendances futures à redresser

La fixation, dans le cadre du SRAT, d'objectifs à long terme, soit au terme d'une période de 25ans, ne peut être que le résultat d'une analyse prospective de différentes variables démographiques et socioéconomiques déterminantes dans la trajectoire d'évolution future de la région de Béni-Mellal-Khénifra.

C'est ainsi que sont établies les projections démographiques régionales à l'horizon 2044 par province, milieu de résidence, groupe d'âge, etc. De telles données, croisées à différents horizons avec d'autres paramètres socioéconomiques permettent d'appréhender prospectivement les phénomènes d'urbanisation, de migration, de poids de couches de population à effets sensibles (jeunes, femmes, personnes âgées, etc.), de pauvreté et de vulnérabilité, etc. Il en résulte des estimations de besoins en habitat, en équipements éducatifs et de formation, en équipements sanitaires, etc.

Sur le plan économique, l'analyse prospective est conduite en vue de mesurer l'ampleur des efforts et des réformes à mettre en œuvre pour réaliser les objectifs économiques notamment en termes de PIB, production, valeur ajoutée et emploi par secteur d'activité, taux d'activité et de chômage, etc. A cela s'ajoute l'évaluation des situations et des tendances d'évolution en matière de ressources en eau et en énergie, d'infrastructures de routes et de transport, et d'assainissements liquide et solide.

L'analyse prospective porte aussi sur l'appréhension des situations présentes et futurees des aspects qualitatifs relatifs à la dynamique des changements subis ou devant être subis par la région en termes de problématiques, d'enjeux et de défis. L'ensemble de ces questions est objet d'analyse dans la présente section comme cela se présente ci-dessous.

### A) Perspectives démographiques : forte décélération

La population est considérée dans les initiatives visant l'aménagement du territoire comme le point de départ et la finalité des actions, programmes et projets à engager en vue d'améliorer les conditions et la qualité de vie des populations cibles dans les différents territoires de la région.

Par ailleurs, les changements dans le rythme de croissance, dans la structure, la composition et la répartition spatiale de la population impacte nécessairement la programmation de nouveaux équipements et ont des répercussions sur l'évolution des différents secteurs de l'activité économique et sociale au sein des différentes composantes territoriales de la région.

#### 1. Projections démographiques

Les travaux d'aménagement du territoire nécessitent la connaissance au préalable du futur de la dynamique démographique à travers la réalisation d'analyses prospectives mettant en exergue les tendances de la population au cours des 25 années à venir. Ces analyses prospectives sont faites sur la SUD & ANZAR – 2019, version provisoire



base des projections de la population. Dans ce cadre, on présente ci-après les projections de la population de la région de Béni Mellal Khénifra et de ses composantes territoriales sur la période couverte par le SRAT, c'est-à-dire jusqu'à l'horizon 2044. Elles concerneront donc le court, moyen et long terme.

Les hypothèses de travail ayant servi à l'élaboration de ces projections sont les suivantes :

- L'année de base des projections est celle du Recensement général de la Population et de l'Habitat de 2014 ;
- Prise en compte des projections réalisées par le HCP en mai 2017 (Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques) au niveau national selon la méthode des composantes en utilisant les variables démographiques qui influent sur les tendances démographiques à savoir la fécondité, la mortalité et la migration ;
- Pour les projections au niveau des provinces et par âge et sexe, et en raison de l'absence de données concernant deux composantes essentielles en l'occurrence la mortalité et son profil selon le genre et l'âge ainsi que la migration, nous avons opté pour la méthode des taux d'accroissement des effectifs des provinces qui sont réajustés selon un calage par rapport aux projections effectuées niveau national pour assurer leur compatibilité et leur cohérence. Une fois les effectifs totaux pour la région et des provinces déterminés, ils sont répartis par sexe et âge en tenant compte des structures observées lors du RGPH 2014.
- Les taux d'accroissement utilisés pour effectuer les projections sont ceux observés durant la période intercensitaire 2004 et 2014 selon l'âge et le sexe.

## 2. Projections des effectifs globaux des populations de la région et de ses composantes provinciales

Selon, les résultats des projections démographiques obtenues, la région de Béni Mellal Khénifra dont la population s'élevait au milieu de l'année 2014 à 2.516.455 personnes compterait 2.837.910 habitants à l'horizon 2044 ; soit 6,65% de la population totale du Royaume.

En termes de rythme de croissance démographique, la région connaîtrait un taux d'accroissement annuel moyen au cours de la période 2014-2044 de l'ordre de 0,4%.

Selon ces projections, les provinces les plus peuplées en 2014 le seraient également en 2044 avec un léger changement dans le classement puisque c'est la province de Béni Mellal qui prendra la tête (avec un effectif de 677.784 personnes en 2044 contre 549 446 en 2014) au détriment de la province d'Azilal qui passera en seconde position (avec une population estimée à 631 606 personnes en 2044 contre 553 005 en 2014). Le reste des provinces conserverait le même classement en 2044 par rapport à 2014.

Tableau 3 : Projections de la population de la région de Béni Mellal Khénifra et de ses provinces pour la période 2014 à 2044

Année	Azilal	Béni Mellal	Fquih Ben Salah	Khénifra	Khouribga	région Beni Mellal Khénifra
2014	553 005	549 446	501 916	370 837	541 251	2 516 455
2019	573 581	577 351	520 810	373 709	558 310	2 603 761

<b>2020</b>	577 602	582 908	524 505	374 162	561 606	2 620 783
<b>2025</b>	596 081	609 385	541 513	375 114	576 394	2 698 487
<b>2030</b>	611 368	633 100	555 633	373 714	587 932	2 761 747
<b>2035</b>	622 379	652 799	565 878	369 507	595 238	2 805 801
<b>2040</b>	629 257	668 461	572 371	362 813	598 513	2 831 415
<b>2044</b>	631 606	677 784	574 701	355 710	598 109	2 837 910

Source : Haut-Commissariat au Plan ; calculs des consultants du BET SUD et ANZAR.

### 3. Evolution des poids démographiques des provinces

Les projections démographiques par province montrent que le poids démographique de la province de Béni Mellal classée au premier rang concernant les effectifs de population connaîtra une augmentation de deux points en passant de 21,8% en 2014 à 23,9% en 2044. En revanche le poids de la province de Khénifra diminuera d'un point et demi en passant de 14,7% à 12,5% durant la même période. De même le poids démographique de la province de Khouribga connaîtra une petite régression estimée à 0,4%. Pour les deux autres provinces, les poids démographiques s'amélioreront légèrement. Ces améliorations seraient de 0,3% pour la province d'Azilal et de 0,4% pour la province de Fquih ben Salah.

Tableau 4 : Projections de la population de la région et de ses provinces

Province	Effectif de la population			Poids dans la région			TAAM en %
	2014	2024	2044	2014	2024	2044	
Azilal	553 005	592 616	631 606	22,0%	22,1%	22,3%	0,4
Béni Mellal	549 446	604 280	677 784	21,8%	22,5%	23,9%	0,7
Fquih Ben Salah	501 916	538 319	574 701	19,9%	20,1%	20,3%	0,5
Khénifra	370 837	375 103	355 710	14,7%	14,0%	12,5%	-0,1
Khouribga	541 251	573 673	598 109	21,5%	21,4%	21,1%	0,3
région Beni Mellal Khénifra	2 516 455	2 683 991	2 837 910	100%	100%	100%	0,4

Source : Haut Commissariat au Plan ; calculs des consultants du BET SUD et ANZAR.

### 4. Projections selon les milieux de résidence

Si la population urbaine de la région continuait à croître durant la période couverte par les projections, en revanche celle du milieu rural connaîtrait une régression durant la même période. Ainsi, la population urbaine passera de 1 234 808 habitants en 2014 à 1 625 222 habitants en 2044 soit un taux d'accroissement annuel moyen de 0,92%. Celle du milieu rural diminuera de 1 281 647 personnes en 2014 à 1 212 688 personnes en 2044 ; soit un taux d'accroissement annuel moyen négatif de -0,18%.

Tableau 5 : Projections de la population selon les provinces et le milieu de résidence

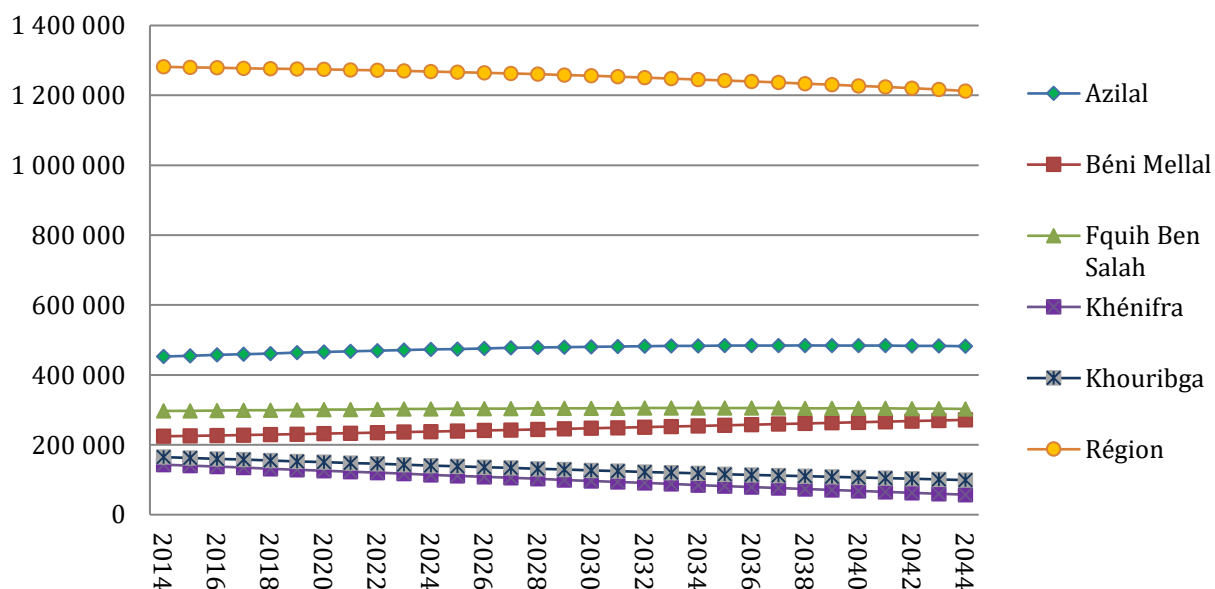
Province	Effectif de la population urbaine			TAAM en %	Effectif de la population rurale			TAAM en %
	2014	2024	2044	2014/2044	2014	2024	2044	2014/2044
Azilal	100 293	119 904	149 519	1,34	452 712	472 712	482 087	0,21
Béni Mellal	325 065	366 470	406 441	0,75	224 381	237 810	271 343	0,64
Fquih Ben Salah	205 059	235 677	271 735	0,94	296 857	302 642	302 966	0,07
Khénifra	227 847	260 821	298 322	0,90	142 990	114 282	57 388	-3,00
Khouribga	376 544	432 834	499 205	0,94	164 707	140 839	98 904	-1,69
Total de la région	1 234 808	1 415 706	1 625 222	0,92	1 281 647	1 268 285	1 212 688	-0,18

Source : Haut Commissariat au Plan ; calculs des consultants du BET SUD et ANZAR.

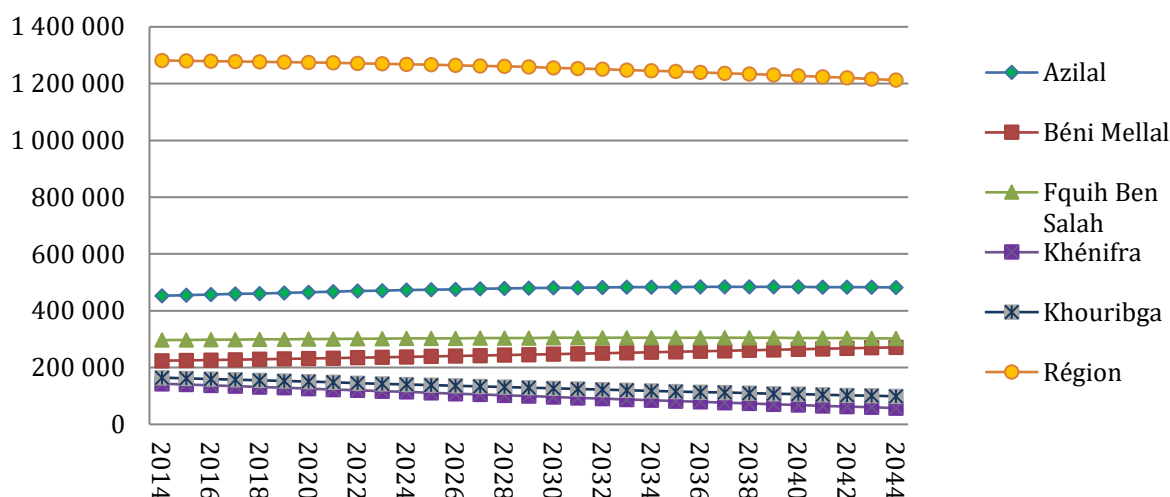
Les évolutions des populations provinciales selon les milieux de résidence dégagent un certain nombre d'observations :

- Les populations urbaines et rurales des provinces d'Azilal, Béni Mellal et Fquih Ben Salah continueraient à augmenter mais à des rythmes modestes ;
- Les populations urbaines des provinces de Khouribga et Khénifra connaîtront des augmentations importantes. Par contre, leurs populations rurales régresseraient sensiblement.

Graph 2 : Projections de la population urbaine selon les provinces de la région.



Graph 3 : Projections de la population rurale selon les provinces de la région



## 5. Evolution de l'urbanisation

Le taux d'urbanisation de la région restera relativement modéré puisqu'il passera de 49,1% en 2014 à 57,3%. Néanmoins, analysé par province ce taux montre que le processus d'urbanisation affecte d'une manière inégale les provinces de la région. Ainsi, les provinces qui ont atteint des niveaux d'urbanisation relativement élevés en 2014 enregistreraient des taux d'urbanisation élevés en 2044. C'est le cas en particulier des provinces de Khénifra et Khouribga. Les provinces d'Azilal et de Fquih Ben Salah dont les populations sont majoritairement rurales en 2014 conserveraient ce caractère à l'horizon des projections. Quant à la province de Béni Mellal, elle maintiendra quasiment le même taux d'urbanisation entre 2014 et 2044.

Tableau 6 : Evolution du taux d'urbanisation par province de 2014 à 2044

Province	Taux d'urbanisation		
	2014	2024	2044
Azilal	18,1%	20,2%	23,7%
Béni Mellal	59,2%	60,6%	60,0%
Fquih Ben Salah	40,9%	43,8%	47,3%
Khénifra	61,4%	69,5%	83,9%
Khouribga	69,6%	75,4%	83,5%
Total de la région	49,1%	52,7%	57,3%

Source : Haut Commissariat au Plan ; calculs des consultants du BET SUD et ANZAR.

## 6. Projections de la population selon la structure par âge et sexe

Les projections de la population de la région selon le sexe montrent que l'effectif des femmes restera supérieur à celui des hommes. Les proportions des hommes et des femmes qui étaient respectivement de 49,2% et 50,8% en 2014 seraient en 2044 de 48,2% et 51,8%.

La proportion des jeunes âgés de moins de 15 ans qui était de près de 30,4% en 2014, baisserait progressivement pour s'établir à 25,3% en 2024 et à seulement 16,1% en 2044, soit une chute de presque 14 points en l'espace de 30 ans.

En revanche les personnes âgées de 60 ans et plus verraient leur poids multiplié presque par trois puisque leur taux passerait de 10% à 29,1% durant la même période.

Quant à la population potentiellement active, elle connaîtra une baisse de 6 points en passant de 60,7% en 2014 à 54,8% en 2044.

Tableau 7 : Evolution en % de la structure de la population par grands groupes d'âge entre 2014 et 2044

Groupes d'âge	2014	2024	2044
0-14 ans	29,2%	25,3%	16,1%
15-59 ans	60,7%	60,1%	54,8%
60 ans et plus	10%	14,1%	29,1%

Source : Haut Commissariat au Plan ; calculs des consultants du BET SUD et ANZAR.

Tableau 8 : Evolution de la structure de la population par sexe et âge de 2014 à 2044

Age	Effectif de population 2014			Effectif de population en 2024			Effectif de population en 2044		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>0-4</b>	137857	130184	268041	109554	103807	213361	68135	64775	132910
<b>5-9</b>	117930	113153	231083	107880	103208	211088	77782	74159	151941
<b>10-14</b>	121130	115285	236415	129998	123653	253651	87766	83825	171591
<b>15 19</b>	116830	115036	231866	115000	110009	225009	110082	101274	211356
<b>20 24</b>	108515	113261	221776	105711	103730	209441	83847	77799	161646
<b>25 29</b>	92738	100143	192881	92331	94838	187169	80860	73761	154621
<b>30 34</b>	86598	96806	183404	91337	98877	190214	76863	77704	154567
<b>35 39</b>	80726	92375	173101	87872	98248	186120	88444	93636	182080
<b>40 44</b>	73012	82455	155467	82844	92854	175698	82358	90363	172721
<b>45 49</b>	61221	69318	130539	74677	83817	158494	87572	95134	182706
<b>50-54</b>	64772	70012	134784	73071	78914	151985	78440	84568	163008
<b>55-59</b>	53951	50325	104276	63486	65581	129067	81918	91162	173080
<b>60-64</b>	44735	43251	87986	62020	64831	126851	70995	83079	154074
<b>65-69</b>	24040	24567	48607	45617	44975	90592	103659	115730	219389
<b>70_74</b>	21955	24846	46801	36215	37827	74042	70299	65181	135480
<b>75_79</b>	32835	36591	69426	41693	59514	101207	119694	197051	316745
<b>Total</b>	1238845	1277608	2516453	1319308	1364683	2683991	1368713	1469197	2837910

Source : Haut Commissariat au Plan ; calculs des consultants du BET SUD et ANZAR.

## 7. Evolution prévisible entre 2014 et 2044 de la sous population des jeunes âgés de 15 à 25 ans

Tableau 9 : Effectif de la population des jeunes de 15 à 25 ans de la région de Béni Mellal Khénifra

Groupe d'âge	Effectif en 2014	Effectif en 2024	Effectif en 2044
15 – 19 ans	231866	225009	211356
20 – 24 ans	221776	209441	161646
Total	453642	434450	373002

% du total de la région	18,0%	16,2%	13,1%
-------------------------	-------	-------	-------

Tableau 10 : Effectif de la population des jeunes de 15 à 25 ans de la province de Béni Mellal

Groupe d'âge	Effectif en 2014	Effectif en 2024	Effectif en 2044
15 – 19 ans	49 666	49056	48332
20 – 24 ans	49 347	45688	37027
Total	99 021	94745	85368
% du total de la province	18,0%	15,7%	12,6%

Tableau 9 : Effectif de la population des jeunes de 15 à 25 ans de la province d'Azilal

Groupe d'âge	Effectif en 2014	Effectif en 2024	Effectif en 2044
15 – 19 ans	54103	54407	48768
20 – 24 ans	48950	49356	36317
Total	103041	103760	84962
% du total de la province	18,6%	17,5%	13,5%

Tableau 11 : Effectif de la population des jeunes de 15 à 25 ans de la province de Fquih Ben Salah

Groupe d'âge	Effectif en 2014	Effectif en 2024	Effectif en 2044
15 – 19 ans	45861	45073	42088
20 – 24 ans	44093	42300	32640
Total	89955	87374	74784
% du total de la province	17,9%	16,2%	13,0%

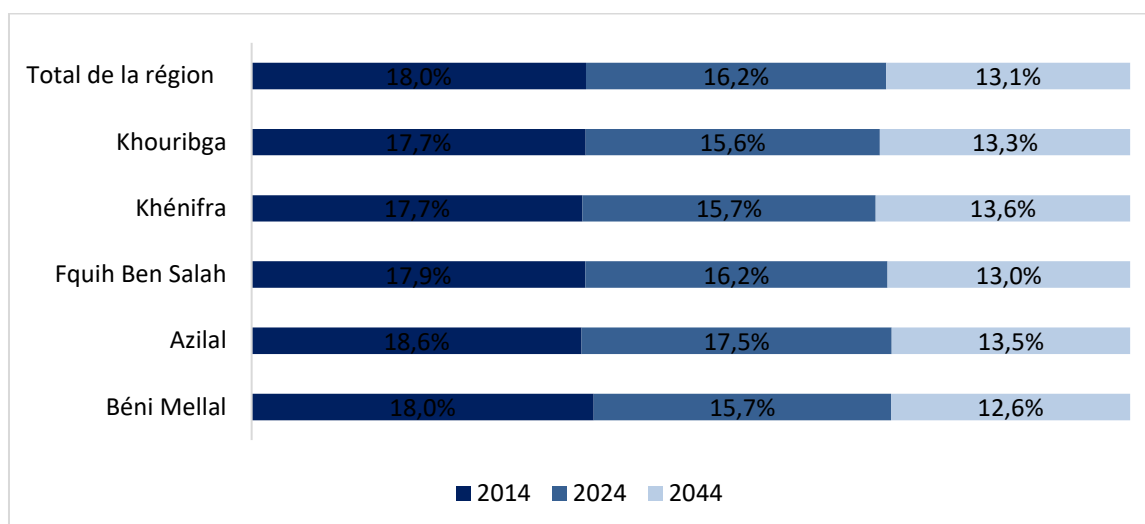
Tableau 12 : Effectif de la population des jeunes de 15 à 25 ans de la province de Khénifra

Groupe d'âge	Effectif en 2014	Effectif en 2024	Effectif en 2044
15 – 19 ans	33090	30071	27194
20 – 24 ans	32539	28836	21168
Total	65632	58909	48408
% du total de la province	17,7%	15,7%	13,6%

Tableau 13 : Effectif de la population des jeunes de 15 à 25 ans de la province de Khouribga

Groupe d'âge	Effectif en 2014	Effectif en 2024	Effectif en 2044
15 – 19 ans	49146	46402	44975
20 – 24 ans	46848	43261	34494
Total	95994	89663	79481
% du total de la province	17,7%	15,6%	13,3%

Graph 4 : Evolution prévisible de la catégorie des jeunes âgés entre 15 et 25 ans entre 2014 et 2044



## 8. Estimation du solde migratoire négatif de la région de Beni Mellal Khénifra

La région de Béni Mellal Khénifra est parmi les régions du Maroc où le taux annuel d'évolution de la population enregistré durant la période intercensitaire 2004 – 2014 est faible 0,89% contre 1,25% observé au niveau national. Elle arrive en seconde position après la région de Guelmim Oued Noun (0,61%). Ce modeste taux d'accroissement s'explique par l'intensité des flux migratoires orientés vers l'extérieur de la région, en direction notamment des régions de Casablanca- Settat, Rabat-Salé-Kénitra et Marrakech-Safi en plus de l'étranger.

Par ailleurs, en l'absence de données précises concernant la migration et notamment celles issues du dernier recensement général de la population et de l'habitat 2014 et de données récentes se rapportant aux régions nouvellement créées, on a tenté d'estimer l'ampleur des flux migratoires en s'appuyant sur les résultats des opérations effectuées par le Haut-Commissariat au Plan avant 2014, sachant que l'évolution des phénomènes démographiques évoluent lentement en dehors de situations ou d'événements conjoncturels majeurs (les catastrophes naturelles, les sécheresses, etc.). Les données statistiques disponibles à propos des migrations au Maroc reviennent à l'Enquête Nationale Démographique à trois passages répétés, réalisée en 2009 / 2010 et au RGPH de 2004, qui ont porté sur les anciennes régions du Royaume.

Il est à rappeler que la région de Béni Mellal Khénifra a hérité du territoire de l'ex. région de Tadla Azilal dans sa totalité mis en symbiose avec la province de Khouribga et l'Ex. Cercle de Khénifra qui relevait de la province du même nom dont l'autre partie est revenue à la province de Midelt.

Ces trois composantes de la région du SRAT sont des espaces à soldes migratoires négatifs qu'on peut qualifier grosso modo de répulsifs mais englobent des territoires assez dynamiques, qui ont attiré également de grands effectifs de migrants. C'est en particulier le cas de la ville de Béni Mellal en tant que chef-lieu de la région avec sa périphérie immédiate, la ville de Khouribga, F. B. Salah, etc. La même évolution a caractérisé les autres agglomérations de Khouribga, Fkih Ben Salah et autres sous l'effet de la pression démographique et surtout l'exode rural.

Sur la base des chiffres officiels et des études disponibles, il est démontré que le solde migratoire de la région est négatif, en plus du fait que les données du diagnostic territorial aient montré que le taux d'accroissement démographique de la région est assez faible et qu'il est même négatif pour certaines

de ses composantes territoriales ; mais il faudrait bien noter que des parties du territoire de la région connaissent une croissance démographique assez forte bien que d'autres se vident de leur population de manière continue et risquent de présenter des densités à l'image des territoires pré sahariens.

En effet, au niveau des migrations interrégionales, l'exercice effectué pour la période 2009/2010 (cf. carte) par l'équipe des experts du Rapport sur les Dynamiques et Disparités Territoriale fait apparaître les principales ex. régions déficitaires qui représentent un peu plus du tiers des sorties estimées au niveau national : Marrakech Tensift El Haouz, Doukala-Abda, Tadla Azilal et Taza Al Hoceima Taounate et les principales régions bénéficiaires qui représentent 36% des entrées recensées au niveau national : Le Grand Casablanca (15%), Le Souss Massa (12,5%) et Rabat Salé. On se situe dans une fourchette qui va d'un solde net négatif de 24 000 personnes pour la région Marrakech Tensift El Haouz à un solde net positif de 24 000 personnes pour la région du Grand Casablanca.

Selon l'enquête nationale démographique de 2009/2010 le solde migratoire négatif de l'ex. région de Tadla Azilal, en tant que principale composante territoriale de la région de Béni Mellal Khénifra, est de - 10 000 personnes par an après avoir été de -11 000 individus entre 1999 et 2004 (Abdelilah Zerrou : les nouveaux résultats du RGPH 2004, Direction de la Statistique, 26 mars 2007).

Concernant la Province de Khouribga, également en tant que composante territoriale de la région de Béni Mellal Khénifra, un travail fait en 2009 par L'Ingénieur / Docteur Zoheir Lahrizi de la Direction du HCP à Settat à propos des flux migratoires de l'Ex. région Chaouia Ouardigha sur la base des données du RGPH de 2004, donne un solde migratoire annuel négatif de - 11377 individus au niveau de la seule province de Khouribga. En effet, sur la période de 5 ans, déterminée à travers la date repère de référence, le recensement montre que la province de Khouribga est un véritable espace de mouvements migratoires qui a connu en 5 ans en entrée 66111 individus et en sortie 123 000 personnes ; c'est-à-dire un flux négatif de moins 56889 personnes. On constate que seule la province de Khouribga présente un solde migratoire négatif d'une ampleur plus importante que celui de toute l'Ex. région de Tadla Azilal.

Concernant la troisième composante territoriale de la région de Beni Mellal Khénifra, on n'a pas trouvé d'indication chiffrée sur les flux migratoires concernant la Province actuelle de Khénifra en tant que partie de l'ex. Province de Khénifra qui relevait de Meknès Tafilalet. Cependant, le faible taux d'accroissement annuel moyen de 0,36% enregistré au niveau de cet espace entre 2004 et 2014 indique que cette composante de la région fait l'objet de flux migratoires assez importants.

Les composantes de la croissance démographique autres que la migration que sont la natalité et la mortalité se situent à des niveaux très proches dans les provinces de montagne de Khénifra et d'Azilal, il semble que les différences entre les taux d'accroissement moyens enregistrés entre 2004 et 2014 à l'échelle de ces deux provinces et par rapport au taux annuel moyen enregistré à l'échelle du Maroc (1,25%) montrent, d'une part, que ces espaces montagneux connaissent un rythme d'accroissement bien loin de celui du niveau national et que la province de Khénifra fait l'objet de courants migratoires plus intenses que la province d'Azilal.

Face au manque d'information à propos des flux migratoires de la nouvelle province de Khénifra et du fait que cette province connaît des flux migratoires plus intenses que ceux qui concernent l'Ex. région de Tadla Azilal, on peut dire que Khénifra connaît au moins un solde négatif d'intensité comparable à ce qui se passe à Tadla Azilal et qu'on peut estimer proportionnellement à la taille démographique de cette province par rapport à celle de Tadla Azilal en 2004 comme suit :



$$X = (-10000 * 359933) / 1450519 = -2482 \text{ individus}$$

Ainsi au total, la nouvelle région de Béni Mellal Khénifra aurait un solde migratoire négatif de :

$$-10\ 000 - 11377 - 2482 = -23859 \text{ personnes.}$$

Tableau 14 : Récapitulation des estimations des soldes migratoires des composantes territoriales de Beni Mellal Khénifra

Composante territoriale de Beni Mellal Khénifra	Solde (Entrées – Sorties)	Source
Ex. région de Tadla Azilal	-10 000 personnes	Mghari Mohamed : Quelques résultats de l'ENDPR 2009/2010 relatifs à la migration, Direction de la Statistique, 17 juin 2011.
Province de Khouribga	- 11377	Zoheir Lahrizi de la Direction du HCP Zoheir Lahrizi : Flux migratoires de la région Chaouia Ouardigha sur la base des données du RGPH de 2004, Settat, 2009.
Province de Khénifra	Solde supérieur négatif au moins de -2482	Estimation BET SUD
région Béni Mellal Khénifra	- 23859 personnes	-

Ceci dit, une partie des migrants qui avaient quitté la Province de Khouribga de 2004 ou le cercle de Khénifra de la même année avait choisi Béni Mellal ou Azilal pour destination. On propose de revoir ce dernier solde négatif légèrement à la baisse pour le situer à près de - 22 000 départs nets.

L'ampleur de ces flux va continuer selon presque le même rythme jusqu'à l'horizon 2030 à part si l'on arrive à développer de l'emploi décent dans les territoires de la région.

A partir de 2030, la situation se stabiliserait au fur et à mesure dans les différentes catégories de communes territoriales où la densité connaîtra des seuils assez bas au-delà desquels les habitants qui resteront sur place pourraient bénéficier d'un certain équilibre entre leur effectif démographique et les opportunités économiques qui seraient préservées.

A partir de 2030 ou un peu avant, les flux migratoires pourraient changer de sens car tôt ou tard, l'investissement va s'orienter vers les territoires actuellement répulsifs, surtout si leur environnement était sauvegardé, etc.

Les politiques publiques pourraient infléchir cette évolution avant 2030 en parvenant à réduire l'intensité des départs. On verra des propositions dans ce sens dans les phases suivantes du SRAT. Mais il faudrait signaler que la mise en place des équipements publics seuls sans la création d'emploi rémunéré ne serait pas suffisante pour maintenir les habitants au sein de leurs cadres de vie d'origine.

## 9. Évolution tendancielle du développement humain dans la région de Béni Mellal Khénifra

Les tendances lourdes en matière de développement humain dépendent de l'ampleur des efforts qui vont être consentis au niveau des différents territoires de la région de Béni Mellal Khénifra au cours des vingt-cinq années à venir à l'échelle des différents secteurs économiques et sociaux et de l'effet des structures démographiques attendues pour l'horizon 2044.

Nous proposons de réaliser notre prospective des tendances lourdes concernant le développement humain à l'horizon 2044 selon les deux hypothèses suivantes :

H1 : Les modalités d'évolution à la baisse de la pauvreté monétaire constatée entre 2001 et 2014 vont être maintenues entre 2020 et 2044, avec toutefois une prise en compte des constats concernant la réticence de ce fléau en milieu rural et le ralentissement du taux de baisse de la pauvreté relevé au sein de ce milieu au cours des dix dernières années. Cette hypothèse prend également en compte la répartition de la population par âge, attendue pour 2044 selon les projections démographiques, qui aura inéluctablement comme effets des contraintes mais également des atouts de développement humain. Autrement dit, l'hypothèse H1 suppose qu'on va poursuivre au cours de la période 2020 – 2044 le même schéma d'évolution et des efforts avec des résultats semblables à ceux obtenus au niveau de l'ensemble des secteurs de la région entre 2001 et 2014 ; ce qui se traduirait presque par la même tendance d'évolution en termes de développement humain.

H2 : Les modalités d'évolution à la baisse de la pauvreté monétaire constatée entre 2001 et 2014 vont être réalisées à un rythme plus accéléré entre 2020 et 2044 suite à la mise en œuvre :

- D'un nouveau modèle de développement au Maroc et dans ses régions ;
- De la troisième phase de l'INDH et des phases à venir ;
- Du SRAT et son plan d'action intégré ;
- Des différentes stratégies de développement sectoriel actuelles et à venir,
- Des PDR, des PDP, des PAC, de la période 2020 – 2044, etc.

L'hypothèse H2 prend également en compte les structures démographiques attendues pour 2044. Cette deuxième hypothèse est certainement la plus probable.

### 9.1. L'hypothèse H1 où l'évolution du développement humain à venir va continuer selon la tendance observée entre 2001 et 2014

La figure ci-après montre que le taux de pauvreté monétaire de la région de Béni Mellal Khénifra a baissé de près de 35% en passant de 14,4% à 9,3% entre 2001 et 2014. Cet indicateur a connu une croissance négative de 3,3% qu'on peut estimer comme suit :

$$9,3\% = 14,4\% (1 + t)^{13}, \text{ c'est-à-dire que } (1 + t)^{13} = 9,3\%/14,4\% = 9,3/14,4$$

Ce qui donne  $t = \text{Racine } 13^{\text{ième}} (9,3/14,4) - 1 = -0,033072568$

$$= - 3,3\%$$

A ce rythme, 13 ans après 2014 : c'est-à-dire en 2027 le taux de pauvreté monétaire de la région de Béni Mellal Khénifra sera de près de 6%.

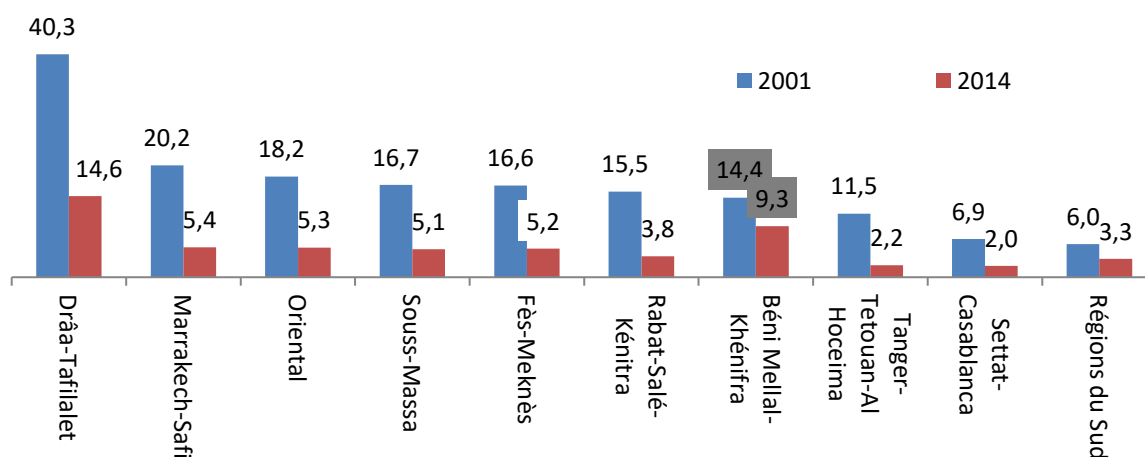
Selon l'hypothèse H1, en 2044 le taux de pauvreté monétaire de la population de la région de Béni Mellal Khénifra sera aux alentours de : 0,03286273 ; soit près de 3,3%.

Autrement dit, dans les conditions d'évolution du développement humain dans la région de Béni Mellal Khénifra entre 2001 et 2014, il faudrait 31 ans pour que la région atteigne le niveau de développement humain relevé dans les régions du SUD de 2014 ou se trouver dans une situation de pauvreté monétaire un peu mieux que celle observée dans la région de Rabat Salé Kénitra à la date de réalisation du dernier recensement du Royaume (septembre 2014).

Cette hypothèse est à écarter, la région de Béni Mellal peut beaucoup mieux faire au cours de la période 2020 – 2044.

La structure démographique à cet horizon, le niveau des ressources, les divers chantiers et projets structurants pouvant bénéficier aux territoires de la région constituent les véritables garants de la promotion du développement humain dans la région.

Graphe 5 : Evolution du taux de pauvreté entre 2001 et 2014 dans les 12 régions du Maroc



Source : ENCDM, HCP

## 9.2. H2 : L'hypothèse plausible : la baisse de la pauvreté monétaire constatée entre 2001 et 2014 va continuer entre 2020 et 2044 mais selon un rythme plus accéléré

En passant de 14,4% à 9,3% entre 2001 et 2014, le taux de pauvreté monétaire de la région de Béni Mellal Khénifra a baissé de près de 35% au moment où la baisse des taux de pauvreté dans les autres régions a été beaucoup plus importante : à titre d'exemple voir respectivement 63,7% et 68,7% dans les régions voisines de Draa Tafilalet et de Fès Meknès. Ce décalage par rapport aux autres régions découle essentiellement du niveau d'enclavement des territoires montagneux de la région, qui sont pratiquement en arrêt d'activité productive de ses habitants pendant une bonne partie du temps de chaque année à cause des conditions climatiques et qui sont également presque en dehors des courants d'échange économique à cause de l'insuffisance des voies d'accès et de communication entre la montagne et ses espaces limitrophes relevant de sa région et des régions voisines. Le manque d'opportunité d'emploi rémunéré et décent aggravé par ce contexte d'arrêt d'activité pousse les habitants à emprunter la voie de la migration pour la recherche de travail et de conditions de vie meilleures.

Ainsi, Il est certain que la situation des territoires qui a prévalu au cours des deux premières décennies du siècle en cours est en train d'être améliorée et connaîtra une mise à niveau au moins partielle d'ici 2044 suite à la mise en œuvre :

- D'un nouveau modèle de développement au Maroc et dans ses régions ;
- De la troisième phase de l'INDH et de ses phases à venir ;
- Du SRAT, son plan d'action intégré, ses mesures d'accompagnement et éventuellement ses actions de redynamisation ;
- Des différentes stratégies de développement sectoriel actuelles et à venir,
- Des PDR, des PDP, des PAC, de la période 2020 – 2044, etc.

Cette deuxième hypothèse est certainement la plus probable.

Cet arsenal d'action permettra de vaincre les fléaux de la pauvreté et de la précarité. Néanmoins, il faudrait noter que les actions menées par les pouvoirs publics en termes d'amélioration des infrastructures de base et de création d'un cadre propice pour l'investissement ne seraient pas suffisantes à elles seules si elles ne s'accompagnent pas par une création d'emplois rémunérés en mesure d'assurer un minimum de revenus monétaires au niveau local. Autrement dit, même si un ménage réside dans un cadre doté en équipements de base (l'école, l'hôpital, la route, etc.), si le chef de foyer n'a pas un minimum de moyens financiers lui permettant de faire face aux besoins quotidiens de son ménage, il finira par quitter son cadre de vie d'origine et aller chercher du travail.

Cela dit, et sans être trop optimiste, on considère que la région de Béni Mellal Khénifra est largement en mesure de connaître au cours des 25 années à venir une évolution à la baisse de la pauvreté monétaire au moins à un rythme proche de celui enregistré à l'échelle de la région voisine Draa Tafilalet au cours de la période écoulée 2001 – 2014, où la pauvreté monétaire a baissé de près de 63% pratiquement en 13 ans. On peut considérer que la pauvreté monétaire dans la région peut connaître facilement une baisse de 50% au cours de chacune des périodes de 13 ans allant de 2014 à 2044 au lieu des 35% enregistrés au cours de la période 2001 – 2014.

Ainsi, de 2014 à 2027 le taux de pauvreté monétaire de la région Béni Mellal Khénifra serait aux alentours de  $(9,3\%)/2 = 4,65\%$ . Treize années autres après, c'est-à-dire en 2040 il sera de l'ordre de 2,3% décrivant un niveau de pauvreté monétaire proche de celui relevé pour la région de Tanger Tétouan Al Hoceima en 2014. Cet indicateur serait en 2044 au niveau du taux enregistré pour la région de Casablanca Settat en 2014.

### 9. 3. La baisse de la pauvreté multidimensionnelle suite à l'amélioration continue de ses indicateurs

En complément avec l'approche monétaire, les services compétents du HCP ont adopté à partir de 2008 l'approche multidimensionnelle d'analyse des phénomènes de la pauvreté, de la vulnérabilité et des inégalités sociales ; et ce pour mieux identifier les facteurs qui sont à l'origine de ces fléaux et de leur reproduction sociale. Cette orientation a été confortée par les travaux d'OPHI5, qui ont eu le grand mérite d'avoir élargi l'usage de cette approche à l'échelle mondiale.

Le tableau ci-après présente les dimensions et les composantes qui interviennent dans l'estimation de l'indice de pauvreté Multidimensionnelles (IPM).

---

5OPHI: Oxford Poverty and Human Development Initiative, University d'Oxford

Tableau 15 : Dimensions, composantes, indicateurs, seuils et pondérations de l'indice de pauvreté Multidimensionnelles (IPM)

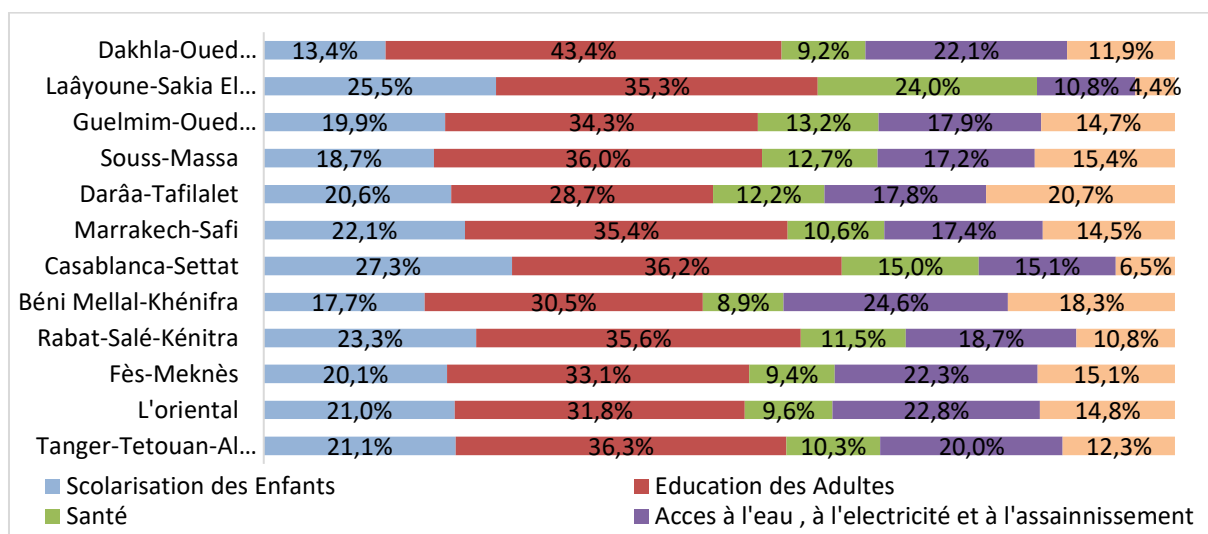
Dimension	Composante	Indicateur : définition de la privation	Pondération	
Education	Scolarisation des enfants	Si un des enfants en âge de scolarisation 6-14 ans ne fréquente pas l'école	1/6	1/3
	Scolarisation des adultes	Si aucun membre du ménage âgé de 15 ans et plus n'a complété cinq années de scolarisation	1/6	
Santé	Handicap	Si un membre du ménage est dans l'incapacité de réaliser l'une des fonctions organiques suivantes : vision, audition, marche, capacité cognitive (se souvenir ou se concentrer), soins corporels et communication	1/6	1/3
	Mortalité infantile	Si un enfant de moins de 12 mois est décédé dans le ménage	1/6	
Conditions de vie	Eau potable	Si le ménage n'a pas accès à l'eau propre à moins de 30 minutes de marche de chez lui	1/1 8	1/3
	Electricité	Si le ménage n'a pas d'électricité	1/1 8	
	Assainissement	Si le ménage ne dispose pas de toilettes privées ou d'un système d'assainissement sain	1/1 8	
	Revêtement du sol	Si le plancher du logement est sale, en sable ou en terre battue	1/1 8	
	Mode de cuisson	Si le ménage cuisine avec du bois, charbon ou fumier	1/1 8	
	Détention d'actifs	Si le ménage ne possède ni voiture ou ni tracteur/camion et ne possède pas au moins deux des biens suivants : téléphone, télévision, radio, moto, bicyclette et réfrigérateur	1/1 8	

Source : HCP, octobre 2017.

L'ensemble des composantes en question concernant la région de Béni Mellal Khénifra ont connu une baisse importante au cours des vingt dernières années et connaîtront une baisse continue au cours des années qui viennent et se traduiront par une baisse très importante de l'incidence de la pauvreté.

En effet, à l'horizon 2044, la scolarisation des enfants sera généralisée. Déjà en 2014 le taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans au niveau de la RBK est de 94,2 %. La figure 5 montre que la population des adultes en 2014, c'est-à-dire les personnes âgées de 15 ans et plus intervient à plus de 30% au niveau du taux de pauvreté multidimensionnelle.

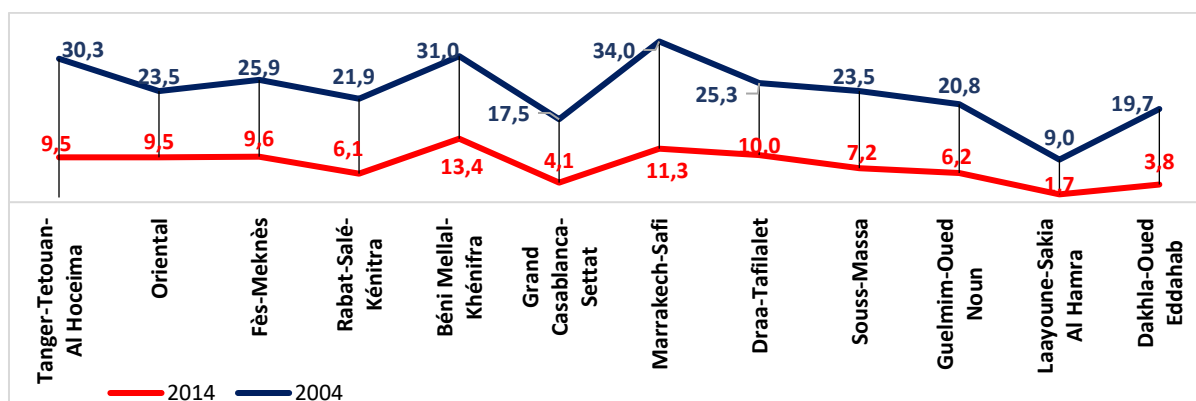
Graphe 6 : Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle par région et par source de privation



Source : RGPBs 2004 et 2014.

En 1944, cette catégorie qui correspond à la sous-population des personnes nées entre 1970 et 2030 qui ont survécu à cet horizon. Une bonne partie de ces adultes aura bien passé plus de cinq années de scolarisation et contribuera ainsi à une amélioration importante du score qui revient à cette composante. Tous les indicateurs du tableau connaîtront une amélioration qui milite en faveur de la baisse de la pauvreté multidimensionnelle. La scolarisation des enfants qui a intervenu dans la pauvreté multidimensionnelle avec une incidence négative de près de 17% en 2014 aura un poids presque nul en 2044. Il en est de même de l'accès à l'eau, qui avait un impact négatif de 25% en 2014. C'est certain, la pauvreté multidimensionnelle va connaître une grande réduction ; d'ailleurs celle-ci a déjà baissé de 57% entre 2004 et 2014 (Cf. Figure 6, ci-après).

Graphe 7 : Évolution de l'incidence de la pauvreté entre 2004 et 2014



Source : HCP, RGPB 2004 & 2014

Si le taux de pauvreté classe la région Béni Mellal-Khénifra comme la plus pauvre, c'est la région Marrakech-Safi qui abrite le plus grand nombre des pauvres au Maroc. Sa contribution relative à la SUD & ANZAR – 2019, version provisoire

pauvreté multidimensionnelle à l'échelle nationale atteint 18,5% en 2014, suivie par les régions Fès-Meknès (14,7%), Béni Mellal-Khénifra (12,3%) et Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (12,3%). Ces quatre régions regroupent 57,8% de la population multidimensionnellement pauvre.



### Conclusion : Les principales tendances de la démographie et du développement de Beni Mellal Khénifra

Des informations présentées ci-dessous, on peut dégager les faits suivants :

- Avec une population de 2.520.776 personnes en 2014, la région est démographiquement de taille moyenne en comparaison avec les autres régions du Royaume ;
- Une répartition globalement équilibrée de la population de la région entre ses composantes provinciales. Chacune des provinces abrite environ un cinquième de la population à l'exception de la province de Khénifra dont la population ne représente que 15% de la population totale de la région ;
- Un taux d'urbanisation de 49,1% observé au niveau de la région sensiblement inférieur à celui enregistré au niveau national (60,4%) ;
- Les trois quarts de la population urbaine sont concentrés dans les provinces de Béni Mellal, Khénifra et Khouribga ;
- Sur les cinq provinces de la région, deux ont conservé leur caractère rural et leurs populations rurales ont évolué positivement. Il s'agit des provinces de Fquih Ben Salah et d'Azilal. En revanche, deux autres provinces ont vu leur population rurale décroître à savoir Khénifra et Khouribga ;
- La région a une densité de 89,7Hab/Km<sup>2</sup> qui est supérieure à celle observée au niveau national. Mais il y a des disparités provinciales importantes liées à la nature du terrain et à la topographie des espaces qui constituent les provinces.

Parmi les faits importants qu'il faut souligner, l'importance des flux migratoires qui ont affecté négativement plusieurs espaces ruraux. C'est l'explication plausible au dépeuplement qu'a connu ces dernières années cinquante communes sur les 119 communes rurales ; soit une proportion de 42%.

Le solde migratoire net négatif de la région montre que Béni Mellal Khénifra cède annuellement près de 22 000 personnes de ses ressources humaines à son environnement externe bien que certains territoires de la région aient connu une croissance démographique accélérée depuis une quarantaine d'années suite à la croissance démographique naturelle et aux flux migratoires qui y atterrissent.

La structure de la population par âge est caractérisée par une forte proportion de personnes potentiellement actives âgées de 15 à 59ans ; soit 60,8% de la population totale.

Si la population rurale est plus importante que la population urbaine, la proportion des ménages urbains (55,2%) est supérieure à celle des ménages résidant en milieu rural. Ceci serait expliqué par la fréquence des ménages individuels et de petites tailles en milieu urbain et par les tailles plus grandes des ménages ruraux.

Si l'effectif des ménages a connu une augmentation de 20% entre 2004 et 2014, la taille des ménages va connaître en revanche, une réduction d'une personne puisqu'elle est passée de 5,6 à 4,6 personnes. La taille moyenne du ménage vivant en milieu rural (5,5 personnes) est supérieure à celle du ménage résidant en milieu urbain (4,3 personnes)

Par ailleurs, Les projections démographiques ont mis en exergue les constats suivants :57, 3% de la population de la région résiderait en 2044 dans des localités urbaines de la région.

La structure de la population se caractériserait par une intensification du vieillissement de la population de la région. En effet, le poids de la catégorie de population âgée de 60 ans et plus serait le triple de celui observé en 2014 et s'établirait à 29,1%.

La confirmation des tendances actuelles en matière de répartition spatiale de la population avec une accentuation d'urbanisation pour les provinces à forte composante urbaine actuellement.

Les tendances lourdes qui se dégagent des projections démographiques établies par les cabinets en charge du SRAT, révèlent les tendances démographiques les plus prévisibles et les implications socioéconomiques des principaux changements probables à l'horizon de ces projections démographiques c'est –à dire d'ici 25 ans :

- **Un accroissement démographique relativement modeste**

L'aire géographique couverte par le SRAT est caractérisée selon les perspectives démographiques par un accroissement faible de la population, ce qui est le résultat d'une diminution de la fécondité et surtout de mouvements migratoires (migration interne et internationale) qui ont sensiblement grevé la croissance naturelle. Le taux de croissance démographique annuel serait durant la période 2014 – 2044 de 0,4% alors qu'il était durant la période intercensitaire 2004 –2014 de 0,9%.



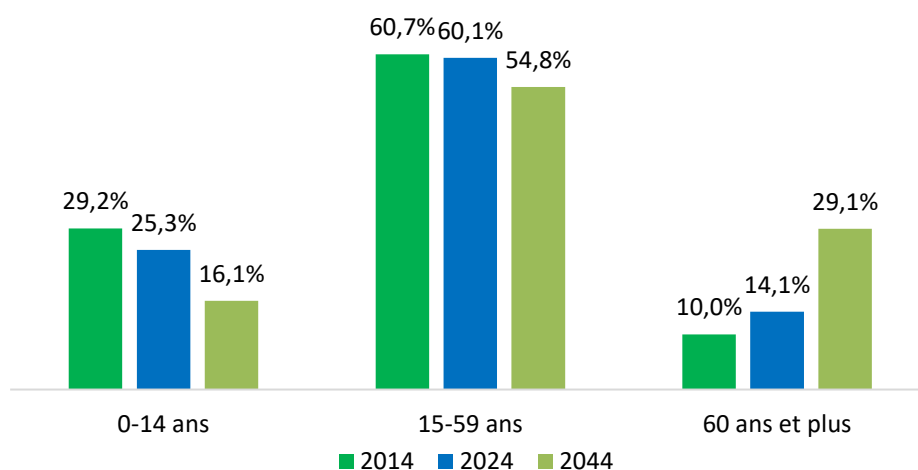
▪ **Ampleur de plus en plus importante du vieillissement de la population**

De même, la structure par âge de la population connaîtra des changements importants marqués par un vieillissement de la population et une réduction des proportions de jeunes de moins de 15ans. Ainsi, la part de la population de troisième âge (personnes ayant 60 ans et plus) va quasiment tripler entre 2014 et 2044 en passant de 10% à 29% alors que le pourcentage des jeunes ayant moins de 15 ans passera durant la même période de 29,2% à 16,1%.

Par ailleurs l'âge moyen de la population passera de 30,1 ans en 2014 à 33,6 ans en 2024 pour atteindre 42,7 ans en 2044.

Il faut noter que le vieillissement de population prévisible entraînera des modifications importantes dans les compositions des ménages et nécessitera des infrastructures particulières (établissements d'accueil des personnes âgées, formations sanitaires et adaptation du système de soins et de prise en charge des personnes âgées).

Graph 8 : Evolution des grands groupes d'âge durant la période 2014 - 2044



▪ **Le poids de la population potentiellement active restera important**

S'agissant de la population potentiellement active, sa part sera relativement importante et passera de 60,7% en 2014 à 55% en 2044. Ce constat est favorable à l'économie régionale et constitue à la fois une opportunité et un défi. En effet, il s'agit d'une opportunité dans la mesure où il s'agit d'un capital humain utile pour la croissance économique et le développement des secteurs de l'activité économique. En revanche, il constitue un défi dans la mesure où des efforts conséquents doivent être consentis afin d'assurer les formations adéquates aux personnes qui vont accéder au marché de l'emploi, à l'encouragement de l'investissement et à la création des opportunités d'emplois.

▪ **Un déficit migratoire qui doit être résorbé**

Au cours du diagnostic, il a été relevé un phénomène démographique de dépeuplement d'une bonne partie des communes notamment rurales (32 communes sur les 119 communes de la région ; soit 28%). Ce phénomène persistera dans les années à venir si toutefois, des mesures ciblées ne sont pas engagées pour réguler et atténuer l'intensité de ces flux migratoires et créer les conditions favorables

au maintien des populations dans leurs communes d'origine. Des efforts doivent être consentis par les pouvoirs publics tout particulièrement dans les domaines des infrastructures et des équipements socioéconomiques et culturels.

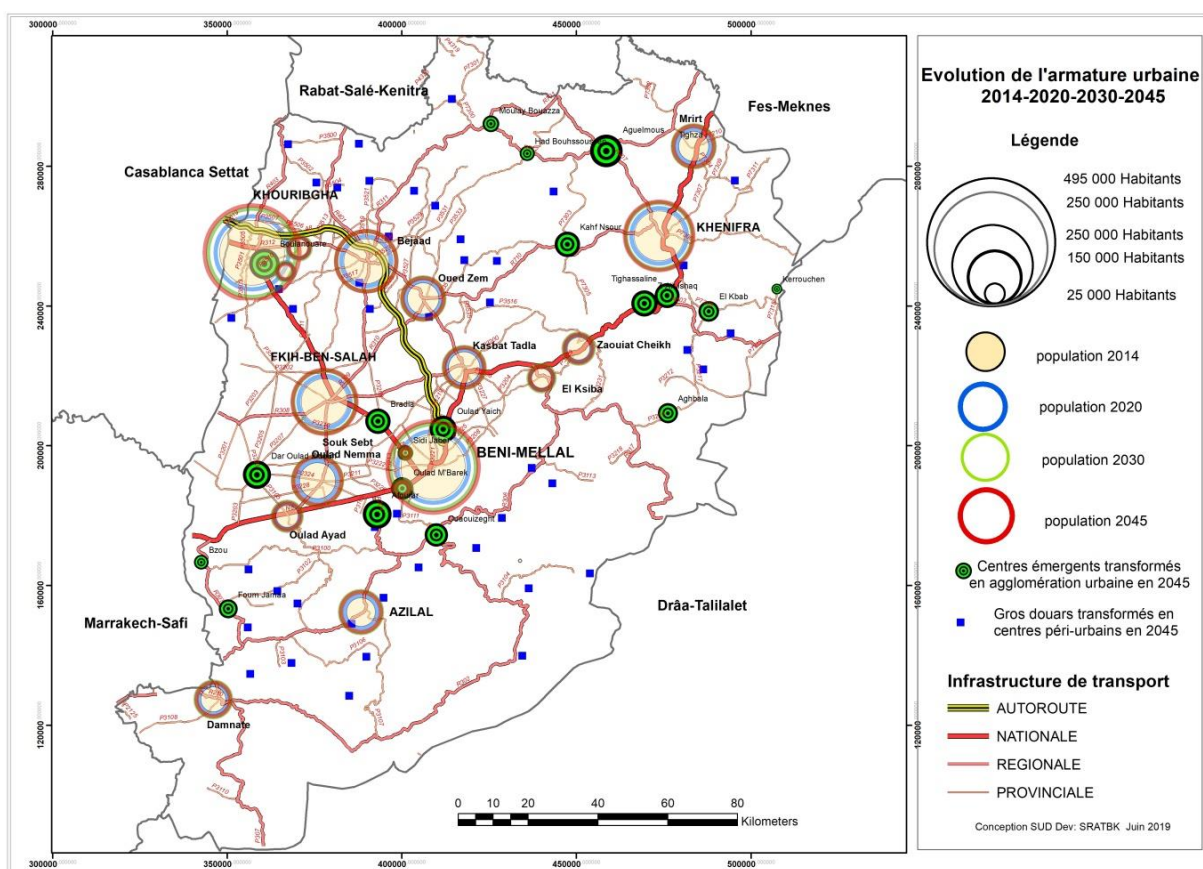
Par ailleurs, tous les indicateurs de la pauvreté connaissent une baisse encourageante bien que dans le milieu rural la réticence de la pauvreté et de la précarité présente plus de résistance.

En définitive, la région connaîtra une évolution satisfaisante en matière de développement humain. Il suffit de mettre en œuvre les actions en vue, particulièrement ce qui va être arrêté dans le cadre du SRAT et agir selon les priorités des territoires de la région.

## B) Tendances lourdes des caractéristiques de l'armature urbaine de la région

Selon les prévisions démographiques, les agglomérations urbaines abriteront à l'horizon 2044 : plus de deux millions d'habitants, soit près de 65% de la population totale de la région. L'essentiel des agglomérations urbaines sera cantonné dans un triangle délimité par les trois grandes métropoles régionales : Beni-Mellal-Khouribga-Khénifra.

Cet espace fortement urbanisé, 20 parmi les 35 villes et centres urbains que compte la région, occupe la partie centrale du territoire de la région et à cheval sur trois espaces projet : Le Dir, La plaine du Tadla et les hauts plateaux des phosphates.



Carte n° 9 : Evolution de l'armature urbaine de la région Beni Mellal Khénifra, 2014-2044

A l'horizon 2044 le réseau urbain sera structuré et dynamisé par le tripôle Beni-Mellal, Khouribga et Khénifra et accessoirement le pôle de la ville d'Azilal. Les trois agglomérations sont appelées à développer des fonctions urbaines supérieures en termes d'équipements structurants, de services et de zones d'activités. La ville de Khouribga serait la première agglomération de la région avec près de 490 000 habitants, suivie de près par la capitale régionale Ben-Mellal 465 000 habitants et la ville de Khénifra avec plus de 280 000 habitants.

Cette armature urbaine reste toutefois, relativement bien articulée aux grandes métropoles nationales (Fès, Meknès, Rabat, Casablanca, et Marrakech) et leurs interfaces maritimes et aériennes. Elle est structurée autour d'un axe central reliant le Dir de Khénifra à celui de Beni-Mellal empruntant la voie historique « trik soltan » reliant Fès à Marrakech, et trois autres axes en épis assurant la liaison avec la façade atlantique :

-L'axe : Khénifra, Aguelmous, Moulay Bouazza vers Rommani-Rabat ;

-L'axe Beni-Mella, KasbaTadla, Oued Zem, Khouribga vers Casablanca ;

-L'axe Beni-Mellal-Fkih Ben Salah, Khouribga vers casablanca-Settat.

Le réseau urbain de la région sera hiérarchisé selon les fonctions et les relations interurbaines et trois groupes de villes s'y distinguent :

- 1) Le groupe qui développe des fonctions urbaines supérieures à travers des équipements d'infrastructure, des services : administration, professions libérales, commerce, enseignement supérieur, recherche, santé, sport, culture, il est composé de :
  - **Beni-Mellal** capitale régionale et métropole d'appui aux grandes métropoles nationales (Rabat, Casablanca, Fes et Marrakech).
  - **Khouribga** capitale des phosphates sur l'axe stratégique Beni-Mellal-Casablanca
  - **Khénifra** capitale du Moyen Atlas central.

Ce groupe est appelé à assurer la fonction de polarisation de l'ensemble de l'armature urbaine de la région.

- 2) Le groupe qui développe des fonctions urbaines satisfaisantes en constante amélioration. Les agglomérations qui composent ce groupe sont appelées à développer plus leurs fonctions administratives d'encadrement territorial, mais également leurs fonctions de services et d'activités de plus en plus diversifiées et adaptées aux besoins de la population en constante croissance. Les villes représentées par ce groupe sont : **Oued Zem, Bejaad, Fkih Ben Salah, Souk sebt Ouled Nemma, Kasba Tadla, Mrirt, Azilal et Damnate.**
  - a) Le groupe composé par des centres émergents promus en agglomérations urbaines en 2044. Ce sont de véritables mais fortement ancrées dans leur milieu rural et agricole, développant des fonctions de services orientées essentiellement vers les besoins de la population rurale. Ces villes restent à cet horizon, peu attractives pour développer de véritables fonctions urbaines à cause des déficits encore persistants en équipements d'infrastructure et de mise à niveau urbaine. Les agglomérations qui composent ce groupe sont : **El Ksiba, Zaouia Cheikh, El Kbab, Moulay Bouazza, Bzou, Ouled M'barek, Aguelmous.**
  - b) Enfin le quatrième groupe est composé des gros douars qui sont appelés à se transformer en centres péri-urbains, attirant la population rurale des montagnes et des zones de

transhumance des hauts plateaux. Ces futures centres péri-urbains participent fortement à la sédentarisation de la population nomade des hauts plateaux, et renforcent l'armature urbaine et rurale de la région.

**Il y a lieu d'anticiper cette transformation de l'espace régional (rural et urbain) qui sera marqué par une urbanisation de plus en plus forte du territoire, ce qui induit des besoins en infrastructure, en habitat et en services de plus en plus importants.**

Tableau 16 : Evolution de la population urbaine des villes et centres de la région. Source : Prévisions du HCP et calculs du BET

villes et centres urbains	Evolution de population urbaine					
	2014	2020	2025	2029	2030	2044
KHOURIBGA	195478	216828	233812	246306	249213	495519
BENI MELLAL	192056	209563	222625	231523	233473	464996
KHENIFRA	117152	127047	134270	139069	140100	279169
FQUIH BEN SALAH	101694	110907	117927	122848	123953	246801
OUED ZEM	94980	102947	108894	112959	113853	226812
SOUK SEBT OULAD NEMMA	59858	66331	71474	75253	76132	151385
BEJAAD	46736	51268	54776	57277	57846	115123
M'RIRT	42554	47926	52271	55520	56285	111805
AZILAL	38320	44841	50469	54957	56060	111017
KASBA TADLA	47220	50398	52562	53863	54117	107980
DEMNATE	29366	33750	37421	40263	40948	81211
ZAOUAT CHEIKH	25319	27134	28395	29177	29335	58512
OULAD AYAD	23755	25411	26587	27342	27499	54841
EL KSIBA	19958	20986	21616	21932	21981	43913
AGUELMOUS	14113	16134	17817	19114	19426	38540
BOUJNIBA	15999	16702	17123	17323	17352	34675
BOULANOUARE	12702	14370	15752	16813	17068	33881
AFOURAR	13151	14010	14581	14914	14977	29891
DAR OULD ZIDOUH	11450	12645	13586	14271	14429	28700
OULAD YAICH	9625	11074	12295	13245	13475	26720
AIT ISHAQ	12163	12423	12489	12429	12397	24826
KAHF NSOUR	7116	8757	10284	11589	11924	23513
BRADIA	8275	9585	10716	11621	11844	23465
TIGHASSALINE	8775	9819	10651	11264	11407	22671
HATTANE	10603	10860	10959	10947	10931	21878
OUAOUIZAGHT	9433	9767	9927	9963	9958	19921
OULAD M'BAREK	10851	10288	9721	9205	9068	18273
EL KBAB	8341	8247	8069	7857	7794	15651
AGHBALA	6732	7033	7205	7279	7287	14566
FOUM JEMAA	5811	6118	6305	6398	6413	12811
MOULAY BOUAZZA	5264	5294	5254	5175	5149	10324
SIDI JABER	4667	4667	4611	4524	4496	9020
HAD BOUHSSOUSSEN	3035	3494	3881	4183	4256	8439
BZOU	4201	4136	4032	3913	3879	7792

KERROUCHEN	2050	2108	2132	2132	2129	4261
TOTAL	<b>1218803</b>	<b>1332868</b>	<b>1420489</b>	<b>1482448</b>	<b>1496454</b>	<b>2978902</b>

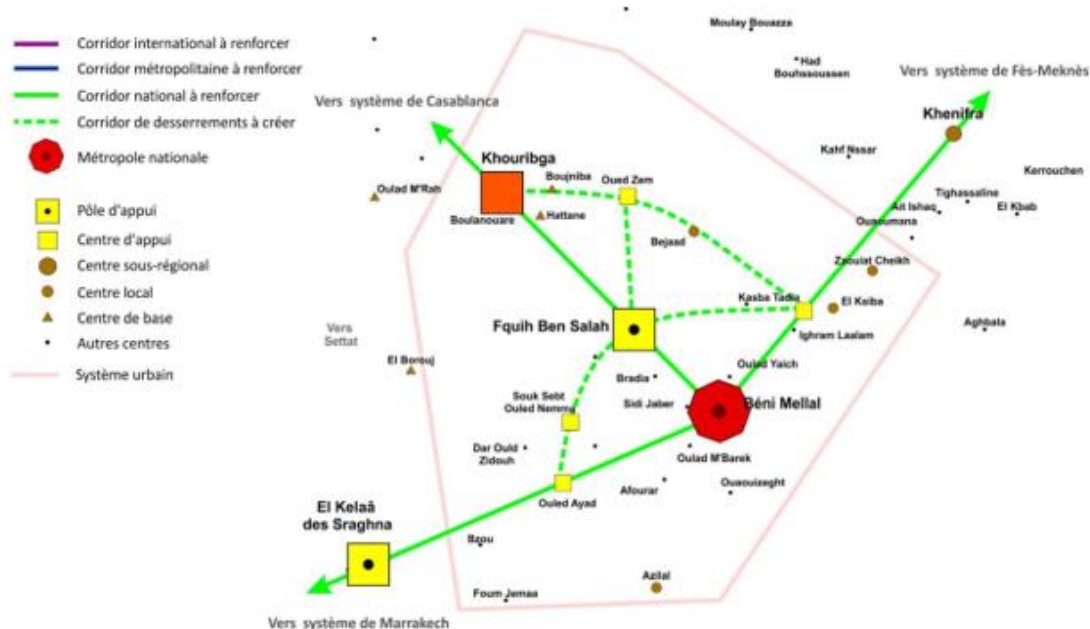
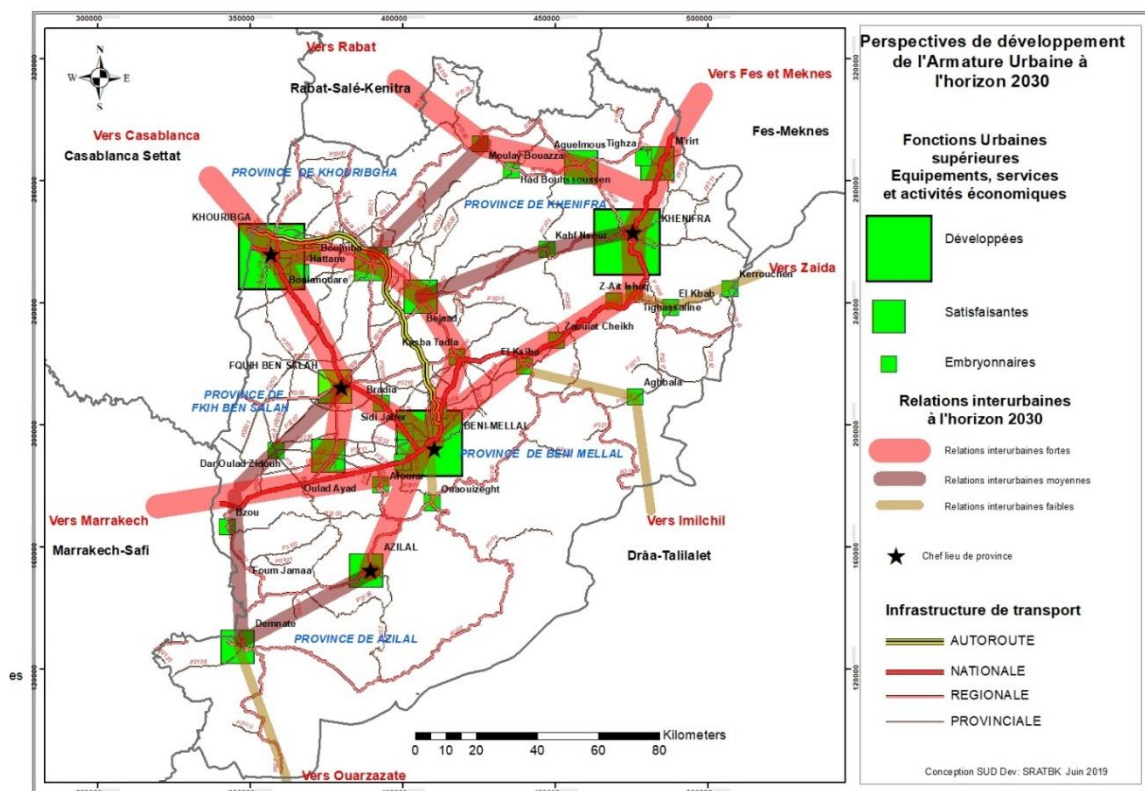


Schéma 2 : Schéma de structure du système urbain de la région de Beni-Mellal- Khénifra proposé par le Schéma National de l'Armature Urbaine (SNAU)

Source : Etude du SNAU – Maroc – Rapport de Mission 2 - Vision prospective et orientations stratégiques 2017



Carte n° 10 : Perspective de développement de l'armature urbaine de la région Beni Mellal Khénifra, à l'horizon 2030

### C) Perspectives des besoins en habitat et en foncier

En termes de perspectives, le volet Habitat et foncier s'inscrit dans le cadre des tendances de l'évolution de l'armature urbaine régionale. Celles-ci présentent une structuration spatiale articulée autour de trois grandes métropoles en devenir à l'horizon 2044, à savoir Khouribga, Khénifra et Béni Mellal. Ce tripôle se positionne au centre du territoire régional et concentre l'essentiel des villes de la région, à l'exception de la ville d'Azilal qui constitue un petit pôle relativement excentré vers le sud.

La politique de la ville doit inscrire ses programmes en fonction des besoins futurs et en adéquation avec les espaces projets identifiés dans le cadre du SRAT en cours.

#### 1. Les besoins futurs en habitat

En partant des résultats du diagnostic stratégique territorial, le volume total des besoins en logement est estimé à 262 689 unités de logement à prévoir à l'échelle la région pour la période 2015-2044. Ce volume comprend la résorption du déficit enregistré en 2014 et la réponse en logement pour les nouveaux ménages additionnels à l'horizon du SRAT en cours et présente comme suit :

- Le déficit en 2014 concerne les ménages abrités dans l'habitat sommaire et les ménage en cohabitation dans un même logement ;
- Ce déficit a été évalué à 26 716 unités de logement dont 17 950 (67%) en milieu urbain et 8 766 (33%) en milieu rural ;

- A l'horizon 2044, la région de Béni Mellal-Khouribga accueillera près de 235 973 nouveaux ménages pour l'ensemble de la période 2015-2044.

Tableau 17 : Total des besoins en logements par province et par milieu de résidence

Provinces	région RBeni Mellal Khénifra			
	Nvx ménages 2014-2044	Déficit 2014	Total besoins 2014-2044	Proportion des besoins par province
Azilal	28 229	3 164	31 393	12%
Béni Mellal	71 884	6 349	78 233	30%
Fquih Ben Salah	42 415	4 505	46 920	18%
Khénifra	33 443	4 820	38 263	15%
Khouribga	60 002	8 020	68 022	26%
<b>Total</b>	<b>235 973</b>	<b>26 716</b>	<b>262 689</b>	<b>100%</b>

Source : RGPH 2014- Haut-Commissariat au Plan ; calculs des consultants du SUD-BET

Selon les projections démographiques effectuées à cet effet, le total des nouveaux ménages en 2044 se répartit en 204 877 ménages en milieu urbain (86,8%) et 31 096 en milieu rural (13,2%) et se présente comme suit ;

Tableau 18 : Répartition des besoins en logements par province et par milieu de résidence

Province	Urbain			Rural		
	Nvx ménages 2014-2044	Déficit 2014	Total Besoins 2014-2044	Nvx ménages 2014-2044	Déficit 2014	Total Besoins 2014-2044
Azilal	18 565	1 361	19 926	9 664	1 803	11 467
Béni Mellal	52 882	4 069	56 951	19 002	2 280	21 282
Fquih Ben Salah	30 557	2 539	33 096	11 858	1 966	13 824
Khénifra	39 916	3 257	43 173	-6 473	1 563	-4 910
Khouribga	62 957	6 724	69 681	-2 955	1 296	-1 659
<b>Total</b>	<b>204 877</b>	<b>17 950</b>	<b>222 827</b>	<b>31 096</b>	<b>8 766</b>	<b>39 862</b>

Source : RGPH 2014- Haut-Commissariat au Plan ; calculs des consultants du SUD-BET

La répartition par province de ces besoins en termes de logements se présente comme suit :

- La province de Béni Mellal présente 30% du total des besoins en logement régionaux, dont 73% en milieu urbain. Une estimation de 78 233 unités de logement à prévoir à l'horizon du SRAT
- La province de Khouribga : 26% du total des besoins, totalement en milieu urbain. Une estimation de 68 022 unités de logement à prévoir à l'horizon du SRAT. Le milieu rural constatera plutôt une régression en termes de taux d'accroissement des ménages, en raison de la forte émigration.
- La province de Fquih Ben Saleh : 18% du total des besoins en logement, dont 71% en milieu urbain. Soit, 46 920 unités de logement à prévoir à l'horizon du SRAT

- La province de Khénifra : 14% du total des besoins en logement, totalement en milieu urbain évalué à 38 263 unités logement à prévoir à l'horizon du SRAT. Le milieu rural constatera plutôt une régression en termes de taux d'accroissement des ménages, en raison de la forte émigration.
- La province d'Azilal : 12% du total des besoins en logement, dont 63% en milieu urbain. Soit une estimation de 31 393 unités de logement à prévoir à l'horizon du SRAT.

### La question évidente qui se pose est comment répondre à ces besoins ?

En effet, une action volontariste des acteurs locaux, autour d'une vision stratégique du développement global de la région de Beni-Mellal-Khénifra et dans le cadre du plan d'action du SRAT en cours, est nécessaire pour pouvoir mobiliser les moyens humain, technique, financier et foncier. Le SRAT en cours est l'occasion idoine pour établir des partenariats divers avec une approche de concertations locales élargies et inclusives qui intègrent toutes les parties prenantes des grands projets structurants et les acteurs et intervenants : public, privé et/ou société civile et ONG nationales et internationales....

## 2. Les besoins en foncier

En s'appuyant sur les normes urbanistiques qui estiment la densité moyenne d'un lotissement mixte à 50 logements par hectare, avec un ménage d'environ 5 personnes par logement, le foncier à mobiliser pour résorber la totalité des besoins en logement tous azimuts depuis 2015 à l'horizon du SRTAT, se présente comme suit :

Tableau 19 : Estimation du foncier à mobiliser

Province	NB de logement à prévoir entre 2015 et 2044	Foncier en ha
Azilal	31 393	600
Béni Mellal	78 233	1500
Fquih Ben Salah	46 920	900
Khénifra	38 263	700
Khouribga	68 022	1300
Total	262 689	5000

Source : Calculs des consultants du SUD-BET

Toutefois, en tenant compte des logements achevés depuis 2015 à 2020 que ce soit public ou privés, les prévisions des logements à construire dans la région peuvent être revue à la baisse, mais de manière peu significative, car ces dernières années la dynamique économique en général et celle de la construction en particulier était relativement faible.

Cependant, en tenant des espaces à compacter et la densification des quartiers, la mobilisation du foncier peut être optimisée de manière significative, car la région constate un étalement urbain qui est désordonné et qui consomme beaucoup d'espace. Ceci nécessiterait, à notre sens, la révision des règlements des plans d'aménagement à l'échelle des villes en optant pour des surélévations de



l'existant et/ou par l'activation de la politique de mise à niveau pour répondre aux nouveaux besoins que nécessiteraient les dérogations urbanistiques qui s'imposeront à ce propos.

Les décideurs locaux disposent d'une grande marge de manœuvre à propos de la stratégie foncière à adopter. Ainsi, l'estimation théorique de 5000 ha peut être revue à la baisse dans le cadre d'une vision concertée sur la question de l'habitat en lien avec les projets structurants à l'échelle de la région.

#### D) Perspectives économiques : régression alarmante

L'analyse de prospective économique de la région de Béni Mellal Khénifra, ici entreprise synthétiquement, présente les constats et tendances des principales grandeurs relatives à la performance économique régionale et formule des propositions d'orientations stratégiques pour un développement plus accéléré, global et durable de cette région.

Au cours des dernières années, la région de Béni Mellal Khénifra n'a pas réussi à accélérer son rythme de croissance économique. En effet, l'analyse de l'évolution récente des principales grandeurs de l'économie de cette région fait ressortir des constats alarmants.

Le Produit Intérieur Brut (PIB) régional global régresse en moyenne à raison de 1,1% par an. Par secteur, la régression est en moyenne de l'ordre de 2,5% pour le secteur primaire et 6,6% pour le secteur secondaire contre une augmentation annuelle au taux moyen de 2,6% pour le secteur tertiaire.

Par rapport au PIB national, on constate une diminution de la part du PIB régional d'environ 5,2% en moyenne par an. Il se dégage aussi un recul des parts des secteurs primaire, secondaire et tertiaire respectivement de 4,6%, 10% et 0,8%.

Tableau n°20 : Evolution récente du PIB de la région Beni Mellal Khénifra

Intitulé	2013	2016	Variation %
PIB régional	59,101	56,875	-1,1%
Primaire	12,37	10,716	-2,5%
Secondaire	22,758	18,389	-6,6%
Tertiaire	19,92	21,483	2,6%
Part %			
PIB	6,6	5,6	-5,2%
Primaire	10,3	8,8	-4,6%
Secondaire	9,7	7	-10,0%
Tertiaire	4,3	4,2	-0,8%

En conséquence, l'évolution du PIB de la région de Béni Mellal Khénifra, au cours des années récentes, ne suffit pas à asseoir réellement et positivement le progrès économique de cette région. C'est une situation paradoxale dans la mesure où cette région possède la première richesse nationale constituée de ressources phosphatières sans en être impactée sur sa propre richesse. La persistance d'une telle situation est difficilement évitable si des ressources substantielles des recettes de phosphate ne se

trouvent pas programmées en faveur de la région sous formes d'investissements locaux créateurs en son sein de richesses nouvelles, d'emplois et de revenus additionnels.

Sur le plan de la création d'entreprises, il apparaît que la région de Béni Mellal Khénifra évolue en retrait des efforts consentis au niveau national en matière de promotion de création de petites et moyennes entreprises. Bien que les créations d'entreprises progressent à un taux annuel moyen de 3,5% et que la part des entreprises en activité au sein de la région par rapport au nombre total d'entreprises enregistré au niveau national est de 3,6% en moyenne, cette part connaît une régression annuelle moyenne d'environ 18,1%. La continuité d'une telle tendance ferait de cette région un territoire sous doté d'entreprises diversificatrices d'activités et de services comparativement à d'autres régions du Maroc.

Tableau n° 21 : Evolution des créations d'entreprises dans la région Beni Mellal Khénifra

Intitulé	2014	2018	
Créations d'entreprises	2551	2894	3,5%
Part % national	3,8%	3,1%	-18,1%

Dans le domaine de l'agriculture, principale activité de vocation de la région, on note au cours des cinq dernières années une augmentation importante de la production céréalière au taux annuel moyen de près de 32%. Le poids de cette production au niveau national est de 13%. Le maintien, à moyen et long termes, de ce rythme de production serait un acquis à préserver. En ce qui concerne l'activité d'élevage, les résultats enregistrés au cours de cette période ne sont pas négligeables. Les ovins, dépassant les 3 millions de têtes par an, progressent à un taux annuel moyen de 5,1% contre 3,5% pour les caprins et 7,4% pour les bovins. Leurs poids respectifs au niveau national sont d'environ 15,15%, 14,5% et 10,5%. La tendance d'évolution de ces grandeurs serait à maintenir et à renforcer dans l'avenir avec l'implantation de filières de valorisation des produits agricoles et d'élevage dont notamment l'agro-alimentaire, la production de lait, de viandes rouges et de produits dérivés, etc.

Pour ce qui est du secteur de l'industrie, l'évolution de certaines de ses principales grandeurs au cours des cinq dernières années n'exprime pas une situation de dynamique prometteuse. Le nombre d'établissements industriels dont le poids au niveau national avoisine 4%, régresse à un taux annuel moyen de près de 0,7%. Cependant, on note un accroissement au taux annuel moyen de l'ordre de 2,7% pour l'emploi permanent et 6,5% pour la production, laquelle occupe un poids de juste 1% au niveau national. Ainsi, on peut conclure que le tissu industriel de la région de Béni Mellal Khénifra reste limité et ne connaît pas de progression conséquente des stratégies et plans adoptés au niveau national en matière de développement et d'accélération du secteur de l'industrie.

A son tour, le secteur du tourisme reste marqué par une évolution modeste qui se manifeste par une augmentation du nombre de lits des établissements touristiques classés au taux annuel moyen de 2% et du nombre de nuitées touristiques réalisées dans ces établissements au taux annuel moyen de 4,2%. Ces deux grandeurs ont des poids respectifs de 2% et de 0,8% au niveau national. En somme, cette situation montre que l'activité touristique régionale ne paraît pas s'inscrire suffisamment dans les visions stratégiques de développement du tourisme adoptées par les pouvoirs publics sur le plan national.

Tableau n° 22 : Evolution des principaux agrégats économiques de la région Beni Mellal Khénifra

	2012	2015	variation (%)
Production céréalière (Mqtx)	6,20	14,2	32%
Têtes de bovins (1000*t)	424,1	417,5	7,4%
Têtes de caprins (1000000t)	0,95	1,05	3,5%
Têtes d'ovins(1000000t)	2,65	3,08	5,1%
Nombre de lits des établissements touristiques	5017	5324	2,0%
Evolution des nuitées touristiques	161774	177764	4,2%
Nombre des établissements industriels	345	313	-0,7%
Evolution de l'emploi industriel	4441	4637	2,7%
Evolution de la production industrielle	3,21	4,9	15,9%
	<b>2014</b>	<b>2018</b>	
Chômage	15,6%	5,9%	-21,6%
Population active occupée	661 200	597 518	-2,5%
Taux d'activité	43,7	44,50%	-68,2%
Créations d'emplois 2018	4500	-8000	-277,8%
	2015	2018	
Consommation du ciment	875 749	690 802	-21,1%
National	14 251 482	13 791 222	-3,2%
Part %	6,1%	5,0%	-3,2%
Consommation du ciment par tête	348	267	-3,2%
		<b>2015</b>	
Dépôts bancaires		2,6%	dans le national
Crédits bancaires		0,6%	dans le national
Dépôts bancaires MRE		6,4%	dans le national

En plus des constats économiques ci-dessus décrits, le domaine de la construction se caractérise, au niveau de la région de Béni Mellal Khénifra, par une régression inquiétante. En effet, saisie à travers les indicateurs de consommation globale et par tête de ciment, on constate au cours de la période récente des cinq dernières années que la consommation globale régionale du ciment a régressé au taux annuel moyen de 21,1% contre une diminution de 3,2% en moyenne par an au niveau national. La part de cette consommation régionale dans la consommation nationale du ciment, en variant entre 6,1% et 5%, a reculé de 3,2% en moyenne par an. Rapportée à la population, la consommation régionale du ciment par tête a diminué de 3,2% en moyenne par an. Cette régression de la construction régionale, qui constitue la production d'une composante de la richesse de la région de Béni Mellal Khénifra, est un phénomène fort inquiétant dans la mesure où elle signifie un recul dans le processus d'accumulation, par la construction en tant que capital produit, de la richesse régionale. Cette tendance ne pourrait perdurer et devrait être redressée en déclenchant une dynamique soutenue du

secteur de la construction conduisant à produire, au niveau de cette région et selon une progression positive, cette partie de la richesse.



## E) Infrastructures et transport

Du fait de son étendue, la région Béni Mellal est tributaire de la qualité de ses infrastructures de transport et des axes de communication vers les centres urbains régionaux et nationaux pour renforcer son développement.

### 1. Constats et tendances

Les conditions géomorphologiques et climatiques de la région Béni Mellal-Khénifra (zones de montagne, enneigement, fortes précipitations, etc.) rendent difficiles les communications inter et extra région. Aussi, avec un réseau ferré confiné à une liaison traversante sans maillage, un aéroport encore en développement, l'absence de façade maritime, la route reste le support favori, voire ultime pour les échanges de la région.

La région bénéficie d'un réseau routier d'intérêt national et international qui la maille avec des intensités variables selon les zones (autoroute, réseau national structurant, des voies express). Mais dans l'ensemble, la région souffre de l'état des routes et notamment celles qui irriguent les zones de montagne dans les provinces d'Azilal et Khénifra.

Concernant le trafic routier, on relève une forte croissance des flux internes à la région sur les RN8 et RN11 ainsi que sur les routes desservant les grands centres dans la province de Fquih Ben Saleh (Souk Sebt, oulad Ayad...) et ceux de la province de Khouribga (Bejaad, Oued Zem, ...).

De vigoureuses interventions sont menées pour articuler la région aux régions voisines et assurer de meilleures relations avec le reste du Pays. Parmi celles en cours, on peut citer la construction de l'autoroute Casablanca– Béni Mellal, l'aménagement de la RN8 entre Khénifra et El Kelaa des Sraghna. A côté de ces importants projets, les autres liaisons qui irriguent la région sont appelées à se renforcer pour améliorer l'intégration régionale et pour rendre opérationnelle une rapide connexion à l'autoroute actuelle et aux régions voisines de Marrakech-Safi et Fès-Meknès.

Par ailleurs, l'accessibilité régionale reste inférieure à ce qu'on observe au niveau national. Néanmoins, les interventions menées par le Programme National des Routes Rurales vont dans le sens de l'améliorer par des opérations de construction et d'aménagement du réseau routier capillaire. Le raffermisssement de l'état du réseau routier en général et du réseau de routes rurales dans certaines zones éloignées ou situées en montagne, est primordial pour améliorer les conditions de vie des populations des communes excentrées en leur assurant un meilleur accès aux services et équipements de base (administrations territoriales, souks, écoles, centres de santé, ...).

Ainsi, en termes d'aménagement du territoire, il y a lieu de considérer les impératifs de développement des zones à relief difficile ou à faible densité, en lien avec le coût des infrastructures qui l'irriguent. Il convient donc de supposer que les efforts à consentir en matière de développement, renforcement ou même maintien des infrastructures doivent être proportionnés à l'importance économique et sociale des zones que l'on considère et des visées de développement qu'on leur accorde.

## 2. Situation du réseau routier dans la région

Le diagnostic territorial a permis de mettre en valeur les principales problématiques de la région de Béni Mellal – Khénifra, notamment :

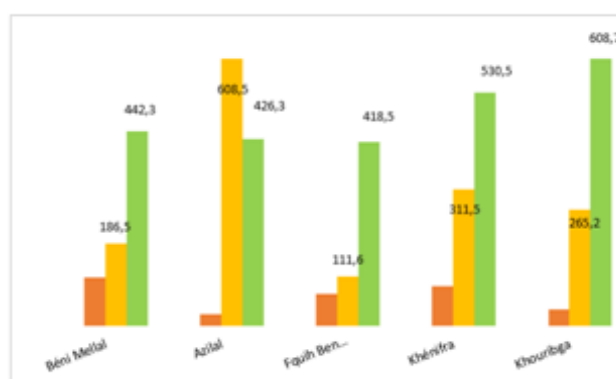
- Un déséquilibre entre les différents espaces de la région en matière d'infrastructures routières ;
- Le maillage routier régional s'organise en fonction du relief et reste tributaire des difficultés de sa topographie. Dans la plaine de Tadla qui se prête à des communications aisées, le maillage du réseau routier est serré et le réseau routier y est dense ;
- Dans les zones de montagne de la région Beni Mellal Khénifra, le réseau routier répond essentiellement à un besoin de désenclavement et de desserte des équipements de base. Il est ainsi à maille large et peut parfois se resserrer dans des zones rurales au relief moins marqué, mais il ne devient vraiment dense qu'aux abords des principaux noyaux urbains et quand le relief le permet. Cette disparité se retrouve au niveau de la consistance du réseau routier par province.

Tableau 23 : densité du réseau routier par province

	Long réseau rev	Disponibilité Kmr/103hbts	Densité spatiale kmr/102km <sup>2</sup>
Béni Mellal	642,2	1,17	14,2

Azilal	891,7	1,61	8,9
Fquih Ben Saleh	547,4	1,09	21,5
Khénifra	830,6	2,24	12,4
Khouribga	734,3	1,35	17,3
région Beni Mellal Khénifra	3 646,2	1,45	13,0
National	42 158	1,25	5,9

Graphe 9: répartition du réseau routier par catégorie et par province



On relève ainsi que les provinces d’Azilal et Khénifra sont les moins dotées en infrastructures routières.

### 3. Un déséquilibre dans la région en matière de niveau d’aménagement et d’état du réseau routier :

Plus de 57,6% de routes revêtues de la région ont une largeur de chaussée inférieure à 6m contre 50% au niveau national. La répartition de ces routes étroites par province montre que la province d’Azilal contient le plus de routes étroites (33% des routes étroites de la région) suivie des provinces de Khouribga 21%) et Khénifra (20%).

En matière d’état du réseau, 55,9% du réseau routier revêtu de la région est globalement dans un état acceptable (indice A+B) en 2016, contre 59,9% au niveau national. Par ailleurs, la répartition de cet état de la chaussée par province montre que la province de Khénifra dispose du réseau le plus dégradé de la région, avec un état acceptable le plus bas (47,4% à l’état A+B) et le taux le plus élevé de réseau à l’état mauvais (31,6% à l’état D).

Graphe 10: Répartition des routes étroites par province

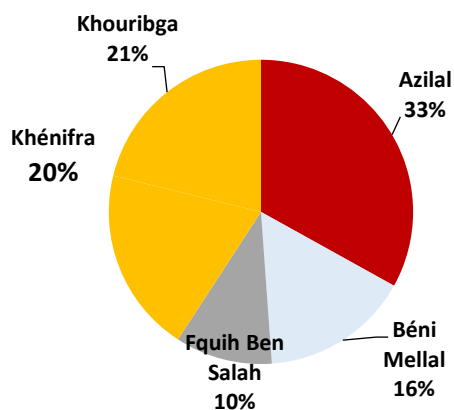


Tableau 24: état général des routes classées par province

Types	Etat %				
	A	B	A+B	C	D
Azilal	41,0	18,8	59,7	21,0	19,2
Béni Mellal	47,8	11,8	59,6	13,4	27,0
Fquih Ben Saleh	42,4	15,1	57,5	12,6	29,9
Khénifra	32,7	14,7	47,4	21,0	31,6
Khouribga	38,8	17,5	56,3	14,4	29,3

région Beni Mellal Khénifra	40,1	15,8	55,9	17,1	27,0
Maroc	44,1	15,8	59,9	16,2	23,9

Source : Direction des Routes/relevé visuel de juin 2016

Le niveau de dégradation diffère également selon la catégorie de routes :

- Pour les routes nationales : 46,4% des deux routes nationales se trouve dans un "état acceptable" (A+B) et 27,6% est en mauvais état, contre respectivement 72,4% et 12,0% au niveau national. Toutes les provinces ont un taux de routes nationales à l'état acceptable inférieur à cette moyenne. On note notamment que le réseau de la province de Khouribga a le taux le plus élevé de routes nationales en mauvais état (75,0% à l'état D) suivi par celui de la province d'Azilal (48,1%) et Khénifra (23,7%) ;
- Pour les routes régionales : 22,3% des routes régionales sont en mauvais état, taux supérieur de près de 3 points du niveau national (19,6%) et 57,3% des routes régionales sont en bon état, soit un niveau inférieur au niveau national qui est de 61,9%. Le réseau régional est plus dégradé dans les provinces de Béni Mellal et Khouribga ;
- Le réseau de routes provinciales est de loin le plus dense, représentant plus de 57% du linéaire global de routes de la région. Ce réseau joue un rôle déterminant dans le désenclavement des populations rurales et l'amélioration de l'accès aux services de base. L'état de ces routes provinciales dans la région révèle un niveau de dégradation équivalent à la moyenne nationale, avec 30,2% en mauvais état dans la région contre 30,7% au niveau national pour cette catégorie de réseau. Le réseau de la province de Khénifra est le plus dégradé de la région (avec 46,7% à l'état mauvais).

#### 4. De nombreux espaces sont encore difficiles d'accès et connaissent des situations d'enclavement saisonnier notamment dans les zones de montagne.

En effet, la distance moyenne d'accès à la route goudronnée la plus proche au niveau de la région est de 3,4 Km contre 3 Km au niveau national. Cette distance moyenne est de 5,7 Km au niveau de la province d'Azilal et se situe au-delà de 10 Km voire parfois 20 Km pour certaines communes rurales dans la région. De plus, la neige rend les conditions de circulation difficiles en hiver et mettent à mal une proportion importante des infrastructures de la région (plus de 970 km sont susceptibles d'être enneigés dans la région sur un total de 5000 km au niveau national).

Sur l'ensemble du réseau routier au niveau national, la circulation a été évaluée en 2016 à 99,35 millions de véhicules\*km/j contre 93,70 millions de véh\*km/j en 2015. La part de cette circulation dans la région de Béni Mellal-Khénifra est de 5 millions de véh\*km/j soit 5% de la circulation au niveau du pays. La grande part de la circulation concerne le réseau national (38,7%) suivi du réseau régional qui supporte 34,9% puis le réseau provincial faiblement circulé qui ne supporte que 18,4%.

L'analyse des volumes de trafic routier montre un fort degré de concentration de la circulation sur quelques grands axes au niveau régional dont notamment :

- La pénétrante de l'autoroute A4 à Khouribga ;
- La RN8 dont la section entre RN11 et Béni Mellal qui a enregistré un trafic qui a dépassé 15000 veh/jour ;



- La RN11 sur plusieurs sections. Cette route supporte également un fort trafic de poids lourds ;
- La RR312 entre Oued Zem et Bejaad et entre Khouribga et Oued Zem ;
- La RR309 entre Fquih Ben Saleh et Oulad Nemma ;
- La RP3222 entre Béni Mellal et la RN11.

## 5. Evaluation des tendances en matière d'infrastructures routières

Pour l'évaluation des tendances en matière des infrastructures routières, l'on se limite à 3 indicateurs pour essayer d'approcher les besoins futurs :

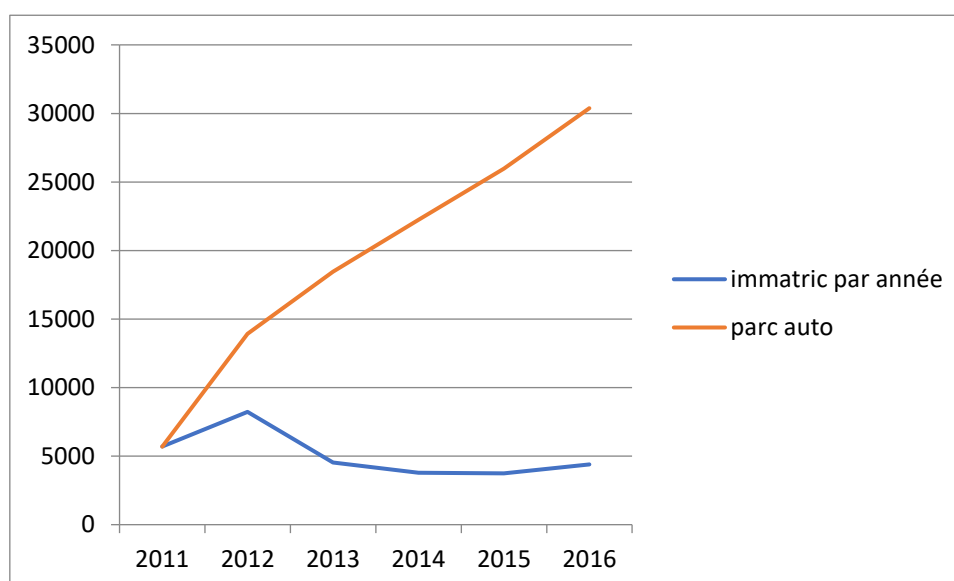
- Le parc automobile,
- Le volume de la circulation routière,
- La densité routière théorique (nombre de km pour 1000 habitants).

### 5.1. Evolution du parc automobile de la région :

Le tableau ci-après résume l'évolution du nombre d'immatriculations de véhicules dans la région telle qu'il ressort des données statistiques de chaque centre d'immatriculation provincial :

Tableau 25 : nouvelles immatriculations de véhicule par an et par centre

Province/année	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Azilal	327	537	276	321	286	454
Béni Mellal	1511	2907	1770	1341	1365	1604
Fquih Ben Salah	1654	1444	962	694	792	795
Khénifra	484	739	492	504	423	590
Khouribga	1714	2600	1041	921	875	957
Total région	5690	8227	4541	3781	3741	4400



Graphe 11: évolution du parc auto de la région Beni Mellal Khénifra

## 5.2. Évolution du trafic routier :

Le réseau routier bidirectionnel à une seule chaussée ne paraît pas complètement saturé par les niveaux de trafics constatés. Des congestions peuvent toutefois être constatées lors des traversées de certaines localités ou en ville en heure de pointe. Globalement, l'évolution du trafic routier montre une forte progression des flux sur les axes transversaux, d'un côté, et une certaine stabilité sur les axes principaux, de l'autre.

Sur les routes nationales qui traversent la région, les évolutions du trafic entre 2015 et 2016 ne sont pas suffisamment marquées pour conclure à une tendance affirmée. Dans l'ensemble, ces évolutions sur la plupart des axes ne dépassent pas la moyenne nationale de 0,92% d'augmentation du trafic. On enregistre toutefois une augmentation du trafic de 22% sur la RN8 entre Afourar et Béni Mellal. Par contre, on note une diminution du trafic de 11% sur la RN11 entre Ben Ahmed et Khouribga.

L'analyse de l'évolution du trafic des routes régionales entre 2015 et 2016 fait apparaître une diminution du trafic de 2,6% entre Khouribga et Oued Zem.

Par ailleurs, le volume du trafic sur le réseau provincial reste relativement faible, d'une part, à cause de la relative faiblesse des échanges entre le milieu rural et certains centres urbains et, d'autre part, en raison du très faible taux de motorisation dans les zones rurales. Au niveau de la région de Béni Mellal-Khénifra, le réseau provincial véhicule, faut-il le rappeler, assure 18,4 % de la circulation sur le réseau routier.

Les données de trafic routier dans la région ne permettent pas ainsi de justifier un taux d'évolution stable, on prend l'hypothèse du taux d'évolution du trafic routier au niveau national avec une moyenne par catégorie de réseau résultant des évolutions constatées entre 2009 et 2016 :

Tableau 26 :taux d'évolution du trafic routier de 2009 à 2016

	2010/2009	2011/2010	2012/2011	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2016/2015	Moyenne
RN	9,70%	3,60%	8,70%	1,60%	-2,98%	-3,70%	3,50%	2,92%
RR	3,65%	7,70%	-0,30%	6,20%	1,33%	2,70%	7,40%	4,10%
RP	8,60%	10,90%	2,25%	5%	14,22%	3,80%	3,60%	6,91%

En conservant la même répartition de la circulation de 2016 par catégorie de route, le volume de la circulation routière prévisionnelle à l'horizon 2040 serait de 14 millions de véh.km, soit 3 fois le volume enregistré en 2016. La répartition de ce volume par catégorie de route est donnée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 27 : volume de la circulation routière à l'horizon 20140

	Circulation en 2016 (en 10 <sup>3</sup> vehxkm/j)	Taux de croissance	Circulation estimée en 2044 (en 10 <sup>3</sup> vehxkm/j)
RN+autor (46,7%)	2335	2,92%	5230
RR (34,9%)	1745	4,10%	5380
RP (18,4%)	920	6,91%	5970
total	5000		16580

### 5.3. Linéaire prévisionnel du réseau routier en 2040 selon les projections démographiques :

Avec l'hypothèse d'une densité du réseau constante (nbre de km pour 1000 habitants), le linéaire prévisionnel du réseau routier revêtu en 2040 est estimé à 4040 km réparti par province comme suit :

Tableau 28 : besoins en routes à l'horizon 2040

	Long réseau rev en 2016 (en km)	Disponibilité Kmr/10 <sup>3</sup> hbts	Population prévisionnelle 2044	Projection du Linéaire du réseau 2044 (en km)
Béni Mellal	891,7	1,61	631 606	1016
Azilal	642,2	1,17	677 784	793
Fquih Ben Saleh	547,4	1,09	574 701	626
Khénifra	830,6	2,24	355 710	796
Khouribga	734,3	1,35	598 109	807
<b>région Beni Mellal Khénifra</b>	<b>3 646,20</b>	<b>1,45</b>	<b>2 837 910</b>	<b>4038</b>

Les trois résultats prospectifs se rapportent à des facteurs qui impactent directement les infrastructures routières et montrent tous la nécessité d'engager des programmes de mise à niveau du réseau routier pour l'adapter aux besoins d'un trafic qui va tripler à l'horizon 2044 et d'un parc automobile en constante croissance. L'évolution démographique laisse sous-entendre également un besoin d'extension du réseau routier et de maintenance du réseau existant pour répondre aux besoins d'amélioration des conditions de vie des populations de la région par une meilleure desserte des équipements de base et un support convenable pour les échanges entre les différents espaces de la région.



## 6. Infrastructures de base

### a. Infrastructures scolaires

L'infrastructure scolaire de la région de Béni Mellal-Khénifra est composée d'un réseau de 828 établissements publics composés de 593 établissements pour le primaire, 143 pour le secondaire collégial et 92 pour le secondaire qualifiant.

Il offre également un total de 16422 classes réparties en 66% pour le primaire, 20% pour le secondaire collégial et 14% pour le secondaire qualifiant.

L'évolution du taux de scolarisation par niveau et par province est résumée dans le tableau suivant :

Tableau 29 : Évolution du taux de scolarisation par niveau et par province

Province	Primaire			Secondaire collégial			Secondaire qualifiant		
	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Azilal	91%	92%	94%	78%	81%	83%	51%	52%	52%
Béni Mellal	97%	99%	99%	87%	91%	94%	70%	70%	69%
Fquih Ben Saleh	99%	99%	100%	82%	86%	90%	58%	59%	55%
Khénifra	94%	94%	96%	84%	88%	90%	70%	73%	72%
Khouribga	97%	98%	99%	88%	91%	93%	74%	73%	71%
<b>région Beni Mellal Khénifra</b>	<b>96%</b>	<b>98%</b>	<b>98%</b>	<b>83%</b>	<b>87%</b>	<b>90%</b>	<b>64%</b>	<b>64%</b>	<b>68%</b>

Pour déterminer la situation prévisionnelle des infrastructures scolaires en 2044, on prend les hypothèses suivantes :

- Taux de scolarisation en 2044 : primaire : 100% ; secondaire collégial : 95% ; qualifiant : 80%

- Nombre d'élèves par classe : 20
- Nombre de classes par établissement : 15 pour le niveau primaire ; 20 pour le collège et lycée
- Répartition de la population par tranche d'âge : 6-11 ans : 10% ; 12-14 ans : 8% ; 15-17ans : 5%

Tableau 30 : La situation prévisionnelle par niveau pour 2044 est donnée ainsi dans les tableaux ci-après enseignement primaire public

Province	Situation actuelle				Situation prévisionnelle en 2044					
	établs	classes	élèves	élèves/ classe	taux de scolari sation	Population	enfants scolarisés	élèves/ classe	nombre de classes	nombre d'établs
Azilal	160	3336	80432	24	100%	677784	67778	20	3388	225
Béni Mellal	101	1991	57967	29	100%	631606	63160	20	3158	210
Fquih ben Saleh	85	1990	60444	30	100%	574701	57470	20	2873	191
Khénifra	123	1688	41322	24	100%	355710	41322	20	2066	137
Khouribga	124	1821	51269	28	100%	598109	59810	20	2990	199
région	593	10826	291434	27	100%	2837910	289540	20	14475	962

Enseignement secondaire collégial											
Province	situation actuelle					situation prévisionnelle 2044					
	établs	classes	élèves	élèves/ classe	taux de scolari sation	populati	taux de scolari sation	effectifs scolarisés	élève/ classe	nombre de classes	nbre établs
Azilal											
Béni Mellal											
Fquih Ben Saleh											
Khénifra											
Khouribga											
région Beni Mellal Khénifra											

Enseignement secondaire qualifiant											
Province	situation actuelle					situation prévisionnelle 2044					
	établs	classes	élèves	élèves/ classe	taux de scolari sation	populati	taux de scolari sation	effectifs scolarisés	élève/ classe	nombre de classes	nbre établs
Azilal	18	386	12310	32	52%	677784	80%	27111	25	1084	54
Béni Mellal	22	525	17179	33	69%	631606	80%	25264	25	1011	51
Fquih Ben Saleh	16	382	12448	33	55%	574701	80%	22988	25	920	46

Khénifra	16	376	11570	31	72%	355710	80%	14228	25	569	28
Khouribga	20	568	18534	33	71%	598109	80%	23924	25	957	48
région Beni Mellal Khénifra	92	2237	72041	32	68%	2837910	80%	113515	25	4541	227

Les simulations présentées ci-avant donnent donc pour l'horizon 2044 un effectif de 1620 établissements répartis en 962 établissements pour le primaire, 431 pour le secondaire collégial et 227 pour le secondaire qualifiant, soit 50% de plus d'établissements du primaire et presque 3 fois plus d'établissements pour le secondaire. L'écart entre les niveaux primaire et secondaire est dû principalement à la volonté de réduire l'encombrement des classes.

### 6.1. Les infrastructures sanitaires

La région Béni Mellal Khénifra dispose en 2016 de 304 établissements de santé répartis en 10 hôpitaux et 294 ESSP rappelés dans le tableau ci-après qui en donne la répartition par province.

Tableau 31 : infrastructures sanitaires par province en 2016

Province	Infrastructure publique				Secteur privé								
	Hôpitaux		ESSP		CPBL		CPBNL		cab RX	lab	Cab cons	pharm	chir dent
	nbre	lits	urbain	rural	nbre	lits	nbre	lits					
Azilal	1	130	5	76					0	0	14	40	1
Béni Mellal	2	645	13	33					3	7	87	148	29
Fquih Ben Saleh	2	90	5	41					2	5	49	182	27
Khénifra	2	214	10	32					0	3	26	72	12
Khouribga	3	386	14	35					1	2	96	173	48
région Beni Mellal Khénifra	10	1465	77	217	26		10		6	17	272	615	117
Maroc			779	2012									

Source : Direction régionale de la Santé de Beni Mellal Khénifra /SROS

Sur la base de ces effectifs, on déduit la valeur de l'indicateur « nombre d'habitants par ESSP ». Pour estimer les besoins à l'horizon 2044 en établissements de santé, l'on détermine le ratio habitants/ESSP en 2017. Vu la faible variation ou variation défavorable entre les 2 années, on prend pour 2044 le minimum des 3 valeurs (provinciale, régionale ou nationale) et on détermine le nombre d'ESSP à prévoir en 2044 à partir de cette valeur optimale.

Tableau n° 32 : Nombre prévisionnel d'ESSP pour 2044

Province	Ratio habitants/ESSP		Situation 2044		
	2016	2017	Ratio hts/ESSP	Population	ESSP
Azilal	6942	7067	6942	677784	98
Béni Mellal	12234	14153	9708	631606	65
Fkih Ben Saleh	11111	11936	9708	574701	59
Khénifra	8953	8872	8953	355710	42
Khouribga	11242	11490	9708	598109	62

région Beni Mellal Khénifra	9708	9967			326
National	12279	12238			

Pour l'encadrement en professionnels de santé, on adopte la même démarche en évaluant les ratios habitants/médecin et habitants/infirmier. Cette évaluation montre qu'il n'y a pas une variation homogène entre les deux années. Aussi, comme adopté pour l'estimation des besoins en établissements de santé pour l'horizon 2044, on opte pour le même principe, à savoir prendre comme valeur de l'indicateur à l'horizon 2044 le minimum des 3 valeurs (provinciale, régionale ou nationale). Les résultats de cette simulation sont donnés dans le tableau ci-après :

Tableau 33 : personnel de santé public par province en 2016.

	PERSONNEL MEDICAL				PERSONNEL PARAMEDICAL		
	MG	MS	CD	PH	IP	SF	AUTRES SPECIALITES
DRS	-	1	-	1	7	4	4
Azilal	61	35	2	1	262	74	63
Béni Mellal	50	72	6	3	295	48	111
Fquih Ben Saleh	28	18	3	1	142	34	32
Khénifra	44	43	3	3	213	52	71
Khouribga	82	53	5	4	282	56	105
région Beni Mellal Khénifra	265	222	19	13	1201	268	386

Tableau 34 : Estimation des besoins en professionnel de santé pour 2044

Province	ratio hts/med			ratio hts/infirmier			prévisions pour 2044		
	2016	2017	2044	2016	2017	2044	population	médecins	infirmiers
Azilal	5082	5769	3114	2008	1745	1179	677784	218	575
Béni Mellal	4138	4355	3114	1379	1313	1179	631606	203	536
Fkih Ben Saleh	10874	10265	3114	2061	2789	1179	574701	185	487
Khénifra	4530	4234	3114	1357	1246	1179	355710	114	302
Khouribga	3747	3752	3114	1446	1467	1179	598109	192	507
<b>région Beni Mellal Khénifra</b>	<b>5055</b>	<b>5007</b>	<b>3114</b>	<b>1694</b>	<b>1592</b>	<b>1179</b>	<b>2837910</b>	<b>911</b>	<b>2407</b>
<b>national</b>	<b>4040</b>	<b>3114</b>		<b>1339</b>	<b>1179</b>				

Ainsi, pour l'horizon 2044, il prévu d'avoir 326 établissements de soins de santé primaire et un encadrement comprenant 911 médecins et 2407 infirmiers publics ; soit 11 fois plus d'établissements de santé et presque le double du personnel professionnel de santé.



### 3) Perspectives environnementales et des ressources

La région de Béni Mellal – Khénifra est dotée de richesses naturelles considérables qui la pourvoient d'un potentiel prometteur de développement et de croissance.

En effet, la région constitue :

- Le premier périmètre irrigué du Maroc en étendue (le Tadla) ;
- Un corridor historique où s'insère la route reliant Fès à Marrakech qui met en contact des milieux naturels parmi les plus contrastés à l'échelle du pays ;
- Une source minière par excellence : production de phosphate ;
- Une réserve importante en termes de ressources en eau ;
- Une richesse géologique et biologique : massifs montagneux du Haut Atlas oriental et du Moyen Atlas central ;
- Etc.

La région se caractérise également par :

- Un taux d'urbanisation de 49,14% : taux inférieur au taux national (60,36%) ;
- Une densité de 88,8 habitants par km<sup>2</sup> : très élevée par rapport à la moyenne nationale (47,6 hab/km<sup>2</sup>), occupant ainsi la 6<sup>ème</sup> position en termes de densité à l'échelle nationale ;
- Un nombre élevé de communes : 135 communes dont 16 Municipalités et 119 Communes Rurales (ce qui nécessite une organisation particulière notamment en termes de services relatifs à l'accès à l'eau, à l'assainissement et à la gestion des déchets) ;
- Une répartition équilibrée sur le plan démographique entre les provinces : 15% de la population à Khénifra, 20 % à Fkih Ben Salah, 21% à Khouribga et 22% à Azilal.

Le diagnostic a bien montré que la région Béni Mellal Khénifra est d'une très grande richesse écologique et paysagère attachée à des espaces naturels et/ou agricoles diversifiés et spécifiques à la région. L'objectif de développement équilibré du territoire se heurterait à l'intensité des pressions croissantes sur les paysages et la biodiversité, et plus généralement sur les ressources naturelles.



Sur la base de ce diagnostic stratégique territorial, nous présentons ci-dessous les orientations stratégiques susceptibles de valoriser le capital naturel et faire face à toute forme de pollution ou dégradation de l'environnement local pour un développement harmonieux et durable de la région. Ces orientations ont été classées par secteur ou domaine.

## 1. Ressources en eau

La région Béni Mellal-Khénifra se distingue par ses ressources hydriques superficielles et souterraines. Elle est traversée par le 2<sup>ème</sup> plus long fleuve du royaume « Oued Oum Rbia » : 555 km. La nature Karstique de son substratum favorise la formation de nappes phréatiques de grandes étendues qui constituent 21.9% des volumes mobilisables du Maroc.

Les ressources en eau dans la région se répartissent comme suit :

- Eaux souterraines : 600 Mm<sup>3</sup>/an. Elles correspondent à 60% de la nappe profonde de Tadla et la totalité des nappes de Béni Moussa, Béni Amir et Dir et des nappes de montagnes ;
- Eaux de surface : 3 147 Mm<sup>3</sup>/an. Elles comprennent les bassins dominés par les barrages : Ahmed El Hansali, Bin El Ouidane, Hassan I<sup>er</sup> et barrage Moulay Youssef.

La région compte des dizaines de barrages, parmi les plus grands à l'échelle nationale en termes de capacité de la retenue et de hauteur, et sept systèmes de transfert.

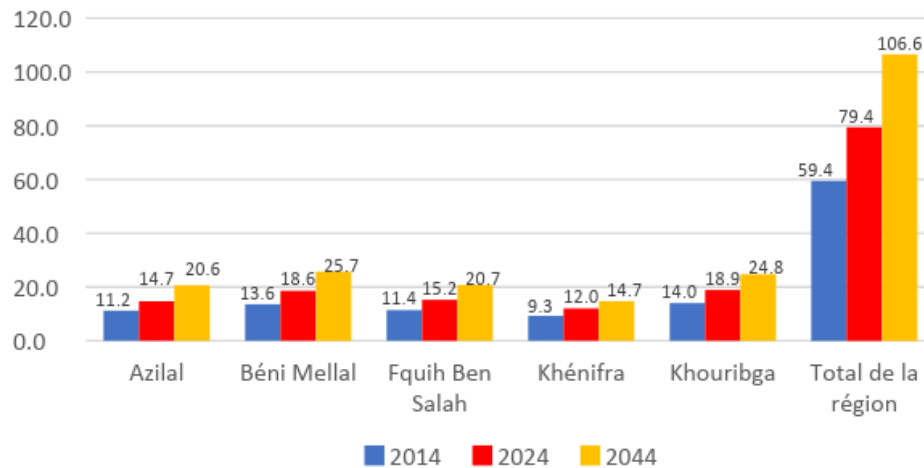
Ces ouvrages permettent de garantir, tant pour le bassin de l'Oum Er-Rbia que pour les bassins limitrophes, la satisfaction des besoins en eau potable, industrielle et agricole, ainsi que le soutien des débits nécessaires à la salubrité des cours d'eau. Ces infrastructures hydrauliques permettent de mobiliser, en moyenne, près de 3 550 millions de m<sup>3</sup>.

Ces ressources sont exploitées pour l'approvisionnement en eau potable, l'irrigation et d'autres activités industrielles, minières....

## 2. Alimentation en eau potable

L'approvisionnement en eau potable de la ville de Béni Mellal est assuré par la RADEET. L'ONEE assure l'approvisionnement du reste du territoire régional (Khouribga, Khénifra et Azilal). Pour les espaces non encore desservis, l'alimentation se fait par l'exploitation directe des ressources (sources et puits), dont la masse d'eau consommée par les populations sans traitement et qui ne peut pas être sans risques sanitaires.

Dans le monde rural, la couverture en eau potable demeure limitée et elle est inférieure à la moyenne nationale notamment dans les provinces de Khénifra et de Khouribga.



Graph 12 : Evolution des besoins en eau dans la région BK en m<sup>3</sup>

En 2044, la région aurait besoin de près de 107 millions de m<sup>3</sup> en pour la consommation domestique (sans compter celle de l'industrie). La consommation en eau en milieu urbain serait de 79,5 millions m<sup>3</sup> (volume estimé sur la base de l'évolution de la population et de la dotation journalière par habitant).

Pour rappel, la demande actuelle pour l'agriculture et l'industrie se présente comme suit :

- Agriculture (périmètres de la GH) : principalement des périmètres de Béni Moussa et Béni Amir avec une demande globale de 895 Mm<sup>3</sup> ;
- Industrie : la consommation actuelle est d'environ 35 Mm<sup>3</sup> (28 Mm<sup>3</sup> pour l'OCP à partir d'Ahmed Al Hansali).



### 3. Assainissement liquide et épuration des eaux usées

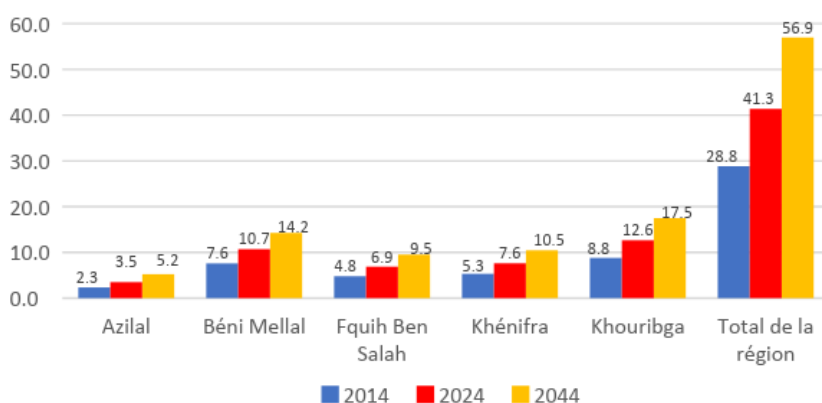
Le volume des eaux usées urbaines générées dans la région a été estimé dans le cadre de cette étude en 2014<sup>6</sup> à 40 millions de m<sup>3</sup> dont 72 % en milieu urbain.

Le taux de collecte des eaux usées en milieu urbain varie de 85 à 90 %. La région de Béni Mellal-Khénifra comporte de 13 STEP réparties sur l'ensemble des provinces. Ces stations ont une capacité globale de traitement de 57 558 m<sup>3</sup>/j d'eaux usées, soit près de 21 millions de m<sup>3</sup> par an. Elles traitent près de 72 % du volume des rejets urbains et 52% seulement du total généré dans la région.

La majorité des eaux traitées est rejetée dans le milieu naturel. Des initiatives de valorisation des eaux usées traitées sont en cours de développement dans la région. C'est le cas de la STEP de Khouribga, d'Oued Zem et celles projetées des villes de Kasbat Tadla et Fkih Ben Salah : les eaux usées traitées seront utilisées pour le lavage des phosphates

La quasi-totalité des STEP est confrontée au problème de gestion des boues produites. Ces boues peuvent être valorisées en cimenterie (usine de Cimat à Beni Mellal) après traitement (séchage). Des investissements sont à réaliser pour faire face au traitement des eaux usées qui seront produites dans la région. En effet, le volume des eaux usées produit en milieu urbain passera de 28,8 millions de m<sup>3</sup> actuellement à 56,9 millions en 2044.

L'évolution de la production des eaux usées en milieu urbain est présentée dans le graphe ci-dessous.



Graphe 13 : Evolution des volumes des eaux usées en milieu urbain dans la région

Source : Estimation Expert

### 4. Gestion des déchets ménagers et industriels

#### i. Déchets ménagers

La population de la région Béni Mellal Khénifra produit environ 0,5 million de tonnes de déchets annuellement (73% en milieu urbain et 28% en milieu rural) soit près de 7 % de la quantité produite au niveau national.

La collecte des déchets ménagers et assimilés en milieu urbain par le secteur privé est assurée par 4 délégataires dans les villes de Khouribga, Fquih Ben Saleh, Khénifra et Béni Mellal.

<sup>6</sup> Estimation sur la base des données sur la population urbaine (HCP : 2014) et de la dotation journalière par habitant  
SUD & ANZAR – 2019, version provisoire

La collecte par ces délégataires couvre 66% des déchets urbains de la région et 48 % du volume total. Avec l'appui du PNDM, les villes de Béni Mellal, de Khénifra et de Khouribga ont été dotées de 3 centres d'enfouissement et de valorisation (CEV) pour l'élimination et la valorisation de leurs déchets ménagers et assimilés.

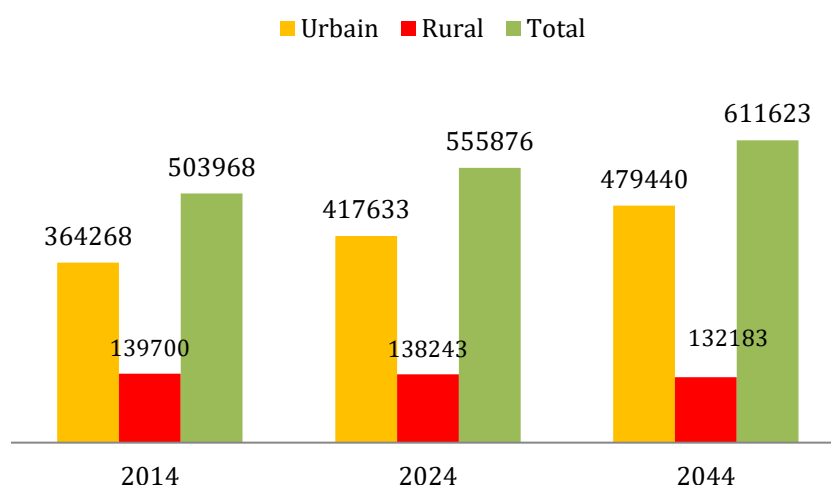
Les CEV de ces villes reçoivent près de 300 371 tonnes de déchets annuellement soit près de 83% des déchets urbains produits dans la région (et 60 % de la quantité globale : urbaine et rurale). D'autres centres sont également programmés (2018 – 2020).

La valorisation des déchets demeure limitée puisque la seule plateforme de prétraitement des déchets prévue à Beni Mellal n'est pas encore opérationnelle.

Le recyclage des déchets est pratiqué, à l'instar des autres villes du Royaume, par l'informelle et peu de données sont disponibles sur cette activité.

En 2044, la quantité des déchets produite dans la région serait de 611 KT soit une évolution de 21%. Cette augmentation nécessitera la mise en place des installations performantes de traitement de ces déchets au niveau de la région.

Graph 14 : Evolution de la quantité des déchets ménagers en T

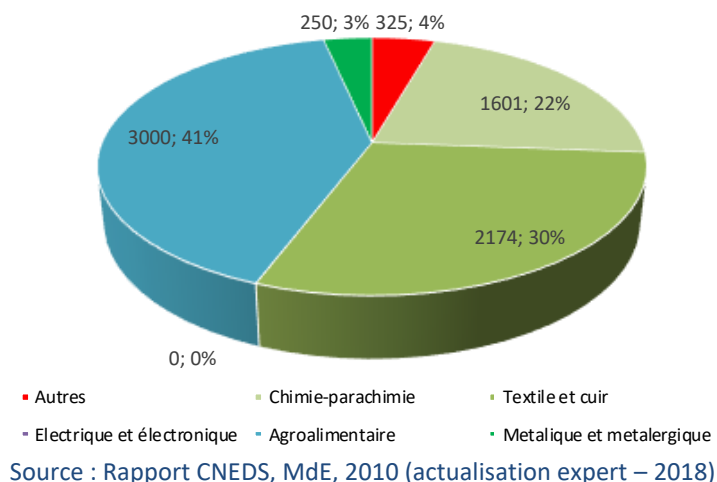


#### ii. Déchets industriels dangereux -DID

La quantité des DID dans la région est estimée à 7350 tonnes en 2010<sup>7</sup> : soit près de 2,8 % du gisement généré au niveau national. Avec un taux d'évolution de 3%, la quantité des DID dans la région serait de **9300** tonnes en 2018. La répartition de ces déchets par secteur et par mode de traitement est présentée dans les graphiques ci-dessous.

Graph 15 : Répartition des DID par secteurs d'activités

<sup>7</sup> Cf. MDE, données sur les DID produites au niveau national, CNEDS, 2010.



Ces déchets impactent négativement l'environnement faute d'installations de traitement dédiés et autorisées pour ces types de déchets.

La seule installation dans la région est l'usine de Cimat qui peut éliminer et valoriser une partie de ces déchets. La plateforme de traitement de ce type de déchets la plus proche est celle située à El Gara (Ecoval).

## 5. Ressources forestières

La région recèle un potentiel forestier qui contribue au développement socio- économique des populations locales, que ce soit par les différents usages du bois comme matière première et des bois comme espaces de parcours pour l'élevage. Il y va donc d'un véritable gisement d'emplois et de revenus pour les individus et leurs communautés.

Les ressources forestières de la région sont caractérisées par une richesse en termes d'étendue et d'espèces. En effet, les surfaces forestières de la région sont estimées à **830 000 ha**, réparties sur l'ensemble des provinces soit un taux de boisement d'environ **30 %**. La province d'Azilal dispose de la superficie forestière la plus importante qui s'étend sur 364 541 ha. La forêt de la province de Khénifra occupe 232 406 ha, celle de Khouribga est de 80 246 ha et celle à l'intérieur des provinces de Béni Mellal et Fquih Ben Salah s'étend sur une superficie de 152 807 ha.

Les forêts de plaine, du plateau du Dir et quelques massifs des forêts d'Ait Hmama et d'Ait Abdi sont considérées comme des forêts de protection, les forêts du moyen Atlas sont vouées à la production du bois de feu de chêne vert.

La production du bois dans la région se présente comme suit :

- Bois de feu : 200 000 st/an,
- Bois industriel : 1100 m<sup>3</sup>/an,
- Bois d'œuvre : 73 180 m<sup>3</sup>.

Les espèces constituant ces étendues sont aussi bien des feuillues (chêne vert, chêne liège et chêne zen) que des résineuses (cèdre, genévrier, pins et thuya). L'occupation forestière des sols est beaucoup plus marquée en montagne aussi bien par des essences forestières arborées et arbustives que d'importantes potentialités en plantes aromatiques et médicinales (Caroube, Laurier sauce, Thym, Lavande, ...).

De grands efforts sont déployés par le HCEFLCD pour la conservation du couvert forestier dans la région. Entre 2010 et 2018, les mesures de conservation concernent près de 400 000 ha. La superficie plantée est pour la même période de l'ordre de 43 800 (soit près de 11,2 millions d'arbres).

La valorisation des produits forestiers dans la région concerne à la fois les forêts domaniales et les bois particuliers, d'une part et les produits forestiers ligneux et non ligneux, d'autre part. Le mode de cession par adjudication publique est le plus répandu.

Les exploitations régulières proviennent exclusivement des plans d'aménagement et de gestion fixant comme principaux objectifs la conservation, la valorisation et la reconstitution des écosystèmes. Les recettes annuelles s'établissent en moyennes à environ 30 millions Dhs.



En plus de ces formes de cessions, une grande importance est donnée aux partenariats avec les usagers des espaces forestiers grevés de droits d'usage visant essentiellement l'implication des populations riveraines dans la conservation des ressources forestières et le développement durable.

Actuellement, près de **22 contrats** de partenariat ont été conclus avec les usagers ayants droit, dont 7 coopératives de charbonniers, et **10 coopératives** pour la valorisation des produits de caroubes.

Au niveau de la région, la superficie des zones humides est de 745 ha. La région dispose également de 18 sites d'Intérêt Biologique et Ecologique (SIBE) couvrant une superficie totale d'environ 90 500 ha<sup>8</sup> dont le parc national de Khénifra.

## 6. Mines et carrières

---

<sup>8</sup> Source : HCEFLCD

La région dispose d'un patrimoine minier de près de 570 mines dont 70 en exploitation et 6 gérées par des concessions. Les principaux complexes miniers de la région sont : les mines de Phosphates du Centre minier de l'OCP à Khouribga, les mines de Plomb et Zinc de Tighza, les gisements de Plomb et Zinc de Tadaghast, les mines de plomb et zinc d'Aguerd N'tazoult, les chantiers de Barytine de Tamjout-Srou, les chantiers de Barytine Bouazzel, les chantiers de Barytine d'Azegza et les mines de cuivre de Tansreft.

Les ressources minières de la région sont diversifiées. Les principaux minerais que recèle la région sont le phosphate, le plomb, le zinc, le cuivre, le manganèse et la barytine.

La production minière totale de la région est évaluée à 19 millions de tonnes. La province de Khouribga détient la première place à l'échelle nationale en termes de production de phosphates.

La région offre également des opportunités importantes en termes d'exploitation des carrières. Elle dispose de 221 carrières<sup>9</sup>, réparties sur l'ensemble de ses provinces, ce qui représente 11,7% de l'exploitation des carrières à l'échelle nationale. Ces carrières offrent divers types de matériaux : gravette, sable de concassage, sable fluvial, marbre, argile et d'autres matériaux. Elles sont exploitées d'une manière provisoire ou permanente par des personnes physiques ou morales. La nature juridique du foncier est également un critère distinctif entre ces carrières.

Les carrières en activité dans la région sont au nombre de 157 (72%), contre 56 carrières abandonnées (25%) et 45 en arrêt provisoire (20%) :

- La province de Béni Mellal compte 25 carrières en activité (40%), 37 en arrêt provisoire (59%) et une abandonnée ;
- La province d'Azilal compte 8 carrières en activité (42%), 3 en arrêt provisoire et 8 carrières abandonnées (42%) ;
- La province de Fquih ben Salah compte 5 carrières en activité et 2 carrières en arrêt provisoire ;
- La province de Khouribga compte 26 carrières en activité (76%), 3 en arrêt provisoire et 5 carrières abandonnées (15%) ;
- Enfin, La province Khénifra compte 93 carrières en activité (94%) et 5 carrières abandonnées (6%).

## 7. Secteur de l'énergie

La production de l'énergie dans la région est principalement hydraulique. La région ne produit pas d'autres formes d'énergie notamment le solaire, l'éolien et la thermique.

La production régionale représente près de 4,5% de celle nationale avec une dominance de l'énergie hydraulique (la région produit près de 51 % de l'énergie hydraulique au niveau national). En effet, la plupart des centrales marocaines font partie de l'aménagement du fleuve Oum Errabiâ et de ses affluents.

La consommation énergétique de la région représente près de 6% de l'ensemble national. Ce qui place la région au 8<sup>ème</sup> rang en la matière.

Concernant les combustibles solides (Charbon), la Consommation de la région s'avère minime, voire insignifiante à près de 0,1 % de la consommation nationale. C'est un indice révélateur du caractère non industriel de cette région.

Le bilan énergétique régional s'avère positif au regard de la production réalisée dans la région.

L'absence d'industries forte consommatrices d'électricité explique la part quasi-constante de la région.

<sup>9</sup> METLE : liste des carrières au Maroc,

La même remarque vaut pour la consommation des produits pétroliers dans la région. Les données collectées et analysées se rapportant à ce secteur, révèlent une certaine constance dans la part de la région dans la consommation des produits pétroles liquides. Ce qui reflète la nature du tissu économique et social régional et le rythme de son évolution.

La politique énergétique de la région de Béni Mellal Khénifra ne doit pas viser « l'autonomie régionale » et n'en a pas les moyens, mais plutôt la promotion de la capacité régionale à diversifier les sources locales de production d'énergie grâce aux énergies renouvelables, alliée à une meilleure maîtrise des consommations.

## F) Potentialités et perspectives de développement du patrimoine dans la région de Béni Mellal Khénifra

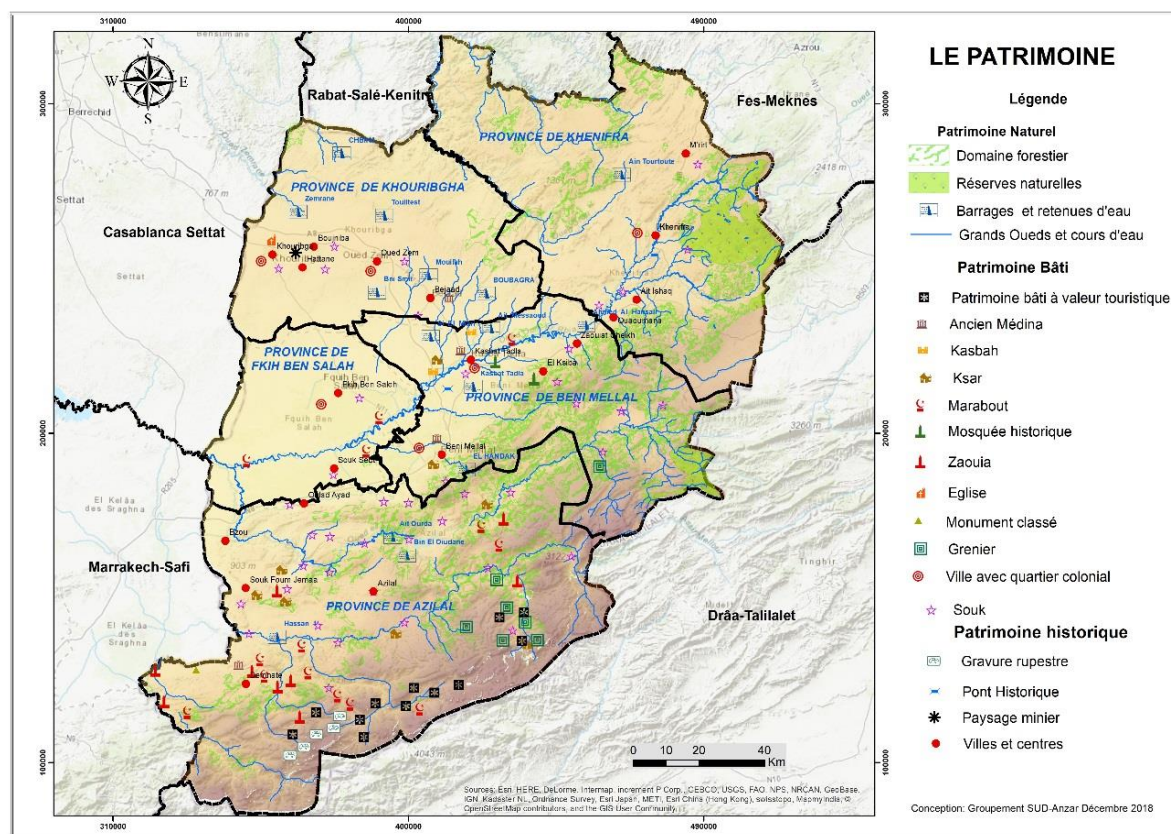
Le diagnostic territorial afférent aux potentialités culturelles et patrimoniales dans la région, a permis de mettre en relief la richesse dont dispose la région dans ce domaine. La répartition territoriale desdites ressources montre leur présence dans tous les territoires, avec des différences selon les grands espaces projets. A cet égard et compte tenu de sa spécificité, le territoire relevant de la province d'Azilal peut être considéré comme un pôle majeur d'économie de patrimoine au niveau de la région. Tirant les conclusions de la phase de diagnostic, il est permis de formuler une vision prospective à moyen terme relative au patrimoine dans la région, après un bref rappel des principales ressources dont dispose la région.

### 1. Des potentialités patrimoniales importantes et variées :

- **L'héritage géologique** dote la région d'un patrimoine qui remonte à des millions d'années (traces de pas des dinosaures à Iroutane près de Demnate et dans les Ait Bou Guemmaz, en plus de la découverte d'un squelette presque complet d'un sauropode).
- **L'héritage archéologique** : le territoire de la province d'Azilal est également un grand gisement de gravures rupestres, qui remontent au néolithique et l'antiquité (périodes correspondant aux invasions phéniciennes, romaines et vandales), notamment dans le site de Tizi-n Tighryst des Ait Bou Oulli.
- Le **patrimoine naturel** (sites et paysages) est également d'une diversité et richesse impressionnantes : oueds et vallées verdoyantes, lacs naturels, et lacs de barrages, sources et cascades de renommée internationale, belles forêts (chênes verts, thuya, pins, cèdre ...), et paysages de rêve, notamment en montagne et le plateau d' « AZAGHAR ».
- En matière de **patrimoine bâti**, et malgré l'absence de grandes médinas, le potentiel de la région est d'une richesse remarquable : trois petites médinas, des Kasbah, Ksour et villages véritables chefs d'œuvres d'architecture de montagne, vestiges isolés...
- Les **savoirs faire ancestraux, traditions et arts populaires** présentent une diversité et une richesse qui concerne l'ensemble des territoires de la région.

Carte 11 : Carte de synthèse des éléments de patrimoine dans la RBK





Diversité, richesse, dynamisme et grande capacité d'adaptation, certes mais les ressources patrimoniales de la région sont soumises à diverses contraintes.

## 2. De nombreuses contraintes à surmonter :

- **Contraintes de patrimonisation**, car toute ressource territoriale n'est pas forcément patrimoine. Tout patrimoine n'est pas d'office un "bien" valorisable.  
A titre d'exemple l'héritage géologique n'était pas conçu comme patrimoine avant la création du géo parc.
- **Contrainte d'adhésion** des acteurs et populations concernées aux programmes et actions de protection et valorisation du patrimoine.
- **Contraintes institutionnelles** liées aux problèmes d'organisation, de gouvernance et de coordination des actions ;
- **Contraintes liées à la fragilité des objets et ressources** patrimoniales (détérioration du bâti, risques de sécheresse, pollution, surexploitation...);
- **Contraintes d'absence ou faiblesse d'équipement** des sites de patrimoine : difficulté d'accès, manque de structures d'accueil et de services ;
- **Contraintes liées à la faiblesse de formation des acteurs** locaux (ONG), en matière de montage et de gestion de projets dans le cadre partenarial,
- **Contraintes liées à la limite des moyens financiers** nécessaires et aux difficultés de monter des partenariats appropriés ;
- **Difficulté de gestion** des contradictions et conflits entre divers usagers (protection, valorisation, usage individuel, usage collectif) ;
- **Etroitesse du marché** d'écoulement des produits patrimoniaux (produits de l'artisanat et produits

du terroir) ;

- **Contraintes de la concurrence internationale** et la pression de la mondialisation etc...

Autant de contraintes et tant d'autres qui montrent la difficulté de monter des projets basés sur le patrimoine, de les exécuter et de les pérenniser, ainsi que la nature des enjeux à surmonter.

### 3. Des enjeux à relever à court et moyen termes :

La valorisation du patrimoine en tant que levier de développement territorial durable doit faire face à de nombreux enjeux dont :

- Cataloguer et répertorier les patrimoines pour la mise en place de bases de données précises, accessibles et mises à jour d'une manière régulière ; (SIG, observatoire...)
- Formuler des projets intégrés autour du patrimoine, dans le cadre de partenariat devant associer divers acteurs institutionnels et associatifs ;
- Redonner à l'ancrage identitaire des territoires une importance accrue, face à la mondialisation ;
- Assurer une formation de base et une formation continue, appropriées aux acteurs associatifs locaux ;
- Assurer les équipements de base aux territoires à faibles activités et ressources, dont le patrimoine peut constituer une ressource salutaire (notamment le domaine de montagnes) ;
- Sortir le patrimoine culturel de la situation de « folklorisation », tout en évitant d'en dénaturer les fondements originels ;
- Mettre en place des structures appropriées pour la promotion des produits patrimoniaux (musées, foires, festivals ...).

### 4. Tendances, actions et initiatives :

#### • Tendances d'évolution :

Les constats effectués au cours de la phase diagnostique permettent de relever certaines tendances positives dont :

- Le regain d'intérêt des éléments de patrimoine au niveau de la recherche scientifique et universitaire (création d'un centre dédié à l'histoire, patrimoine et culture à l'université Moulay Slimane à Béni Mellal) ;
- La maturité de quatre principaux festivals à Fkih ben salah, Houribga, Khénifra et Bejaad) ;
- Développement de troupes d'Ahidous et Abidat ERMA, avec une tendance qualitative et en genre (troupes féminines et de jeunes) ;
- Développement et multiplication des troupes de Fantasia, avec une recherche d'évolution qualitative (accessoires d'artisanat d'art, chevaux, relonquage vestimentaire des cavaliers ...). Ce sport signe de virilité, jadis exclusivement masculin, voit de plus en plus la formation de troupes de jeunes, et surtout totalement féminines.

Autant de mutations positives et bien d'autres, qui augurent d'une évolution positive qu'il importe de capitaliser pour produire des effets stimulents à des activités et ressources patrimoniales.

- **De nombreuses actions**, ont été entreprises par les pouvoirs publics dans le cadre de visions stratégiques qui concernent le patrimoine et la culture, ou qui l'intègrent dans les projets sectoriels qu'elles initient.

Elles ont été suffisamment présentées dans le rapport diagnostic.

Il s'agit notamment, en rappel de la stratégie nationale d'intervention dans les tissus anciens et historiques, la vision 2020 du tourisme, la vision 2020 du développement rural et le plan « Maroc vert », la vision 2020 de l'économie sociale et solidaire (ESS). Les services du Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et la lutte contre la désertification mènent également des actions multiples pour la protection et la valorisation de la flore et la faune dans les territoires de la région.

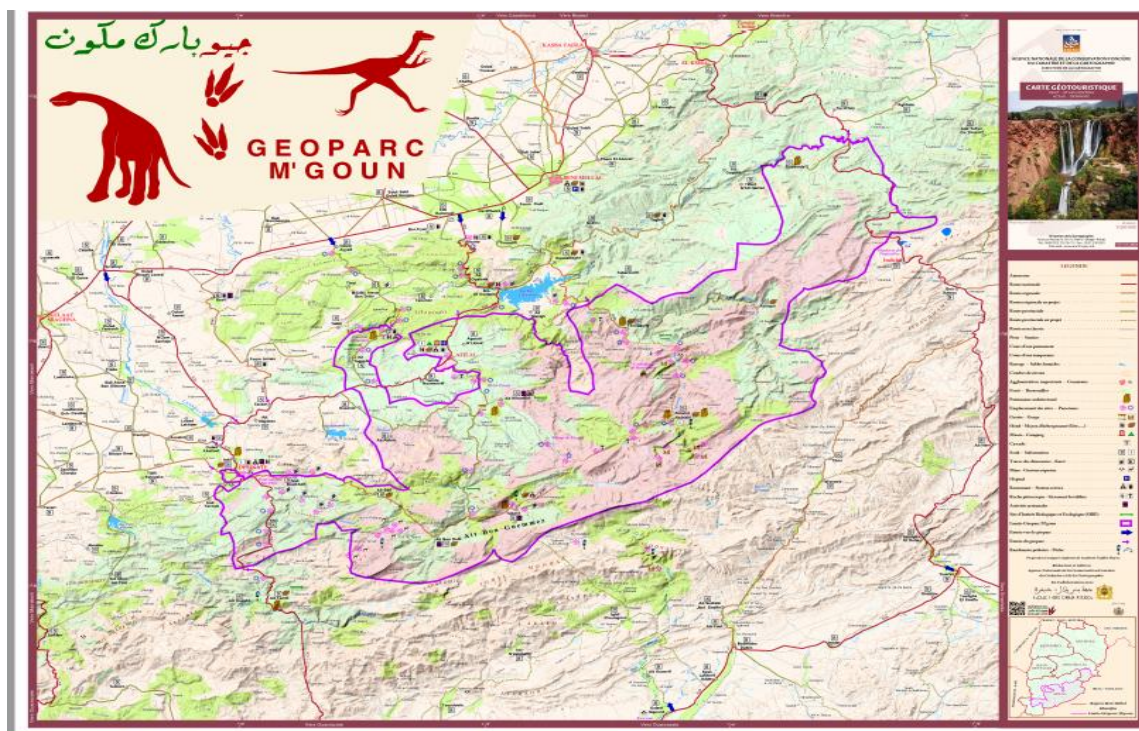
Plus récemment le programme national d'identification de sites et monuments historiques, lancé par le Ministère de la culture, est initié pour combler un besoin urgent et fondamental, pour la valorisation des potentialités historiques et culturelles locales, régionales et nationales. Autant de visions, stratégies et bien d'autres programmes susceptibles de contribuer au développement du patrimoine, soit dans le cadre d'actions spécifiques ou de projets intégrés dans le cadre de conventions de partenariats.

- **Des initiatives d'envergure**, qui ouvrent des perspectives prometteuses de développement des ressources de patrimoine et culture.

Nombreuses initiatives ont été menées dans la région soit par les organismes publics, ou par des associations en partenariat avec les pouvoirs publics.

Il importe de citer dans ce cadre celle qui est la plus importante par son impact positif sur l'attractivité territoriale et le rayonnement international de la région, il s'agit en l'occurrence **du Géo Parc Mondial UNESCO M'Goun**, dont quelques éléments sont sommairement présentés ci-après :

Zone du Geoparc UNESCO M'Goun



Couvrant une superficie estimée à 12.791 km<sup>2</sup>, dont 5700km<sup>2</sup> labélisée « Unesco Global Geopark » par l'UNESCO en septembre 2014 et englobant 15 communes (Azilal, Demnate, Tilouguite, Zaouit Ahensal, Tabant, Ait M'Hamed, Ait Taguella, Agoudi N'Lkheir, Ait Abbas, Ait Boulli, Ait Blal, Sidi Boukhelf, Tifni, Anergui Boutferda.) ([Http://www.geoparc-mgoun.ma/musee-geoparc-mgoun](http://www.geoparc-mgoun.ma/musee-geoparc-mgoun)), le Géo parc ambitionne de devenir un facteur important pour le développement socioéconomique dans la région et un cadre des initiatives de développement durable. Le Géoparc est un acteur important pour le développement socio-économique de la région. Il vise à stimuler le développement du tourisme, en particulier le géotourisme, ce qui générera la création d'entreprises locales, produisant ainsi de nouvelles sources de revenus pour la population. Le Géoparc UNESCO du M'Goun a également une vocation éducative. Il entend proposer un programme pédagogique scientifique et environnemental.



La bonne gouvernance de ce méga projet spécifique a abouti à sa consécration internationale puisqu'il a été récemment relabellisé Géo Parc mondial comme en témoigne l'attestation ci-joint :

A la lumière des éléments récapitulés dans cette analyse prospective, il apparaît que si le patrimoine n'est pas actuellement suffisamment valorisé, l'évolution future ouvre des perspectives de développement territorial, dont le patrimoine et la culture peuvent être soit un secteur d'appoint, ou un levier principal dans des actions et programmes de développement de la région, selon les spécificités des territoires et espaces projets. A titre d'exemple le massif du Haut Atlas Central et son « DIR » (D'Afourer à Demnat), constituent incontestablement un pôle d'économie de patrimoine.

### Conclusion :

Au titre des projections démographiques, l'analyse prospective montre que la population régionale s'accroîtrait au taux annuel moyen de l'ordre de 0,4% au cours de la période 2014-2044. A l'horizon 2044, cette population serait d'environ 2.837.910 habitants contre 2.516.455 personnes en 2014. Selon cette évolution, la population totale de la région de Béni Mellal Khénifra représenterait 6,65% de la population totale du Maroc.

La structure de répartition de la population par province observée en 2014 se maintiendrait en 2044 au prix d'un léger changement en faveur de la province de Béni Mellal qui occuperait la première position à la place de la province d'Azilal. Comme le montrent les résultats de projections ci-après, la population de Khénifra connaîtrait une diminution de 4,1% entre 2014 et 2044 contre des augmentations aux taux de 23,4% pour Béni Mellal, 14,5% pour Fquih Ben Salah, 14,2% pour Azilal, 10,5% pour Khouribga et 12,8% pour l'ensemble de la région.

Année	Azilal	Béni Mellal	Fquih Ben Salah	Khénifra	Khouribga	Total de la région
<b>Habitants en 2014</b>	553 005	549 446	501 916	370 837	541 251	2 516 455
<b>Habitants en 2044</b>	631 606	677 784	574 701	355 710	598 109	2 837 910
<b>Taux de croissance en %</b>	14,2	23,4	14,5	- 4,1	10,5	12,8
<b>Δ</b>	98601	128338	72785	-15127	56858	321455

En valeurs absolues, à l'horizon 2044, la région de Béni Mellal Khénifra verrait sa population totale augmenter de 321455 habitants répartis en 128338 habitants pour la province de Béni Mellal, 98601 habitants pour Azilal, 72785 habitants pour Fquih Ben Salah et 56 858 habitants pour Khouribga, mais avec une diminution de 15127 habitants pour la province de Khénifra. Ces tendances d'augmentation de populations provinciales, comme de régression, doivent être anticipées en matières de mise en place d'équipements socioéconomiques dans le cadre des programmes découlant du SRAT régional.

Pour ce qui est de la population rurale régionale, elle connaîtrait entre 2014 et 2044, une diminution globale de 68959 habitants (-5,4%). La régression la plus importante est enregistrée au niveau de la province de Khénifra et se chiffre à 85602 habitants (-59,8%) suivie de la province de Khouribga avec une baisse de 65803 habitants (- 39,9%). Les populations rurales des autres provinces connaîtraient des augmentations de 46962 habitants (20,9%) pour Béni Mellal, 29375 habitants (6,5 %) pour Azilal et 6109 habitants (2,0 %) pour Fquih Ben Salah.

#### Evolution de la population rurale

Province	Azilal	Béni Mellal	Fquih Ben Salah	Khénifra	Khouribga	Total de la région
<b>2014</b>	<b>452 712</b>	<b>224 381</b>	<b>296 857</b>	<b>142 990</b>	<b>164 707</b>	<b>1 281 647</b>
<b>2044</b>	<b>482 087</b>	<b>271 343</b>	<b>302 966</b>	<b>57 388</b>	<b>98 904</b>	<b>1 212 688</b>
<b>TAAM en %</b>	<b>0,21</b>	<b>0,64</b>	<b>0,07</b>	<b>-3</b>	<b>-1,69</b>	<b>-0,18</b>
<b>Δ</b>	<b>29375</b>	<b>46962</b>	<b>6109</b>	<b>-85602</b>	<b>- 65803</b>	<b>- 68959</b>

Ces changements de populations rurales par province, voire par commune, doivent faire l'objet de suivi régulier en vue d'évaluer à leurs mesures l'ampleur des programmes d'équipements socioéconomiques destinés au milieu rural régional.

Sur le plan de l'urbanisation, le taux d'urbanisation passerait au niveau de la région de 49,1% observé en 2014 à 57,3% en 2044. Ce taux resterait modeste pour la province d'Azilal puisqu'il est évalué respectivement pour ces dates à 18,1% et 23,7% contre 40,9% et 47,3% pour la province de Fquih Ben Salah, autrement dit, ces deux provinces seraient à majorité rurale en 2044.

L'analyse rétrospective de l'évolution des phénomènes de pauvreté et de vulnérabilité au sein de la région de Béni Mellal Khénifra et comparativement aux autres régions a conduit à privilégier le

scénario le plus volontariste de baisse de la pauvreté monétaire régionale à un taux de 2%, taux enregistré au niveau de Casablanca Settat en 2014. Prospectivement et compte tenu de l'évolution encourageante subie par la pauvreté multidimensionnelle, il est attendu qu'elle serait d'un poids presque nul en 2044.

Sur le plan de l'armature urbaine régionale, les tendances lourdes d'évolution future montrent une urbanisation de plus en plus forte du territoire à l'horizon 2044. Cette évolution nécessitera un accompagnement anticipatif en termes d'infrastructures et d'équipements adaptés aux contextes et conditions d'activité et de vie en milieu urbain.

Compte tenu des évolutions estimées sur le plan des structures en matière démographique et au niveau de l'armature urbaine, l'analyse prospective parvient à estimer :

- Les besoins en logements à l'horizon 204 à 262689 unités de logements dont 84,8% en milieu urbain et 15,2% en milieu rural ;
- La répartition provinciale de ces besoins à raison de 30% pour Béni Mellal, 26% pour Khouribga, 18% pour Fquih Ben Salah, 14% pour Khénifra et 12% pour Azilal ;
- Le besoin en foncier requis pour répondre aux besoins de logements à 5000 ha répartis par province selon les mêmes proportions de besoins de logements mentionnées ci-dessus.

Il est à signaler qu'il est fortement recommandé d'optimiser l'utilisation du foncier en luttant contre le désordre de l'étalement urbain au sein de la région, de réviser les règlements des plans d'aménagement à l'échelle des villes en privilégiant la surélévation et de rationaliser les projets rentrant dans le cadre de la politique et des programmes de mise à niveau spatiale.

L'analyse rétrospective de l'économie de la région de Béni Mellal Khénifra, fait ressortir une évolution tendancielle marquée par la baisse des principales grandeurs relatives à la performance économique de cette région dont principalement la baisse du Produit Intérieur Brut (PIB) régional global à raison de 1,1% en moyenne par an contre une régression au taux annuel moyen de 2,5% pour le secteur primaire et 6,6% pour le secteur secondaire, mais une augmentation annuelle au taux moyen de 2,6% pour le secteur tertiaire.

En ce qui concerne le secteur de l'agriculture, les différentes filières marquent une évolution non négligeable principalement la production céréalière conférant à la région un poids de 13% au niveau national contre 15,15% pour les ovins, 14,5% pour les caprins et 10,5% les bovins. Prospectivement, il serait souhaitable d'encourager et d'accompagner la création de filières de valorisation des produits agricoles et d'élevage dont notamment l'agro-alimentaire, la production de lait, de viandes rouges et de produits dérivés, etc.

Le tissu industriel dont l'évolution récente est marquée par une régression du poids au niveau national du nombre d'établissements industriels (4%) au taux annuel moyen de près de 0,7%, ne se développe pas en conformité avec les objectifs assignés aux stratégies industrielles nationales. Au cours des prochaines années, ce secteur doit être replacé dans une véritable dynamique de développement conférant à la région une vocation industrielle basée sur ses potentialités et atouts propres et sur spécialisation en des filières industrielles tournées vers l'international et satisfaisant le marché intérieur.

Par ailleurs, le secteur du tourisme ne connaît qu'une évolution modeste manifestée par le poids du nombre de lits des établissements touristiques classés qui n'est que de 2% et de celui du nombre de nuitées touristiques réalisées dans ces établissements qui est encore plus faible, soit 0,8%. Comme le secteur industriel, ce secteur doit être redéfini sur le plan de dynamique de développement en concomitance avec un processus intégré de développement de l'artisanat et de valorisation du patrimoine naturel et culturel. Le secteur de la construction est à son tour dans une situation inquiétante dans la mesure où l'évolution récente qu'il a connue se traduit par une baisse de la consommation régionale du ciment par tête d'habitant au taux de 3,2% en moyenne par an. A moyen et long termes, une nouvelle dynamique de redressement et de relance forte des activités de construction à travers le territoire régional pour rattraper la perte d'accumulation de la richesse représentée par le capital physique résultant de la construction et renforcer une telle accumulation.

Au niveau des infrastructures de transport et de communication, la région se trouve dans le besoin de remédier aux mauvais états des routes et notamment celles qui conduisent aux zones de montagne dans les provinces d'Azilal et Khénifra, et de corriger le déséquilibre entre les différents espaces de la région en matière d'infrastructures routières. Les autres liaisons routières dont elle dispose méritent d'être renforcées pour améliorer l'intégration régionale et pour rendre opérationnelle une rapide connexion à l'autoroute actuelle et aux régions voisines de Marrakech-Safi et Fès-Meknès.

Concernant les infrastructures de bases relatives à l'éducation et la santé, l'analyse prospective montre que l'atteinte d'objectifs de généralisation de la scolarisation et la satisfaction optimale de l'accès des populations à la santé à l'horizon 2044 impliqueront la nécessité de déployer de grands efforts dans ces deux domaines. Pour l'éducation ces efforts doivent permettre sur le plan physique de disposer de 1620 établissements répartis en 962 établissements pour le primaire, 431 pour le secondaire collégial et 227 pour le secondaire qualifiant, soit 50% de plus d'établissements du primaire et presque 3 fois plus d'établissements pour le secondaire. En matière de santé, ces efforts doivent conduire à avoir à l'horizon 2044 un nombre de 326 établissements de soins de santé primaire et un encadrement comprenant 911 médecins et 2407 infirmiers publics ; soit 11 fois plus d'établissements de santé et presque le double du personnel professionnel de santé !

L'analyse rétrospective et prospective des composantes environnementales et des richesses détenues par la région de Béni Mellal – Khénifra démontrent que celle-ci est considérablement dotée d'atouts et d'opportunités dans ces domaines pour s'en servir comme base et comme stimulant de son développement intégré, global et durable. Il s'agit d'une région qui s'identifie, dans ses traits principaux, à une réserve importante en termes de ressources en eau, à une source minière par excellence en matière de production de phosphate, à un pôle de grandes richesses naturelles, géologiques, biologiques et patrimoniales, etc. Son développement d'avenir réside dans la préservation de ces richesses, dans leur valorisation et dans la meilleure maîtrise de leur exploitation pour la satisfaction des besoins humains et des besoins de développement économique. Une telle approche est d'autant nécessaire que les besoins en question vont en croissance importante dans l'avenir.

A titre d'exemple, dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable, et à l'horizon 2044, la région aurait besoin de près de 107 millions de m<sup>3</sup> d'eau potable pour la consommation domestique (sans compter celle de l'industrie) contre 59,4 millions de m<sup>3</sup> en 2014. La consommation en eau en milieu urbain serait de 79,5 millions m<sup>3</sup> (volume estimé sur la base de l'évolution de la population et de la dotation journalière par habitant).

Le volume des eaux usées produit en milieu urbain passera de 28,8 millions de m<sup>3</sup> estimé en 2014 à 56,9 millions en 2044, soit une augmentation globale de 97,5%.

La satisfaction de l'ampleur ces besoins exige l'accomplissement, d'ici 20044, de plus d'efforts que ceux déployés au cours du temps passé. Ce qui est un grand défi régional et national.

Par ailleurs, il est estimé que la quantité de déchets produits dans la région serait en 2044 de 611623 tonnes contre 503968 tonnes en 2014, soit une évolution de 21%. Une telle augmentation nécessitera la mise en place d'installations suffisantes et performantes de traitement de ces déchets au niveau de la région.

Enfin, on ne peut omettre des perspectives régionales d'avenir l'intérêt tout particulier à accorder aux deux volets de l'énergie et du patrimoine naturel et culturel. La région étant un pôle de production de l'énergie hydraulique est appelée à promouvoir sa capacité énergétique régionale et à diversifier les sources locales de production d'énergie grâce aux énergies renouvelables, et ce en s'inscrivant dans le cadre d'une meilleure maîtrise des consommations. Le patrimoine naturel et culturel étant tellement diversifié et riche qu'il n'est pas encore suffisamment valorisé, et pourrait faire l'objet de stratégies de valorisation appropriées et de programmes d'actions intégrés pour en faire un secteur d'appoint et un levier de développement durable à travers l'ensemble du territoire régional.





# Chapitre 5

## Orientations stratégiques du SRAT

Dans le cadre de la régionalisation avancée opté par le Maroc, comme chantier stratégique, la région a eu des attributions plus larges dans l'élaboration des politiques régionales et leur mise en œuvre. Le SRAT et le PDR constituent les principaux outils de planification pour le court, le moyen et le long terme. Le SRAT a pour objectif de répondre sur le long terme à plusieurs problématiques et questionnements liés à la région en termes de potentiel de développement mobilisable. Il doit tracer la voie d'un développement durable et intégrateur au profit de l'ensemble des espaces qui composent le territoire de la région en se focalisant sur des objectifs stratégiques axés sur :

- La mobilisation de l'ensemble des ressources humaines et naturelles et l'implication de l'ensemble des acteurs autour d'un projet fédérateur qu'est celui de la région ;
- La recherche des conditions et moyens d'accroître l'attractivité du territoire régional ;
- L'énoncé des conditions requises pour le lancement d'un processus de développement inclusif permettant d'assurer un meilleur bien-être social à l'ensemble des citoyens dans le cadre d'un partage équitable des richesses créées.

Le SRAT a pour objectif ultime d'éclairer l'évolution souhaitée de la région Béni Mellal Khénifra et des territoires qui la composent, leurs rôles spécifiques et leurs interrelations par rapport aux territoires voisins, dans le cadre plus large des choix nationaux et l'évolution du contexte international. Il fixe donc les principales orientations du développement et de l'aménagement de la région Beni Mellal Khénifra, comme l'une des douze régions du Royaume.

Le SRAT est l'intégrateur territorial des émanations locales des aspirations de la population à un développement harmonieux et des déclinaisons régionales des politiques et stratégies sectorielles du pays. Celles-ci peuvent être plus finement précisées et territorialement ventilées en toute une panoplie de plans et schémas thématiques interdépendants et complémentaires dont les programmes des espaces projets. Certains choix de localisation peuvent être guidés par des nécessités et urgences, voire des contraintes autres que strictement territoriales.

Ce document de référence est censé répondre aux défis et besoins de la vie des citoyens et notamment les acteurs économiques et sociaux appelés à contribuer au façonnage de l'avenir du territoire et son développement durable, à travers :

- La formulation des orientations stratégiques permettant d'assurer un développement viable aux différentes composantes de la région ;

- La définition d'objectifs concrets et ambitieux pour la région Beni Mellal Khénifra, dans une perspective volontariste à l'horizon 2044 ;
- L'identification de mesures de mise en œuvre opérationnelles, accompagnées de recommandations ouvertes et non contraignantes ;
- L'élaboration d'un cadre juridique permettant un partage des responsabilités et des engagements ;
- La proposition d'une structure de mise en œuvre territoriale affirmant le caractère pluriel de la région Beni Mellal Khénifra et renforçant ses atouts.

Le grand chantier de réforme de la gouvernance territoriale au Maroc a progressivement mis en place une architecture administrative qui assigne aux différents acteurs publics locaux des compétences sectorielles différenciées. Celles-ci ont été rationalisées et réajustées depuis le milieu des années 1970 au regard du murissement de la décentralisation, de la déconcentration et de la régionalisation.

Dans ce nouveau schéma de régionalisation avancée, on s'achemine vers une association entre des échelles territoriales et des compétences sectorielles. Et c'est la région qui est élue pour mettre en œuvre les instruments de promotion et de développement au service d'objectifs ciblés et territorialement circonscrits.

Ce nouveau schéma de régionalisation avancée qui confiée à la région des compétences d'ordre plurisectoriel, traduit deux avancées de taille : un changement de conception sur les modalités de traitement des spécificités territoriales et l'apparition sur l'agenda politique national de questions relevant de plusieurs domaines d'action publique et nécessitant l'intervention conjointe de plusieurs niveaux d'action sous la supervision directe de la même entité territoriale.

La loi 111-14, la stratégie de développement du territoire régional est encadrée par le Schéma régional d'Aménagement du Territoire, coiffée par le PARI et dont la mise en œuvre est enrichie et précisée par le PDR (voir articles 5, 82-83, 88-90, ...). En effet, le SRAT exprime les options d'aménagement et de développement durable pour l'ensemble du territoire de la région. Par la force des dispositions de la loi 111-14, il vise à parvenir à une entente entre l'Etat et la région sur les mesures d'aménagement de l'espace et de sa mise à niveau, selon une vision prospective et stratégique, de manière à permettre de définir les orientations et les choix de développement régional. L'article 89 de loi organique sur les régions assigne au SRAT trois principales fonctions :

- Mettre en place "un cadre général du développement régional durable et cohérent dans les espaces urbains et ruraux" ;
- Fixer "les choix relatifs aux équipements et aux grands services publics structurants de la région" ;
- Définir "les domaines des projets régionaux et la programmation des mesures de leur valorisation ainsi que leurs projets structurants".

Le SRAT est un document fédérateur qui doit servir de référence et pour le long terme. Faut-il le souligner, à l'instruction et à l'élaboration des nombreux programmes, permis ou autres révisions de plans de zone ou secteur à l'intérieur de la région. C'est donc un outil de redéploiement économique et de nivellement social.

**Le SRAT traduit les ambitions régionales fondées pour un meilleur bien être social du citoyen**

A l'égard de sa région, le SRAT de Béni Mellal Khénifra se veut un document prospectif à l'horizon 2044. Pour ne citer que quelques chiffres, le taux d'activité de la région Béni Mellal Khénifra s'élève actuellement à 46,4% et son taux de chômage dépasse 16% de sa population active. Pour une région qui abrite près de 13% de la population totale, qui contribue à concurrence de moins de 10% de l'ensemble du PIB du Maroc et dont le rythme de croissance se situe au sixième rang du classement des nouvelles douze régions, les défis s'annoncent d'emblée fort problématiques. Vu la nature des problèmes économiques et sociaux et leurs multiples enchevêtrements entre espaces ruraux accumulant les manifestations de la pauvreté et de la vulnérabilité et espaces urbains sous-intégrés empilant des maux sociaux menaçants, la région de Béni Mellal Khénifra est tenue dès lors de faire plus que de « simplement » sauvegarder et poursuivre ce qu'elle fait aujourd'hui. C'est vers une voie de dépassement et de rénovation soutenue et volontariste qu'elle doit mettre le cap. Et c'est en direction d'une véritable rupture que le Conseil régional, via le SRAT et le PARI, entre autres, doit mettre l'ancre. C'est notamment sous un angle de rénovation et de reconversion que devraient être mis en œuvre les choix du SRAT, avec la flexibilité nécessaire à cet objectif supérieur qu'est le déclenchement d'une dynamique vertueuse de développement territorialisé, mais aussi dans la recherche d'articulation positive avec les autres options stratégiques de l'Etat. Cette mise en œuvre ne doit laisser aucune place à l'hésitation et à une approche timorée ou hésitante du développement économique régional.

La phase de diagnostic a été un instant pour les acteurs de la région pour mettre le doigt sur trois éléments essentiels dans la construction de l'avenir de leur région : 1/ l'état des déficits cumulés, 2/ une meilleure connaissance des problèmes de la région et les enjeux de développement 3/ les atouts et les ressources disponibles dans la région. Les discussions et délibérations du Conseil régional, à propos du Diagnostic stratégique, ainsi que les débats de l'ensemble des ateliers de concertation, montrent une instance totalement convaincue que la voie du développement régional doit faire sien le cadre d'une utilisation rationnelle et durable du territoire régional. Pareil cadre doit faire l'objet de l'acquiescement et de l'attention principale de toutes celles et ceux qui mettront en œuvre ce nouveau SRAT et le décliner en projets opérationnels. La région Béni Mellal Khénifra y est vue et mise en perspective à travers sa place et son rôle au sein du Maroc et ses fonctions comme région marocaine dans le processus de globalisation.

Le diagnostic stratégique a mis en relief la place qu'occupe la région Béni Mellal Khénifra au Maroc et la place du Maroc dans le monde, en termes de dynamiques interrégionales et transrégionales, afin de guider l'analyse de tous les aspects relevant du SRAT. Ce sont des considérations que le BET a jugé centrales en matière de territoire et qui dépassent la répartition spatiale des investissements publics, l'accueil d'entreprises étrangères ou la perspective d'intensification des relations avec la zone nord ou l'impact d'une prochaine réouverture de la frontière est du pays... Les économies des régions dépendent de l'économie nationale et mondiale et chaque économie régionale s'avère particulière à un instant donné. Les différences de dynamique des économies régionales mettent en lumière les atouts et les limites des spécificités structurelles des régions. Le développement régional de Béni Mellal Khénifra et la réalisation de plusieurs des objectifs cités dépendent en effet en (grande) partie des échanges de biens, services et savoirs que la région Béni Mellal Khénifra développerait au-delà de ses frontières. La mise en œuvre pratique de ces dynamiques suprarégionales et internationales nous semble aussi prioritaire.

Le SRAT doit avoir de objectifs claires. Ces objectifs ont une portée d'orientation et la mise en œuvre concrète de ceux-ci ne peut passer outre la définition d'une échelle des priorités. C'est pour cela que les propositions ont été formulées, au-delà du réalisable et du souhaitable, en tenant compte du voulu et du faisable dans le cadre d'une véritable dynamisation-rénovation des vocations régionales. Mais si la question des vocations économiques nous semble indispensable dans tout projet de développement régional, elle ne doit pas jouer dans le sens d'accentuer ou de figer la structure productive en place et les spécialisations qui en découlent.

### **Un SRAT qui contribue à la construction de la vision d'avenir**

Les résultats du diagnostic territorial ont révélé que la région BMK dispose de potentialités importante dans le secteur de l'agriculture et que les principaux centres urbains offrent, outre les gisements de rénovation de l'artisanat, des opportunités particulières pour l'installation d'une industrie prospère et de filières de services performants. La consolidation des bases existantes d'industrialisation est souhaitable, mais la sauvegarde de l'avenir exige que l'on dirige cette industrialisation vers les activités dynamiques à forte valeur ajoutée : la grande gamme des activités de transformation de l'output agricole (l'agro business).

Il faut procéder d'une manière intelligente pour éviter que la mise en œuvre des nouveaux outils du SRAT et du PDR ne conduise à un véritable moratoire de plusieurs années sur le territoire de la région Beni Mellal Khénifra, il importe d'aller dans le sens de la maîtrise des délais par le biais d'une programmation minutieuse des moyens financiers dédiés et une mobilisation conséquente pour les rendre disponibles.

Il y a lieu de noter que les propositions stratégiques, ci-dessous formulées, tiennent compte aussi des articulations verticales et horizontales sans lesquelles le SRAT serait dénué de cohérence. Elles ont été avancées en veillant à intégrer autant que possible les dynamiques, plans et règlements supérieurs ayant une influence directe ou indirecte sur l'aménagement du territoire régional. La région de Beni Mellal Khénifra et ses différents acteurs disposent certes d'une totale liberté pour agir mais dans le cadre de la stratégie globale de l'Etat, traduite dans les différentes politiques publiques, les OPAT et le COPPAT. Ce faisant, ils doivent pour partie, intégrer des contraintes qui les dépassent, notamment nationales et internationales. L'articulation avec les politiques engagées au niveau national a été évoquée dans le document relatif au diagnostic et elle figure comme arrière fond de la panoplie des programmes et projets constituant l'ossature du SRAT et du Programme d'Action régional Intégré (PARI) à long terme (20 ans et plus).

Il est tout à fait normal de s'interroger sur le rôle du SRAT pour assurer la cohérence globale et la convergence des différentes politiques publiques dans la région. En effet, pour soutenir et conforter le projet régional et outre les clefs de répartition et d'arbitrage qui seront définies pour les futurs fonds de mise à niveau et de solidarité régionale, il serait légitime et édifiant de s'interroger sur l'articulation pratique du SRAT avec les actualisations des autres grands codes et réglementations qui touchent directement l'action régionale (code minier, de l'environnement, du logement, forestier...). La réussite de l'action régionale dépend aussi de l'effort qui serait déployé pour aplanir et/ou contourner toute une série de difficultés de nature réglementaire. A propos de ces autres codes et réglementations, nous nous permettons d'évoquer les nécessaires modifications/ amendements des usages des sols et

des délimitations des périmètres urbains mais aussi des critères de sauvegarde des zones rurales, entre autres.

De même, compte tenu de l'action du Conseil régional, matérialisée à travers des programmes précis du SRAT, plusieurs objectifs et mesures auront un impact en termes de valeur du foncier via notamment certaines contraintes nouvelles. Les ambitions de la région en la matière s'avéreront loin d'être neutres. Une véritable concertation préalable avec les acteurs sur ce sujet s'impose afin d'éviter tout effet pervers ou contreproductif des plus-values dégagées. Le développement régional peut et doit être impulsé par des sources de financement et des montages financiers privilégiant des péréquations judicieuses et équitables. Cet élément n'est donc pas à négliger, au titre de la contribution et de la participation à l'effort de développement régional. Il doit venir épauler et secourir l'exercice de quantification argumentée et flexible des objectifs de mise à niveau et de promotion du territoire régional.

### **Fonder l'opérationnalisation du SRAT sur la responsabilisation de tous les acteurs**

Si le SRAT, une fois adopté par le Conseil régional, sur la base de la concertation la plus large possible, se veut dynamique et évolutif, il faut pouvoir l'évaluer et l'adapter au fur et à mesure des avancées dans la mise en chantier des programmes, ici et là dans les différents espaces-projets. Le souci est de pouvoir se servir du SRAT/PARI comme un outil réel d'orientation, et de ne pas devoir refaire un travail complet d'évaluation et de remise en question de ses objectifs. Les objectifs quantifiés doivent pouvoir être revus à terme sur la base de l'évolution de la conjoncture, de besoins nouveaux de la région Béni Mellal Khénifra et des éléments d'évaluation de ses principaux programmes de promotion et de développement. ?

Le SRAT doit orienter les actions publique et privée. Les régions doivent compter de plus en plus sur les investissements privés pour assurer leur développement. C'est pour cela que les propositions contenues dans chaque programme des espaces projets retenus n'ont pas omis de susciter une implication plus grande du secteur privé dans l'aménagement du territoire régional. Si les grandes entreprises comprennent et plaident effectivement pour une meilleure implication du secteur privé dans l'initiative d'aménagement et de mise à niveau de leur espace territorial de proximité, le très large tissu des PME-PMI n'a pas encore pris conscience de ce que pourrait lui apporter, un aménagement dynamique et concerté. La raison tient au fait que certaines procédures sont ouvertes aux demandeurs privés, d'autres non (révision de plan de secteur pour inscrire une nouvelle zone d'habitat ou un élargissement de la zone d'activités économiques par exemple). L'équité de traitement devrait ici devenir la règle pour permettre aux différents segments du privé d'être à l'initiative de certaines procédures qui ne lui sont pas ouvertes actuellement tout en restant sous le contrôle de l'autorité publique. Parallèlement à cela, le secteur privé doit, de manière globale, pouvoir être davantage considéré comme un partenaire des pouvoirs publics et bénéficier de l'appui de ceux-ci, devenir l'origine d'impulsion et de montage de bons projets concertés dans un contexte gagnant-gagnant.

Les espaces projets sont en principe des nouveaux territoires définis par le SRAT dans une finalité de développement. Ce ne sont pas des espaces administratifs. En effet, compte tenu de la très grande hétérogénéité du territoire régional, la conduite du projet de développement régional suscite d'énormes questions de suivi et de gestion. La question des échelles territoriales et de mise en œuvre des objectifs et des mesures à ces différents niveaux fait immédiatement référence à des questions de gouvernance. S'il est indéniable que les acteurs ont, en tant que tels, un rôle dans l'œuvre

d'aménagement du territoire, la mise en conformité des acteurs avec la philosophie des objectifs du SRAT nous semble être un objectif général qui devrait être mis en concordance avec les espaces d'intervention. D'où l'effort de définition des espaces projets sur la base de critères précis. Cette délimitation à portée purement gestionnaire traduit certes une réelle volonté de modifier et faire évoluer les structures administratives, et non de rajouter des structures territoriales, du reste fort coûteuses. Les objectifs poursuivis contiennent, entre autres, la responsabilisation des acteurs qui seront demain garants de la bonne réalisation des projets d'envergure régionale dans leur zone ou localité. Par cette responsabilisation, la région se donne autant de relais et de catalyseurs pour que les imbroglios des compétences territoriales ne deviennent pas des freins à l'opérationnalisation des objectifs du développement de la région.

### **Le développement de la région passe par la mise en place des espaces projets qui ne sont que des déclinaisons territoriales du projet global de la région**

Les espaces projets sont des entités territoriales adaptées pour assoire des projets de développement adaptés aux problématiques, enjeux et potentialités de chaque sous espace homogène de la région. En effet, le recours aux espaces projets intervient pour que l'échelle régionale jusqu'alors retenue devienne concrètement bien adaptée pour qualifier et promouvoir les systèmes économiques locaux. Le découpage d'un projet en sous-ensembles maîtrisables est essentiel à la conduite du projet et donc à son bon aboutissement et à sa réussite. Le découpage du projet régional global permet également de procéder plus facilement à sa planification. Une méthode communément employée afin de conduire un projet à son terme en respectant les impératifs de qualité, coût et délai est le découpage du projet en phases temporelles et en portions territoriales. Chaque phase est accompagnée d'une fin d'étape destinée à formaliser la validation de la phase écoulée avant de passer à la phase suivante.

Le recours aux espaces projets vise à introduire de nouvelles formes d'efficacité économique mais qui ne tendent pas à exacerber les inégalités sociales et à s'opposer à l'objectif d'équité. En effet, Le diagnostic territorial a mis l'accent sur la diversité et l'étendue des disparités socio-économiques qui jonchent le territoire régional. Pour parer aux disparités les plus criantes entre le rural et urbain mais aussi pour traiter les disparités intra et interprovinciales, il importe d'adopter une grille d'analyse et un mode d'intervention qui reposent sur les deux critères d'efficacité économique et d'équité sociale.

L'intervention publique régionale, du point de vue économique, repose sur deux principaux arguments : (i) l'équité ou logique redistributrice, afin de répondre à des inégalités sociales issues de différenciations dans la localisation de la base économique ; (ii) l'efficacité économique ou logique allocative, pour soutenir ou renforcer la présence d'activités aptes à contribuer à améliorer les conditions de vie des populations et à promouvoir le tissu économique. Du point de vue social, les efforts de la région doivent s'ajouter à ceux de l'Etat et ses interventions et programmes sont aussi appelés à innover pour compenser les handicaps des espaces ruraux et des zones périurbaines s'opposant à l'égalité des chances dans l'accès aux biens et services primaires ou entraînant des surcoûts de production liés à l'éloignement, au désenclavement et aux carences d'équipements publics.

Le but du découpage en espaces projets est de déterminer la diversité des périmètres du projet régional global et sa faisabilité territorialisée. Il s'agit de définir pour chaque composante individualisée de l'espace régional, ce qui sera inclus dans les objectifs du projet, ce qui ne le sera pas quand le projet doit bien être lancé. Il revient à l'étude de faisabilité de déterminer si la région via son agence

d'exécution est bien en mesure de mener le projet à son terme. Dans cette perspective, il va falloir qu'elle dispose des compétences, des ressources et des fonds nécessaires. Mais, il importe également de scruter les risques de faire et les difficultés auxquelles il faut s'attendre dans le déroulement de chaque projet ou programme et les moyens de les prévenir, d'une part, et les risques de ne pas faire et donc les enjeux pour la région si tel ou tel projet n'est pas lancé et mené à terme. ?



### 1. La vocation économique d'avenir pour la région Béni Mellal Khénifra ?

Les résultats de diagnostic territorial stratégique ont révélé que la base économique de la région Béni Mellal Khénifra est assez diversifiée mais dominée par le secteur tertiaire et principalement le commerce et les services. Le potentiel de développement de la région se focalise au niveau de trois secteurs, à savoir : l'agriculture, l'industrie et le tourisme. La présence territoriale de ces secteurs reste concentrée à l'échelle d'un espace assez réduit. Ce qui donne l'impression de l'existence de deux territoires totalement dichotomiques ; l'un développé et l'autre l'est moins. Cette dichotomie n'est pas le résultat des moyens et des ressources disponibles, mais plutôt d'un cumul issu d'un mode d'aménagement de cet espace résultant de denier découpage régional.

La région dispose d'un avantage comparatif par rapport aux autres régions dans trois secteurs économiques à savoir : l'agriculture, l'industrie, les services et l'artisanat. Toutefois, la valeur ajoutée de l'agro-business (industrie agro-alimentaire), qui constitue un levier commun entre l'industrie et l'agriculture peut représenter pour la région dans le futur proche, sa principale locomotive de développement. Cela n'empêcherait pas que la région puisse continuer de se positionner sur d'autres niches de développement liées à l'industrie de voiture qui représente aujourd'hui pour le Maroc une opportunité pour développer son industrie et ses exportations vers le reste du monde. Les autres niches de développement concernent principalement : l'exploitation minière, l'artisanat, le tourisme et notamment le tourisme rural, les autres services de forte valeur ajoutée. Ainsi, la région de Béni Mellal Khénifra peut avoir l'agro business comme première vocation, et des vocations secondaires liées au tourisme et les services. L'agro-business est un secteur d'avenir pour le Maroc et pour la région Beni Mellal Khénifra. Ce secteur engendre une forte valeur ajoutée et ses débouchés s'avèrent nombreux à l'export et sur le marché local. De surcroit, l'agro business engendre des effets

d'entraînement en cascade à la fois sur l'industrie et l'agriculture. La création d'un écosystème autour de l'agro business au niveau de la région aurait un impact progressif mais certain sur la modernisation de l'agriculture dans le cadre du plan Maroc vert et le développement de l'industrie dans le cadre du plan d'accélération industrielle.

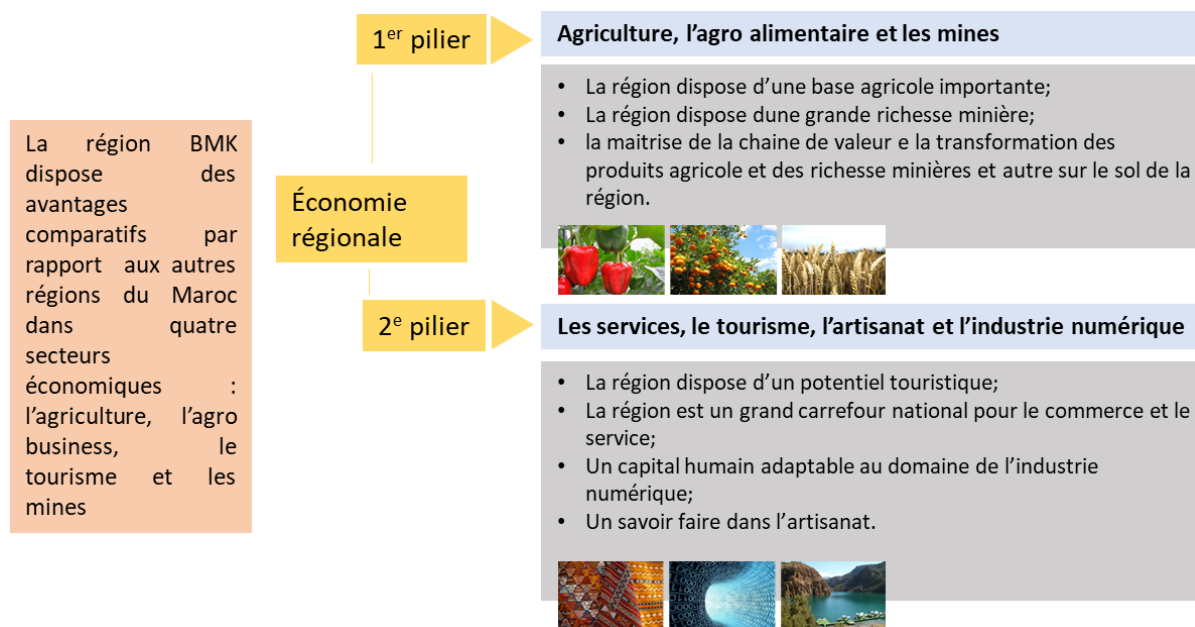


Schéma 3 : Schéma qui résume les vocations économiques futures de la région Béni Mellal Khénifra

### Positionnement stratégique de la région à l'horizon 2044

Les opérateurs de la région BMK ont besoin de la visibilité sur le moyen et long terme. En effet, il est totalement peu rationnel, improductif et handicapant, de continuer à naviguer à vue comme en laissant la région évoluer sans objectifs et sans modèle de développement clair et précis. Pour les vingt-quatre prochaines années (horizon 2044), la région doit se doter des moyens pour atteindre une meilleure position sur l'échiquier régional au plan économique et social. Mais pour que Béni Mellal Khénifra intensifie son rayonnement et hisse sa contribution à la croissance nationale à la hauteur de son potentiel réel et de son histoire, elle doit se fixer des objectifs stratégiques et précis à atteindre des horizons sur le long terme. Des objectifs qui vont guider et orienter les actions de développement des acteurs sur le moyen et long terme. En principe, ces objectifs doivent traduire les atouts mais aussi le potentiel de développement visible et dormant de la région. Dans ce sens, le positionnement stratégique à l'horizon 2044 de la région Béni Mellal Khénifra peut se résumer ainsi en termes de performances à atteindre :

- **Le 1<sup>er</sup> pôle de tourisme de santé, écologique et sport ;**
- **Le 1<sup>er</sup> pôle de l'économie de la forêt ;**
- **Le 2<sup>ème</sup> pôle agricole**
- **Le 3<sup>ème</sup> pôle en agro business ;**
- **Le 3<sup>ème</sup> pôle en industrie numérique et les services délocalisés ;**
- **Le 3<sup>ème</sup> pôle en industrie chimique.**



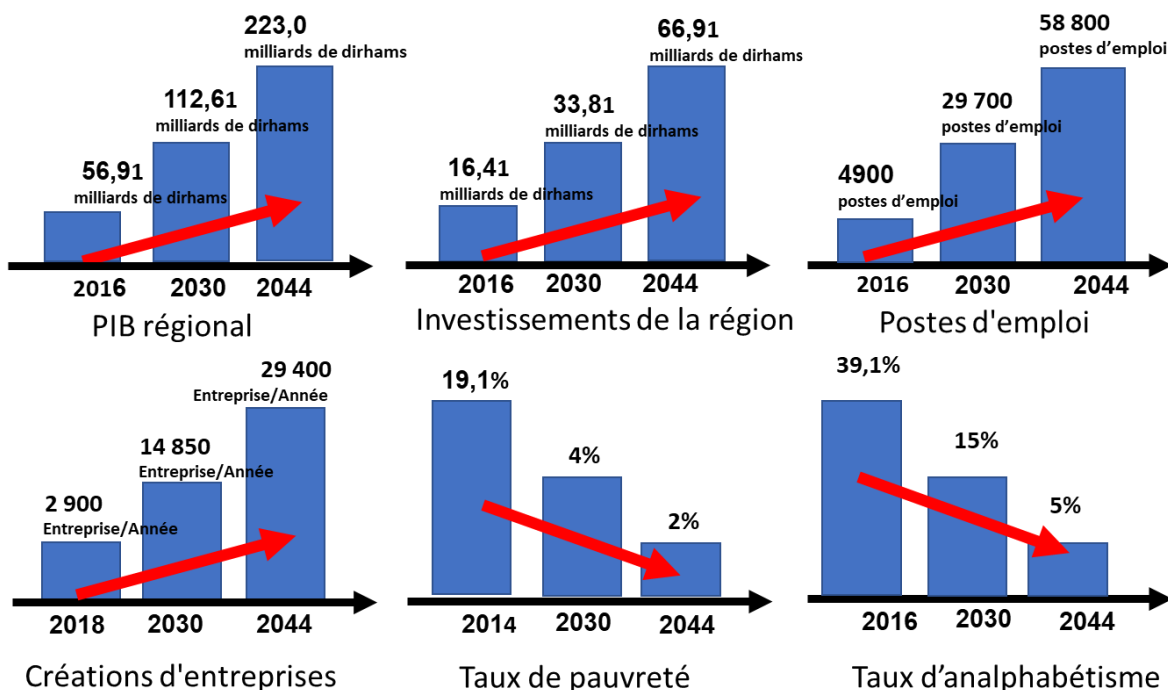
Ce sont les touts de la région qu'ont été à la base de ces positionnements stratégiques. Ils sont réalisables et objectivement accessibles pour la région, compte tenu de l'ensemble des atouts et du potentiel de développement dormant de la région. À condition toutefois, de pouvoir déclencher et réussir une mobilisation totale des acteurs et une utilisation optimale des ressources existantes et particulièrement le capital humain, l'intégration de la femme dans le marché du travail, la préparation de l'environnement propice pour la relance de développement dans le cadre d'une rupture avec les pratiques anciennes ayant conduit à la situation actuelle. Une situation caractérisée par une défaillance sinon une atonie sur plusieurs plans et une régression sur le long terme des principaux agrégats économiques et des indicateurs de développement humain (Cf. résultats du diagnostic stratégique territorial).

## 2. Objectifs stratégiques quantifiés pour le long terme

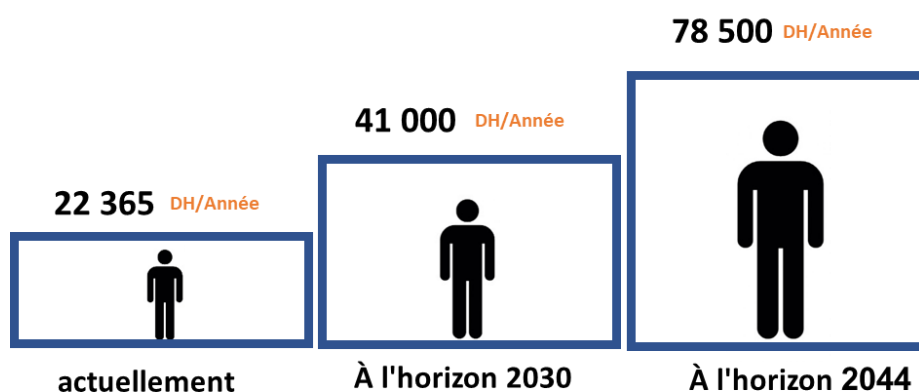
Une des objectifs stratégiques du SRAT est de fixer la **vision globale** de développement de la région sur le long terme. Il est également appelé à formuler des objectifs stratégiques quantifiés qui vont constituer des repères précis pour aiguillonner le processus de développement sur le long terme. En effet, le contenu du positionnement stratégique fixé ci-dessus, doit se traduire en objectifs quantifiés susceptibles d'encadrer et d'orienter en permanence l'action de développement sur le long terme. Les objectifs stratégiques expressément quantifiés de la région Béni Mellal Khénifra se résument comme suit :

- Se positionner au 7<sup>e</sup> rang en termes de créations de la richesse (PIB), en réalisant un PIB de 112.61 milliards de DH/an à l'horizon de 2030 et de 223 milliards de DH/an à l'horizon de 2044 ;
- Drainer des investissements à hauteur de 33.8 milliards de DH comme moyenne annuelle pour la période 2018-2030 et 33.9 milliards de DH/an comme moyenne pour la période 2030-2044 ;
- Créer au moins 29 700 emplois / an comme moyenne pour la période 2018-2030 et 58 800 emplois comme moyenne pour la période 2030-2044 ;
- Encourager la création des entreprises : une moyenne de 14 850 entreprises/an comme moyenne pour la période 2018- 2030 et 29 400 entreprises/an comme moyenne pour la période 2030-2044 ; ?
- Faire baisser le taux de pauvreté à 4% pour l'ensemble de la région et 5% pour le milieu rural, à l'horizon de 2030 et 2% pour la période 2030-2044 ;
- Faire passer le taux de chômage à moins de 6% à l'horizon de 2030 ;
- Faire passer le taux d'analphabétisme à moins de 15% à l'horizon de 2030 et moins de 5% à l'horizon de 2044.

**Objectifs stratégiques quantitatifs du SRAT à l'horizon 2044 :**



Il est certain que la réalisation de l'ensemble de ces objectifs quantitativement exprimés est de nature à permettre l'amélioration du PIB par tête des habitants de la région Béni Mellal Khénifra de 3,4 fois. Le PIB par tête passerait d'une moyenne de 22 365 DH/an actuellement à 41 000 DH/an en 2030 et 78 500 DH/an en 2044, ce qui va placer la région au 5 rang par rapport à cet indicateur synthétique.



Evolution du PIB par tête dans la région Béni Mellal Khénifra à l'horizon 2044

Tels qu'ils sont quantifiés, ces objectifs stratégiques ont été fixés sur la base des résultats du diagnostic territorial stratégique. Il s'agit particulièrement des éléments suivants :

- Les tendances lourdes antérieures des indicateurs stratégiques concernés (PIB, investissements, emploi, exportation, PIB/tête, ...)
- Les capacités de production déjà installées ;

- Le potentiel dormant en terme des ressources naturelles disponibles (terres agricoles, eaux, forêts, mines, ...) et du capital humain ;
- Le niveau de développement des autres régions avancées ;
- Le fait que la part de la région dans le total de chaque agrégat macroéconomique ne doit pas être inférieure à 8.3% comme minimum qui représente la moyenne régionale.

**Concernant la méthode de calcul des objectifs stratégiques quantifiés, elle se présente comme suit :**

- Concernant le calcul du PIB, un taux de croissance de 4.1 % a été retenu comme objectif à atteindre pour les 25 prochaines années. Ce taux de croissance est faisable à la lumière des résultats du diagnostic territorial stratégique et de la performance réalisée au niveau d'autres régions ;
- Le nombre d'emplois à créer dépend en général des investissements qui seront réalisés durant cette période. Il existe une forte corrélation entre les flux des investissements et les emplois créés par l'économie. Sur la base de cette relation que le nombre d'emplois à créer a été estimé en tenant compte du montant des investissements qui seront réalisés ou drainés au courant de cette période ;
- L'investissement a été fixé sur la base de l'objectif du PIB fixé au niveau du premier point. Au Maroc, le Ratio investissement /PIB est d'une moyenne de 30% sur le long terme. Sur la base de cette relation l'investissement global a été fixé ;
- Le montant des exportations a été fixé sur la base de la capacité d'exploration existante (industrie, produits agricoles, produits d'artisanat, ...) et sur la base de la part que mérite la région dans l'ensemble des exportations du pays au cours des 25 prochaines années ;
- Les créations des entreprises sont calculées sur la base de la tendance observée au niveau de la région, les performances des autres régions et la part minimale de la région à atteindre dans les créations d'entreprises ;
- Le taux de pauvreté est calculé sur la base de la tendance antérieure observée au niveau de la région, les programmes en cours au niveau national qui visent à lutter contre la pauvreté et la vulnérabilité d'une manière générale, la performance des autres régions et l'hypothèse d'amélioration des revenus par tête de 3.4 fois ;
- Le taux de chômage est calculé sur la base de la tendance antérieure observée au niveau de la région, la performance des autres régions, les emplois à créer dans les prochaines années et les investissements à réaliser au cours des prochaines années ;
- Le taux d'analphabétisme est calculé sur la base de la tendance antérieure observée au niveau de la région, les programmes en cours au niveau national qui visent à lutter contre l'analphabétisme, l'amélioration des conditions de vie et des revenus des personnes prévues dans les 25 prochaines années.

### 3. Orientations stratégiques pour un développement plus accéléré et inclusif

La mise en place des nouvelles bases de développement durable et inclusif de la région BMK doit tenir compte des dix grandes problématiques identifiées dans le cadre du diagnostic stratégique territorial, qui se résument comme suit :

### Les dix problématiques centrales de la région BMK

1. Absence d'un modèle de développement intégré capable d'assurer une croissance élevée des créations de richesses qui soit inclusive et durable au profit des citoyens, là où se trouvent dans tout le territoire de la région ;
2. Insuffisance du tissu entrepreneurial dans la région en termes de nombre et de créations pour assurer plus d'emplois et d'investissements pour la région ;
3. Faible attractivité qui affecte négativement les flux des investissements vers la région ;
4. Une part importante de la valeur ajoutée produite par l'économie de la région ne profite pas à la population de cette même région ;
5. La forte dépendance de la région à l'égard de l'investissement public et des transferts de solidarité ;
6. La région ne dispose pas encore de grandes infrastructures pouvant exercer une influence nationale et capable de créer une dynamique économique et sociale ascendante ;
7. Le réseau urbain de la région est de taille moyenne ayant une faible influence sur le réseau urbain national et n'arrive pas encore à structurer la région. Cette dernière, connaît une forte dispersion démographique, ce qui engendre pour les acteurs des coûts économiques lourds pour aux différents besoins des populations là où se trouvent en équipements et en services de base ;
8. Faible niveau de développement humain avec une forte disparité entre les territoires de la région et la présence de zones isolées qui ne bénéficient pas des services publics et des équipements de base ;
9. Fort exode des jeunes et de la main-d'œuvre vers le reste des régions et vers l'international à la recherche d'un cadre de vie meilleur et des opportunités d'emploi ;
10. Le rural pèse encore sur le niveau de développement global de la région.

Face à ces problématiques de développement de la région de Béni Mellal- Khénifra et compte tenu de la vocation du SRAT consistant à fixer les orientations et les choix stratégiques pour les 25 prochaines années, il est proposé, ci-après, des orientations stratégiques couvrant les domaines clés d'un développement intégré, global et durable de cette région.

Ces orientations stratégiques se présentent comme suit :

### Cinq orientations stratégiques pour la conception régionale de la préparation des sols

1. Faire de la région l'échelle adéquate du choix et de la convergence des politiques publiques plus adéquates aux besoins des territoires de la région et son développement global. Des politiques qui contribuent à réduire les inégalités dans les domaines de la pauvreté, la

- vulnérabilité et les infrastructures et les services publics et particulièrement en zones rurales ;
2. Développer l'attractivité de la région en exploitant les opportunités potentielles et les diverses ressources disponibles dans les différents territoires de la région afin de créer plus de valeur ajoutée, de valoriser mieux les ressources matérielles et immatérielles de la région et d'en faire un levier de rayonnement et le développement de ses fonctions économiques et sociales ;
  3. Reconstruire la base économique de la région sur la base de nouvelles priorités afin de mieux valoriser les différentes ressources de la région ;
  4. Promotion et développement du réseau urbain au niveau au plan économique et social, et sur le plan de la qualité des équipements et infrastructures et de mieux l'intégrer au plan régional et national ;
  5. S'inscrire dans le chantier des transformations écologiques et énergétiques qui s'opèrent au plan national et international et faire usage rationnel des ressources naturelles, et donner une importance particulière à la gestion des réserves d'eau de la région.



Ces principales orientations stratégiques peuvent être explicitées par domaine et secteur d'intervention et d'action comme suit :

**A- Assoir un cadre de convergences et de développement humain durable :**

Sur le plan stratégique, la région de Béni Mellal Khénifra doit se structurer en un cadre se prêtant aisément à la convergence de politiques publiques et d'initiatives de différents acteurs et opérateurs impliqués dans le processus de mise en œuvre des choix, orientations et objectifs stratégiques du SRAT SUD & ANZAR – 2019, version provisoire

et notamment en ce qui concerne l'amélioration soutenue des indicateurs de développement humain et de réduction des disparités spatiales et sociales. Sur ce plan les orientations stratégiques fixées pour le SRAT se présentent comme suit :

- Atténuation des disparités territoriales dans les domaines de l'accès aux services de base en couverture médicale et en éducation ;
- Intensification des programmes d'éradication de la pauvreté et de la vulnérabilité et en particulier dans les localités rurales et les zones de montagne ;
- Renforcement des systèmes de protection sociale au profit des habitants démunis et les personnes aux besoins spécifiques ;
- Implication forte de la région dans la stratégie nationale de formation professionnelle pour améliorer les compétences professionnelles et permettre une meilleure insertion des jeunes dans la vie active et l'orientation de l'enseignement supérieur vers les spécialités adaptées aux besoins du marché du travail, local, national et international, et en particulier l'informatique et la technologie ;
- Promotion des programmes de développement local intégré particulièrement dans les zones de montagne au moyen de systèmes d'appui financier dont notamment les dons d'organismes internationaux ;
- Appui aux programmes de promotion des activités et des petites entreprises personnelles et la promotion des réseaux de micro-crédits au sein de la région pour soutenir le financement des petits investissements ;
- Valorisation des produits locaux à travers les coopératives ;
- Intensification des programmes d'éradication de l'analphabétisme et particulièrement parmi les jeunes en âge d'activité et parmi les femmes ;
- Modernisation des établissements de santé et d'éducation en villes et en milieu rural ;
- La prise en compte des questions de la jeunesse à travers la promotion des différents espaces culturels et sportifs et l'amélioration de la situation de la femme en milieu rural.

#### **B- Modernisation et promotion de l'attractivité de la région**

L'entreprise réussie du processus de rattrapage économique et de relance d'une croissance économique régionale exige la mise en œuvre des principales propositions d'orientations suivantes :

- Amélioration du climat des affaires et simplification des procédures administratives plus transparentes et la généralisation des services publics numériques ;
- Octroi d'avantages encourageants pour attirer des investissements nationaux et étrangers et pour créer des entreprises ;
- Mobilisation du foncier public pour attirer davantage d'investissements vers la région et accorder des facilités à travers des prix préférentiels en faveur des investisseurs ;
- Promotion du partenariat entre le secteur public et le secteur privé autour de grands projets structurants ;
- Octroi d'un plus grand intérêt aux investisseurs aux marocains résidents à l'étranger ;
- Création d'un cadre institutionnel régional de marketing externe pour la région en vue d'attirer des investissements nationaux et étrangers (lobby des parlementaires de la région, anciennes personnalités de la région, personnalités importantes de diaspora marocain à l'étranger, ...) ;
- Développement du transport et des zones logistiques pour réduire les coûts de production.

### C- Reconstruction des bases économiques régionales et rénovation des modes de gouvernance

La réalisation des objectifs stratégiques économiques régionaux retenus par le SRAT à l'horizon 2044 nécessite, comme il sortait du diagnostic stratégique territorial, une reconstruction des bases économiques de la région de Béni Mellal Khénifra aux plans agricole, industriel, touristique, artisanal, infrastructurel, etc. et une rénovation et modernisation de la gouvernance à l'échelle de la région.

Dans le domaine économique agricole, on doit s'orienter dans les directions de conférer à l'agriculture régionale un rôle de leadership notamment par :

- Une implication plus forte dans la stratégie du Maroc Vert ;
- Promotion des partenariats avec le secteur privé étranger pour promouvoir les grandes fermes agricoles ;
- Valorisation et modernisation des zones irriguées et encouragement des pâturages et des récoltes d'engraissement ;
- Intensification des productions végétales et animales au sein de la région par la généralisation de l'irrigation moderne, la rationalisation de l'utilisation des engrais et une meilleure utilisation de la mécanisation agricole et de la numérisation ;
- Diversification des produits agricoles et promotion des produits de haute valeur ajoutée demandés par les marchés internationaux ;
- Modernisation des chaînes de production agricole particulièrement au niveau de la commercialisation, du stockage et du transport ;
- Promotion de la formation dans le domaine agricole et dans la gestion des fermes agricoles,
- Mise en place d'une structure permanente qui accompagne les agriculteurs à la recherche de marchés potentiels au niveau national et international et les aider à accomplir les formalités d'export.

Dans le domaine économique industriel, la dynamique économique régionale doit s'activer sur les bases des principales orientations suivantes :

- Implication effective de la région dans la stratégie nationale de décollage industriel ;
- Renforcement de la position de la région en tant que pôle émergent des industries agroalimentaires ;
- Promotion des industries minières en vue de mieux valoriser et intégrer les richesses minières dans le développement économique régional ;
- Promotion des zones industrielles sur l'axe de la route express Casablanca-Béni Mellal avec des prix très encourageants ;
- Création au sein de la région d'une zone industrielle franche pour attirer les investissements étrangers directs ;
- Promotion des services de logistiques et des services de transferts ;
- Accélération de la création des zones de logistiques régionales programmées et en particulier le port sec ;
- Promotion des partenariats industriels directs avec des pays comme l'Italie et la Chine.

S'agissant du domaine d'infrastructures, quatre (4) orientations stratégiques pour le développement des infrastructures routières sont nécessaires pour répondre aux besoins de développement de la région Béni Mellal-Khénifra :

- L'ouverture de la région sur l'environnement national et international et sa liaison avec les autres pôles de développement économiques du pays ;
- Le renforcement de la cohésion, de l'équité et la complémentarité territoriale régionale en assurant une meilleure connexion intra région et une bonne répartition des équipements et infrastructures de base ;
- Le désenclavement des zones rurales et de montagne ;
- L'amélioration des systèmes de transport existants dont le réseau des routes et voies ferrées et le transport aérien.

Au niveau du tourisme, le développement régional durable de ce secteur compatible avec les potentialités et les atouts de la région de Béni Mellal Khénifra devrait être fondé principalement sur :

- La promotion de contrats-programmes dans le cadre du partenariat public/privé/région et aussi le développement de partenariat avec de véritables opérateurs professionnels ;
- La mobilisation d'investissements, d'augmentation et de diversification de l'offre touristique et le développement du tourisme rural et de montagne ;
- L'amélioration du rapport qualité/prix pour la destination de la région et l'encouragement du tourisme interne ;
- L'organisation du secteur de transport touristique, la mise à niveau et la qualification des ressources humaines impliquées dans la gestion et l'encadrement des activités touristiques.

De manière complémentaire et intégrée avec le secteur du tourisme, l'artisanat et le patrimoine doivent évoluer dans un cadre manageriel convergeant vers des finalités communes.

A cet effet, le secteur de l'artisanat doit connaître une promotion et une modernisation fondées principalement sur :

- La promotion et la valorisation de l'artisanat régional ;
- L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie intégrée de marketing pour la promotion des métiers régionaux et leur renforcement ;
- L'appui des initiatives de petits et moyens projets dans le domaine de l'artisanat ;
- La promotion des zones de métiers de l'artisanat et d'expositions permanentes dans les différentes villes de la région ;
- Le renforcement de la formation professionnelle relative aux métiers de l'artisanat ;
- Promotion et encouragement des coopératives exerçant dans le domaine de l'artisanat.

Concernant le domaine du patrimoine, Le diagnostic territorial élaboré dans le cadre du nouveau SRAT a permis de relever la grande diversité et richesse des ressources patrimoniales de la région. L'analyse prospective a montré que ces ressources offrent des perspectives prometteuses dans la contribution au développement économique et social de la région. De telles perspectives se confirmeront par l'adoption et la mise en œuvre des principaux axes et orientations stratégiques suivants :

- La confirmation de la région en tant que pôle patrimonial majeur ayant à caractère national, situé entre deux principaux pôles, Fès Meknès (au nord) et Marrakech (au sud) dans le but de renforcer « le chemin patrimonial » entre les capitales historiques ;



- La valorisation du patrimoine dans le cadre d'un programme régional intégré entre différents secteurs touristique, environnemental, culturel, d'économie sociale et solidaire, de développement humain durable, de développement rural, etc. ;
- L'élaboration d'un programme régional de promotion et d'équipement des sites patrimoniaux ;
- L'élaboration d'un programme de réhabilitation et de protection du patrimoine monumental au sein de la région ;
- L'élaboration d'un programme régional intégré de marketing du patrimoine de la région (exposition régionale, expositions provinciales, musées, festivals / moussems ...) ;
- La préparation d'un programme régional intégré de formation et de promotion de l'information et de la connaissance du patrimoine (instituts de la musique des arts populaires, des métiers...) ;
- L'élaboration d'une stratégie de soutien des acteurs dans le domaine du patrimoine (les associations, les coopératives, ...) ;
- La préparation d'un plan régional des circuits patrimoniaux dans le cadre d'un programme intégré.

La conduite du processus de développement à long terme de la région de Béni Mellal Khénifra conformément aux choix, orientations et objectifs stratégiques du SRAT requiert la rénovation et la modernisation des modes de gouvernance à l'échelle de la région selon les principaux axes stratégiques suivants :

- Dotation de la région de cadres supérieurs spécialisés et qualifiés et généralisation de sa représentativité au niveau des provinces ;
- Diversification et promotion de la coopération nationale et internationale pour le transfert des expériences réussies et l'intensification des partenariats pertinents sur les plans national et international ;
- Mise en place d'instances de coordination entre les différentes administrations et la région pour le suivi des divers programmes et projets ;
- Promotion d'un système statistique régional et d'un observatoire de suivi des phénomènes socioéconomiques dans la région ;
- La mise en place et l'adoption d'un cadre de communication/décision/ action fondé infailliblement sur la gouvernance de qualité, la connaissance éclairée et la confiance partagée ;
- La finalisation d'une banque de projets multisectoriels attractifs, jugés susceptibles une véritable dynamique de développement régional et qui soient accompagnés de mesures d'encouragements clairement définis et minutieusement mises en application ;
- Renforcement de la communication entre les différents acteurs et en particulier à travers un site internet spécial à la région.

#### **D- Réhabilitation et modernisation de l'armature urbaine**

Sur la base des constats du diagnostic territorial stratégique et des tendances décelées dans l'évolution de l'armature urbaine de la région, le SRAT propose des orientations stratégiques pour les principales agglomérations de la région afin de constituer un réseau urbain locomotif du développement et du rééquilibrage du territoire régional. Ces orientations sont les suivantes :

- L'adoption d'une meilleure planification des grandes et moyennes villes et son intégration

dans l'armature urbaine nationale ;

- Le renforcement des fonctions sociales et économiques des grandes et moyennes villes au sein de la région pour les rendre plus attractives, notamment celles du trinôme Beni-Mellal, Khouribga, Khénifra, véritables pôles de développement régional. Ce trinôme doit être secondé par un deuxième réseau de pôles d'appui, tels que Fkih Ben Salah, Azilal, Damanate, Bejaad, Oued Zem, Souk sebt ouled Nemma ;
- L'amélioration de la consistance et de la qualité des services et des infrastructures internes des villes de la région pour qu'elles soient aux niveaux des grandes villes nationales (zones d'activités ; complexes résidentiels, complexes administratifs, complexes de commerce et de services) ;
- La réalisation de grands équipements afin d'améliorer l'attractivité des villes : Rocades urbaines, Grands parcs et mobilier urbains, Zones de loisirs et de détente, Grandes écoles (ingénierie, commerce, tourisme, mangement), grandes infrastructures de santé (Hôpitaux et cliniques spécialisées) ;
- L'amélioration du maillage de voies rapides et de désenclavement, afin d'assurer un meilleur enclavement de l'armature urbaine de la région avec le réseau urbain national ;
- La généralisation et l'amélioration de la qualité des documents de planification urbaine : Schéma Directeur d'urbanisme, Schéma directeur de la circulation, Plan d'aménagement, plan de redressement et d'intégration des quartiers marginalisés.).

#### **E- Le suivi des changements écologiques et énergétiques**

Le présent SRAT de la région de Béni Mellal Khénifra a mis l'accent sur des orientations stratégiques de nature à contribuer à la mise en valeur du patrimoine environnemental et des ressources naturelles de la région, et à la préservation et la valorisation des atouts paysagers régionaux. Ces orientations peuvent être synthétisées comme suit :

- L'amélioration des réseaux de distribution de l'eau potable ;
- La généralisation des stations de traitement des déchets solides et des eaux usées ;
- La promotion du traitement tertiaire des eaux usées pour les réutiliser ;
- La mise en place de projets de valorisation des boues des STEP ;
- La généralisation de la construction des centres de valorisation et d'enfouissement des déchets ménagers ;
- L'adoption et la planification de la mise en œuvre des plans directeurs provinciaux des déchets ménagers ;
- La réhabilitation et la fermeture des anciennes décharges non contrôlées notamment celles de Beni mellal, Aghbala, Khénifra, Azilal et Beni Ayat, Khouribga, Oued Zem et Boujaad ;
- L'élaboration du Plan régional de gestion des déchets industriels, agricoles non dangereux et inertes ;
- La promotion de l'élimination et la valorisation des déchets dangereux à l'échelle de la région ;
- L'encouragement et l'appui à l'utilisation des énergies renouvelables (solaires et éoliennes) et les initiatives d'utilisation de combustibles alternatifs (ciment, OCP) de substitution (au lieu du charbon et de coke de pétrole, ...) ;
- La préservation et la valorisation de la ressource forestière et des produits forestiers.

### Conclusion :

Les développements ci-dessus ont permis de focaliser l'attention sur les objectifs et les orientations stratégiques du SRAT de la région de Béni Mellal Khénifra perçus à l'horizon 2044. L'élément central de la démarche d'analyse est le développement durable de la région vu sous un modèle qui soit conforme aux vocations de la région, qui soit efficace et qui offre à la région des positionnements économiques sectoriels notables à l'horizon fixé.

La trajectoire du processus de développement futur, tel que préconisé par le SRAT, comporte la confrontation des problématiques de développement rencontrées, le dépassement des obstacles vécus et le rattrapage accéléré des déficits sociaux accumulés, tout en mettant en œuvre les programmes régionaux successifs d'édification du développement régional intégré, global et durable, et de l'image future souhaitée de la région de Béni Mellal Khénifra.

Les directions d'actions s'inscrivent dans le cadre de cinq grandes orientations stratégiques : La région en tant que cadre de convergences et de développement humain durable, la modernisation et promotion de l'attractivité de la région, la reconstruction des bases économiques régionales et la rénovation des modes de gouvernance, la réhabilitation et la modernisation de l'armature urbaine et le suivi des changements écologiques et énergétiques.

La concrétisation de la consistance et des portées de ces orientations stratégiques sera effectuée par chacun des espaces projets, véritables terrains de développement régional d'avenir, telle que présentée dans le chapitre suivant.





# Chapitre 6

## Espaces projets : les entités de développement d'avenir

La conduite du développement territorial intégré et durable ne peut donner de pleins résultats que si elle associe d'une manière cohérente, complémentaire et synchronisée des choix de projets et des lieux adaptés de leurs implantations. Régionalement, ces lieux d'implantation se localisent dans des sous-territoires de la région définis dans le sens de la cohérence de leur constitution géographique, de la complémentarité des leurs vocations, potentialités et atouts propres ou appartenant à leurs environnements immédiats. Ainsi précisés, ces sous-territoires sont appelés espaces projets, lesquels sont déterminés selon des critères objectifs pour que les programmes, les projets et les actions qui viendraient s'y réaliser contribuent à la concrétisation de l'équité territoriale et de l'efficacité économique.

A ces fins sont développés ci-après, pour des buts de continuité et de complémentarité, les espaces projets qui ont été identifiés dans le cadre des anciens SRAT des régions de Meknès-Tafilalet, de Chaouia-Ouardigha et de Tadla-Azilal. Ceux-ci sont examinés des points de vue des critères de leur définition, de leur délimitation, des orientations de leur développement et des types d'actions qui pourraient y être réalisées.

Ensuite, compte tenu des résultats de ces développements et de ceux ayant découlé du diagnostic stratégique de la région de Béni Mellal Khénifra, sont présentés les espaces projets suivants les principaux critères de délimitation et le découpage proposé.

En application de l'article 3 du cahier des prescriptions spéciales de la présente étude, il sera proposé, ci-après, une adaptation au nouveau découpage régional, les sorties des SRAT existants concernant les anciennes régions de Tadla-Azilal, Chaouia-Ouardigha et Meknès-Tafilalet, comme il sera procédé à une évaluation et un réajustement des grandes orientations de ces schémas à la lumière du nouveau découpage régional.

### 1) Les espaces projets présentés par les 3 anciens SRAT

#### 1. Le SRAT de Meknès-Tafilalet :

L'espace projet correspondait aux différents espaces homogènes de la région Meknès Tafilalet, tout en ayant des dimensions suffisantes pour être crédibles comme espaces porteurs de développement, capables de mettre en œuvre des stratégies territoriales. Dans une large mesure, ils correspondaient avec les découpages administratifs des provinces.

**Critères retenus :**

**La géographie physique :** Les bassins versants et les lignes de crête sont des éléments déterminants pour la définition des milieux de vie. La carte des bassins versants est claire et permet d'identifier les espaces homogènes.

**Les espaces des tribus :** Bien que leurs rôles tendent actuellement à s'atténuer, les tribus ont joué un grand rôle dans la mise en place du peuplement et la mise en valeur de la région Meknès-Tafilalt. La carte des tribus du Maroc, surimposée sur le découpage administratif actuel, permet de délimiter les étendues gérées et contrôlées par les différents groupes ethniques.

**Les zones d'influences des villes :** Le découpage selon l'accessibilité aux villes (et donc aux services) montre donc de grandes disparités et conduit à un découpage du territoire figuré sur la carte des influences urbaines.

Les espaces projets proposés par le SRAT de Meknes-Tafilalet et qui relèvent de l'actuelle région de Beni-Mellal-Khénifra :

Le territoire de la province de Khénifra, il associe trois espaces complémentaires :

- Les bassins de l'Oum Er-Rbia et de son affluent l'Oued Srou ;
- La zone Mrirt-Khénifra-Ouaoumana, solidarisée par la RN°8 ;
- La partie Sud du Plateau central.

Cet espace projet est homogène sur le plan physique (bassin versant de l'Oum Er Rbiaa). Il est délimité par des crêtes bien individualisées (plateau de Ment au Nord, Addarouch à l'Est, Causses au Sud Est et crêtes du Moyen et Haut Atlas. Sa zone centrale comprend toutes les communes entre Agelmous, Khénifra, Ouaoumana, El Kbab et Mrirt. Ses communes périphériques plus éloignées et enclavées sont celles de Moulay Bouazza et Sebt Aït Rahou, et les confins montagneux du bassin de l'Oued Srou (Kerrouchen, Sidi Yahia ou Saad) qui sont éloignés mais font partie de la même unité physique et de la même province.

Cet espace est historiquement le territoire des Zayan, qui y trouvaient les pâturages et forêts de l'Atlas et des hauteurs du Plateau Central, (parcours d'été), d'une part, et un riche azarghar (cultures et pâturage d'hiver) autour des localités de Khénifra et El Hammam (Mrirt s'est développé plus tard avec l'exploitation des mines de Jebel Aouam). Ce territoire traditionnel coïncide depuis le dernier découpage avec la nouvelle Province de Khénifra.

## 2. Le SRAT de chaouia-ouardigha :

Définitions de l'espace projet : Le découpage du territoire en espaces projets se heurte à une difficulté de non-coïncidence entre les données statistiques, économiques et fonctionnelles. Les propositions de développement en espaces différenciés porteront d'une part sur les espaces homogènes : bassins versants, plaines, montagnes..., et d'autre part, sur les communes ou cercles.

**Critères retenus :** Les espaces projets sont identifiés sur la base d'une analyse multicritère, qui prend en compte les éléments socio-ethniques, historiques, sociologiques, économiques, physiques, agro-pédologiques, édaphiques, hydro-géologiques, climatiques, ... La carte des tribus, ainsi que celle des zones agricoles homogènes du Plan Maroc Vert ont été utilisées. Tous ces éléments sont corrélés avec

les limites administratives (communes) pour assurer la mise en œuvre des actions de développement et pour identifier les collectivités territoriales qui prendront en charge les projets par la suite.

Les espaces projets proposés par le SRAT de Chaouia-ouardigha et qui relèvent de l'actuel région de Beni-Mellal-Khénifra :

**-Espace projet : Plateau Ouardigha :** c'est le plateau phosphatier où la problématique de reconversion de l'activité économique se pose avec acuité. Il s'agit de diversifier la base économique de cet espace en encourageant les activités agricoles et de services.

**-Espace projet : Couloir de Khouribga :** C'est un espace où la question de la mise à niveau des villes se pose avec acuité particulièrement pour la ville de Khouribga, afin de lui permettre de jouer le rôle de ville d'appui pour Settat. Les villes de cet espace sont appelées à accueillir davantage de populations venant des campagnes avoisinantes et devraient par conséquent procéder à la mise à jour des documents de planification urbaine pour répondre aux besoins de la population additionnelle. Les activités devront être davantage diversifiées avec la programmation de zones d'activités à haute valeur technologique.

**-Espace projet : Bejaad :** c'est un espace dominé par les activités agricoles (agriculture céréalière et élevage). Ils'agit d'une zone dont la crise se reflète à travers le déclin démographique de la commune de Tachraft (-6%) et qui cumule les handicaps sociaux, avec des taux élevés pour l'analphabétisme et la pauvreté.

**-Espace projet : BeniKhirane-Oulad Aissa-Beni Zemmour :** c'est l'espace qui cumule le plus de handicaps au niveau régional. Il se caractérise par une déperdition de la population rurale, de forts taux d'analphabétisme et de pauvreté et par de gros besoins de rattrapage en matière d'équipements et d'infrastructures. C'est un espace en crise qu'il faut traiter avec précautions.

Ces quatre espaces projets correspondent au territoire de l'actuelle province de Khouribga.

### 3. Le SRAT de Tadla-Azilal :

Définitions de l'espace projet : Le découpage du territoire en espaces projets se heurte à une difficulté de non coïncidence entre les données statistiques, économiques et fonctionnelles. Les propositions de développement en espaces différenciés porteront d'une part sur les espaces homogènes : bassins versants, plaines, montagnes..., et d'autre part, sur les communes ou cercles.

**Critères retenus :** Les espaces projets sont ainsi définis sur la base d'une évaluation multicritère, prenant en compte les aspects physiques, agro-pédologiques, édaphiques, hydro- géologiques, climatiques..., mais aussi humains, sociologiques et économiques.

Deux critères objectifs sont retenus :

- 1) La structure administrative :** le découpage doit nécessairement respecter les limites des communes, mais aussi celles des cercles : un espace projet est obligatoirement un cercle ou une fraction d'un cercle ceci pour des raisons évidentes : l'administration assume, on le sait, un rôle clé, et il faut éviter de compliquer les problèmes en introduisant des chevauchements entre les structures administratives ;
- 2) Les bassins versants :** l'organisation de la vie dans la montagne est très fortement structurée par les vallées : l'espace est scindé en bassins hydrographiques.

Un troisième critère appréciatif entre en ligne de compte :

- 3) **Les potentiels et vocations** des différents espaces montagnards, c'est-à-dire le capital naturel, économique, humain (niveau de formation, diversification, dynamisme sociétal), mobilisable pour servir de substrat à la formulation et à l'engagement de projets de développement. On a cherché à construire autant que faire se peut des espaces les plus homogènes possibles vis-à-vis de cette perspective.

Les espaces projets proposés par le SRAT de TadalAzilal et qui relèvent de l'actuel région de Beni-Mellal-Khénifra :

Le concepteur du SRAT de Tadal-Azilal propose les espaces projet suivants :

**Pour la plaine** : cinq espaces projets sont identifiés et composés des communes suivantes :

- 1) El Ksiba, Zaouiat Cheikh, Fom ElAnceur, Taghzirt, Tanougha, Dir El Ksiba, AitOumElBekht) ;
- 2) KasbaTadla (KasbaTadla, Semget, Guettaya, OuladSaid'Oulad, OuladYoussef) ;
- 3) FqihBenSalah (Fqih Ben Salah, Bradia, AlKhalfia, HelMerbaa, Krifate, BniOukil, BniChegdale) ;
- 4) SoukSebt (Souk Sebt, OuladAyad, SidiHammadi, SidiHaissa Ben Ali, Oulad Zmam, Oulad Bourahmoune, Oulad Nacer, Dar Ould Zidouh, Had Boumoussa) ;
- 5) BeniMellal (Beni Mellal, Fom Oudi, OuladM'Barek, OuladGnaou, SidiJaber, Ould Yaïch ; Fom el Anceur et Taghzirt).

**Pour la montagne** : Neuf espaces projets sont identifiés dans la montagne. Ces espaces sont susceptibles d'accueillir des programmes homogènes, cohérents et « enchaînés »

- 1) AssifOuimrine (communes de Aghbala, Boutferda, Naour, Tizi N'Isly) ;
- 2) Ouaouizaght Lac (Bin el Ouidane, Ouaouizaght, Ait Mazigh, Isseksi, Timouliit, Ait Ouarda et Afourar) ;
- 3) Bzou (Bzou, FomJemaa, Tanant, Ait Taguella, Tabia, Bni Hassane, Rfala, Tisqi, Moulay Aissa ben Driss, BniAyat, Taounza) ;
- 4) Azilal (Azilal, Agoudi N'Lkhair, Ait Mhammed, Ait Abbas, TamdaNoumercid) ;
- 5) M'goun (Ait Bououlli, Tabant, Zaouiat Ahansal) ;
- 6) Demnate Oued Lakhdar (Demnate, Imlil, Ait Majden, Ouaoula, Sidi Boukhalif, AitBlal, Tifni, Sidi Yacoub, TidiliFetouaka, Anzou) ;
- 7) Demnate Tassawt (Ait Tamlil et Ait Oumdis) ;
- 8) Ouaouizaght-forêt (Tagleft, Tabaroucht, Tilouguite, Ait Ouqabli, Tiffert N'AitHamza) ;
- 9) Anergui (Anergui).

## 2) Les orientations des anciens SRAT pour le territoire de l'actuelle région : Béni-Mellal-Khénifra.

### 1. Le SRAT de Meknès-Tafilalet :

- L'espace projet haut bassin de l'Oum Er Rbiaa, c'est le territoire assez sensible aux effets de l'érosion, il dispose cependant de ressources importantes sur le plan agricole mais souffre de l'éloignement des



centres urbains et de l'enclavement, c'est une zone de dépeuplement. Le SRAT de 2010 propose pour cet espace projet les actions suivantes :

- 1) Reprise et intensification de la lutte contre l'érosion ;
- 2) Réaliser le programme de désenclavement routier PNRR ;
- 3) Activer les programmes PAGER et PERG pour toutes les communes et douars dans un délai maximum de 5 ans ;
- 4) Améliorer la route Khénifra Midelt, par El Kbab et Benkhilil (R 503 et P 3214) ;
- 5) Améliorer la liaison secondaire El Kbab-Kerrouchen-Boumia (P 7308) et la route P 7306 Khénifra- Zaïda ;
- 6) Réaliser un programme de mise à niveau des infrastructures urbaines d'El Kbab ;
- 7) Renforcer et moderniser les services de base (éducation, santé, administration publique) dans les villages centres (Kerrouchen, Boumzil) ;
- 8) Promouvoir les projets INDG dans toutes les communes de ce sous espace.

- La zone Mrirt-Khénifra-Ouaoumana, solidarisée par la RN 8 : Elle comprend les communes du Dir et la vallée, ce sont des territoires à grand potentiel agricole avec d'importantes ressources hydrauliques, la zone la plus riche de la province. Elle dispose également d'importants atouts touristiques, de découverte et de randonnée.

Les auteurs du SRAT de 2010, proposent pour cet espace projet, des actions concentrées principalement sur la ville de Khénifra et qui sont principalement :

- 1) La mise à niveau puis le développement des infrastructures et notamment l'embellissement du centre-ville, de la zone commerciale et de la zone hôtelière ;
- 2) L'élaboration d'un programme ambitieux d'équipements publics dépassant la dotation normale d'un chef-lieu de Province et se situant à un niveau intermédiaire entre le niveau provincial et celui de chef-lieu de région (comme le préconisait en 2003 déjà, le SNAT, qui n'a pas été suivi d'effets ni même de discussions entre le niveau territorial et l'Etat) ;
- 3) La mise en valeur des rares « niches » où la ville pourrait avoir un avantage comparatif (commercialisation de la viande rouge, cuir, bois) ;
- 4) L'anticipation sur l'ouverture de la future voie express par la réservation de terrains pour des équipements économiques (centres commerciaux, zones d'activités) ;
- 5) La définition d'une stratégie de développement touristique réaliste faisant de cette ville une plaque tournante du tourisme écologique entre les domaines de la région de Tadla Azilal (Bin el Ouidane, cascades d'Ouzoud, Aït Bougmès), le Moyen Atlas (sources de l'Oum Er Rbiaa, AguelmaneAzigza, et le Haut Atlas Oriental (Imilchil,) ;
- 6) L'organisation d'événements et la promotion de l'image d'une ville rénovée dans un environnement naturel attractif, prisé par le tourisme intérieur et international.

- La partie Sud du Plateau central. Cette zone clairement individualisée par son relief et sa couverture forestière comprend 5 communes (Aguelmous, Sidi Hcine, Had Bouhssoussen, Moulay Bouazza et Sebt Aït Rahou) dont la caractéristique générale est l'enclavement.

A part Aguelmous, qui s'impose comme la localité la plus importante, au bord de la vallée de l'Oued Grou, elles ne sont accessibles que par des routes médiocres, sinueuses et conduisant à des centres

de faible importance (EzZiligha, Oued Zem), eux-mêmes en situation très marginale par rapport aux pôles de développement.

La stratégie d'aménagement proposée par le SRAT de Meknes-Tafilalet est basée sur trois objectifs :

- 1) Mettre fin à l'isolement en améliorant les routes vers Casablanca et Rabat (notamment en assurant une liaison directe de Sebt Rahou vers l'autoroute Berrechid-Beni Mellal et la R401 Rabat Oued Zem). Bien que situées en partie hors de limites de la région, ces axes sont nécessaires au Plateau central.
- 2) Mettre fin à la surexploitation et restaurer un couvert forestier sain, en accompagnant les mesures restrictives en matière d'élevage par des compensations financières permettant aux usagers de réorienter leurs exploitations vers la durabilité. Les exemples d'exploitations suivant les préconisations de l'ANOC dans la zone montrent bien que cette reconversion est possible.
- 3) Une fois les deux premiers objectifs atteints, développer les activités de loisirs et de détente, la chasse, les résidences secondaires en fonction des possibilités ouvertes par le désenclavement et la restauration du milieu naturel. L'immense réservoir de clientèle des villes littorales, à 150 -200 kilomètres, laisse entrevoir un potentiel important dans ces domaines.

### 3) Le SRAT de Chaouia-Ouardigha :

Les orientations proposées en 2013 par les concepteurs du SRAT de Chaouia-Ouardigha sont formulées autour de trois axes :

- Des options territoriales ;
- Des facteurs d'appui ;
- Des projets structurants.

Les options territoriales et les facteurs d'appui sont des recommandations d'ordre général, elles concernent l'ensemble du territoire de la région. Par contre les projets structurants sont présentés par espace projet.

Les principales propositions relatives aux quatre espaces projet qui concernent le territoire de la province de Khouribga se présentent comme suit :

#### ✓ Espace projet : plateau Ouardigha :

- Programme de reconversion : encouragement des projets agricoles intégrés : PMH, élevage, produits des terroirs ;
- Renforcement des équipements et des infrastructures ;
- Création de zones d'activités pour les petits métiers ;
- Programme de désenclavement de la ville de Hattane ;
- Création d'une zone touristique ;
- Construction de pistes ;
- Création de projets agricoles (élevage, arbres fruitiers.) ;

- Création d'une réserve pour l'élevage des gazelles dans le domaine forestier dans la zone d'El Khataouet Lagnadiz ;

- Construction de barrages collinaires.

✓ **Espace projet : Couloir Khouribga :**

- Zones d'activités à haute valeur technologique ;

- Mise à jour des documents de planification urbaine ;

- Renforcement de l'infrastructure de base ;

- Encouragement du tourisme rural dans les espaces forestiers de la province ;

- Restructuration des quartiers précaires de la ville khouribga.

✓ **Espace projet Bejaad :**

- Programme de développement agricole axé sur les vallées ;

- Développement de la filière lait dans les périmètres de PMH ;

- Création de coopératives pour les artisans traditionnels, des villages pilotes ainsi qu'une foire régionale des produits de l'artisanat traditionnel ;

- Développement des produits de terroirs ;

- Création d'un site touristique à la source d'Aïn Kaicher et des esplanades le long de la RR 309 ;

- Création d'unités industrielles spécialisées dans les produits laitiers ;

- Création de centres de formation agricole ;

- Mise en place d'un programme pour le développement des plantes médicinales à BniYakhlef ;

- Réhabilitation des coopératives agricoles.

✓ **Espace projet Khirane-Oulad Aissa-Beni Zemmour :**

-Développement de l'irrigation, construction de lacs collinaires, promotion du maraîchage ;

- Aménagement d'un parc touristique à Bou Ghardane ;

- Programme de désenclavement :

- Aménagement des pistes ;

- Renforcement des équipements et de l'infrastructure de base (routes, pistes rurales, eau potable et électricité) ;

-Construction d'écoles ;

-Création d'un parc touristique dans la forêt de Lakhriba ;

-Création d'un parc touristique à proximité du barrage de Chbika ;

-Création, réhabilitation et réparation des barrages collinaires ;

-Renforcement des équipements ;

-Création d'un parc touristique : animation, restauration, camping ;

- Programme de reboisement des forêts ;
- Développement et consolidation de l'arboriculture ;
- Etude de faisabilité de la réouverture de la mine de Ait Ammar ;
- Création d'un complexe touristique à proximité de Sid Sebit ;
- Création d'une réserve faunistique.

#### 4) Le SRAT de Tadla-Azilal :

Les auteurs du SRAT de Tadla-Azilal ont adopté en 2007, une démarche presque analogue à celle qu'ils ont suivie en 2013 pour le SRAT de Chaoui-Ouardigha. Le BET propose pour la région trois orientations fondamentales :

- Résoudre la crise du Tadla à travers, une nouvelle gestion de l'eau, la mutation des cultures, un remembrement des structures agraires ;
- Protéger la montagne de la dégradation par la protection du milieu naturel, le développement agricole, le développement du tourisme de montagne et le désenclavement des territoires ;
- Renforcer l'intégration régionale à travers un nouveau réseau routier et le développement d'un système urbain fort.

Le découpage de la région de Tadla-Azilal en 14 espaces projets : (5 espaces projets dans la plaine et 9 espaces projets dans la montagne) a permis aux auteurs de l'étude de présenter des actions structurantes détaillées autour de cinq options de développement :

- Les tourisms de montagne (nationale et internationale) ;
- Le désenclavement de la montagne et les relations trans-atlasiques ;
- Une politique forestière réaliste ;
- Des infrastructures majeures pour la capitale Béni-Mellal ;
- Les équipements de proximité et leur fonctionnement.

On constate après cette brève analyse des anciens SRAT couvrant le territoire de l'actuelle région Béni-Mellal-Khénifra, que les démarches adoptées dans la délimitation des espaces projets et la définition des orientations stratégiques diffèrent d'une région à une autre. Cette différenciation d'approche s'explique par la différenciation des territoires et des problématiques posées. Un constat commun est présent toutefois dans les trois anciens SRAT, la nécessité d'ancrer le développement des territoires à un pôle urbain fort et dynamique :

- **Khénifra pour les territoires nord** de la région, qui doit recevoir des programmes ambitieux d'équipements publics dépassant la dotation normale d'un chef-lieu de Province et se situant à un niveau intermédiaire entre le niveau provincial et celui de chef-lieu de région (comme le préconisait en 2003 déjà, le SNAT.) ;
- **Le pôle Houribga à vocation minière et industrielle**, qui est un pôle stratégique, appuyé par des centres secondaires tels qu'Oued Zem et Bejaad ;
- **Le pôle de Béni-Mellal** à vocation agro-industrielle avec son point d'appui Fkih Ben Salah.

Ce système de pôles qui faisant parties de trois régions distinctes est maintenant regroupé dans une seule et même région, la région de Béni-Mellal-Khénifra. On peut le qualifier de système urbain de

Béni-Mellal. Il est situé au cœur du Maroc de l'intérieur et bien articulé au système urbain à équidistance des grandes métropoles nationales : Rabat-Casablanca, Fès et Marrakech.

C'est un système encore embryonnaire mais qui tend à s'affirmer grâce à ses potentialités agricoles minières, touristiques et patrimoniales.

Le Schéma National de l'armature Urbaine (SNAU 2017), définit le système urbain de Béni-Mellal comme suit « C'est un petit système par la taille, il abrite 1 739 316 habitants soit 7.4 % de la population totale des systèmes urbains avec 973 923 citadins (taux d'urbanisation de 55.99 %) répartis entre 13 villes, 11 centres et 63 communes rurales sur 10 570 km<sup>2</sup> ».

En termes de hiérarchie fonctionnelle, le système de Béni Mellal est composé de :

- 1 centre régional: Béni Mellal;
- 3 relais territoriaux : Khouribga, Fkih BenSalah et Khénifra ;
- 2 centres locaux : Oued Zem et Souk Sebt OuledNemma ;
- 19 relais locaux.

Avec un taux de croissance de 0.98 % par an entre 2004 et 2014 (contre 1.55 % entre 1994 et 2004), le système est globalement répulsif. Territorialement, le centre du système a enclenché une dynamique de croissance ces dernières années avec un taux, certes faible, mais qui est passé de 0,98% à 1.64 % (+52 646 habitants cette dernière décennie) alors que la périphérie a fortement ralenti sa croissance passant de 1.55 % à 0.89 % (+ 131 568 habitants). Par ailleurs, la faible croissance enregistrée par la périphérie fait des villes périphériques (+ 111 319 habitants), notamment les villes de Fkih ben Salah (2.2 %) et Azilal (3.3 %) qui enregistrent les plus forts taux. Les villes du couloir minier Khouribga, Hattane, Boujniba, Oued Zem et Bejaad ont des taux très faibles qui ne dépassent pas 1.7 % par an.

En ce qui concerne les relations intérieures, deux axes structurent le système urbain de Béni Mellal :

- L'axe Ouled Ayad – Béni Mellal – Kasbat Tadla - Zaouyet Cheikh avec la N8 qui longe les contreforts de l'Atlas ;
- L'axe Béni Mellal – Fkih Ben Salah- Khouribga avec la N11.

Un troisième axe qui, malgré ses caractéristiques, reste marginal relie Khouribga à Kasba Tadla via Boujniba – Oued Zem et Bejaad et il est formé de la R312, l'A8 et la ligne de chemin de fer qui ne concerne que l'axe minier. Cette dernière étant presque exclusivement destinée au transport du minerai n'a qu'un très faible impact sur le schéma des échanges.

En ce qui concerne les relations nationales, le système de Béni Mellal est connecté essentiellement aux systèmes atlantiques via l'A8, la N11 et la ligne de chemin de fer. Les liaisons au nord avec le système de Fès - Meknès – Taza et sud au système de Marrakech ne sont assurées que par la N8 qui serpente le long des contreforts du Haut Atlas et traverse le Moyen Atlas au niveau d'Ifrane. »

Enfin, en ce qui concerne les relations internationales, le système de Béni Mellal dépend des connexions extra-système fournies essentiellement par les systèmes Atlantiques, l'aéroport de Béni Mellal n'ayant qu'un trafic annuel marginal de 23 628 passagers.

## 5) La démarche pour la délimitation de nouveaux espaces projet dans la région Béni-Mellal-Khénifra.

La définition des espaces projets fait partie des fondements de la démarche territoriale, dans la mesure où l'objet ultime de l'aménagement du territoire est le développement territorial durable par le biais de l'équité territoriale et l'efficacité économique.

Aussi, et conformément au CPS, des territoires (espaces) de projets sont identifiés afin d'aider à la territorialisation des actions qui seront proposées dans le PARI.

Cette question sera abordée selon quatre niveaux à savoir : l'impact de la mise en place de la nouvelle région sur la recomposition des territoires, la présentation des principaux critères de définition des espaces projets (ou espaces homogènes), la présentation et définition des grands espaces projets issus de la phase diagnostique, et la décomposition des "espaces homogènes" en sous-espaces projets.

### 2. Les principaux critères de délimitation des espaces homogènes

L'élaboration d'un SRAT et sa formulation sous forme d'actions et de projets de territoire, mettent en évidence la nécessité d'optimiser l'action des divers acteurs sur un espace déterminé, dont le développement dépend de la combinaison la plus adéquate possible des actions sectorielles, à engager sur un espace spécifique.

Ce territoire, dont l'échelle varie, dépend de plusieurs critères ou facteurs liés à sa situation, son milieu, ses ressources, mais également à son type d'organisation sociale, ses relations et ses acteurs économiques et sociaux (internes et externes) etc. En somme, tout ce qui est susceptible de révéler, développer et conforter sa vocation.

C'est dans ce sens que la définition d'un espace, ou territoire de projet ne peut s'appuyer sur un seul facteur ou critère, mais bien sur une combinaison de critères qui permettent de déterminer ce "territoire", compris avant tout, comme une entité ou "unité socio-territoriale" (U.S.T).

A l'appui de ces considérants, six groupes de critères ont été retenus pour définir les espaces et territoires de projets, énumérés ci-après, sans toutefois tendre à l'exhaustivité.

#### Critères physiques du milieu

Bien qu'en apparence, ils peuvent paraître les plus importants, ils sont loin d'être les plus déterminants.

Toutefois selon les milieux, ces critères peuvent constituer soit un atout majeur, soit un grand handicap. C'est le cas du relief (plaines, collines, montagnes), le climat qui joue un rôle important dans la vie économique et sociale des territoires, par la biodiversité qui en découle (forêts, couvert végétal naturel, pâturages, sols.), ainsi que les ressources hydrauliques (précipitations, cours d'eau, nappes phréatiques...).

#### Critères humains

Les critères humains sont également un facteur déterminant dans l'approche des territoires à travers les facteurs démographiques (dynamique et rythme d'accroissement.), densités générales,

répartitions, localisation, types d'agglomération, historique du peuplement des principaux groupes ethniques, organisation sociale etc.

Les facteurs historiques peuvent éclairer les processus de mise en valeur et d'occupation du territoire (conjointures, ruptures, mutations, faire savoirs.).

#### **Critères liés aux spécificités et ressources territoriales :**

Cette question est essentielle dans la définition des territoires homogènes. La similitude des potentialités (abondance, rareté, diversité...) et du degré de valorisation permet de concevoir des projets intégrés sur des espaces complémentaires.

L'approche territoriale préconise la prise en compte de l'ensemble des ressources (naturelles, patrimoines et savoirs faire, culturelles, et coutumes... Celles qui sont déjà mises en exploitation et ressources latentes ou mobilisables etc...

#### **Critères liés aux principales vocations :**

S'appuyant sur les ressources et les caractéristiques territoriales, l'approche territoriale vise en évidence les vocations, ou la vocation des espaces projets, afin d'initier des programmes appropriés et adopter les mesures adaptées au milieu et aux acteurs locaux.

#### **Critères liés aux activités économiques :**

Il s'agit d'identifier et de mettre en relief les activités principales exercées dans un territoire donné : élevage, cultures, exploitation de la forêt, artisanat, commerces, services, tourisme, etc.

Le degré de développement de ces activités est appréhendé en fonction des équipements, d'infrastructures existantes, de l'organisation, de la nature et importance de l'urbanisation.

#### **Critères liés aux relations, connectivité et l'apport des acteurs externes au territoire :**

Un "territoire" quelle que soit son échelle ou sa taille est d'abord déterminé par les relations qu'entretiennent les groupes humains qui l'occupent et l'exploitent. Mais il est autant plus important d'analyser les rapports dudit territoire avec les espaces environnants et même les plus lointains. Cette dimension peut s'apprécier par le degré d'attractivité et d'intervention d'acteurs externes au territoire (investisseurs de la région, d'autres régions du territoire national, de l'étranger... ).

En résumé, la délimitation des espaces projets (quelle que soit la taille et l'échelle), s'établit sur la base de plusieurs critères liés à la continuité des milieux physiques (unités agro-écologique), à une vocation dominante au niveau des ressources du territoire, aux systèmes et modes de production, aux problématiques communes et traditions de relations, de dialogues et collaborations établies entre les groupes d'appartenance et ancrage dans le territoire.

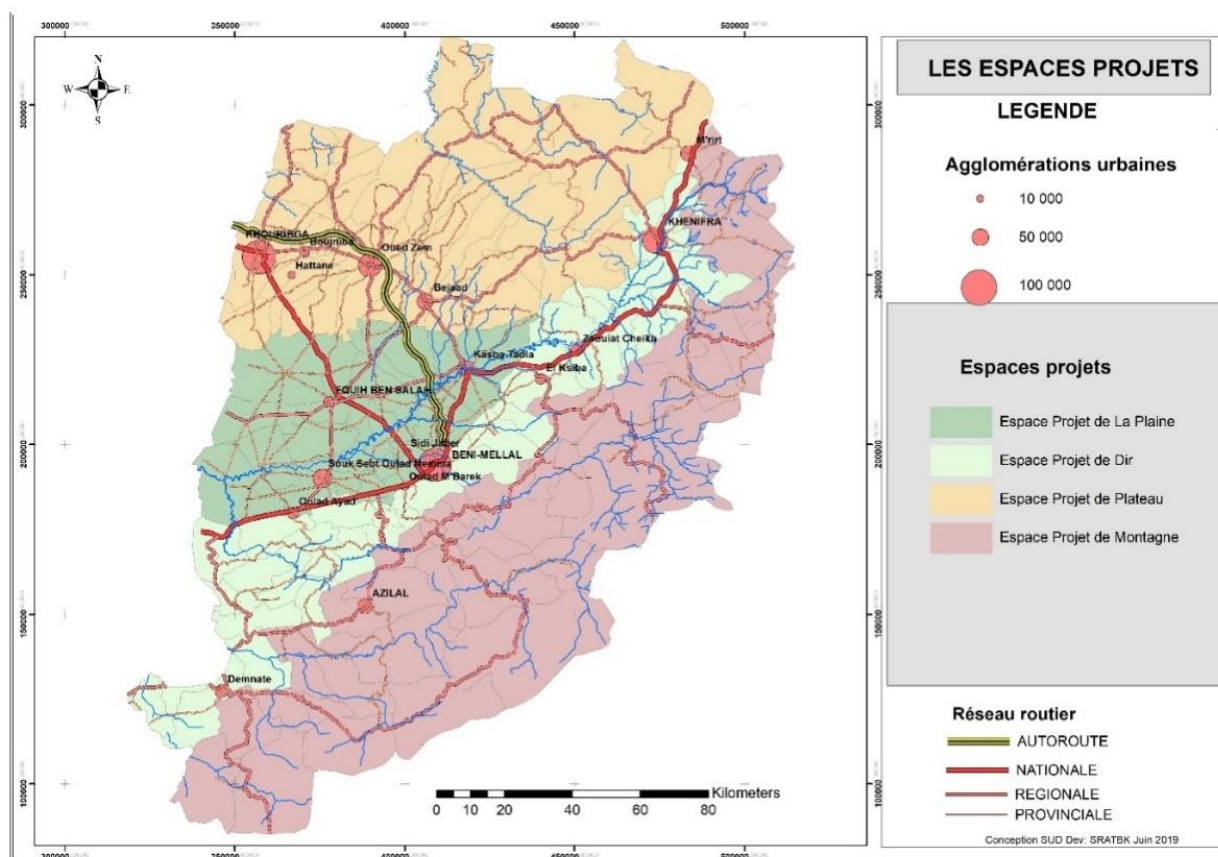
Plusieurs de ces critères ne sont pas mesurables par des taux ou ratios, mais appréciés qualitativement, et de manière intégrée, ils permettent de déterminer et délimiter des territoires "homogènes" susceptibles d'être le support adéquat de projets de territoires dans une vision intégrée, contractuelle, partenariale et concertée.

C'est sur la base de cette approche "systémique" que nous proposons à l'appréciation des acteurs du territoire, sous réserves des modifications même profondes qui peuvent être apportées à la suite des travaux des ateliers de restitution, un découpage territorial de la région en "espaces homogènes" et sous-espaces projets.

### a) Le découpage de la région en espaces projets

#### i- L'espace projet plateaux : domaine minier et agropastoral

Cet espace s'étend sur une superficie de l'ordre de 8308 km<sup>2</sup> et englobe 39 communes dont une commune à cheval avec l'EP du DIR, il occupe toute la partie des hauts plateaux appartenant à la région de Béni-Mellal-Khénifra, et présente deux sous-espaces distincts sui sont :



Carte 12 : Les espace projets proposés pour le SRAT Beni Mellal Khénifra

#### ➤ Le plateau des phosphates :

Il est dominé par les activités minières dont l'impact est national, c'est un territoire où l'urbanisation et le fait urbain sont fortement liés à l'exploitation des phosphates. Il subsiste toutefois sur ce territoire des activités pastorales d'appoint.



➤ **Le plateau de l'azaghar.**

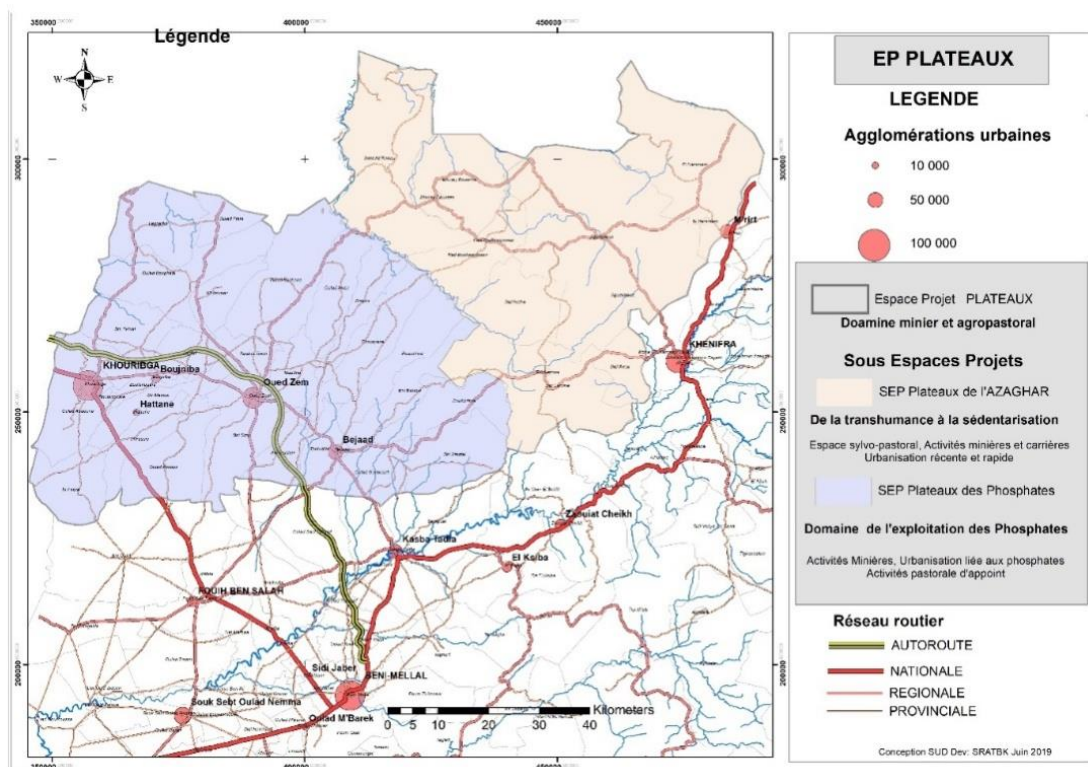
C'est l'espace qui a connu une profonde transformation, passant de la transhumance à la sédentarisation. Actuellement le plateau de l'azaghar est un espace sylvopastoral où le fait urbain se développe rapidement. Parallèlement se développent sur ce territoire, des activités minières et d'exploitation des carrières.

La population de l'EP du plateau est de 680383 habitants selon le RGPH de 2014 répartis en 148431 ménages.

Sur le plan naturel cet espace projet se distingue du reste de la région par sa configuration topographique relativement plane, vallonnée par des cours d'eau intermittents. L'altitude moyenne varie de 600 à 800 mètres.

Une grande métropole structure la partie dite plateau des phosphates, la ville de Khouribga et ses centres satellites : Béjaad, Oued Zem, Boujniba et hattane. La partie Nord relative au plateau central est occupée par des centres émergents dynamiques tels que Mrirt, Moulay Bouazza, Aguelmous, Kahf-Nsour.

Sur le plan social, occupation du territoire et mode de faire valoir, les deux sous-espaces du plateau constituent des territoires distincts, mais présentent des caractéristiques communes sur le plan infrastructure, déficit en équipements d'infrastructure et sociaux, taux moyen de pauvreté et dynamique d'urbanisation. On trouve cependant de différences notoires d'une commune à une autre mais toute cette zone a été délimitée comme un seul « espace projet » pour identifier, définir et proposer des actions de développement, d'aménagement et d'équipement pour toute la zone des hauts plateaux.



Carte 13 : L'espace projet Plateaux proposé pour le SRAT Beni Mellal Khénifra

LE PLATEAU

N°	Espace Projet	Commune	Province
1	Le Plateau	MOULAY BOUAZZA	Khénifra
2	Le Plateau	SIDI AMAR	Khénifra
3	Le Plateau	SIDI HCINE	Khénifra
4	Le Plateau	AGUELMOUS	Khénifra
5	Le Plateau	HAD BOUHSSOUSSEN	Khénifra
6	Le Plateau	SEBT AIT RAHOU	Khénifra
7*	Le Plateau	EL HAMMAM (en partie)	Khénifra
8	Le Plateau	SIDI LAMINE	Khénifra
9	Le Plateau	BEJAAD (M)	Khouribga
10	Le Plateau	BOUJNIBA (M)	Khouribga
11	Le Plateau	HATTANE (M)	Khouribga
12	Le Plateau	KHOURIBGA (M)	Khouribga
13	Le Plateau	OUED ZEM (M)	Khouribga
14	Le Plateau	AIN KAICHER	Khouribga
15	Le Plateau	BNI ZRANTEL	Khouribga
16	Le Plateau	EL FOQRA	Khouribga
17	Le Plateau	BNI YKHLEF	Khouribga
18	Le Plateau	AIT AMMAR	Khouribga
19	Le Plateau	BRAKSA	Khouribga
20	Le Plateau	OULAD FTATA	Khouribga
21	Le Plateau	OULAD GOUAOUCH	Khouribga
22	Le Plateau	BIR MEZOUÏ	Khouribga
23	Le Plateau	MAADNA	Khouribga
24	Le Plateau	ROUACHED	Khouribga
25	Le Plateau	LAGNADIZ	Khouribga
26	Le Plateau	TACHRAFAT	Khouribga
27	Le Plateau	BOULANOUIRE	Khouribga
28	Le Plateau	KASBAT TROCH	Khouribga
29	Le Plateau	BOUKHRISSE	Khouribga
30	Le Plateau	OULAD AISSA	Khouribga
31	Le Plateau	LAGFAF	Khouribga
32	Le Plateau	M'FASSIS	Khouribga
33	Le Plateau	BNI BATAOU	Khouribga
34	Le Plateau	OULAD ABDOUNE	Khouribga
35	Le Plateau	BNI SMIR	Khouribga
36	Le Plateau	CHOUGRANE	Khouribga
37	Le Plateau	OULAD AZZOUZ	Khouribga
39	Le Plateau	OULAD BOUGHADI	Khouribga
39	Le Plateau	OULAD FENNANE	Khouribga

## ii- L'espace projet de la montagne : domaine sylvopastoral et éco-tourisme

Cet espace s'étend sur une superficie de l'ordre de 11454 km<sup>2</sup> et englobe 37 communes dont une commune à cheval avec l'EP du DIR, il s'étend sur toute la zone montagneuse du Haut Atlas Central et le Moyen Atlas Méridional. La population de l'EP de la montagne est de 550433 habitants selon le RGPH de 2014 répartis en 107472 ménages.

La particularité de l'EP de la montagne est qu'il est constitué morphologiquement de deux sous-espaces :

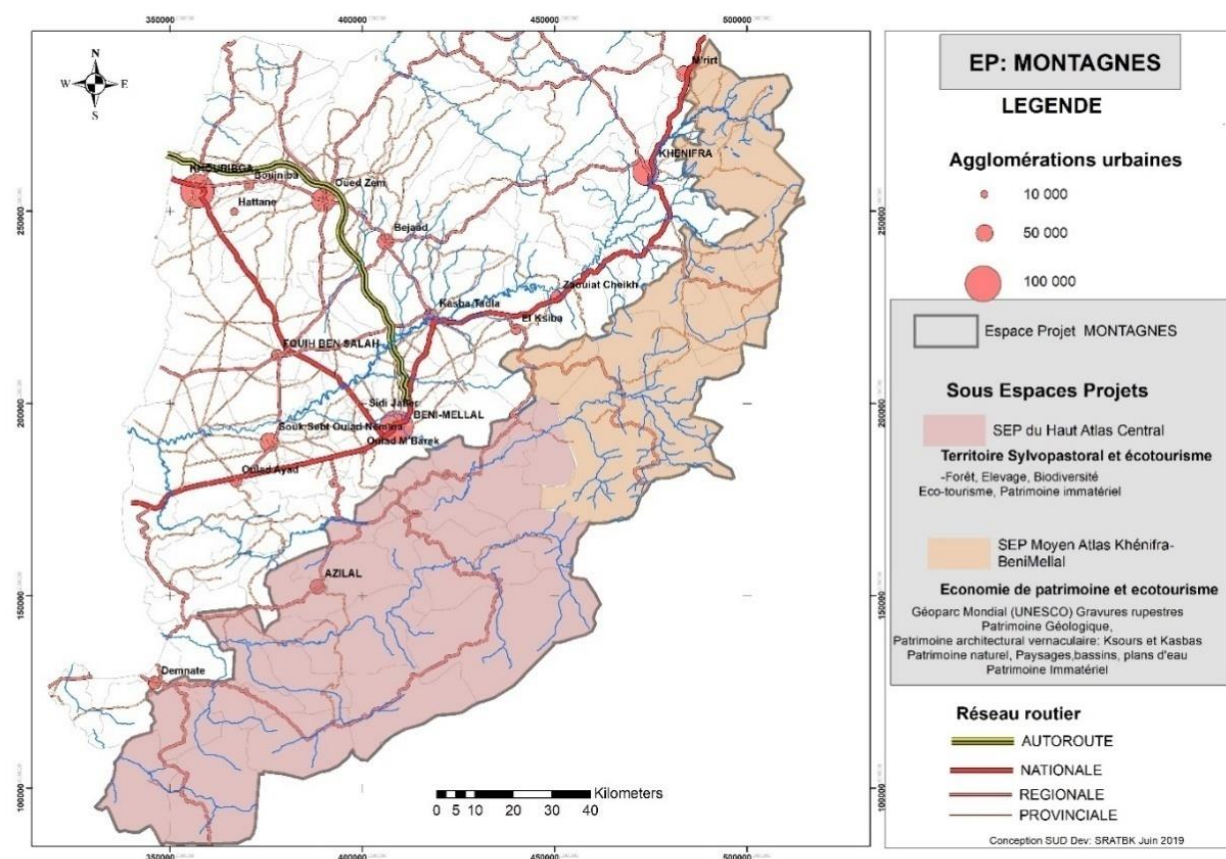
### ➤ Le Moyen Atlas de Khénifra -Béni-Mellal

Ce sous- espace est un **domaine à vocation sylvopastorale et éco-tourisme**, où prédominent les forêts, l'élevage, la biodiversité et le patrimoine immatériel, le développement de l'écotourisme y est très favorable.

### ➤ Le Haut Atlas Central

Il couvre la totalité de la province d'Azilal et présente la vocation **d'un pôle d'économie de patrimoine et éco-tourisme** : patrimoine architectural vernaculaire (Ksours et Kasbas) patrimoine naturel (paysage de bassin, vallées et plans d'eau) patrimoine immatériel, patrimoine géologique (Géoparc, gravures rupestres).

Les éléments communs entre les deux sous espaces sont : le contexte naturel (zone de montagne), le faible niveau d'urbanisation, l'enclavement des communes, le déficit élevé en infrastructure routière et de communication, les potentialités naturelles (sources, cascades, cours d'eau, forêt) potentialités éco-touristiques (tourisme de découverte, archéologie). Une seule agglomération structure l'EP de la montagne : la ville d'Azilal située dans la partie sud du Haut Atlas Central. C'est l'EP le moins urbanisé de la région. Il s'y prête en tant qu'espace homogène de montagne pour accueillir des actions de désenclavement et d'aménagement du territoire et de renforcement des équipements en infrastructures de base et sociale.



Carte 14 : L'espace projet Montagnes proposé pour le SRAT Beni Mellal Khénifra

## LA MONTAGNE

N°	Espace Projet	Commune	Province
1	La Montagne	AIT ABBAS	Azilal
2	La Montagne	AIT TAMLIL	Azilal
3	La Montagne	AZILAL (M)	Azilal
4	La Montagne	AIT MAZIGH	Azilal
5	La Montagne	AIT OUQABLI	Azilal
6	La Montagne	ANERGUI	Azilal
7	La Montagne	ISSEKSI	Azilal
8	La Montagne	AIT BLAL	Azilal
9	La Montagne	TIFNI	Azilal
10	La Montagne	AGOUDI N'LKHAIR	Azilal
11	La Montagne	OUAOUIZEGHT	Azilal
12	La Montagne	TIFFERT N'AIT HAMZA	Azilal
13	La Montagne	AIT BOU OULLI	Azilal
14	La Montagne	AIT M'HAMED	Azilal
15	La Montagne	TABAROUCHT	Azilal
16	La Montagne	TABANT	Azilal
17	La Montagne	AIT OUMDIS	Azilal

18	La Montagne	SIDI BOULKHALF	Azilal
19	La Montagne	TAMDA NOUMERCID	Azilal
20	La Montagne	BIN EL OUIDANE	Azilal
21	La Montagne	TAGLEFT	Azilal
22	La Montagne	ZAOUIAT AHANSAL	Azilal
23	La Montagne	OUAOULA	Azilal
24	La Montagne	TILOUGGUITE	Azilal
25	La Montagne	AGHBALA	Béni Mellal
26	La Montagne	BOUTFERDA	Béni Mellal
27	La Montagne	NAOUR	Béni Mellal
28	La Montagne	TIZI N'ISLY	Béni Mellal
30	La Montagne	AIT SAADELLI	Khénifra
31	La Montagne	AGUELMAM AZEGZA	Khénifra
32	La Montagne	EL KBAB	Khénifra
33	La Montagne	KERROUCHEN	Khénifra
34	La Montagne	SIDI YAHYA OU SAAD	Khénifra
35	La Montagne	TIGHASSALINE (en partie)	Khénifra
36	La Montagne	OUM RABIA	Khénifra
37	La Montagne	AguelmanAzegza	Khénifra

### iii- L'espace projet plaines du tadla : domaine de l'agriculture irriguée

Il s'étend sur une superficie de l'ordre de 4159 km<sup>2</sup> et englobe 25 communes, il s'étend sur toute les plaines du Tadla. La population de l'EP de la plaine est de 682934 habitants selon le RGPH de 2014 répartis en 133466 ménages.

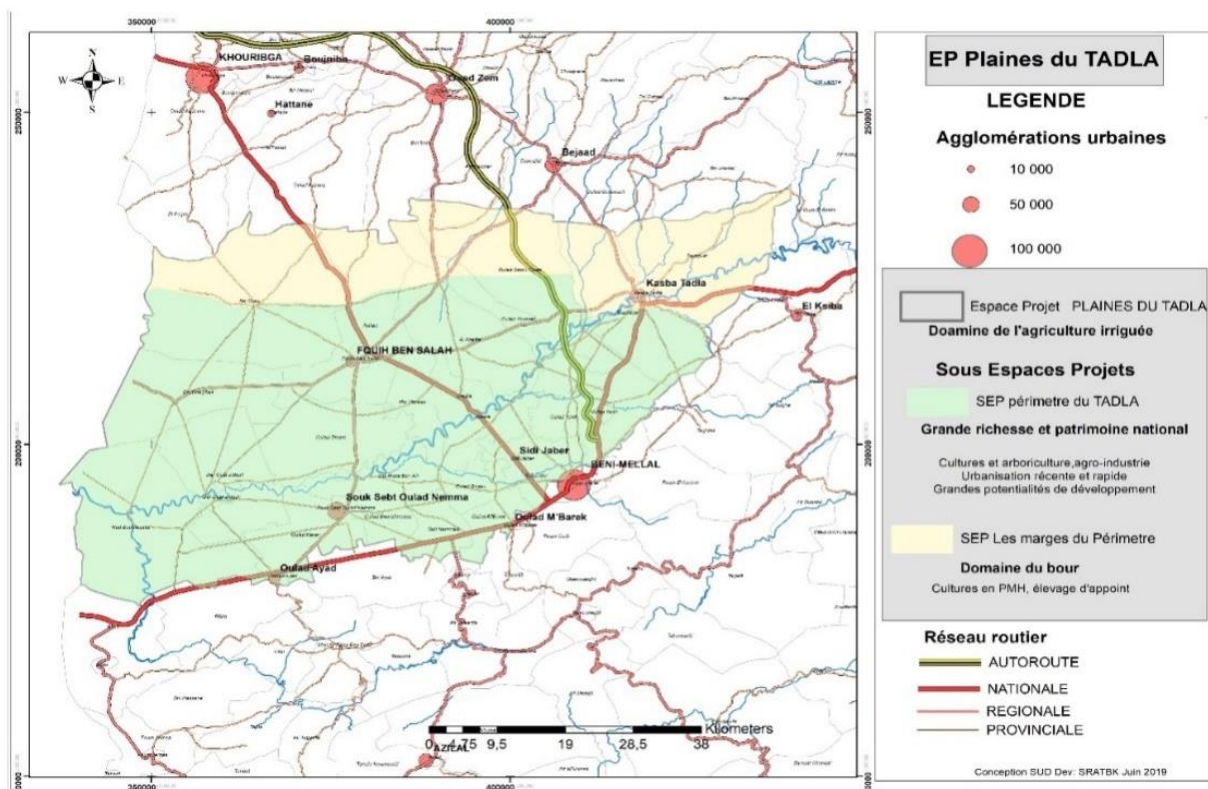
Deux sous-espaces composent ce territoire :

- **Le périmètre du Tadla** : qui est une richesse et un patrimoine national, il se distingue par **une agriculture intensive** (culture et arboriculture), l'agro-industrie, une urbanisation récente et rapide avec cependant d'importantes potentialités de développement économique.
- **Les marges du périmètre irrigué** : où prédomine **les cultures en bour, les cultures en PMH avec l'élevage comme activité d'appoint.**

Sur le plan physique, l'EP des plaines du Tadla, est le territoire le plus homogène de la région, il correspond entièrement au territoire du Tadla qui comprend le plus grand périmètre irrigué du Royaume. C'est un territoire à vocation agricole par excellence grâce au potentiel hydrologique qui le traverse, Oued Oum Errabia et ses affluents.

Trois agglomérations à fort taux de croissance structurent l'EP : Kasbat Tadla, Fkih Ben Salah et Souk Sebt. Le taux moyen de pauvreté par commune y est le plus faible, le niveau d'équipement en infrastructure est relativement satisfaisant. Cependant malgré les potentialités de cet espace, le niveau de développement humain reste faible.

La délimitation de cet espace correspond réellement à un espace homogène qui présente de fortes potentialités et opportunités de développement territorial.



Carte 14 : L'espace projet Planes du Tadla proposé pour le SRAT Beni Mellal Khénifra

## LA PLAINE

N°	Espace Projet	Commune	Province
1	La plaine	FQUIH BEN SALAH (M)	Fkih Ben salah
2	La plaine	KASBA TADLA (M)	Béni Mellal
3	La plaine	OULAD AYAD (M)	Fkih Ben salah
4	La plaine	SOUK SEBT OULAD NEMMA (M)	Fkih Ben salah
5	La plaine	OULAD GNAOU	Béni Mellal
6	La plaine	DAR OULD ZIDOUH	Fkih Ben salah
7	La plaine	AL KHALFIA	Fkih Ben salah
8	La plaine	OULAD YAICH	Béni Mellal
9	La plaine	OULAD BOURAHMOUNE	Fkih Ben salah
10	La plaine	HEL MERBAA	Fkih Ben salah
11	La plaine	OULAD M'BAREK	Béni Mellal
12	La plaine	HAD BOUMOUSSA	Fkih Ben salah
13	La plaine	SIDI AISSA BEN ALI	Fkih Ben salah
14	La plaine	BNI OUKIL	Fkih Ben salah
15	La plaine	GUETTAYA	Béni Mellal
16	La plaine	SIDI JABER	Béni Mellal
17	La plaine	OULAD NACER	Fkih Ben salah

18	La plaine	SIDI HAMMADI	Fkih Ben salah
19	La plaine	BNI CHEGDALE	Fkih Ben salah
20	La plaine	OULAD YOUSSEF	Béni Mellal
21	La plaine	OULAD ZMAM	Fkih Ben salah
22	La plaine	BRADIA	Fkih Ben salah
23	La plaine	OULAD SAID L'OUED	Béni Mellal
24	La plaine	KRIFATE	Fkih Ben salah
25	La plaine	SEMGUET	Béni Mellal

#### iv- L'espace projet du dir (piedmonts) : territoire de sédentarisation ancienne a forte symbolique historique :

C'est un espace qui s'étend sur une superficie de l'ordre de 4450 km<sup>2</sup> et englobe 37 communes dont 2 communes à cheval avec les EP limitrophes (Tighassaline avec l'EP des MONTAGNES et EL HAMMAM avec l'EP des PLATEAUX, il s'étend sur tous les piémonts des deux massifs montagneux. La population de l'EP du DIR est de 605713 habitants selon le RGPH de 2014 répartis en 129894 ménages.

Le territoire englobe un chapelet de villes et centres urbains (villes et anciennes Kasbas), plusieurs sites historiques. Il est traversé par la route « soltanienne » axe d'équilibre de l'intérieur : Fes-Meknes-Marrakech.

L'EP de DIR est composé de deux ensembles assez distincts :

##### ➤ Le pseudo-Dir de Khénifra

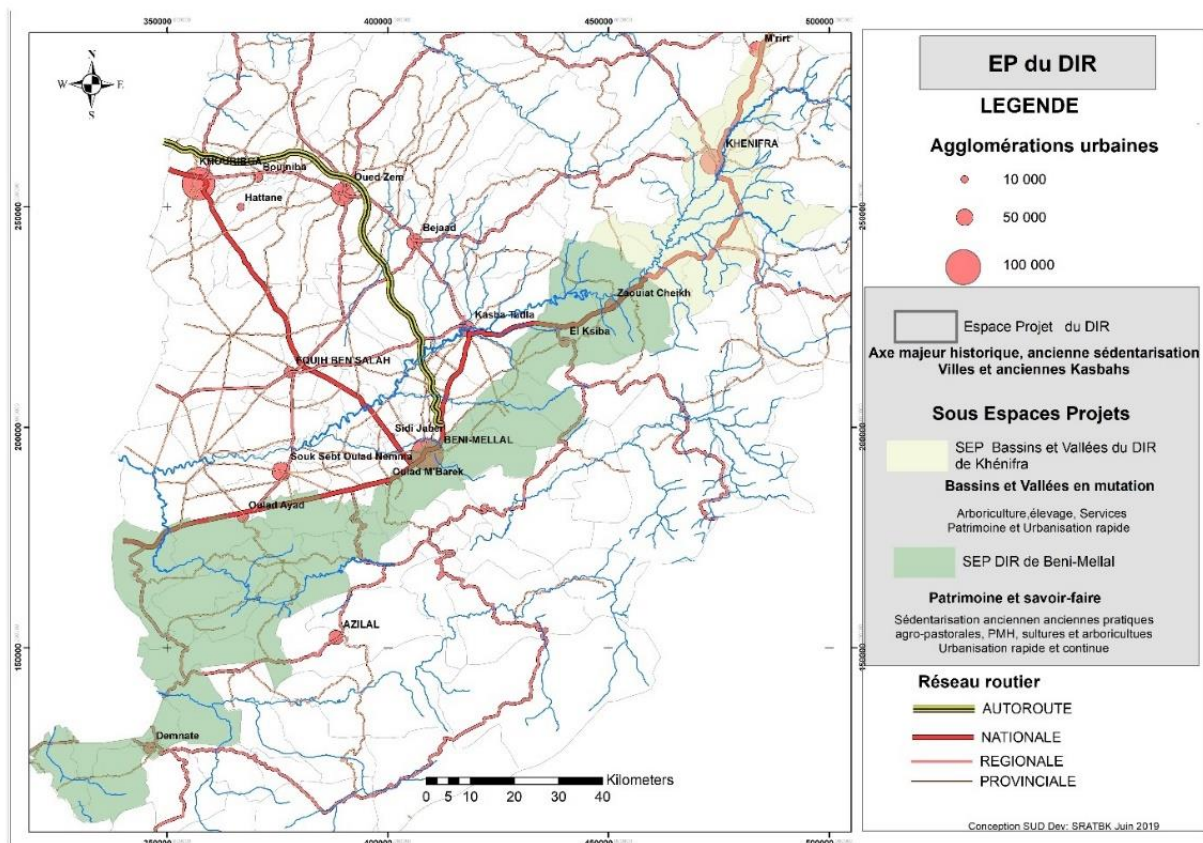
Il est composé d'une série de bassins et vallées en mutations profondes à travers une urbanisation rapide, mais où subsiste les activités agricoles à travers l'agriculture et l'élevage. Ce sous ensemble du Dir est caractérisé par la présence d'un patrimoine riche et varié.

##### ➤ Le Dir de Béni-Mellal

Il s'étend de Zaouiat-echikh à Demnate, c'est le domaine des sources d'eau, où la sédentarisation humaine est ancienne, avec des savoir-faire et patrimoine variés. Les activités agro-pastorales sont anciennes et adaptées au territoire. L'urbanisation est importante dans cette zone.

Ce sont donc des territoires très individualisés sur le plan peuplement et occupation du sol mais présentent des similitudes qui peuvent les regrouper en un seul espace projet. C'est un espace fortement urbanisé (Khénifra, Béni-Mellal, Oulad Ayad, Bzou, Zaouiat Cheikh, Ait Ishaq, Ouaoumana, El Ksiba, Souk FoumJemaa, Damnate), il englobe les communes où la moyenne du taux de pauvreté global est la plus faible, les indices du développement humain sont relativement satisfaisants et enfin le niveau d'équipement en infrastructure de base et social est le moins déficitaire de la région.

Le Dir dans son ensemble correspond à un espace dynamique sur le plan économique, social, urbanistique et infrastructurel ; il peut constituer un véritable couloir de développement pour toute la région et assurer l'intégration des territoires de la montagne (territoires pauvres et sous-équipés) avec la plaine et les hauts plateaux (territoires à forts potentiel de développement).



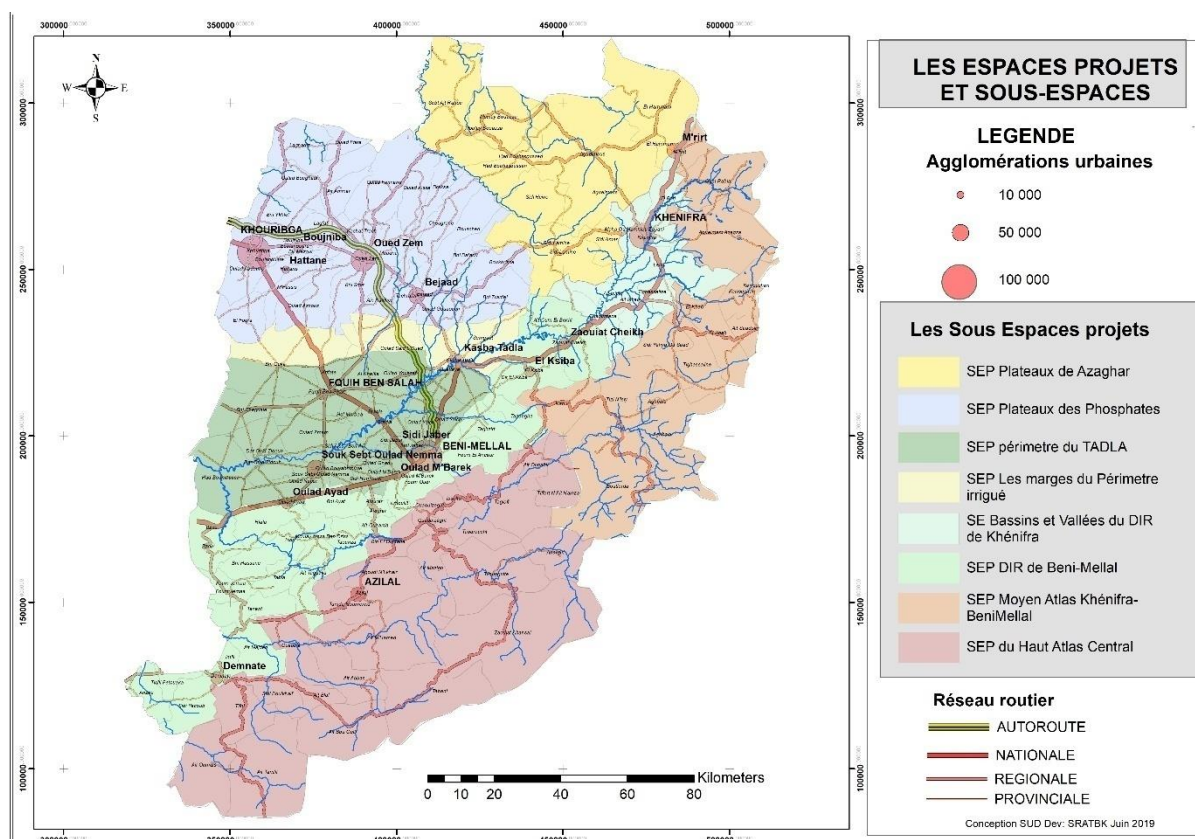
Carte 14 : L'espace projet DIR proposé pour le SRAT Beni Mellal Khénifra

## LE DIR

N°	Espace Projet	Commune	Province
1	Le Dir	BNI AYAT	Azilal
2	Le Dir	BNI HASSANE	Azilal
3	Le Dir	TIMOULILT	Azilal
4	Le Dir	RFALA	Azilal
5	Le Dir	AFOURAR	Azilal
6	Le Dir	FOUM JEMAA	Azilal
7	Le Dir	MOULAY AISSA BEN DRISS	Azilal
8	Le Dir	AIT OUAARDA	Azilal
9	Le Dir	TISQI	Azilal
10	Le Dir	TAOUNZA	Azilal
11	Le Dir	DEMNATE	Azilal
12	Le Dir	AIT TAGUELLA	Azilal
13	Le Dir	TABIA	Azilal
14	Le Dir	AIT MAJDEN	Azilal
15	Le Dir	TIDI FETOUAKA	Azilal
16	Le Dir	TANANT	Azilal
17	Le Dir	IMLIL	Azilal



18	Le Dir	SIDI YACOUB	Azilal
19	Le Dir	ANZOU	Azilal
20	Le Dir	BENI MELLAL (M)	Béni Mellal
21	Le Dir	EL KSIBA (M)	Béni Mellal
22	Le Dir	ZAQUIAT CHEIKH (M)	Béni Mellal
23	Le Dir	FOUM EL ANCEUR	Béni Mellal
24	Le Dir	AIT OUM EL BEKHT	Béni Mellal
25	Le Dir	TANOUGHA	Béni Mellal
26	Le Dir	FOUM OUDI	Béni Mellal
27	Le Dir	DIR EL KSIBA	Béni Mellal
28	Le Dir	TAGHZIRT	Béni Mellal
29	Le Dir	AIT ISHAQ	Khénifra
30	Le Dir	OUAOUMANA	Khénifra
31	Le Dir	M'RIRT	Khénifra
32	Le Dir	EL Borj	Khénifra
33	Le Dir	Khénifra	Khénifra
34	Le Dir	Moha ou HammouZayani	Khénifra
35	Le Dir	LEHRI	Khénifra
36*	Le Dir	Tighassaline (en partie)	Khénifra
37*	Le Dir	El Hammam (en partie)	Khénifra



Carte 15 : Les espaces projets et sous espaces projets proposés pour le SRAT Beni Mellal Khénifra  
SUD & ANZAR – 2019, version provisoire

**Superficie par espace projet :**

Espaces Projets	Superficie en Km <sup>2</sup>
Espace Projet du Plateau	8308
Espace Projet de la Montagne	11454
Espace Projet du Dir	4450
Espace Projet de la Plaine	4159
<b>Total région</b>	<b>28371</b>

**Population par espace Projet (en 2014) :**

Espaces Projets	Ménages	Population total	Étrangers	Population Marocaines
Espace Projet de Plateau	148431	680383	441	679942
Espace Projet de Montagne	107472	550433	152	550281
Espace Projet de Dir	129894	605713	399	605314
Espace Projet de la Plaine	133466	682934	268	682666

**Nombre de communes par espace Projet :**

Espaces Projets	Nombre de communes
Espace Projet du Plateau	<b>39 dont 1 commune a cheval avec le DIR</b>
Espace Projet de Montagne	<b>37 dont 2 communes à cheval avec le DIR</b>
Espace Projet de Dir	<b>37</b>
Espace Projet de la Plaine	<b>25</b>

**Réseau Routière par espace Projet (Km) :**

Espaces Projets	Autoroute	Nationale	régionale	Provinciale
Espace Projet de Plateau	68,53	53,78	476,01	805,59
Espace Projet de Montagne	-	45,88	582,53	540,33
Espace Projet de Dir	-	109,68	84,78	297,37
Espace Projet de la Plaine	39,94	126,94	171,86	656,02

**Villes par Espace Projet :**

Espaces Projets	Villes et Centres	Population
Espace Projet de Plateau	Khouribga	196196
	Oued Zem	95267
	Bejaâd	46893
	Boujniba	16030
	HATTANE	10618
Espace Projet de Montagne	Azilal	38520
Espace Projet de Dir	Béni Mellal	192676
	Khénifra	117510
	M'RIRT	42730
	Oulad Ayad	23818
	Bzou	4202

	Zaouiat cheikh	25388
	Ait Ishaq	12179
	Ouaoumana	5496
	El Ksiba	20001
	Souk FougJemaa	5824
	Demnate	29504
Espace Projet de la Plaine	Kasbat Tadla	47343
	Fkih ben Saleh	102019
	Souk Sebt	60076

**Densité et Périmètre urbanisé (km<sup>2</sup>) dans les Villes et centres par Espace Projet :**

Espaces Projets	Villes et Centres	Population	Périmètre de la commune (Km <sup>2</sup> )	Périmètre urbanisé (km <sup>2</sup> )	Densité (hab. /km <sup>2</sup> )
Espace Projet de Plateau	Khouribga	196196	25,20	23,62	8306,35
	Oued Zem	95267	13,32	10,05	9479,30
	Bejaâd	46893	6,00	5,85	8015,90
	Boujniba	16030	4,22	1,8	8905,56
	HATTANE	10618	3,09	1,12	9480,36
Espace Projet de Montagne	Azilal	38520	9,50	6,17	6243,11
Espace Projet de Dir	Béni Mellal	192676	39,09	25,35	7600,63
	Oulad Ayad	23818	5,54	3,33	7152,55
	Bzou	4202	6,82	0,92	4567,39
	Zaouiat cheikh	25388	5,08	2,75	9232,00
	Ait Ishaq	12179	1,43	0,86	14161,63
	Ouaoumana	5496	134,80	0,93	5909,68
	El Ksiba	20001	5,88	2,74	7299,64
	Souk FougJemaa	5824	3,84	0,57	10217,54
	Demnate	29504	9,48	3,47	8502,59
	Khénifra	117510	11,69	12,16	9663,65
	M'RIRT	42730	6,60	3,44	12421,51
Espace Projet de la Plaine	Kasbat Tadla	47343	9,54	8,05	5881,12
	Fkih ben Saleh	102019	11,54	9,94	10263,48
	Souk Sebt	60076	12,11	9,89	6074,42

**Quelques indicateurs par espaces projets**

Espaces projets	Taux d'urbanisation moyen	Taux de pauvreté moyen	Taux de d'activité moyen	Taux de chômage moyen	Taux d'analphabète moyen	Distance moyenne a la route

						goudron- née/Km
EP plaines du Tadla	40%	11 à 18%	42%	5%	35 à 39%	0,5 à 2 km
EP des montagnes	20%	25 à 39%	43%	4%	43 à 47%	2 à 20 km
EP des Plateaux	62%	25 à 32%	46%	9%	31 à 43%	4 à 7 km
EP du Dir	70%	18 à 25%	40%	8%	35 à 40%	1 à 4 km

### Conclusion :

La démarche de délimitation des espaces projets couvrant d'une manière complémentaire le territoire de la région de Béni Mellal Khénifra a abouti à la définition de quatre espaces projets qui sont :

- L'Espace Projet du Plateau qui s'étend sur une superficie d'environ 8308 km<sup>2</sup> et englobe 40 communes, et comprend la partie des hauts plateaux de la région en se présentant sous deux sous-espaces distincts : le plateau des phosphates et le haut plateau central. Sa population s'élève à 724133 habitants selon le RGPH de 2014 soit 159253 ménages ;
- L'Espace Projet de Montagne d'une superficie avoisinant 11454 km<sup>2</sup> correspondant à toute la zone montagneuse du Haut Atlas Central et le Moyen Atlas Meridional. Il se compose de 40 communes dont la population totale atteint 572933 habitants selon le RGPH de 2014, soit 114125 ménages ;
- L'Espace Projet de Dir qui a une superficie de près de 4450 km<sup>2</sup> couvrant tous les piedmonts des deux massifs montagneux et 30 communes avec une population totale de 655702 habitants selon le RGPH de 2014, soit 141926 ménages ;
- L'Espace Projet de la Plaine qui s'identifie à toute la plaine de Tadla et est d'une superficie d'environ 4159 km<sup>2</sup> avec 25 communes dont la population totale atteint 716805 habitants selon le RGPH de 2014 correspondant à 140706 ménages.

Ces espaces définis sur la base d'une batterie de critères appropriés au contexte des spécificités multiples du territoire régional constituent des sous-territoires dynamiques et cohérents sur le plan du développement économique, social, urbanistique et infrastructurel de l'espace considéré et par complémentarité de l'ensemble du territoire régional. Ils tiennent compte des résultats des travaux des ateliers de partage et de concertation qui ont permis de mettre en exergue les spécificités des différents territoires de la région. Chaque espace ainsi défini sera le champ d'implantation de projets conformes aux orientations et objectifs stratégiques de son développement et à celui de la région dans son ensemble à moyen et long terme.



## SRAT BMK

## Conclusion générale

Les travaux d'investigations réalisées dans le cadre des différentes phases de la présente étude relative à l'élaboration du Schéma régional d'Aménagement du Territoire de la région de Béni Mellal – Khénifra (Marché n° : 19/RBK/2017) ont permis d'établir ce rapport final. Celui-ci présente une plate-forme d'appui des programmes et projets pouvant représenter la concrétisation des options, des orientations, des stratégies et des objectifs à long terme (2019-2044) du Schéma régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) de la région de Béni Mellal Khénifra. L'ensemble de ces finalités étant formulé comme conséquences des résultats découlant du diagnostic territorial stratégique et comme conséquences aussi des analyses prospectives ayant couvert les différents aspects socioéconomiques, culturels et environnementaux relatifs au cadre de développement de la région perçu comme un cadre de développement global, intégré, cohérent et durable. Ce cadre, traduit en Programme d'Actions régional Intégré (PARI de long terme, comporte de grands projets structurants couplés de programmes de mises à niveau économiques, sociales et infrastructurelles selon les différents espaces projets identifiés, définis et retenus dans le cadre de la présente étude.

### Un positionnement en deçà des potentialités intrinsèques, la région de Béni Mellal Khénifra doit s'édifier en tant grand espace économique d'avenir

Sur le plan démographique, la région de Béni Mellal Khénifra comptait selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014 près de 2,5 millions d'habitants. Elle représente près de 7,5% de l'effectif global de la population marocaine sur 4% de la superficie totale du pays, soit une densité de 88,9 habitants au Km<sup>2</sup>. Son poids démographique lui confère un classement au 6ème rang au niveau national. Le peuplement de la région se concentre sur une portion modeste de son territoire dont 65% de zones montagneuses.

Sur la base d'un taux d'accroissement démographique annuel moyen au cours de la période 2014-2044 de l'ordre de 0,4%, la population totale de la région atteindra 2.837.910 habitants à l'horizon 2044, soit 6,65% de la population nationale totale.

La structure démographique provinciale à l'horizon 2044 montre que les provinces les plus peuplées en 2044 sont celles qui l'étaient en 2014 avec un léger changement du fait que la province de Béni Mellal se trouve en tête (avec un effectif de 677.784 personnes en 2044 contre 549 446 en 2014) au détriment de la province d'Azilal qui occupe la seconde position (avec une population estimée à 631 606 personnes en 2044 contre 553 005 en 2014). Les autres provinces gardent le même classement en 2044 par rapport à 2014.

Selon le milieu de résidence, la population urbaine passera de 1 234 808 habitants en 2014 à 1 625 222 habitants en 2044 soit un taux d'accroissement annuel moyen de 0,92%. Celle du milieu rural diminuera de 1 281 647 personnes en 2014 à 1 212 688 personnes en 2044 ; soit un taux

d'accroissement annuel moyen négatif de -0,18%.

En 2044, on observera un taux d'urbanisation de la région de 57,3% contre 49,1% en 2014. Par rapport aux provinces constituant la région, elles sont touchées inégalement par le phénomène d'urbanisation. Les provinces, telles Khénifra et Khouribga, qui avaient des niveaux d'urbanisation relativement élevés en 2014 garderaient une telle situation en 2044, alors que la province de Béni Mellal maintiendra le même taux d'urbanisation de 2014. Quant aux provinces d'Azilal et de Fquih Ben Salah dont le caractère rural est prépondérant conserveraient ce caractère à l'horizon 2044.

Dans le domaine économique, la région de Béni Mellal Khénifra occupe la septième position en ce qui concerne la part moyenne dans le PIB national et la huitième position concernant le ratio PIB/ tête et le ratio dépenses de consommation finale des ménages (DCFM) par région. C'est donc une région dont le poids économique est en dessous du rang moyen par rapport au niveau national et comparativement aux autres régions du Maroc.

Les études ayant porté, dans le cadre du diagnostic territorial stratégique, sur les principaux secteurs économiques, sociaux et culturels ont mis en évidence les problématiques confrontées dans le processus de développement de la région de Béni Mellal Khénifra face aux contraintes qui la caractérisent et aux potentialités qu'elle possède. D'une région possédant la première richesse phosphatière du Maroc et le premier territoire agricole irrigué du Tadla au niveau national, à une région où la tendance de croissance économique est vers la stagnation, voire une régression inquiétante. Les éléments mis en relief par les analyses de diagnostic et relatifs à ces enjeux doivent être au centre de la démarche de formulation des choix, stratégies, orientations et objectifs de développement à moyen et long terme de la région de Béni Mellal Khénifra, et de mise en œuvre, d'une manière cohérente et complémentaire, au sein d'espaces régionaux appropriés de projets. La clé d'entrée décisive serait de tirer régionalement grand profit des richesses exploitées et exploitables, de lever tous les obstacles s'opposant à la mise en valeur des richesses régionales sous-exploitées ou inexploitées et de rattraper les retards cumulés de développement humain durable et de lutte contre les disparités spatiales, économiques et sociales.

### **Des défis majeurs à surmonter**

Il ressort de la situation régionale diagnostiquée que les indicateurs économiques atteignent des niveaux, si faibles et parfois en régression, exprimant la nécessité de redresser la tendance économique régionale observée et de déclencher une dynamique de croissance économique fortement soutenue. Dans ce cadre, la région de Béni Mellal Khénifra doit œuvrer pour :

- Construire un cadre régional attractif pour la création de petites et moyennes entreprises industrielles et d'activités génératrices d'emplois et de revenus ;
- Mobiliser tous les moyens nécessaires et tous les acteurs impliqués pour réussir la réduction des inégalités sociales et territoriales ;
- Maîtriser la rationalisation de la mobilisation et de l'utilisation du foncier tout en luttant contre l'expansion urbaine anarchique ;
- Allouer une part des recettes phosphatières au profit de la mise à niveau spatiale, économique et sociale de la région de Béni Mellal Khénifra et l'implantation de grands projets structurants et développeurs ;

- Préserver et renforcer les tendances d'évolution de la production céréalière et de l'activité d'élevage tout en favorisant l'implantation de filières de valorisation des produits agricoles et d'élevage dont notamment l'agro-alimentaire, la production de lait, de viandes rouges et de produits dérivés, etc. ;
- Bâtir une stratégie audacieuse et adaptée de développement du tourisme prenant toutes les formes supportées par ses atouts naturels et ses richesses culturelles ;
- Engager, selon des ordres de priorités définis, des programmes de construction et d'aménagement de routes répondant aux besoins d'échanges et du trafic et désenclavant les localités rurales et de montagne ;
- Amener les secteurs de l'éducation et de la santé à assurer dans des conditions d'égalité et de qualité la scolarisation à tous niveaux éducatifs des différentes couches de la population régionale et de couverture médicale sans contraintes matérielles ou administratives ;
- Valoriser le capital naturel et faire face à toute forme de pollution ou dégradation de l'environnement local pour un développement harmonieux et durable de la région ;
- Mettre en place tous les moyens adaptés et les mesures requises pour maîtriser la collecte et le traitement des déchets solides et liquides à travers l'ensemble du territoire régional ;
- Réduire les taux de chômage, de pauvreté et de vulnérabilité ;
- Préserver, développer et valoriser le potentiel forestier régional ainsi que le potentiel hydraulique ;
- Lever toutes les contraintes et solutionner tous les enjeux qui s'opposent à une intégration solide des richesses patrimoniales et culturelles en tant que véritable levier de développement global et durable à la fois à l'échelle régionale que nationale.

Somme toute, la finalité ultime est de parvenir à replacer la région de Béni Mellal Khénifra dans une position qui soit en relation de cohérence avec ses atouts et ses potentialités, qui soit véritablement compétitive avec les autres régions marocaines comparables et qui soit parmi les régions d'avant-garde vis-à-vis de l'ouverture à l'international.

### Un Benchmarking d'appoint fort pour la trajectoire de développement futur de la région

Le benchmarking international effectué a mis en comparaison les régions de Centre-Val de Loire en France, Lombardie grande région d'Italie et d'Europe et Castille-La Manche en Espagne face à la région de Béni Mellal-Khénifra. Il a permis, tout d'abord, de mettre en évidence les positionnements des différentes régions dans leurs processus de développement compte tenu de leurs contextes spécifiques et des orientations et objectifs de développement qu'elles s'assignent. A cet effet, il a conduit à relever les principaux secteurs de bases de développement dans chaque cas et les ressemblances existantes dans les itinéraires poursuivis. Des expériences de chacune des régions étudiées et des comparaisons des opportunités mises en œuvre ou potentielles sont tirées des leçons et des orientations utiles pour la région de Béni Mellal-Khénifra. De tels enseignements peuvent être rapportés essentiellement aux aspects concernant :

- Les tendances communes à consolider et à renforcer les acquis sectoriels cumulés et à accompagner fortement les entreprises à se moderniser, à se diversifier et à s'acquérir des capacités compétitives ;
- Le grand intérêt accordé à l'intégration de la connaissance, de la recherche-développement et



de l'innovation, des institutions d'enseignement et de formation et des compétences et qualifications dans toutes les étapes de préparation et de mise en œuvre du développement régional d'avenir ;

- La volonté ferme de donner une importance capitale au développement durable par la préservation et la protection des ressources naturelles, patrimoniales et culturelles ;
- L'orientation persistante d'amélioration de la gouvernance régionale et l'appropriation des valeurs de citoyenneté, de solidarité, de démocratie et de cohésion sociale ;
- L'anticipation des risques d'inégalités spatiales et sociales et des facteurs de compétitivité internationale.

### L'acheminement décisif pour un positionnement appréciable en 2044

L'adoption et la mise en valeur des orientations et des objectifs stratégiques proposés dans le cadre du SRAT conduiront certainement à un positionnement relativement fort et appréciable de la région de Béni Mellal Khénifra à l'horizon 2044. Ce positionnement sera défini par les paramètres suivants :

- Le 2<sup>ème</sup> pôle agricole
- Le 3<sup>ème</sup> pôle en agro business ;
- Le 3<sup>ème</sup> pôle en industrie numérique et les services délocalisés ;
- Le 3<sup>ème</sup> pôle en industrie chimique ;
- Le 1<sup>er</sup> pôle de tourisme de santé, écologique et sport ;
- Le 1<sup>er</sup> pôle de l'économie de la forêt.

Un tel positionnement résultera de la réalisation des objectifs quantifiés et spécifiés à long terme qui permettront de :

- Se positionner au 7<sup>e</sup> rang en termes de créations de la richesse (PIB), en réalisant un PIB de 112.61 milliards de DH/an à l'horizon de 2030 et de 223 milliards de DH/an à l'horizon de 2044 ;
- Attirer des investissements à hauteur de 33.8 milliards de DH comme moyenne annuelle pour la période 2018-2030 et 33.9 milliards de DH/an comme moyenne pour la période 2030-2044 ;
- Créer au moins 29 700 emplois / an comme moyenne pour la période 2018-2030 et 58 800 emplois comme moyenne pour la période 2030-2044 ;
- Encourager la création des entreprises : une moyenne de 14 850 entreprises/an comme moyenne pour la période 2018- 2030 et 29 400 entreprises/an comme moyenne pour la période 2030-2044 ;
- Réduire le taux de pauvreté à 4% pour l'ensemble de la région et 5% pour le milieu rural, à l'horizon de 2030 et 2% pour la période 2030-2044 ;
- Réduire le taux de chômage à moins de 6% à l'horizon de 2030 ;
- Réduire le taux d'analphabétisme à moins de 15% à l'horizon de 2030 et moins de 5% à l'horizon de 2044.

## **Une mobilisation et une gouvernance à la hauteur des objectifs régionaux stratégiques escomptés**

L'œuvre de réussite des objectifs de développement régional global et durable tels qu'ils sont fixés par l'actuel SRAT, exige, comme il a été montré, une mobilisation forte et continue de tous les acteurs impliqués à tous niveaux de décision et d'action conduisant à accomplir cette œuvre, acteurs publics et privés ainsi que représentants des populations et des associations de la société civile. Une telle mobilisation doit faciliter la disponibilité de ressources de financement et de réserves foncières pour l'implantation des projets prévus par espaces projets, la solidarité entre territoires et populations et la volonté d'œuvrer ensemble pour édifier, solidifier et moderniser les bases économiques de la région de Béni Mellal Khénifra. Cette volonté doit veiller constamment à l'accumulation d'actifs matériels et immatériels créés nouvellement et à la diversification des sources de création de richesses et leur durabilité. Elle doit porter aussi, et d'une manière collective et solidaire, sur la protection des ressources naturelles existantes, la rationalisation et l'optimisation de l'utilisation des ressources hydrauliques, forestières, énergétiques et autres (minières, etc.), sur le recyclage, l'entretien et la réduction des émissions et des déchets au moyen d'une implication saine, importante et certaine dans les changements climatiques.

Dans le cadre du présent SRAT, l'accent est mis fortement sur la nécessité de rénovation et de modernisation de la gouvernance en tant levier principal du processus de développement global et durable de la région de Béni Mellal Khénifra. Cette rénovation et modernisation concernent les modes de réflexion, de conception, de consultation, de décision, d'action, de suivi et d'évaluation de toutes les actions physiques, institutionnelles et qualitatives entreprises pour des fins de mise en valeur et de réussite de ce processus. Le Programme d'Action régional Intégré (PARI) étant le cadre où doit s'exercer une telle gouvernance en mettant en exécution les orientations et les objectifs stratégiques définis dans le SRAT et les projets et les actions de développement composant ce PARI. Il est entendu comme acquis qu'il ne doit pas y avoir de limites à la dotation de la région en compétences humaines spécialisées et qualifiées, à la coopération et la coordination à tous les niveaux, nationaux, régionaux, provinciaux et locaux. Il est entendu aussi que tous les comportements et les actes paralysant les missions régionales de développement sociétal notamment en ce qui concerne les questions de planification urbaine, de développement rural, de protection de l'environnement et de lutte contre la pollution, de transition écologique et énergétique, de prise en charge des complexités sociales de la vie, doivent être fortement bannis.

## **Des espaces projets en tant que terrains vocationnels de développement d'avenir**

Sur la base de plusieurs critères variés et multidimensionnels, et compte tenu des résultats du diagnostic territorial stratégique, il a été procédé au découpage de la région de Béni Mellal Khénifra en quatre espaces projets. Cers espaces projets sont :

- L'espace projet plateaux : domaine minier et agropastoral qui se compose des communes de Moulay Bouazza, Sidi Amar, Sidi Hcine, Aguelmous, Had Bouhssoussen, Sebt Ait Rahou, el Hammam (en partie) et de Sidi Lamine relevant de la province de Khénifra. Il s'y ajoute les communes qui appartiennent à la province de Khouribga et qui sont : Bejaad (m), Boujniba (m), Hattane (m), Khouribga (m), Oued Zem (m), Ain Kaicher, Bni Zrantel, El Foqra, Bni Ykhlef, Ait Ammar, Braksa, Oulad Ftata, Oulad Gouaouch, Bir Mezoui, Maadna, Rouached, Lagnadiz,

- Tachrafat, Boulanouare, Kasbat Troch, Boukhrisse, Oulad Aissa, Lagfaf, M'fassis, Bni Bataou, Oulad Abdoune, Bni Smir, Chougrane, Oulad Azouz, Oulad Boughadi et Oulad Fennane ;
- L'espace projet de la montagne : domaine sylvopastoral et éco-tourisme qui comprend les communes comprises dans le territoire de la province d'Azilal, à savoir : Ait Abbas, Ait Tamlil, Azilal (m), Ait Mazigh, Ait Ouqabli, Anergui, Isseksi, Ait Blal, Tifni, Agoudi n'lkhair, Ouaouizeght, Tiffert n'ait hamza, Ait Bou Oulli, Ait m'hamed, Tabaroucht, Tabant, Ait Oumdis, Sidi Boukhalif, Tamda Noumercid, Bin el Ouidane, Tagleft, Zaouiat Ahansal, Ouaoula et Tilougguite. Il comprend aussi les communes qui font partie des provinces de Béni Mellal (Aghbala, Boutferda, Naour, Tizi N'Isly) et de Khénifra (Ait Saadelli, Aguelmam Azegza, El Kbab, Kerrouchen, Sidi Yahya ou Saad, Tighassaline « en partie », Oum Rabia, Aguelmanazegza ;
  - L'espace projet plaines du Tadla : domaine de l'agriculture irriguée, lequel se compose des communes de la province de Fkih Ben Salah (Fkih Ben Salah (m), Oulad Ayad (m), souk Sebt Oulad Nemma (m), Dar Oulad Zidouh, Al Khalfia, Oulad Bourahmoune, Hel Merbaa, Had Boumoussa, Sidi Aissa Ben Ali, Bni Oukil, Oulad Nacer, Sidi Hammadi, Bni Chegdale, Oulad Zmam, Bradia et Krifate) et de la province de Béni Mellal (Kasba Tadla (m), Oulad Gnaou, Oulad Yaich, Oulad M'barek, Guettaya, Sidi Jaber, Oulad Youssef, Oulad Said l'oued et Semguet) ;
  - L'espace projet du Dir (piedmonts) : territoire de sédentarisation ancienne a forte symbolique historique qui est à cheval sur les trois provinces d'Azilal, Béni Mellal et Khénifra. Les communes qui le composent et qui font partir de la province d'Azilal sont : Bni Aya, Bni Hassane, Timoullit, Rfala, Afourar, Foug Jemaa, Moulay Aissa Ben Driss, Ait Ouaarda, Tisqi, Taounza, Demnate, Ait Taguella, Tabia, Ait Majden, Tidi Fetouaka, Tanant, Imlil, Sidi Yacoub et Anzou. Celles qui appartiennent à la province de Béni Mellal sont Béni Mellal (m), El Ksiba (m), Zaouiat cheikh (m), Foug el Anceur, Ait Oum el Bekht, Tanougha, Foug oudi, Dir el Ksiba et Taghzirte, et à la province de Khénifra sont Ait Ishaq, Ouaoumana, M'rirt, El Borj, Khénifra, Moha ou Hammou Zayani, Lehri, Tighassaline (en partie) et El hammam (en partie).

Chacun des quatre espaces projets ainsi délimités a fait l'objet de l'identification et de la définition des vocations économiques et des potentialités de développement qui le caractérisent. Il est le terrain d'application des objectifs et des orientations stratégiques, des programmes et projets leur correspondant, en vue d'atteindre les buts escomptés à l'horizon 2044. Ces buts sont l'expression confirmée d'un développement plus accéléré rattrapant les déficits sociaux cumulés et replaçant la région dans les positions économiques et sociales souhaitées ; et dans un processus dynamique couvrant tous les champs de compétences et principalement le renforcement de la base économique régionale, la mise en œuvre de grands chantiers d'infrastructures publics, l'affirmation d'une armature urbaine signe de maturité de planification spatiale et de progrès sociétaux, l'organisation rationnelle du déplacement et du transport, la promotion soutenue de la recherche et de l'innovation, l'implication dans la transition énergétique, l'amélioration générale de la santé et de la protection civile et sociale...